

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 23 - Pouvoirs : 7 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GAUDION à Mme LUDMANN - Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE par le pouvoir donné à M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PRUVOST-BITAR - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 01 - Désignation du secrétaire de séance

Madame le Maire expose :

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est d'usage de désigner le plus jeune membre présent du Conseil Municipal qui procédera ensuite à l'appel nominal des Conseillers Municipaux.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée (à la demande de l'unanimité du Conseil Municipal) et à l'unanimité,**

- a désigné Madame Ghislaine VALLER secrétaire de séance.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 23 - Pouvoirs : 7 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GAUDION à Mme LUDMANN - Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE par le pouvoir donné à M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PRUVOST-BITAR - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 02 - Adoption du procès-verbal de la séance du 8 février 2024

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-23, L. 2121-26,

Il convient de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal l'adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 8 février 2024, qui a été transmis dans le cadre de cette réunion.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. DIEDRICH, Mme VALLER et Mme REYNAL, absents lors de la séance) ;

- a adopté ce procès-verbal.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 8 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme PALIN SAINTE AGATHE à M. NGUYEN PHUOC VONG - M. GAUDION à Mme LUDMANN - Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 03 - Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal en dates des 5 juillet 2020 et 16 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des décisions suivantes, prises en vertu de la délégation qu'il lui a conférée :

Décisions 2024

11 du 12 janvier : Modification n°1 au marché public relatif à la fourniture, pose, plantation et entretien de végétaux pour les espaces verts de la Ville de Senlis. Lot n° 1 : entretien espaces verts et plantation végétaux avec la société MAILLARD PAYSAGE (60 Troissereux) afin de procéder à l'ajout au bordereau des prix unitaires d'un poste « Fourniture et installation d'une cuve de 20 000 litres ». La fourniture et la pose d'une réserve d'eau enterrée sera à proximité du gymnase et de l'école maternelle Beauval. Coût : 23 498,89 € HT soit 28 198,67 € TTC.

12 du 15 janvier : Acceptation du don à la Ville de Senlis de Monsieur Thierry CAZAUX, d'un étui à cigarettes en argent anglais portant le nom de l'artiste Thomas Couture. Cet étui entrera dans les collections du Musée d'Art et d'Archéologie. Ce don n'est grevé ni de charge ni de conditions. Don à titre gratuit.

13 du 15 janvier : Convention d'occupation temporaire d'un local municipal avec l'association « Rétro Rail Club Senlisien », pour la mise à disposition de la 1^{ère} Arche du complexe sportif dit des trois Arches, pour y tenir le 21^{ème} salon du jouet ancien et de collection le samedi 10 février 2024 et le dimanche 11 février 2024. Convention établie à titre gracieux.

14 du 19 janvier : Convention avec Madame Tiffany SIMON (60 Senlis), pour l'animation de 4 ateliers « Bébé signe », le 13 janvier 2024, le 17 février 2024, le 23 mars 2024 et le 13 avril 2024 organisé par la Médiathèque municipale. Coût : 400 € TTC.

- 15** du 22 janvier : Convention avec Madame Sophie PERIER (60 Glaines), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer minimum 5 ateliers nutrition/équilibre alimentaire d'une durée d'une heure trente à deux heures pendant la durée de la convention, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 200 € par atelier d'une heure trente à deux heures.
- 16** du 22 janvier : Renouvellement de la convention avec Madame Laura WAXIN (60 Saint Leu d'Esserent), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer des ateliers mémoire, une fois par semaine de 14h à 15h30, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 70 € net par séance d'une heure trente.
- 17** du 22 janvier : Convention avec Madame Minako KIMURA (60 Senlis), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer des ateliers d'origami, 9 fois dans l'année, le lundi de 15h30 à 17h, d'une durée d'une heure trente, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 85 € net par séance d'une heure trente.
- 18** du 22 janvier : Convention avec l'association GONEPROD (69 Lyon), dans le cadre d'une représentation musicale à la résidence autonomie Thomas Couture pour la journée du 14 février 2024 de 14h30 à 16h00. Coût : 250 € TTC.
- 19** du 23 janvier : Avenant n° 2 au contrat d'assurance « Expositions temporaires » conclu avec la société WILLIS TOWERS WATSON France (92 Puteaux), afin de régulariser les expositions temporaires au cours de l'année 2023 représentant un débit de 192,92 € HT soit 203,04 € TTC.
- 20** du 23 janvier : Convention d'occupation temporaire du domaine privé communal avec l'association « la Paroisse Saint-Rieul » (60 Senlis), pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre afin d'y accueillir le spectacle « Monsieur le curé fait sa crise » le 26 janvier 2024. Recette : 571 €.
- 21** du 23 janvier : Demande de subvention auprès du Département de l'Oise, pour la réalisation du Conservatoire de Musique et de Danse afin de procéder à la réhabilitation et extension du Mess des Officiers afin d'y installer le Conservatoire de Musique et de Danse. Le montant de la subvention forfaitaire demandée est de 1 300 000 €.
- 22** du 25 janvier : Demande de subvention auprès du Département de l'Oise, dans le cadre du plan départemental vidéo protection afin de réaliser l'extension des équipements en vidéo protection sur le centre-ville et les quartiers ainsi que la création d'un CSU pour un coût total de 87 118,61 € HT. Le montant de la subvention demandée est de 28 749,14 €.
- 23** du 26 janvier : Convention d'occupation d'une salle municipale avec l'association « la Paroisse Saint-Rieul » (60 Senlis), pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre afin que le Père YANOGO puisse y célébrer des obsèques le 31 janvier 2024. Recette : 286 €.
- 24** du 31 janvier : Convention avec Madame Delphine ZECH (60 Rully), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer des ateliers de sophrologie, une fois par semaine (le mercredi) de 16h à 17h, dans la limite de 47 séances, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 70 € net par séance d'une heure.
- 25** du 31 janvier : Convention avec Madame Delphine ZECH (60 Rully), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer des conférences, une fois par semaine (le mercredi) de 15h15 à 16h45, dans la limite de 12 séances, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 100 € net par séance d'une heure et trente minutes.
- 26** du 31 janvier : Convention avec Madame Marion BOSSAVY (60 Bonneuil-en-Valois), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer des ateliers d'écriture journal, une fois par mois (le lundi) de 14h à 15h30, dans la limite de 12 séances, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Coût : 100 € net par séance d'une heure (mensuel), 149 € net pour la mise en forme du journal (trimestriel) et 275 € net pour la conception de la matrice (annuel).

27 du 31 janvier : Convention avec Madame Marion BOSSAVY (60 Bonneuil-en-Valois), dans le cadre d'intervention sur la résidence autonomie Thomas Couture afin d'y animer des ateliers d'écriture créative, une fois par mois (le lundi) de 14h à 15h30, dans la limite de 12 séances, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 100 € net par séance d'une heure et trente minutes.

28 du 31 janvier : Contrat avec l'association des archivistes français (75 Paris 13^{ème}) pour en devenir adhérent, contrat passé pour l'année 2024 - Coût : 105 € TTC.

29 du 7 février : Convention avec Madame Ghislaine DANION (60 Chantilly), dans le cadre d'intervention en direction du personnel de la petite enfance des établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Senlis afin d'y animer 9 ateliers (3 séances d'analyse de la pratique pour chacun des 3 groupes) d'une durée de deux heures, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Coût : 180 € par séance de deux heures.

30 du 8 février : Convention d'occupation d'une salle municipale avec l'association « la Paroisse Saint-Rieul » (60 Senlis), pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre afin que le Père YANOOGO puisse y célébrer la messe des cendres le 14 février 2024. Recette : 286 €.

31 du 8 février : Renouvellement du contrat avec l'association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (ADICO) (60 Beauvais), pour l'accompagnement au respect des obligations légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel, et en particulier la désignation de l'association comme délégué à la protection des données (DPO) de la Ville de Senlis. Le contrat est conclu pour une durée de 4 ans, du 24 janvier 2024 au 23 janvier 2028. Coût annuel au titre de l'adhésion à l'association : 94,80 € TTC. Coût annuel de la prestation d'accompagnement : 4 662 € TTC.

32 du 8 février : Avenant à la convention avec la S.P.A.E.O d'Essuilet et de l'Oise (60 Essuiles Saint Rimault) afin de recueillir, transporter, héberger, rechercher les propriétaires ainsi qu'à faire procéder aux examens vétérinaires nécessaires des animaux errants et / ou dangereux capturés par les services de la Ville de Senlis. Suite à la revalorisation de la rémunération par habitant, la Ville de Senlis versera une cotisation de 0,61 € (option A+) par habitant, basée sur le chiffre de la population issu de recensement de la population constaté au 1^{er} janvier N-1 (base 2024 = population au recensement 2023) - Coût : Pour 2024, la cotisation sera de 15 128 habitants x 0,61 € soit 9 228,08 €. Les déplacements de la S.P.A.E.O. sont réalisés à la mairie ou local communal durant les heures d'ouverture du refuge avec un forfait de déplacement de 142 €, et 5 € par km en plus si le déplacement est à un autre endroit.

33 du 12 février : Avenant n° 43 au protocole d'accord avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux de France (94 Nogent-sur-Marne) pour l'enseignement de la culture musicale à l'école. Coût heure /année : 2 138,89 €, soit un montant estimatif de la cotisation annuelle sur la base de 25h d'ateliers artistiques en musique par semaine scolaire s'élevant à 54 006,97 €.

34 du 12 février : Contrat avec la société GINGER CEBTP (80 Glisy) pour la réalisation de sondages pour la recherche de cavités au niveau du cours Thoré Montmorency. Le contrat est en vigueur à compter de la notification soit le 12 février 2024 et prend fin à la réalisation de la prestation. Montant de la prestation : 12 300 € HT soit 14 760 € TTC.

35 du 13 février : Convention d'occupation temporaire du domaine privé communal avec l'association « La Boîte à son et image » (60 Senlis), pour poursuivre l'occupation des locaux situés au 30 avenue Eugène Gazeau pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2023. Convention établie à titre gracieux.

36 du 14 février : Convention avec la Gendarmerie de Senlis (60 Senlis) pour le prêt d'un véhicule municipal le lundi 19 février 2024, le mardi 20 février 2024 et le jeudi 22 février 2024, pour permettre le transport de collégiens

à l'occasion d'un stage de découverte au sein du Groupement de Gendarmerie de Beauvais - Convention à titre gratuit.

37 du 14 février : Contrat avec La Poste, permettant de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Senlis utilise la machine à affranchir pour l'affranchissement des plis remis à La Poste, pour une durée de 5 ans du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029 - Coût : Contrat établi à titre gratuit, précisant que les tarifs applicables à l'affranchissement au moyen d'une machine à affranchir sont les tarifs figurant dans la grille tarifaire entreprise de La Poste.

38 du 19 février : Acceptation du devis en date du 8 juin 2023 de la société MATAGRIF (77 Saint Soupplets) pour la reprise en l'état de la tondeuse attelée Tondo Balai Amazone, date de mise en circulation en 2009, identification CHS0001653, type CHS 180, poids en charge 1 500 kg, poids à vide 915 kg. Prix de la reprise : 500 € HT soit 600 € TTC.

39 du 19 février : Convention avec Monsieur Roberto MILESI (95 Soisy sous Montmorency), en qualité de chef d'orchestre, pour une représentation musicale au manège du Quartier Ordener, le 13 janvier 2024 à l'occasion du repas des Aînés - Coût : 1 550 € TTC.

40 du 20 février : Modification n° 1 au marché public relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le parvis de l'ancienne gare de Senlis avec le groupement AXP URBICUS (mandataire), Cabinet MERLIN, SOJA ARCHITECTURE (co-traitants) (78 Versailles). Le montant de la modification pour la tranche ferme « Missions portant sur les ouvrages d'infrastructure » reprise d'avant-projet s'élève à 16 090 € HT soit 19 308 € TTC. Le prix forfaitaire provisoire pour la tranche ferme est porté à 144 430 € HT soit 173 316 € TTC. La durée du marché, tranche ferme et tranche optionnelle incluse, est prolongée jusqu'au 24 janvier 2027. Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de contestation.

41 du 20 février : Modification n° 2 au marché public relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le parvis de l'ancienne gare de Senlis - avec le groupement AXP URBICUS (mandataire), Cabinet MERLIN, SOJA ARCHITECTURE (co-traitants) (78 Versailles). Le montant de la modification pour la tranche optionnelle « Missions portant sur les ouvrages de bâtiment » reprise d'avant-projet s'élève à 5 200 € HT soit 6 240 € TTC. Le prix forfaitaire provisoire pour la tranche optionnelle est porté à 52 940 € HT soit 63 528 € TTC. Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de contestation.

42 du 21 février : Convention de partenariat avec le Syndicat Interdépartementale du SAGE de la Nonette pour l'animation d'une rencontre-débat "Eau et changement climatique", le vendredi 15 mars 2024 à 18h à la médiathèque municipale. Convention à titre gratuit.

43 du 21 février : Convention de partenariat avec le Syndicat Interdépartementale du SAGE de la Nonette pour l'organisation avec la médiathèque de la sortie « Ma rivière est-elle en bonne santé ? » à la Fontaine Saint-Urbain, le mercredi 6 mars 2024 à 14h30, sortie le long de la Nonette. Convention à titre gratuit.

44 du 21 février : Convention d'occupation d'une salle municipale avec l'association « la Paroisse Saint-Rieul » (60 Senlis), pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre afin que le Père YANOGO puisse y célébrer des obsèques le 24 février 2024. Recette : 401 €.

45 du 22 février : Convention de tournage avec la société Alexandra Fechner Productions (75 Paris 3^{ème}), pour le tournage de la série long-métrage intitulé « Héro(s) », sur la commune de Senlis du vendredi 16 février 2024 au lundi 26 février 2024. Recette : 16 284 €.

46 du 22 février : Acceptation du don à la Ville de Senlis de Madame Dominique PÉDRON (60 Senlis), de trois estampes : Valentine Reyre, Sainte Véronique présentant la Sainte Face, xylogravure, Valentine Reyre, Vierge à l'Enfant, xylogravure, et François Desportes, Autoportrait en chasseur, eau-forte. Ces estampes entreront dans les collections du Musée de Senlis Ce don n'est grevé ni de charge ni de conditions. La mention « Don Famille POTEL-MERCIER » sera inscrite sur les cartels. Don à titre gratuit.

47 du 22 février : Renouvellement du contrat de maintenance ORACLE avec la société BERGER LEVRAULT (31 Labège), progiciel de gestion des Ressources Humaines. Le contrat prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 36 mois expirant le 31 décembre 2026. Montant annuel des prestations : 495 € HT soit 594 € TTC.

48 du 22 février : Renouvellement du contrat de maintenance SEDIT GHR – Accidents de travail avec la société BERGER LEVRAULT (31 Labège). Le contrat prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 36 mois expirant le 31 décembre 2026. Montant annuel des prestations : 221,01 € HT soit 265,21 € TTC.

49 du 22 février : Renouvellement du contrat de services GRH et GF gamme SEDIT avec la société BERGER LEVRAULT (31 Labège). Le contrat prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 36 mois expirant le 28 février 2027. Montant annuel des prestations : 5 789,42 € HT soit 6 947,30 € TTC.

50 du 22 février : Convention d'occupation d'une salle municipale avec l'association « Les Amis de la Bibliothèque » (60 Senlis), pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre pour y tenir les journées du livre d'occasion du lundi 8 avril 2024 jusqu'au lundi 15 avril 2024. Recette : 1 999 €.

51 du 23 février : Convention d'occupation temporaire du domaine privé communal avec l'Association « Église Protestante Évangélique de Senlis (E.P.E.S) » (60 Senlis) pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre du 30 mars au 1^{er} avril 2024, afin d'y tenir un culte protestant à l'occasion du week-end de Pâques - Recette : 401 €

52 du 27 février : Marché public relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un contrat de concession de service public du mobilier urbain d'affichage publicitaire ou non publicitaire avec le groupement FL Gérer La Cité (mandataire) et ORIER AVOCATS/EOKOSMO (cotraitants) (75 Paris 9^{ème}). Le marché comporte une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. Partie forfaitaire (D.P.G.F) : réalisation de la tranche ferme et de la tranche optionnelle pour un montant de 23 850 € HT soit 28 620 € TTC décomposée comme suit : pour la tranche ferme 19 350 € HT soit 23 220 € TTC et pour la tranche optionnelle 4 500 € HT soit 5 400 € TTC. Partie à bons de commande (B.P.U) : organisation de réunions supplémentaires pour un montant maximum de 5 000 € HT pour toute la durée du marché. La tranche ferme débutera dès la notification soit le 27 février 2024 et prendra fin à compter de la prise d'effet du contrat de concession. La tranche optionnelle débutera dès l'affermissement et prendra fin après un an suivant la mise en place du contrat de concession.

53 du 28 février : Demande de subvention auprès du Fond interministériel prévention de la délinquance (FIPD) au titre de l'année 2024, dans le cadre du projet d'extension de Vidéoprotection afin de réaliser l'extension des équipements en vidéo protection pour un coût total de 63 816,35 € HT. Le montant de la subvention demandée est de 29 993,68 €.

54 du 7 mars : Convention d'occupation d'une salle municipale avec l'association « la Paroisse Saint-Rieul » (60 Senlis), pour la mise à disposition de l'Espace Saint-Pierre afin que le Père YANOGO puisse y célébrer des obsèques le 11 mars 2024. Recette : 286 €.

55 du 11 mars : Conclusion d'un contrat pour la réalisation de diagnostic (amiante et hydrocarbures aromatiques polycliniques) préalable aux travaux sur enrobés et réseaux d'assainissement rue Vieille de Paris à Senlis avec la société ABCIDE (Deuil la Barre 95), le contrat entre en vigueur à compter de la notification et prend fin à la réalisation de la prestation. Montant de la prestation : 3 084,10€ HT soit 3 700€ TTC, les dépenses seront imputées sur le budget Assainissement.

56 du 11 mars : Conclusion d'un contrat pour la mission de contrôle extérieur des terrassements en tranchée et pose de canalisations fonte d'assainissement et d'adduction d'eau potable avec la société NCA (Nord Contrôles Assainissement) (Grande-Synthe 59), le contrat entre en vigueur à compter de la notification et prend fin à la réalisation de la prestation. Montant de la prestation : 29 441,00€ HT soit 35 329,20€ TTC, les dépenses seront imputées à 50% sur le budget eau potable et 50% sur le budget assainissement.

57 du 11 mars : Renouvellement du contrat de maintenance de la solution GVe Cloud : Géo Verbalisation électronique de contrôle du stationnement avec la société LOGITUD (Mulhouse 68), le contrat prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'un an expirant le 31 décembre 2024, à la fin de la première période de maintenance, le contrat sera tacitement reconduit pour une période d'un an, deux fois maximum. Le montant annuel des prestations est de 3 656,72€ HT soit 4 388,06€ TTC.

58 du 12 mars : Convention avec l'agence N (Vimory 45), dans le cadre d'une représentation musicale qui sera à la Résidence Autonomie Thomas Couture le 13 mars 2024 de 14h30 à 16h00. Coût : 351€ TTC.

59 du 12 mars : - Décision de ne pas user du « droit de préemption » pour les déclarations d'intention d'aliéner des biens suivants :

au titre du D.P.U. du secteur sauvegardé – site patrimonial remarquable :

- 3 place Saint Maurice
- 10 rue de la Chancellerie
- 10 rue du Châtel
- 36 rue du Châtel
- 41 rue Vieille de Paris

au titre du D.P.U. extra-muros :

- 33 rue de la Hallebarde
- 22 rue de la Carrière
- 30 avenue des Sangliers
- 31 rue de la Boursaude
- 11-13 et 15 avenue Albert 1^{er}
- 6 square de la Haute Pommeraie
- 15 rue André Maginot
- 1 place de Villemétrie
- 14 rue du Pied de Biche

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 7 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GAUDION à Mme LUDMANN - Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAUPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 04 - Budget principal de la Ville - Compte de Gestion 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 Juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion du Receveur municipal comportant une balance générale de tous les comptes et le bilan comptable de la collectivité,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 20 mars 2024,

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget de la Ville de Senlis.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est annexé à la présente un extrait du Compte de Gestion du Trésorier Municipal. L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2023 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget de la Ville dont la balance générale a été jointe en annexe du Compte Administratif.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2023 dont les écritures et le résultat (ci annexé) sont conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil municipal du 03 avril 2024

Note de présentation synthétique
Budget principal
Compte administratif 2023

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire le 8 février dernier, en 2023, les recettes courantes ont bénéficié de l'évolution des bases de taxe foncière (+7,1%) et du maintien du niveau des droits de mutation (en comparaison d'autres collectivités).

De même, les dépenses de fonctionnement ont baissé du fait des actions mises en œuvre par la ville, du coût du prix du gaz, de la situation exceptionnelle de l'inertie de notre masse salariale du fait de l'allongement des délais de recrutement.

En conséquence, l'épargne brute courante passe de 2 882 k€ à 4 035k€ soit une hausse d'1 153 k€ (+40%). La situation financière est donc satisfaisante après une baisse subie de 25% en 2022.

Le CA 2023 – Le fonctionnement/Recettes

Recettes de fonctionnement	2022	2023	Variation en €	Evolution %
Produits des services (70)	1 719 675,91	1 644 877,15	- 74 798,76	-4,3%
Impôts et taxes divers (autres 73)	2 862 448,14	2 847 206,84	- 15 241,30	-0,5%
Participations diverses (autres 74)	965 570,04	915 625,76	- 49 944,28	-5,2%
Produits de gestion (75)	600 004,73	602 850,42	2 845,69	0,5%
Produits fct courant strict	6 147 698,82	6 010 560,17	- 137 138,65	-2,2%
Contributions directes (73)	12 457 249,00	13 212 278,00	755 029,00	6,1%
Attribution de compensation CCSSO (73)	5 599 511,00	5 514 850,00	- 84 661,00	-1,5%
Dotations Etat (74)	3 172 897,00	3 277 476,00	104 579,00	3,3%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR)	1 718 385,00	1 777 190,00	58 805,00	0,03
Compensations fiscales	1 454 512,00	1 500 286,00	45 774,00	0,03
Total produits de fonctionnement courant	27 377 355,82	28 015 164,17	637 808,35	2,3%
Atténuations de charges (013)	85 995,59	54 887,82	- 31 107,77	-36,2%
Produits exceptionnels (77)	193 816,35	170 702,42		
Opérations liées aux cessions (77)	786 290,00	4 498 335,38		
Reprise sur provisions (78)		367,78		
Produits financiers (76)	3,98	5,38		
Total produits de fonctionnement réels	28 443 461,74	32 739 462,95	4 296 001,21	15,1%
Opérations d'ordre (travaux en régie-042)	-	5 231,00		
Total Recettes de fonctionnement	28 443 461,74	32 744 693,95	4 301 232,21	15,1%

En 2022 avaient été perçus 189k€ pour la mise à disposition de 35 places pour 15 ans aux résidents des immeubles sur le parking Brunehaut – soit une hausse en réalité de +7% pour les produits des services aux usagers dont les tarifs sont en moyenne réévalués chaque année en tenant compte de l'inflation

Baisse légère du versement mobilité de 8% (-107k€) maintien des droits de mutation au même niveau dans un contexte national en baisse général

Fiscalité directe principalement la taxe foncière sur les propriétés bâties – Revalorisation forfaitaire des bases +7,1%

Attribution figée en 2023 (sauf modification de périmètre des compétences) suite à la fin de la prise en charge par la ville des travaux de la digue de Nonette et de la remise en état des voies de la ZAE

2022 Cession Immeuble rue de la Fontaine des Malades
2023 cession de Samoëns et un recalcul pour la cession sur Beauval pour un total de 2 138k€. Finalisation de la dation sur le parking Brunehaut pour 2 360k€ contre 1 967k€ d'acquisition HT (champ d'activité de la TVA en tant que parking aménagé).

Le CA 2023 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	2022	2023	Variation en €	Evolution %
Charges à caractère général (011)	8 425 374,62	7 752 573,41	- 672 801,21	-8,0%
<i>dont energie (électricité + gaz+combustibles)</i>	<i>2435654,89</i>	<i>1 761 455,05</i>	<i>- 674 199,84</i>	<i>-27,7%</i>
<i>dont solde des charges général</i>	<i>5 989 719,73</i>	<i>5 991 118,36</i>	<i>1 398,63</i>	<i>0,0%</i>
Charges de personnel (012)	13 651 073,95	13 645 013,10	- 6 060,85	0,0%
Autres charges de gestion courante (65)	1 633 239,90	1 679 041,36	45 801,46	2,8%
Charges fct courant	23 709 688,47	23 076 627,87	- 633 060,60	-2,7%
Atténuations de produits (014)	909 694,28	857 428,00	- 52 266,28	-5,7%
Charges financières (66)	153 666,92	227 600,00	73 933,08	48,1%
Charges exceptionnelles larges	2 040,40	32 167,82	30 127,42	1476,5%
Provision pour risque et charge	-	12 322,00	12 322,00	#DIV/0!
Total charges fonctionnement réelles	24 775 090,07	24 206 145,69	- 568 944,38	-2,3%
Dotations aux amortissements	790 100,83	736 064,10	- 54 036,73	
Opérations liées aux cessions	786 290,00	4 498 335,38	3 712 045,38	
Total Dépenses de fonctionnement	26 351 480,90	29 440 545,17	3 089 064,27	11,7%

Après une flambée des prix, une baisse du tarif de la molécule notamment du gaz
Une réduction des consommations énergétiques lié au Plan de sobriété énergétique

Une rigueur budgétaire dans un contexte inflationniste +5,2% en 2023 (source insee) non répercuté intégralement sur cet exercice

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal en diminution – Fin en 2021 de l'accord dérogatoire unanime de la CCSSO de prise en charge des parts communales

Une situation financière saine avec une diminution des dépenses de -2,3% contre une évolution des recettes réelles de fonctionnement de +2,3%

Le CA 2023 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 56,3% des dépenses réelles de fonctionnement

Après avoir fortement augmenté en 2022, la masse salariale s'est stabilisée en 2023. Hors atténuation de charges, elle a très légèrement augmenté.

Des efforts d'économie ont été faits en matière de remplacement : la gestion interne des remplacements est désormais privilégiée par rapport à la mobilisation de personnels extérieurs facturés, plus coûteux en raison notamment des frais de gestion. L'économie réalisée sur 2023 est de l'ordre de 45k€ principalement à la direction de l'éducation.

De même, la rationalisation du recours aux heures supplémentaires entraîne une diminution de leur volume et de leur coût à hauteur de 41k€, principalement aux services techniques.

Par ailleurs, les délais de recrutement se sont allongés (difficultés de recrutement observées nationalement), et avec eux la durée pendant laquelle les postes demeurent vacants. Au 31 décembre 2023, tous les recrutements ouverts dans l'année n'ont pas encore abouti (11 postes concernés).

Le CA2023 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges à caractère général (chap011) représentent 32% (34% en 2022) des dépenses réelles de fonctionnement

Focus sur le plan de sobriété énergétique

Comme détaillé dans le DOB, le PSE comprend entre autres la fermeture de salles et d'équipement pendant la période hivernale. Ainsi en termes de consommation de gaz, entre 30 et 50% d'économie ont été réalisées dans les gymnases. L'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h génère 175 000 € d'économie.

Autres charges générales

En 2023, l'évolution a été limitée, les effets de l'inflation n'ayant pas été répercutés encore totalement sur les prix. Des activités ont été reportées au vu des contraintes liées aux effectifs et aux tensions sur les recrutements.

L'effet prix de l'inflation n'a pas été répercuté totalement par les prestataires au vu des négociations par les services qui ne pourront tenir dans le temps.

Le CA2023 – Capacité d'autofinancement

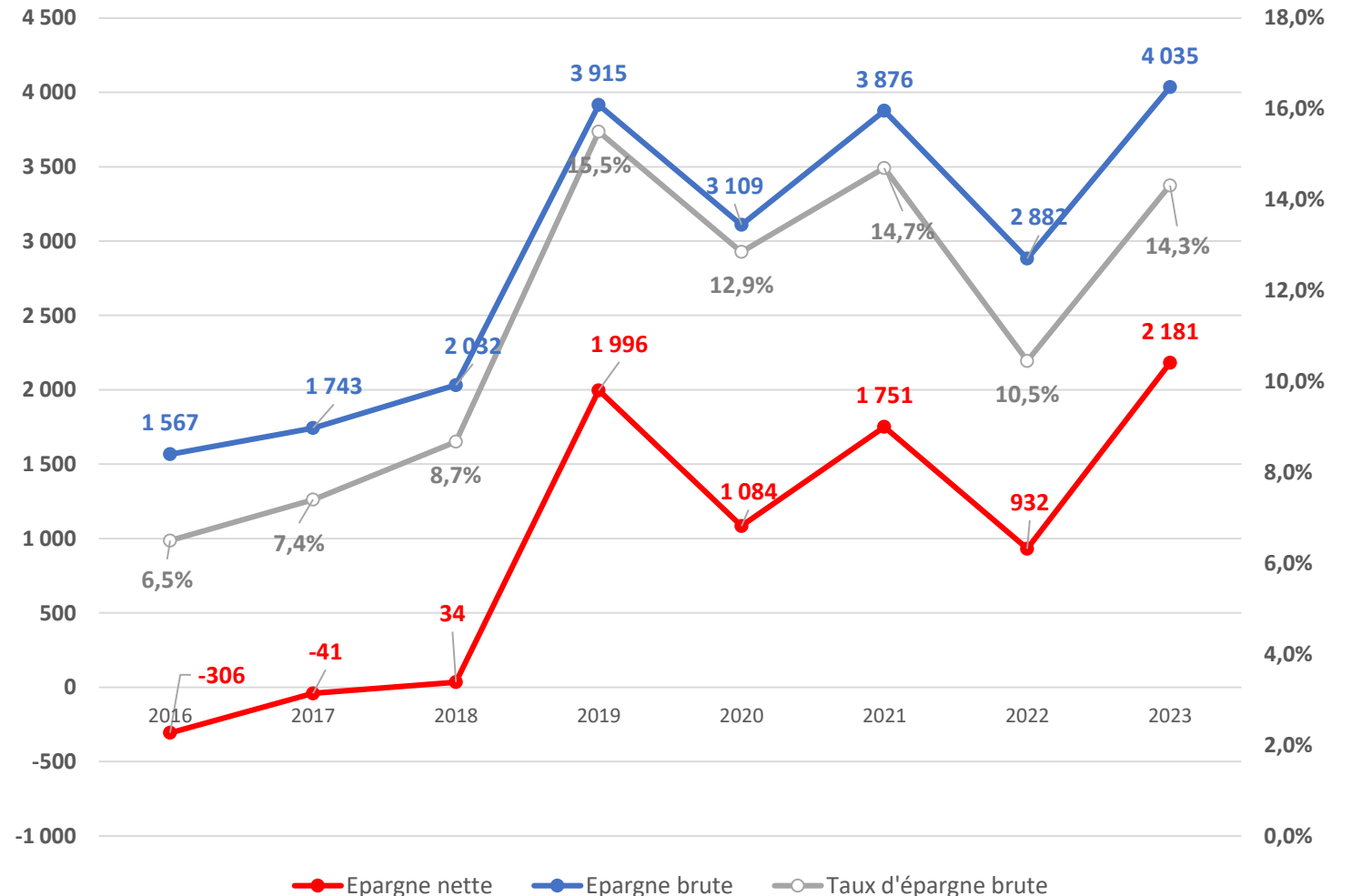
Depuis 2017, les épargnes ont augmenté sous l'effet d'une baisse continue des dépenses jusqu'en 2020, d'une stabilisation des recettes puis d'une hausse de ces dernières qui ont permis d'atteindre les niveaux de taux d'épargne de 2014.

Ainsi, depuis 2019, le taux d'épargne brute était rétabli au niveau de la moyenne de la strate. La crise énergétique et l'inflation en 2022 ont dégradé ce niveau, a priori, durablement, sachant que les coûts d'énergie et les prix sont encore élevés avec un contexte international troublé.

L'évolution positive en 2023 notamment fruit des efforts réalisés par les Senlisiens dans le cadre du PSE, permet un rebond de notre épargne brute.

	2022	2023
Produits de fonctionnement hors 013	27 571	28 186
Charges de fonctionnement	24 689	24 151
Capacité d'autofinancement brute (épargne brute)	2 882	4 035
Remboursement du capital de la dette	1 950	1 854
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	932	2 181
Taux d'épargne brute	10,45%	14,32%

Evolution de la capacité d'autofinancement de la ville de Senlis (en K€)



Le CA 2023 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 855 227,18 €	1 550,50 €
20-204-21-23 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	7 944 207,90 €	
13 - SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	2 955,00 €	1 594 505,68 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	290 089,82 €	4 034 552,16 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	5 231,00 €	5 234 399,48 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	46 146,36 €	46 146,36 €
Total Investissement	10 143 857,26 €	10 911 154,18 €

Emprunt – Dépenses - Remboursement du capital 1 855k€ et cautions en dépenses et recettes de la résidence autonomie. Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt.

Total travaux en 2022 = 5 709k€ et en 2023 7 944 k€

Excédent fonct capitalisé 1068-Besoin de financement = 2 608 k€
 FCTVA 2023= 848 k€
 Taxe aménagement = 431k€
 Dons et Legs Cathédrale = 146 k€ (116+30)

Opérations d'ordre entre sections:
 Dotations aux amortissement pour 790k€
 Cessions de Samoëns (1 900 k€) et un recalcul pour la cession sur Beauval(238 k€). Finalisation de la dation sur le parking Brunehaut pour 2 360k€ contre 1 967k€ d'acquisition HT (champ d'activité de la TVA en tant que parking aménagé).

Le CA 2023 – Les principaux investissements

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
CP 2023 Restauration des grandes orgues	109 415,45	146 666,67
CP 2023 Groupe scolaire Beauval	541 317,07	96 252,62
CP 2023 Schéma d'aménagement Ordener	328 554,39	720 887,81
CP 2023 Rue des Jardiniers	689 404,73	-
CP 2023 Poches de stationnement	562 982,22	94 798,00
CP 2023 Pole d'Echange Multimodal	13 790,83	-
CP 2023 Conservatoire	401 907,10	-
CP 2023 Ecoquartier	206 516,33	375 260,00
Projet Voyage au temps des Premiers Roi de France	29 053,20	-
Dation Parking Brunehaut	1 987 100,34	2 360 000,00
Investissements diffus (détail ci-dessous)	3 074 166,24	

Le CA 2023 – Les principaux investissements

ECOLE ET RESTAURANTS SCOLAIRES	490 K€
ADK	22 K€
Argillère	303 K€
Brichebay	32 K€
Séraphine Louis	58 K€
Beauval	12 K€
Autres	63 K€

SPORTS ET JEUNESSE	456 K€
TENNIS DE TABLE	50 K€
GYM GAZEAU	9 K€
TERRAIN RUGBY	58 K€
GYM CAPET	123 K€
SKATE PARK	64 K€
GYM BRICHEBAY	89 K€
PISCINE	48 K€
AUTRES	15 K€

CULTURE PATRIMOINE CULTUREL	687 K€
SCENOGRAPHIE PARC CHÂTEAU	22 K€
CDR ET SALLES COMMUNALES	238 K€
PATRIMOINE ET MONUMENTS	301 K€
MUSEES	58 K€
BIBLIOTHEQUE	32 K€
CONSERVATOIRE	7 K€
AUTRES	29 K€

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS

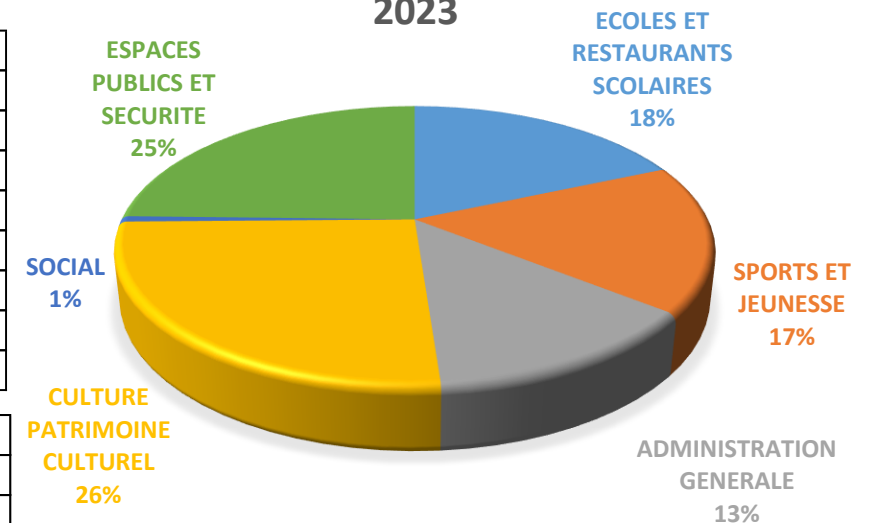
ADMINISTRATION GENERALE	349 K€
VEHICULES	16 K€
INFORMATIQUE	152 K€
BATIMENTS	124 K€
COMM	25 K€
MATERIELS	18 K€
AUTRES	14 K€

ESPACES PUBLICS ET SECURITE	653 K€
PM ET SECURITÉ	131 K€
ECLAIRAGE PUBLIC	56 K€
SIGNALISATION ET MARQUAGE	101 K€
ESPACES VERTS	83 K€
AIRE DE JEUX	76 K€
MISE EN SECURITE VOIRIE (30 K€) PLACE ST FRANCOIS	95 K€
STATIONNEMENT	16 K€
AUTRES	95 K€

VOIRIE	305 K€
CHAUSSE D AUMONT	89 K€
TROTTOIRS BRICHEBAY/ST LAZARE	45 K€
TURBINE BALAYEUSE	19 K€
AUTRES	152 K€

SOCIAL	17 k€
PETITE ENFANCE	14 K€
SENIORS (RPA)	3 k€

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DIFFUS 2023



La dette

L'encours de dette est égal au **31/12/2023 à 11 013 k€ (12 867k€ au 31/12/2022), soit une baisse de l'endettement de 1 854k€.**

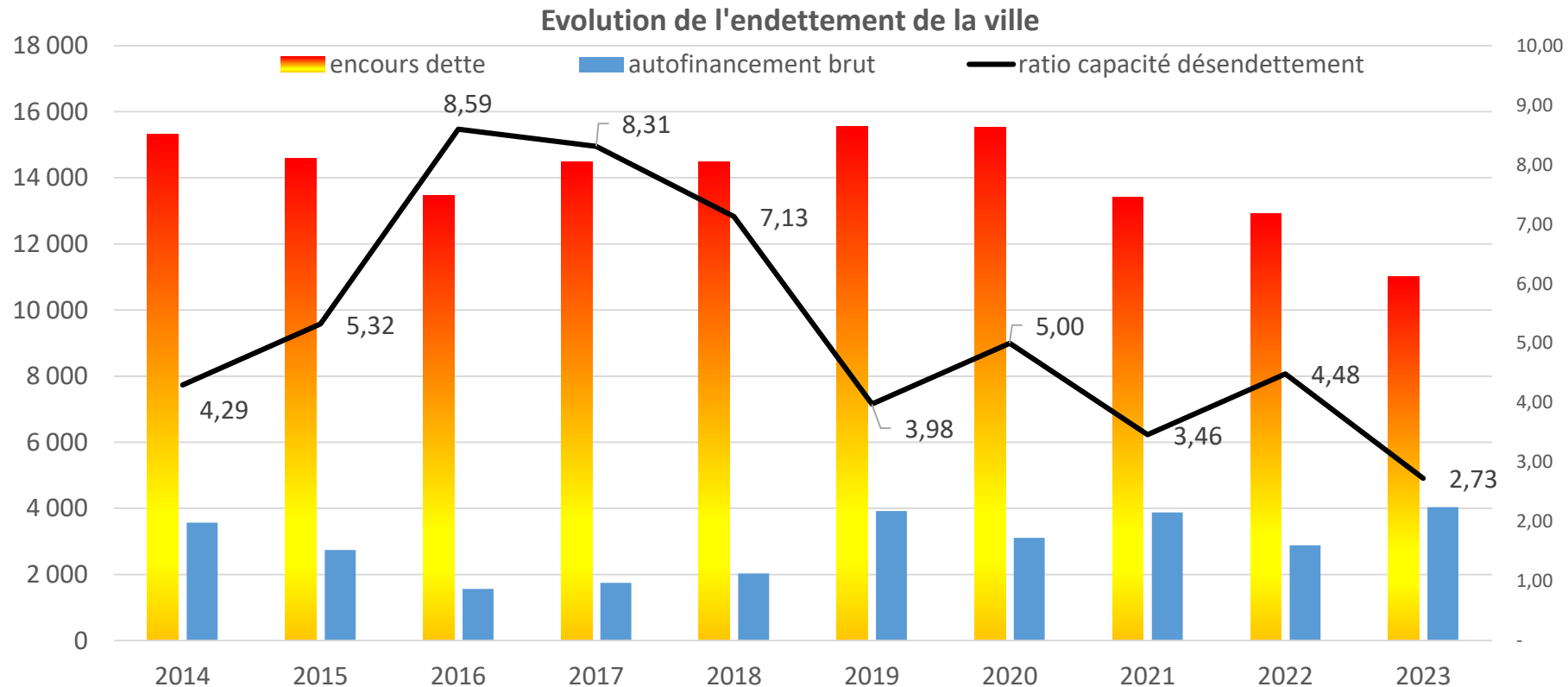
Le financement en 2023 des investissements n'a pas nécessité de recours à l'emprunt.

Pour rappel, la ville veille à maîtriser son endettement sur la base de deux indicateurs :

- la **capacité de désendettement** de 2,73 année (4,48 en 2022) en comparaison des collectivités de sa strate de 6,30 en 2022.
- le **ratio « dette par habitant »**, baisse à 696 €/habitants (819 en 2022).

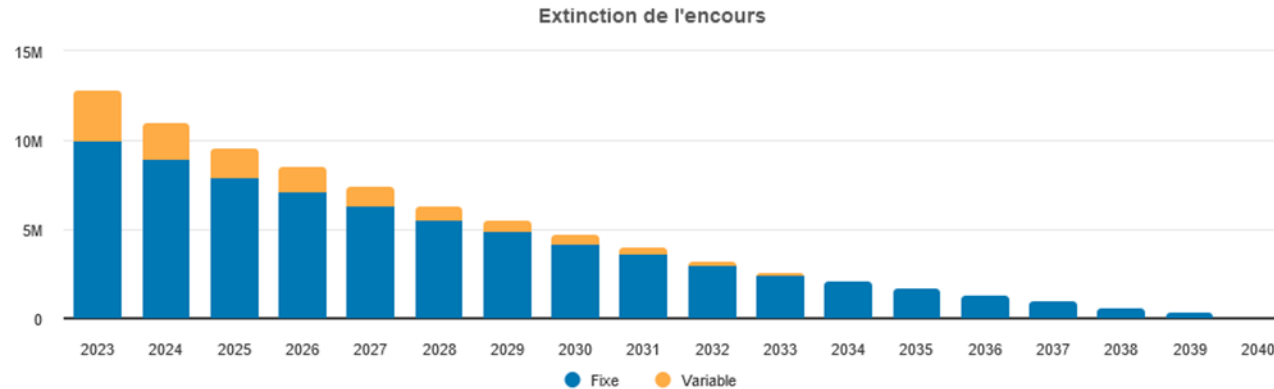
La dette

Le ratio de désendettement n'a jamais été aussi bas du fait du rebond de la CAF brute et du désendettement constaté. Ce ratio, permettant d'apprécier la capacité de la ville à se désendetter, correspond à un niveau sain, le seuil d'alerte des services de l'Etat se situant à 12 années.



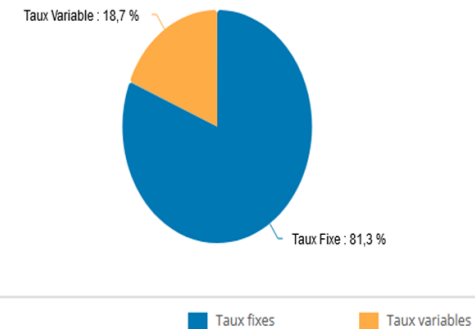
La dette

L'extinction de la dette a un profil favorable en termes de capacités d'emprunts dans l'avenir :



Le coût des emprunts représente un taux moyen de 1,91 % contre 1,21 % en 2022. Ils se répartissent comme suit en termes de risques :

Types de Taux



La vie moyenne de l'encours au 31 décembre 2023 est de 5,9 Années

Au regard de la charte de bonne conduite en matière d'emprunt des collectivités territoriales dite « Charte Gissler » (qui mesure les risques liés à la structure de la dette), la totalité de l'encours de dette de Senlis est en A1 (risque très faible).

Affectation des résultats 2023 au BP 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses estimées réalisées	29 440 545,17 €	10 143 857,26 €
Total des recettes estimées réalisées	32 744 693,95 €	10 911 154,18 €
soit un solde de l'exercice	3 304 148,78 €	+ 767 296,92 €
reporté N-1	3 653 147,86 €	- 1 718 378,97 €
soit un solde global	6 957 296,64 €	- 951 082,05 €

Solde qui sera reporté au BP 2024 –
Besoin de financement investissement

Soit un résultat cumulé hors RàR de : 6 006 214,59 €

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES	1 735 660,85 €
EN RECETTES	721 411,04 €
SOLDE	- 1 014 249,81 €

Ainsi le besoin de couverture en investissement est de :

solde global CA	- 951 082,05 €
solde restes à réaliser	- 1 014 249,81 €

- 1 965 331,86 €

besoin d'investissement
à couvrir

Affectation des résultats au BP 2024

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 devient :

Excédent de la section de fonctionnement prévisionnel du CA 2023

6 957 296,64 €

Besoin de couverture de la section d'investissement

1 965 331,86 €

EXCEDENT PREVISIONNEL A REPORTER EN 2024

4 991 964,78 €

REPRISE DES RESULTATS AU BP 2024

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	951 082,05 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		1 965 331,86 €
002 Résultat excédentaire de fonctionnement reporté		4 991 964,78 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Adopter le compte de gestion 2023
- Adopter le compte administratif 2023
- Affecter les résultats 2023 au budget principal 2024

Résultats budgétaires de l'exercice

31700 - SENLIS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 129 000,00	35 615 335,38	51 744 335,38
Titres de recette émis (b)	10 921 456,18	33 158 680,74	44 080 136,92
Réductions de titres (c)	10 302,00	413 986,79	424 288,79
Recettes nettes (d = b - c)	10 911 154,18	32 744 693,95	43 655 848,13
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 129 000,00	35 615 335,38	51 744 335,38
Mandats émis (f)	10 143 905,46	30 647 631,95	40 791 537,41
Annulations de mandats (g)	48,20	1 207 086,78	1 207 134,98
Depenses nettes (h = f - g)	10 143 857,26	29 440 545,17	39 584 402,43
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	767 296,92	3 304 148,78	4 071 445,70
(h - d) Déficit			

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n° 4 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31700 - SENLIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-1 718 378,97		767 296,92		-951 082,05
Fonctionnement	6 261 834,01	2 608 686,15	3 304 148,78		6 957 296,64
TOTAL I	4 543 455,04	2 608 686,15	4 071 445,70		6 006 214,59
II - Budgets des services à caractère administratif 31704-ZAC ECO QUARTIER GARE SENLIS					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 31701-SERVICE ASSAINT SENLIS					
Investissement	425 407,57		-335 536,93		89 870,64



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 6 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GAUDION à Mme LUDMANN - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LOISELEUR (conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) - **Absente :** Mme MAUPAS par le pouvoir donné à Mme LOISELEUR - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** M. GAUDUBOIS.

N°05 - Budget principal de la ville - Compte Administratif 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que Madame le Maire pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2313-1,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Compte Administratif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Après avis de la Commission des Finances du 20 mars 2024,

Pour permettre d'en délibérer et conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit quitter la salle des séances au moment du vote en demandant aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un des conseillers pour la présider.

Auparavant, Madame le Maire se tient à la disposition du Conseil Municipal pour fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait être utile sur ce Compte Administratif.

Puis Madame le Maire, avant de sortir, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner, à main levée, si le Conseil Municipal en émet le souhait, à l'unanimité, Monsieur Patrick GAUDUBOIS comme Président de séance.

Puis considérant que Monsieur Patrick GAUDUBOIS est désigné pour présider au vote de ce Compte Administratif,

Est soumise, à votre approbation, l'adoption du Compte Administratif 2023 du budget Principal de la Ville comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	29 440 545,17 €
Recettes de fonctionnement :	32 744 693,95 €
Soit un excédent de fonctionnement 2023 de	3 304 148,78 €
Résultat antérieur reporté	3 653 147,86 €
Soit un résultat de la section de fonctionnement :	6 957 296,64 €
Dépenses d'investissement :	10 143 857,26 €
Recettes d'investissement :	10 911 154,18 €
Soit un excédent d'investissement 2023 de	767 296,92 €
Résultat antérieur reporté	-1 718 378,97 €
Soit un résultat de la section d'investissement :	- 951 082,05 €

Par ailleurs, en considérant les restes à réaliser en dépenses et en recettes

Dépenses d'investissement	1 735 660,85 €
Recettes d'investissement	721 411,04 €

Le besoin de financement de la section d'investissement s'établit à 1 965 331,86 €

Soit un excédent global de clôture de 4 991 964,78 €

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à la majorité (7 contres : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a arrêté le Compte Administratif du budget principal de la Ville pour 2023 comme indiqué ci-dessus.


 Le Secrétaire de Séance
 Ghislaine VALLER


 Président de séance
 Patrick GAUDUBOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°5 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
SENLIS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21600603100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	34
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	76
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	112
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	113
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	117
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	118
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	119
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	121
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	122
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	123
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	124
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	125
A4 - Etat des provisions	126
A5 - Etalement des provisions	127
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	128
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	129
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	131
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	132
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	133
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	134
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	135
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	141
A10.3 - Opérations liées aux cessions	142
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	143
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	144
A11 - Etat des travaux en régie	145
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	147
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	149
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	150
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	151
B1.6 - Etat des engagements reçus	152
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	153

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	155
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	156
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	157
C1.2 - Actions de formation des élus	161
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	162
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	163
C3.2 - Liste des établissements publics créés	164
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	165
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	166
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	167
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	169
D2 - Arrêté et signatures	170

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 60612	MAIRIE DE SENLIS BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	15709
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	194
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
19950787	21504051	1341.43	1186.44

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1694.38	1071.00
2	Produit des impositions directes/population	837.74	596.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1743.20	1272.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	659.83	292.00
5	Encours de dette/population	819.02	862.00
6	DGF/population	248.09	173.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53.35	60.50
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104.14	91.10
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	37.85	22.90
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	46.98	67.70

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	29 440 545,17	G	32 744 693,95
	Section d'investissement	B	10 143 857,26	H	10 911 154,18

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 653 147,86 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 718 378,97 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	41 302 781,40	= G+H+I+J	47 308 995,99

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 735 660,85	L	721 411,04
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 735 660,85	= K+L	721 411,04

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	29 440 545,17	= G+I+K	36 397 841,81
	Section d'investissement	= B+D+F	13 597 897,08	= H+J+L	11 632 565,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	43 038 442,25	= G+H+I+J+K+L	48 030 407,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 735 660,85	L	721 411,04
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		12 900,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		721 411,04
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		239 377,44		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 476 747,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 636,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 452 000,00	7 028 353,17	724 220,24	0,00	1 699 426,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 200 000,00	13 599 293,61	45 719,49	0,00	554 986,90
014	Atténuations de produits	920 000,00	857 428,00	0,00	0,00	62 572,00
65	Autres charges de gestion courante	1 765 000,00	1 659 449,49	19 591,87	0,00	85 958,64
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 337 000,00	23 144 524,27	789 531,60	0,00	2 402 944,13
66	Charges financières	227 600,00	227 600,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	32 167,82	0,00	0,00	7 832,18
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	12 400,00	12 322,00			78,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 617 000,00	23 416 614,09	789 531,60	0,00	2 410 854,31
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 700 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	800 000,00	5 234 399,48			-4 434 399,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 500 000,00	5 234 399,48			-734 399,48
TOTAL		31 117 000,00	28 651 013,57	789 531,60	0,00	1 676 454,83
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	54 887,82	0,00	0,00	-4 887,82
70	Produits services, domaine et ventes div	1 700 000,00	1 639 177,15	5 700,00	0,00	55 122,85
73	Impôts et taxes	21 098 852,14	21 574 334,84	0,00	0,00	-475 482,70
74	Dotations et participations	3 900 000,00	4 157 791,66	35 310,10	0,00	-293 101,76
75	Autres produits de gestion courante	585 000,00	602 850,42	0,00	0,00	-17 850,42
Total des recettes de gestion courante		27 333 852,14	28 029 041,89	41 010,10	0,00	-736 199,85
76	Produits financiers	0,00	5,38	0,00	0,00	-5,38
77	Produits exceptionnels	50 000,00	4 669 037,80	0,00	0,00	-4 619 037,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	367,78			-367,78
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 383 852,14	32 698 452,85	41 010,10	0,00	-5 355 610,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	80 000,00	5 231,00			74 769,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 000,00	5 231,00			74 769,00
TOTAL		27 463 852,14	32 703 683,85	41 010,10	0,00	-5 280 841,81
Pour information		(3) 3 653 147,86				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	575 002,99	343 184,73	239 377,44	-7 559,18
204	Subventions d'équipement versées	199 600,00	157 105,82	0,00	42 494,18
21	Immobilisations corporelles	7 138 938,76	4 741 329,95	1 476 747,41	920 861,40
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 158 079,28	2 702 587,40	6 636,00	1 448 855,88
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	12 071 621,03	7 944 207,90	1 722 760,85	2 404 652,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 000,00	290 089,82	12 900,00	1 010,18
13	Subventions d'investissement	3 000,00	2 955,00	0,00	45,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 902 000,00	1 855 227,18	0,00	46 772,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 209 000,00	2 148 272,00	12 900,00	47 828,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 280 621,03	10 092 479,90	1 735 660,85	2 452 480,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	80 000,00	5 231,00		74 769,00
041	Opérations patrimoniales (1)	50 000,00	46 146,36		3 853,64
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	130 000,00	51 377,36		78 622,64
	TOTAL	14 410 621,03	10 143 857,26	1 735 660,85	2 531 102,92
	Pour information	(2) 1 718 378,97			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 464 410,85	1 594 505,68	693 508,04	1 176 397,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 464 410,85	1 594 505,68	693 508,04	1 176 397,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	978 000,00	1 425 866,01	0,00	-447 866,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	2 608 686,15	2 608 686,15	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	27 903,00	0,00	27 903,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 550,50	0,00	449,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	8 114 589,15	4 036 102,66	27 903,00	4 050 583,49
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 579 000,00	5 630 608,34	721 411,04	5 226 980,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 700 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	800 000,00	5 234 399,48		-4 434 399,48
041	Opérations patrimoniales (1)	50 000,00	46 146,36		3 853,64
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 550 000,00	5 280 545,84		-730 545,84
	TOTAL	16 129 000,00	10 911 154,18	721 411,04	4 496 434,78

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 752 573,41		7 752 573,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 645 013,10		13 645 013,10
014	Atténuations de produits	857 428,00		857 428,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 679 041,36		1 679 041,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	227 600,00	0,00	227 600,00
67	Charges exceptionnelles	32 167,82	4 498 335,38	4 530 503,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	12 322,00	736 064,10	748 386,10
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		24 206 145,69	5 234 399,48	29 440 545,17
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	290 089,82	0,00	290 089,82
13	Subventions d'investissement	2 955,00	5 231,00	8 186,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 855 227,18	0,00	1 855 227,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	343 184,73	0,00	343 184,73
204	Subventions d'équipement versées	157 105,82	0,00	157 105,82
21	Immobilisations corporelles (6)	4 741 329,95	25 633,56	4 766 963,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 702 587,40	20 512,80	2 723 100,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 092 479,90	51 377,36	10 143 857,26
Pour information				1 718 378,97
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 718 378,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	54 887,82		54 887,82
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 644 877,15		1 644 877,15
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	21 574 334,84		21 574 334,84
74	Dotations et participations	4 193 101,76		4 193 101,76
75	Autres produits de gestion courante	602 850,42	0,00	602 850,42
76	Produits financiers	5,38	0,00	5,38
77	Produits exceptionnels	4 669 037,80	5 231,00	4 674 268,80
78	Reprise sur amortissements et provisions	367,78	0,00	367,78
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		32 739 462,95	5 231,00	32 744 693,95
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				3 653 147,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 425 866,01	0,00	1 425 866,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 608 686,15		2 608 686,15
13	Subventions d'investissement	1 594 505,68	0,00	1 594 505,68
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 550,50	0,00	1 550,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		4 129 737,09	4 129 737,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	46 146,36	46 146,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	368 598,29	368 598,29
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		736 064,10	736 064,10
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 630 608,34	5 280 545,84	10 911 154,18
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	9 452 000,00	7 028 353,17	724 220,24	0,00	1 699 426,59
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	609 396,32	586 209,58	22 938,72	0,00	248,02
60611	Eau et assainissement	168 500,00	168 096,34	216,79	0,00	186,87
60612	Energie - Electricité	1 047 500,00	703 672,14	129 889,49	0,00	213 938,37
60613	Chauffage urbain	1 387 764,00	723 201,64	131 528,10	0,00	533 034,26
60621	Combustibles	84 500,00	73 163,68	0,00	0,00	11 336,32
60622	Carburants	100 080,01	93 870,89	0,00	0,00	6 209,12
60623	Alimentation	30 458,88	17 008,30	1 916,71	0,00	11 533,87
60624	Produits de traitement	23 610,00	22 195,82	0,00	0,00	1 414,18
60628	Autres fournitures non stockées	27 075,29	26 178,82	283,94	0,00	612,53
60631	Fournitures d'entretien	42 232,43	39 502,60	0,00	0,00	2 729,83
60632	Fournitures de petit équipement	457 612,35	348 590,65	11 556,72	0,00	97 464,98
60633	Fournitures de voirie	17 044,56	15 226,13	908,58	0,00	909,85
60636	Vêtements de travail	32 287,96	21 624,35	9 689,18	0,00	974,43
6064	Fournitures administratives	23 669,13	23 397,44	0,00	0,00	271,69
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	48 000,00	45 724,32	1 985,93	0,00	289,75
6067	Fournitures scolaires	42 600,00	37 322,38	30,64	0,00	5 246,98
6068	Autres matières et fournitures	84 993,49	36 035,47	2 051,06	0,00	46 906,96
611	Contrats de prestations de services	1 495 438,11	1 101 142,22	150 069,63	0,00	244 226,26
6132	Locations immobilières	150 710,00	142 652,27	8 041,12	0,00	16,61
6135	Locations mobilières	189 528,62	143 833,50	1 329,60	0,00	44 365,52
614	Charges locatives et de copropriété	9 193,00	8 212,39	181,58	0,00	799,03
61521	Entretien terrains	109 425,00	30 290,40	51 798,00	0,00	27 336,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	51 995,04	18 502,90	1 885,44	0,00	31 606,70
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	1 320,00	0,00	0,00	3 680,00
615231	Entretien, réparations voiries	429 016,75	420 983,68	7 944,91	0,00	88,16
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	0,00	10 724,46	0,00	1 275,54
61551	Entretien matériel roulant	75 243,09	63 785,83	3 292,64	0,00	8 164,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	54 278,32	23 519,05	1 371,00	0,00	29 388,27
6156	Maintenance	748 982,73	631 707,97	81 321,89	0,00	35 952,87
6161	Multirisques	106 559,92	106 559,92	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	77 879,51	77 772,87	0,00	0,00	106,64
617	Etudes et recherches	148 836,29	66 402,00	2 652,00	0,00	79 782,29
6182	Documentation générale et technique	11 427,41	9 890,71	259,00	0,00	1 277,70
6184	Versements à des organismes de formation	55 000,00	29 422,40	3 133,00	0,00	22 444,60
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 850,00	2 822,90	0,00	0,00	27,10
6188	Autres frais divers	225 028,34	177 287,62	27 498,01	0,00	20 242,71
6226	Honoraires	151 288,00	86 844,04	10 329,10	0,00	54 114,86
6227	Frais d'actes et de contentieux	31 824,48	31 748,65	0,00	0,00	75,83
6231	Annonces et insertions	42 480,00	34 956,00	0,00	0,00	7 524,00
6232	Fêtes et cérémonies	146 637,20	119 024,83	9 887,72	0,00	17 724,65
6233	Foires et expositions	3 429,42	3 369,42	0,00	0,00	60,00
6236	Catalogues et imprimés	60 229,63	46 126,66	739,20	0,00	13 363,77
6238	Divers	2 510,00	2 469,58	0,00	0,00	40,42
6241	Transports de biens	15 759,00	15 759,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	554,46	0,00	0,00	245,54
6256	Missions	15 200,00	15 192,79	0,00	0,00	7,21
6257	Réceptions	21 824,83	16 568,00	156,40	0,00	5 100,43
6261	Frais d'affranchissement	53 585,42	47 402,18	2 884,21	0,00	3 299,03
6262	Frais de télécommunications	168 363,93	96 303,32	504,54	0,00	71 556,07
627	Services bancaires et assimilés	10 200,00	5 593,97	0,00	0,00	4 606,03
6281	Concours divers (cotisations)	35 847,46	26 025,20	2 232,00	0,00	7 590,26
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	19 728,86	8 227,75	5 340,00	0,00	6 161,11
6283	Frais de nettoyage des locaux	306 927,60	268 423,79	24 648,93	0,00	13 854,88
6284	Redevances pour services rendus	50 290,00	49 295,53	0,00	0,00	994,47
6288	Autres services extérieurs	14 877,09	6 948,00	0,00	0,00	7 929,09
63512	Taxes foncières	104 405,00	104 205,00	0,00	0,00	200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	173,00	0,00	0,00	27,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	336,76	0,00	0,00	13,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 525,53	5 676,06	3 000,00	0,00	849,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 200 000,00	13 599 293,61	45 719,49	0,00	554 986,90
6218	Autre personnel extérieur	203 000,00	178 131,97	21 216,99	0,00	3 651,04
6331	Versement mobilité	60 374,00	60 299,48	0,00	0,00	74,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	38 247,00	37 785,82	0,00	0,00	461,18
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	153 613,00	153 571,39	0,00	0,00	41,61
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 531,00	22 480,83	0,00	0,00	50,17
64111	Rémunération principale titulaires	6 011 815,00	5 580 343,69	0,00	0,00	431 471,31

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	162 598,00	151 769,93	0,00	0,00	10 828,07
64118	Autres indemnités titulaires	1 566 934,00	1 566 718,41	0,00	0,00	215,59
64131	Rémunérations non tit.	1 672 041,00	1 622 039,90	0,00	0,00	50 001,10
64138	Autres indemnités non tit.	424 000,00	420 248,96	0,00	0,00	3 751,04
6417	Rémunérations des apprentis	42 909,00	18 049,84	0,00	0,00	24 859,16
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 420 916,00	1 414 358,75	0,00	0,00	6 557,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 903 152,00	1 893 834,46	0,00	0,00	9 317,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	76 370,00	76 354,70	0,00	0,00	15,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 053,00	31 968,34	0,00	0,00	84,66
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	71 181,00	70 993,71	0,00	0,00	187,29
6472	Prestations familiales directes	11 000,00	9 766,92	0,00	0,00	1 233,08
6475	Médecine du travail, pharmacie	26 903,00	18 684,50	5 462,50	0,00	2 756,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	2 065,65	0,00	0,00	434,35
6488	Autres charges	297 863,00	269 826,36	19 040,00	0,00	8 996,64
014	Atténuations de produits	920 000,00	857 428,00	0,00	0,00	62 572,00
739221	FNGIR	10 000,00	6 264,00	0,00	0,00	3 736,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	910 000,00	851 164,00	0,00	0,00	58 836,00
65	Autres charges de gestion courante	1 765 000,00	1 659 449,49	19 591,87	0,00	85 958,64
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	56 332,09	50 029,16	4 800,00	0,00	1 502,93
6518	Autres	3 831,20	3 823,06	0,00	0,00	8,14
6531	Indemnités	196 000,00	195 725,59	0,00	0,00	274,41
6532	Frais de mission	6 600,00	6 193,56	0,00	0,00	406,44
6533	Cotisations de retraite	19 000,00	17 269,68	0,00	0,00	1 730,32
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	22 000,00	19 588,64	0,00	0,00	2 411,36
6535	Formation	4 400,00	951,80	0,00	0,00	3 448,20
65372	Cotis. fonds financ alloc. fin mandat	500,00	440,79	0,00	0,00	59,21
6541	Créances admises en non-valeur	400,00	367,78	0,00	0,00	32,22
6553	Service d'incendie	736 500,00	736 264,00	0,00	0,00	236,00
65548	Autres contributions	44 700,00	44 693,00	0,00	0,00	7,00
6558	Autres contributions obligatoires	256 931,54	256 931,54	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	377 815,17	318 243,04	14 791,87	0,00	44 780,26
65888	Autres	9 990,00	8 927,85	0,00	0,00	1 062,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		26 337 000,00	23 144 524,27	789 531,60	0,00	2 402 944,13
66	Charges financières (b)	227 600,00	227 600,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	227 000,00	193 046,08	0,00	0,00	33 953,92
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	34 023,41	0,00	0,00	-34 023,41
6688	Autres	600,00	530,51	0,00	0,00	69,49
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	32 167,82	0,00	0,00	7 832,18
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 500,00	4 499,53	0,00	0,00	0,47
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 500,00	27 668,29	0,00	0,00	7 831,71
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	12 400,00	12 322,00	0,00	0,00	78,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 400,00	12 322,00	0,00	0,00	78,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		26 617 000,00	23 416 614,09	789 531,60	0,00	2 410 854,31
023	Virement à la section d'investissement	3 700 000,00	0,00			3 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	800 000,00	5 234 399,48			-4 434 399,48
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	368 598,29			-368 598,29
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	4 129 737,09			-4 129 737,09
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	800 000,00	736 064,10			63 935,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 500 000,00	5 234 399,48			-734 399,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 500 000,00	5 234 399,48			-734 399,48
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 117 000,00	28 651 013,57	789 531,60	0,00	1 676 454,83
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	77 394,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	72 582,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	34 023,41

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	54 887,82	0,00	0,00	-4 887,82
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 000,00	47 526,82	0,00	0,00	-5 526,82
6459	Rembours charges SS et prévoyance	8 000,00	7 361,00	0,00	0,00	639,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 700 000,00	1 639 177,15	5 700,00	0,00	55 122,85
70311	Concessions cimetières (produit net)	33 000,00	29 430,00	0,00	0,00	3 570,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	51 600,00	51 526,39	0,00	0,00	73,61
70383	Redevance de stationnement	78 000,00	77 845,70	0,00	0,00	154,30
70384	Forfait de post-stationnement	25 000,00	36 015,10	0,00	0,00	-11 015,10
7062	Redevances services à caractère culturel	156 400,00	154 885,74	0,00	0,00	1 514,26
70631	Redevances services à caractère sportif	52 000,00	62 468,90	0,00	0,00	-10 468,90
7066	Redevances services à caractère social	183 900,00	178 849,97	0,00	0,00	5 050,03
7067	Redev. services périscolaires et enseign	800 000,00	839 714,73	0,00	0,00	-39 714,73
7082	Commissions	18 000,00	30 458,95	0,00	0,00	-12 458,95
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	125 000,00	90 096,50	0,00	0,00	34 903,50
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	72 000,00	20 203,00	0,00	0,00	51 797,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	105 100,00	67 682,17	5 700,00	0,00	31 717,83
73	Impôts et taxes	21 098 852,14	21 574 334,84	0,00	0,00	-475 482,70
73111	Impôts directs locaux	13 160 000,00	13 206 600,00	0,00	0,00	-46 600,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 678,00	0,00	0,00	-5 678,00
73211	Attribution de compensation	5 514 000,00	5 514 850,00	0,00	0,00	-850,00
7336	Droits de place	64 852,14	129 306,51	0,00	0,00	-64 454,37
7338	Autres taxes	30 000,00	75 871,04	0,00	0,00	-45 871,04
7342	Versement mobilité	1 200 000,00	1 240 447,61	0,00	0,00	-40 447,61
7351	Taxe consommation finale d'électricité	280 000,00	406 168,92	0,00	0,00	-126 168,92
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	850 000,00	995 412,76	0,00	0,00	-145 412,76
74	Dotations et participations	3 900 000,00	4 157 791,66	35 310,10	0,00	-293 101,76
7411	Dotation forfaitaire	1 480 000,00	1 510 867,00	0,00	0,00	-30 867,00
74121	Dotation de solidarité rurale	240 000,00	266 323,00	0,00	0,00	-26 323,00
744	FCTVA	20 000,00	71 679,08	0,00	0,00	-51 679,08
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	63 105,94	0,00	0,00	-43 105,94
7472	Participat° Régions	0,00	-35 310,10	35 310,10	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	47 000,00	114 096,00	0,00	0,00	-67 096,00
74748	Participat° Autres communes	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
7478	Participat° Autres organismes	622 500,00	646 461,74	0,00	0,00	-23 961,74
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 450 000,00	1 500 286,00	0,00	0,00	-50 286,00
7484	Dotation de recensement	2 000,00	2 783,00	0,00	0,00	-783,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	14 000,00	17 500,00	0,00	0,00	-3 500,00
75	Autres produits de gestion courante	585 000,00	602 850,42	0,00	0,00	-17 850,42
752	Revenus des immeubles	580 000,00	602 626,99	0,00	0,00	-22 626,99
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	223,43	0,00	0,00	4 776,57
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		27 333 852,14	28 029 041,89	41 010,10	0,00	-736 199,85
76	Produits financiers (b)	0,00	5,38	0,00	0,00	-5,38
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	5,38	0,00	0,00	-5,38
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	4 669 037,80	0,00	0,00	-4 619 037,80
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	85 836,90	0,00	0,00	-85 836,90
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	30 000,00	32 563,41	0,00	0,00	-2 563,41
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 498 335,38	0,00	0,00	-4 498 335,38
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	52 302,11	0,00	0,00	-32 302,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	367,78	0,00	0,00	-367,78
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	367,78	0,00	0,00	-367,78
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		27 383 852,14	32 698 452,85	41 010,10	0,00	-5 355 610,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	80 000,00	5 231,00			74 769,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00	0,00			80 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	5 231,00			-5 231,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 000,00	5 231,00			74 769,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		27 463 852,14	32 703 683,85	41 010,10	0,00	-5 280 841,81

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information		3 653 147,86				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	575 002,99	343 184,73	239 377,44	-7 559,18
202	Frais réalisat° documents urbanisme	53 956,47	27 624,01	23 937,00	2 395,46
2031	Frais d'études	355 346,52	173 534,86	215 440,44	-33 628,78
2051	Concessions, droits similaires	165 700,00	142 025,86	0,00	23 674,14
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	199 600,00	157 105,82	0,00	42 494,18
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	185 600,00	151 300,82	0,00	34 299,18
20422	Privé : Bâtiments, installations	14 000,00	5 805,00	0,00	8 195,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	7 138 938,76	4 741 329,95	1 476 747,41	920 861,40
2111	Terrains nus	108 885,00	72 433,54	3 065,93	33 385,53
2112	Terrains de voirie	600,00	0,00	572,50	27,50
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	46 070,00	13 931,38	6 144,05	25 994,57
2128	Autres agencements et aménagements	387 772,94	313 640,93	56 909,08	17 222,93
21311	Hôtel de ville	14 048,00	0,00	11 995,20	2 052,80
21312	Bâtiments scolaires	398 916,65	286 371,38	112 370,66	174,61
21316	Equipements du cimetière	9 890,56	9 890,56	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 111 787,92	698 651,78	240 086,99	173 049,15
2135	Installations générales, agencements	858 899,70	477 148,88	221 635,50	160 115,32
2138	Autres constructions	2 360 000,00	1 987 100,34	0,00	372 899,66
2151	Réseaux de voirie	782 871,29	283 064,90	484 340,27	15 466,12
2152	Installations de voirie	183 030,26	91 757,85	73 412,79	17 859,62
21532	Réseaux d'assainissement	6 094,80	0,00	6 094,80	0,00
21533	Réseaux câblés	7 485,00	7 484,16	0,00	0,84
21534	Réseaux d'électrification	125 884,96	56 117,52	68 230,91	1 536,53
21538	Autres réseaux	20 000,00	0,00	17 224,30	2 775,70
21568	Autres matériels, outillages incendie	153 425,40	144 645,31	580,77	8 199,32
21571	Matériel roulant	47 700,00	0,00	46 823,77	876,23
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 880,00	0,00	0,00	1 880,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	26 948,47	26 496,83	0,00	451,64
2161	Oeuvres et objets d'art	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	80 417,15	38 840,15	41 517,00	60,00
2182	Matériel de transport	122 153,54	67 378,53	46 116,00	8 659,01
2183	Matériel de bureau et informatique	95 059,03	60 446,71	3 360,00	31 252,32
2184	Mobilier	89 988,20	40 306,60	31 765,41	17 916,19
2188	Autres immobilisations corporelles	96 229,89	65 622,60	4 501,48	26 105,81
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	4 158 079,28	2 702 587,40	6 636,00	1 448 855,88
2313	Constructions	1 066 093,16	929 924,88	6 636,00	129 532,28
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 071 861,12	1 752 858,72	0,00	1 319 002,40
238	Avances versées commandes immo. incorp.	20 125,00	19 803,80	0,00	321,20
Total des dépenses d'équipement		12 071 621,03	7 944 207,90	1 722 760,85	2 404 652,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 000,00	290 089,82	12 900,00	1 010,18
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	36 547,59	12 900,00	552,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	254 000,00	253 542,23	0,00	457,77
13	Subventions d'investissement	3 000,00	2 955,00	0,00	45,00
1388	Autres subventions non transférables	3 000,00	2 955,00	0,00	45,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 902 000,00	1 855 227,18	0,00	46 772,82
1641	Emprunts en euros	1 900 000,00	1 853 948,18	0,00	46 051,82
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 279,00	0,00	721,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 209 000,00	2 148 272,00	12 900,00	47 828,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 280 621,03	10 092 479,90	1 735 660,85	2 452 480,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	80 000,00	5 231,00		74 769,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	5 500,00	5 231,00		269,00
13911	Etat et établissements nationaux	5 500,00	5 231,00		269,00
	Charges transférées (6)	74 500,00	0,00		74 500,00
2138	Autres constructions	74 500,00	0,00		74 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00	46 146,36		3 853,64

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2128	<i>Autres agencements et aménagements</i>	21 000,00	20 163,96		836,04
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>	3 000,00	3 504,00		-504,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 000,00	1 965,60		34,40
2313	<i>Constructions</i>	24 000,00	20 512,80		3 487,20
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		130 000,00	51 377,36		78 622,64
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 410 621,03	10 143 857,26	1 735 660,85	2 531 102,92
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 718 378,97			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 464 410,85	1 594 505,68	693 508,04	1 176 397,13
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 688,00	0,00	2 688,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	679 771,48	240 000,00	291 952,00	147 819,48
1322	Subv. non transf. Régions	216 000,00	76 887,81	0,00	139 112,19
1323	Subv. non transf. Départements	588 000,00	18 400,00	85 532,00	484 068,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	626 000,00	196 000,00	0,00	430 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	235 000,00	0,00	0,00	235 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	38 767,86	0,00	0,00	38 767,86
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	75 503,25	75 503,25	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	97 261,22	34 400,00	0,00	62 861,22
1342	Amendes de police non transférable	108 383,00	107 104,00	0,00	1 279,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	265 000,00	375 260,00	0,00	-110 260,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	532 036,04	470 950,62	313 336,04	-252 250,62
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 464 410,85	1 594 505,68	693 508,04	1 176 397,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 586 686,15	4 034 552,16	0,00	-447 866,01
10222	FCTVA	700 000,00	848 100,85	0,00	-148 100,85
10226	Taxe d'aménagement	131 000,00	431 098,49	0,00	-300 098,49
10251	Dons et legs en capital	147 000,00	146 666,67	0,00	333,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 608 686,15	2 608 686,15	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	27 903,00	0,00	27 903,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	27 903,00	0,00	27 903,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 550,50	0,00	449,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00		0,00	
Total des recettes financières		8 114 589,15	4 036 102,66	27 903,00	4 050 583,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 579 000,00	5 630 608,34	721 411,04	5 226 980,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 700 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	800 000,00	5 234 399,48		-4 434 399,48
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	4 129 737,09		-4 129 737,09
2118	Autres terrains	0,00	363 262,57		-363 262,57
2138	Autres constructions	0,00	5 335,72		-5 335,72
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	7 913,00		2 087,00
28031	Frais d'études	55 000,00	48 383,99		6 616,01
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	1 000,00	743,00		257,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	55 000,00	53 072,00		1 928,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	53 000,00	51 262,00		1 738,00
28051	Concessions et droits similaires	78 000,00	73 431,74		4 568,26
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	7 292,00		2 708,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 000,00	3 802,80		6 197,20
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	379,00		621,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 000,00	376,00		624,00
281571	Matériel roulant	11 000,00	10 302,00		698,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	11 415,71		3 584,29
28182	Matériel de transport	123 000,00	113 893,68		9 106,32
28183	Matériel de bureau et informatique	120 000,00	114 966,91		5 033,09
28184	Mobilier	57 000,00	50 229,08		6 770,92
28188	Autres immo. corporelles	200 000,00	188 601,19		11 398,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 500 000,00	5 234 399,48		-734 399,48
041	Opérations patrimoniales (5)	50 000,00	46 146,36		3 853,64

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2031	Frais d'études	50 000,00	46 146,36		3 853,64
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 550 000,00	5 280 545,84		-730 545,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 129 000,00	10 911 154,18	721 411,04	4 496 434,78
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	2 150 930	362 052	145 485	917 391	939 765	721 972	0	18 320	24 148	4 809 851	2 567	10 092 480
- Equipements municipaux (2)		362 052	145 485	917 391	939 765	721 972	0	17 041	24 148	4 652 745	2 567	7 787 102
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	157 106	0	157 106
- Opérations financières	2 150 930											2 150 930
Dépenses d'ordre	51 377											51 377
Solde d'exécution reporté de N-1	1 718 379											1 718 379
Total dépenses	3 920 686	362 052	145 485	917 391	939 765	721 972	0	18 320	24 148	4 809 851	2 567	11 862 236
Total recettes	8 466 997	848 101	107 104	260 795	0	0	0	1 551	0	1 226 607	0	10 911 154
Solde d'investissement	4 546 311	486 049	-38 381	-656 596	-939 765	-721 972	0	-16 769	-24 148	-3 583 244	-2 567	-951 082

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	12 900	119 051	581	211 920	440 114	152 530	0	8 216	2 631	779 451	8 266	1 735 661
Total RAR recettes	0	102 636	52 052	454 652	85 383	0	0	2 688	0	24 000	0	721 411
SOLDE RAR investissement	-12 900	-16 415	51 471	242 732	-354 731	-152 530	0	-5 528	-2 631	-755 451	-8 266	-1 014 250

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	6 362 599	5 981 999	1 829 884	3 846 592	2 418 498	2 541 280	114 085	1 760 051	54 595	4 333 965	196 996	29 440 545
Total recettes	27 222 454	4 984 965	56 068	806 201	179 622	236 795	0	1 093 598	91 300	1 638 672	88 167	36 397 842
Solde de fonctionnement	20 859 855	-997 034	-1 773 816	-3 040 391	-2 238 876	-2 304 486	-114 085	-666 453	36 705	-2 695 293	-108 829	6 957 297

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 933 586	481 102	146 065	1 129 311	1 379 880	874 502	0	26 536	26 779	5 589 302	10 833	13 597 897
Dépenses réelles		2 163 830	481 102	146 065	1 129 311	1 379 880	874 502	0	26 536	26 779	5 589 302	10 833	11 828 141
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	302 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	302 990
10226	Taxe d'aménagement	49 448	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 448
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	253 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	253 542
13	Subventions d'investissement	2 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 955
1388	Autres subventions non transférables	2 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 955
16	Emprunts et dettes assimilées	1 853 948	0	0	0	0	0	0	1 279	0	0	0	1 855 227
1641	Emprunts en euros	1 853 948	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 853 948
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	1 279	0	0	0	1 279
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	188 307	0	11 856	170 155	17 304	0	0	0	184 106	10 833	582 562
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 561	0	51 561
2031	Frais d'études	0	46 282	0	11 856	170 155	17 304	0	0	0	132 545	10 833	388 975
2051	Concessions, droits similaires	0	142 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 026
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 106	0	157 106
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 301	0	151 301
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 805	0	5 805
21	Immobilisations corporelles	3 937	292 795	146 065	698 853	691 765	857 198	0	25 257	26 779	3 475 428	0	6 218 077
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 499	0	75 499
2112	Terrains de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	573	0	573
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 075	0	20 075
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	86 969	0	145 399	0	0	0	138 182	0	370 550
21311	Hôtel de ville	0	11 995	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 995
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	398 742	0	0	0	0	0	0	0	398 742
21316	Equipements du cimetière	0	9 891	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 891
21318	Autres bâtiments publics	3 937	41 910	3 506	0	492 079	353 523	0	0	20 816	22 968	0	938 739
2135	Installations générales, agencements	0	48 820	9 984	154 067	100 467	313 751	0	17 459	4 769	49 468	0	698 784
2138	Autres constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 987 100	0	1 987 100

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	767 405	0	767 405
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 171	0	165 171
21532	Réseaux d'assainissement	0	0	0	6 095	0	0	0	0	0	0	0	6 095
21533	Réseaux câblés	0	0	0	7 484	0	0	0	0	0	0	0	7 484
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 348	0	124 348
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	17 224	0	0	0	0	0	17 224
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	26 700	98 660	0	0	0	0	0	0	19 866	0	145 226
21571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 824	0	46 824
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	2 644	0	1 061	0	6 347	0	0	1 194	15 251	0	26 497
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	80 357	0	0	0	0	0	0	80 357
2182	Matériel de transport	0	62 316	31 854	0	0	0	0	0	0	19 324	0	113 495
2183	Matériel de bureau et informatique	0	40 433	0	0	0	0	0	0	0	23 374	0	63 807
2184	Mobilier	0	15 428	0	29 056	11 495	13 452	0	2 643	0	0	0	72 072
2188	Autres immobilisations corporelles	0	32 659	2 061	15 379	7 368	7 502	0	5 156	0	0	0	70 124
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	418 602	517 959	0	0	0	0	1 772 663	0	2 709 223
2313	Constructions	0	0	0	418 602	517 959	0	0	0	0	0	0	936 561
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 752 859	0	1 752 859
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 804	0	19 804
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	51 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 377
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 231
13911	Etat et établissements nationaux	5 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 231
041	Opérations patrimoniales	46 146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 146
2128	Autres agencements et aménagement	20 164	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 164
21312	Bâtiments scolaires	3 504	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 504
21318	Autres bâtiments publics	1 966	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 966
2313	Constructions	20 513	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 513
001	Solde d'exécution reporté de N-1	1 718 379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 718 379

RECETTES													
Total recettes d'investissement	8 466 997	950 737	159 156	715 447	85 383	0	0	4 239	0	1 250 607	0	11 632 565	
Recettes réelles	3 186 451	950 737	159 156	715 447	85 383	0	0	4 239	0	1 250 607	0	6 352 019	

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 186 451	848 101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 034 552
10222	FCTVA	0	848 101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	848 101
10226	Taxe d'aménagement	431 098	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	431 098
10251	Dons et legs en capital	146 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146 667
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 608 686	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 608 686
13	Subventions d'investissement	0	102 636	159 156	715 447	85 383	0	0	2 688	0	1 250 607	0	2 315 917
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	2 688	0	0	0	2 688
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	243 952	48 000	0	0	0	0	240 000	0	531 952
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 888	0	76 888
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	52 052	0	9 480	0	0	0	0	42 400	0	103 932
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196 000	0	196 000
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0	0	0	39 842	0	0	0	0	0	35 661	0	75 503
1341	D.E.T.R. non transférable	0	0	0	34 400	0	0	0	0	0	0	0	34 400
1342	Amendes de police non transférable	0	0	107 104	0	0	0	0	0	0	0	0	107 104
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 260	0	375 260
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0	102 636	0	397 253	0	0	0	0	0	284 398	0	784 287
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0	0	0	0	27 903	0	0	0	0	0	0	27 903
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	1 551	0	0	0	1 551
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	1 551	0	0	0	1 551
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Recettes d'ordre		5 280 546	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 280 546
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 234 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 234 399
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	4 129 737	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 129 737
2118	Autres terrains	363 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	363 263
2138	Autres constructions	5 336	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 336
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 913
28031	Frais d'études	48 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 384
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	743
28041582	GFP : Bâtiments, installations	53 072	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 072
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	51 262	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 262
28051	Concessions et droits similaires	73 432	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 432
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 292
28128	Autres aménagements de terrains	3 803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 803
28135	Installations générales, agencements, ..	379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	379
281568	Autres matériels, outillages incendie	376	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	376
281571	Matériel roulant	10 302	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 302
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 416
28182	Matériel de transport	113 894	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 894
28183	Matériel de bureau et informatique	114 967	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 967
28184	Mobilier	50 229	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 229
28188	Autres immo. corporelles	188 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 601
041	Opérations patrimoniales	46 146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 146
2031	Frais d'études	46 146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 146
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		6 362 599	5 981 999	1 829 884	3 846 592	2 418 498	2 541 280	114 085	1 760 051	54 595	4 333 965	196 996	29 440 545
Dépenses réelles		1 128 200	5 981 999	1 829 884	3 846 592	2 418 498	2 541 280	114 085	1 760 051	54 595	4 333 965	196 996	24 206 146
011	Charges à caractère général	2 814	1 524 309	134 024	1 292 960	470 991	1 102 120	998	603 094	54 595	2 369 672	196 996	7 752 573
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	7 292	434 828	56 248	57 799	0	52 981	0	0	0	609 148
60611	Eau et assainissement	0	7 563	527	30 359	3 596	92 004	0	14 633	1 239	18 081	310	168 313
60612	Energie - Electricité	0	97 369	5 291	142 151	58 327	204 886	0	16 490	6 016	181 091	121 941	833 562
60613	Chauffage urbain	0	74 075	3 474	183 381	87 774	374 132	0	90 767	3 299	37 829	0	854 730

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60621	Combustibles	0	16 345	0	0	19 642	27 963	0	9 214	0	0	0	73 164
60622	Carburants	0	93 871	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 871
60623	Alimentation	0	3 105	0	1 668	4 078	4 492	0	3 984	0	1 467	130	18 925
60624	Produits de traitement	0	665	0	0	0	20 076	0	0	0	1 455	0	22 196
60628	Autres fournitures non stockées	0	1 797	287	5 840	0	504	0	0	0	17 995	40	26 463
60631	Fournitures d'entretien	0	27 560	300	7 512	240	2 420	0	1 009	0	461	0	39 503
60632	Fournitures de petit équipement	0	139 347	2 244	33 476	28 506	56 296	0	6 576	4 099	87 036	2 568	360 147
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 135	0	16 135
60636	Vêtements de travail	0	14 892	10 464	4 679	0	1 278	0	0	0	0	0	31 314
6064	Fournitures administratives	0	21 155	551	0	433	0	0	0	0	1 258	0	23 397
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	47 710	0	0	0	0	0	0	47 710
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	36 946	0	407	0	0	0	0	0	37 353
6068	Autres matières et fournitures	0	3 769	0	9 637	649	15 220	0	1 990	0	6 821	0	38 087
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	19 721	0	18 497	0	224 899	0	988 095	0	1 251 212
6132	Locations immobilières	0	3 906	0	0	12 238	0	0	96 502	0	38 047	0	150 693
6135	Locations mobilières	0	42 637	510	8 240	13 978	6 994	0	2 826	0	24 621	45 357	145 163
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	0	8 394	0	0	0	8 394
61521	Entretien terrains	0	0	0	319	0	30 769	0	0	0	51 000	0	82 088
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	2 062	0	4 784	283	7 450	0	1 741	0	4 067	0	20 388
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	1 320	0	0	1 320
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	23 264	0	0	0	0	0	0	405 664	0	428 929
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	2 671	0	0	0	8 054	0	10 724
61551	Entretien matériel roulant	0	20 440	0	0	0	1 407	0	0	0	45 232	0	67 078
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	6 497	1 512	5 742	715	5 628	0	185	107	4 504	0	24 890
6156	Maintenance	0	152 605	47 961	70 725	57 900	117 322	0	14 930	13 456	232 579	5 552	713 030
6161	Multirisques	0	106 560	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 560
6168	Autres primes d'assurance	0	71 449	0	0	5 666	0	658	0	0	0	0	77 773
617	Etudes et recherches	0	19 988	924	0	0	1 800	0	6 552	0	39 790	0	69 054
6182	Documentation générale et technique	0	5 949	0	0	3 081	284	0	835	0	0	0	10 150
6184	Versements à des organismes de formation	0	27 315	4 100	0	0	0	0	1 140	0	0	0	32 555
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	2 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 823
6188	Autres frais divers	0	110 811	3 846	0	907	16 548	0	0	0	70 941	1 733	204 786
6226	Honoraires	0	37 956	16 286	1 911	0	605	0	0	0	40 415	0	97 173
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	20 397	0	0	0	0	0	0	0	11 352	0	31 749
6231	Annonces et insertions	0	34 956	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 956
6232	Fêtes et cérémonies	0	91 542	0	0	0	0	0	37 370	0	0	0	128 913
6233	Foires et expositions	0	1 440	0	0	1 429	0	0	0	0	0	500	3 369

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6236	Catalogues et imprimés	0	33 642	0	0	13 224	0	0	0	0	0	0	46 866
6238	Divers	0	2 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 470
6241	Transports de biens	0	0	0	0	15 759	0	0	0	0	0	0	15 759
6251	Voyages et déplacements	0	554	0	0	0	0	0	0	0	0	0	554
6256	Missions	0	3 915	2 342	1 917	4 048	857	340	736	0	1 037	0	15 193
6257	Réceptions	0	11 834	0	0	1 653	3 238	0	0	0	0	0	16 724
6261	Frais d'affranchissement	0	50 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 286
6262	Frais de télécommunications	0	45 982	2 528	22 111	8 247	9 710	0	5 121	0	3 108	0	96 808
627	Services bancaires et assimilés	2 814	0	0	0	0	0	0	0	0	2 780	0	5 594
6281	Concours divers (cotisations)	0	20 613	0	3 974	456	559	0	0	0	2 655	0	28 257
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	5 728	0	0	864	0	0	0	0	0	6 976	13 568
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	13 203	25	252 515	12 892	10 582	0	127	3 730	0	0	293 073
6284	Redevances pour services rendus	0	12 468	292	10 522	0	9 375	0	4 091	0	658	11 889	49 296
6288	Autres services extérieurs	0	3 996	0	0	2 952	0	0	0	0	0	0	6 948
63512	Taxes foncières	0	57 253	4	0	0	347	0	0	21 330	25 272	0	104 205
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173	0	173
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	337	0	0	0	0	0	0	0	0	0	337
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	1 180	0	0	7 496	0	0	0	0	0	0	8 676
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 136 638	959 595	2 277 281	1 790 936	1 306 768	113 087	1 143 947	0	1 916 762	0	13 645 013
6218	Autre personnel extérieur	0	0	5 951	125 077	27 324	9 953	0	31 044	0	0	0	199 349
6331	Versement mobilité	0	17 350	3 772	10 519	8 254	5 831	475	5 298	0	8 800	0	60 299
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	10 945	2 358	6 602	5 159	3 613	297	3 311	0	5 500	0	37 786
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	43 538	9 663	26 910	21 128	14 988	1 217	13 577	0	22 550	0	153 571
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	6 372	1 415	4 099	3 095	2 034	178	1 987	0	3 300	0	22 481
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 671 261	435 429	799 286	730 297	628 279	55 993	325 651	0	934 149	0	5 580 344
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	45 164	11 360	20 335	20 513	18 768	2 433	6 303	0	26 894	0	151 770
64118	Autres indemnités titulaires	0	586 803	234 320	125 240	156 978	124 454	24 111	86 415	0	228 397	0	1 566 718
64131	Rémunérations non tit.	0	284 420	26 668	472 462	288 569	96 677	0	347 269	0	105 976	0	1 622 040
64138	Autres indemnités non tit.	0	136 860	4 958	79 260	62 157	64 789	0	35 707	0	36 518	0	420 249
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 050	0	18 050
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	383 472	76 291	292 092	204 013	108 035	8 979	152 899	0	188 578	0	1 414 359
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	566 400	140 582	287 283	242 829	211 580	18 759	116 417	0	309 985	0	1 893 834
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	16 948	1 248	19 749	10 612	9 016	0	12 953	0	5 828	0	76 355
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	31 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 968
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	22 122	5 580	8 366	8 389	8 752	646	5 116	0	12 022	0	70 994
6472	Prestations familiales directes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 767	0	9 767

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	24 147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 147
6478	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	1 617	0	0	0	0	449	0	2 066
6488	Autres charges	0	288 866	0	0	0	0	0	0	0	0	0	288 866
014	Atténuations de produits	857 428	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	857 428
739221	FNGIR	6 264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 264
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	851 164	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	851 164
65	Autres charges de gestion courante	368	316 553	736 264	276 352	156 570	132 393	0	13 011	0	47 530	0	1 679 041
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0	37 057	0	1 557	1 570	1 590	0	12 183	0	873	0	54 829
6518	Autres	0	3 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 823
6531	Indemnités	0	195 726	0	0	0	0	0	0	0	0	0	195 726
6532	Frais de mission	0	6 194	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 194
6533	Cotisations de retraite	0	17 270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 270
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	19 589	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 589
6535	Formation	0	952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	952
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	441	0	0	0	0	0	0	0	0	0	441
6541	Créances admises en non-valeur	368	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368
6553	Service d'incendie	0	0	736 264	0	0	0	0	0	0	0	0	736 264
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 693	0	44 693
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	256 932	0	0	0	0	0	0	0	256 932
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	35 501	0	17 864	155 000	122 705	0	0	0	1 964	0	333 035
65888	Autres	0	2	0	0	0	8 098	0	828	0	0	0	8 928
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	227 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	227 600
66111	Intérêts réglés à l'échéance	193 046	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 046
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	34 023	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 023
6688	Autres	531	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	531
67	Charges exceptionnelles	27 668	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 168
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 668
68	Dot. aux amortissements et provisions	12 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 322
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 322
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>5 234 399</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 234 399</i>

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 234 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 234 399
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	368 598	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368 598
6761	Différences sur réalisations (positives)	4 129 737	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 129 737
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	736 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	736 064
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		27 222 454	4 984 965	56 068	806 201	179 622	236 795	0	1 093 598	91 300	1 638 672	88 167	36 397 842
Recettes réelles		23 564 075	4 984 965	56 068	806 201	179 622	236 795	0	1 093 598	91 300	1 638 672	88 167	32 739 463
013	Atténuations de charges	0	26 802	2 553	1 206	8 919	0	0	13 847	0	1 516	46	54 888
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	19 441	2 553	1 206	8 919	0	0	13 847	0	1 516	46	47 527
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	7 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 361
70	Produits des services, du domaine, vente	0	149 985	36 015	732 773	162 076	169 411	0	178 850	28 423	186 343	1 000	1 644 877
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	29 430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 430
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 526	0	51 526
70383	Redevance de stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 846	0	77 846
70384	Forfait de post-stationnement	0	0	36 015	0	0	0	0	0	0	0	0	36 015
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	154 886	0	0	0	0	0	0	154 886
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	62 469	0	0	0	0	0	62 469
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	178 850	0	0	0	178 850
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	732 773	0	106 942	0	0	0	0	0	839 715
7082	Commissions	0	30 459	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 459
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	90 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 097
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 203	0	20 203
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	0	0	0	7 191	0	0	0	28 423	36 768	1 000	73 382
73	Impôts et taxes	20 128 710	83 370	0	0	0	166	0	31 370	0	1 243 598	87 122	21 574 335

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
73111	Impôts directs locaux	13 206 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 206 600
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 678	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 678
73211	Attribution de compensation	5 514 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 514 850
7336	Droits de place	0	38 869	0	0	0	166	0	0	0	3 150	87 122	129 307
7338	Autres taxes	0	44 501	0	0	0	0	0	31 370	0	0	0	75 871
7342	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240 448	0	1 240 448
7351	Taxe consommation finale d'électricité	406 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406 169
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	995 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	995 413
74	Dotations et participations	3 349 155	55 645	17 500	72 223	8 626	47 534	0	642 419	0	0	0	4 193 102
7411	Dotation forfaitaire	1 510 867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 510 867
74121	Dotation de solidarité rurale	266 323	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	266 323
744	FCTVA	71 679	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 679
74718	Autres participations Etat	0	52 862	0	1 618	8 626	0	0	0	0	0	0	63 106
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	0	114 096	0	0	0	114 096
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	70 605	0	47 534	0	528 323	0	0	0	646 462
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 500 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 286
7484	Dotation de recensement	0	2 783	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 783
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	0	17 500	0	0	0	0	0	0	0	0	17 500
75	Autres produits de gestion courante	0	87 021	0	0	0	19 684	0	227 112	62 877	206 157	0	602 850
752	Revenus des immeubles	0	86 798	0	0	0	19 684	0	227 112	62 877	206 157	0	602 627
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	223	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223
76	Produits financiers	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
77	Produits exceptionnels	85 837	4 582 142	0	0	0	0	0	0	0	1 059	0	4 669 038
7718	Autres produits except. opérat° gestion	85 837	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 837
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	32 563	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 563
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	4 498 335	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 498 335
7788	Produits exceptionnels divers	0	51 244	0	0	0	0	0	0	0	1 059	0	52 302
78	Reprise sur amortissements et provisions	368	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	368	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368
Recettes d'ordre		5 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 231
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 231
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 231
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		3 653 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 653 148

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		6 362 599,11	5 981 999,42	0,00	0,00	12 344 598,53
Réalizations		6 362 599,11	5 981 999,42	0,00	0,00	12 344 598,53
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 813,56	1 524 308,98	0,00	0,00	1 527 122,54
60611	Eau et assainissement	0,00	7 563,00	0,00	0,00	7 563,00
60612	Energie - Electricité	0,00	97 369,31	0,00	0,00	97 369,31
60613	Chauffage urbain	0,00	74 075,37	0,00	0,00	74 075,37
60621	Combustibles	0,00	16 345,41	0,00	0,00	16 345,41
60622	Carburants	0,00	93 870,89	0,00	0,00	93 870,89
60623	Alimentation	0,00	3 105,35	0,00	0,00	3 105,35
60624	Produits de traitement	0,00	664,65	0,00	0,00	664,65
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 797,12	0,00	0,00	1 797,12
60631	Fournitures d'entretien	0,00	27 559,97	0,00	0,00	27 559,97
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	139 346,99	0,00	0,00	139 346,99
60636	Vêtements de travail	0,00	14 892,13	0,00	0,00	14 892,13
6064	Fournitures administratives	0,00	21 155,42	0,00	0,00	21 155,42
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 769,32	0,00	0,00	3 769,32
6132	Locations immobilières	0,00	3 905,95	0,00	0,00	3 905,95
6135	Locations mobilières	0,00	42 637,21	0,00	0,00	42 637,21
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 062,23	0,00	0,00	2 062,23
61551	Entretien matériel roulant	0,00	20 440,09	0,00	0,00	20 440,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 496,70	0,00	0,00	6 496,70
6156	Maintenance	0,00	152 605,17	0,00	0,00	152 605,17
6161	Multirisques	0,00	106 559,92	0,00	0,00	106 559,92
6168	Autres primes d'assurance	0,00	71 448,87	0,00	0,00	71 448,87
617	Etudes et recherches	0,00	19 988,00	0,00	0,00	19 988,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	5 949,30	0,00	0,00	5 949,30
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	27 315,40	0,00	0,00	27 315,40
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	2 822,90	0,00	0,00	2 822,90
6188	Autres frais divers	0,00	110 811,13	0,00	0,00	110 811,13
6226	Honoraires	0,00	37 955,78	0,00	0,00	37 955,78
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	20 396,67	0,00	0,00	20 396,67
6231	Annonces et insertions	0,00	34 956,00	0,00	0,00	34 956,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	91 542,32	0,00	0,00	91 542,32
6233	Foires et expositions	0,00	1 440,00	0,00	0,00	1 440,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	33 641,80	0,00	0,00	33 641,80
6238	Divers	0,00	2 469,58	0,00	0,00	2 469,58
6251	Voyages et déplacements	0,00	554,46	0,00	0,00	554,46
6256	Missions	0,00	3 915,24	0,00	0,00	3 915,24

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6257	Réceptions	0,00	11 833,96	0,00	0,00	11 833,96
6261	Frais d'affranchissement	0,00	50 286,39	0,00	0,00	50 286,39
6262	Frais de télécommunications	0,00	45 981,74	0,00	0,00	45 981,74
627	Services bancaires et assimilés	2 813,56	0,00	0,00	0,00	2 813,56
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	20 613,35	0,00	0,00	20 613,35
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	5 727,60	0,00	0,00	5 727,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	13 202,51	0,00	0,00	13 202,51
6284	Redevances pour services rendus	0,00	12 468,22	0,00	0,00	12 468,22
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 996,00	0,00	0,00	3 996,00
63512	Taxes foncières	0,00	57 253,00	0,00	0,00	57 253,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	336,76	0,00	0,00	336,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 179,80	0,00	0,00	1 179,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	4 136 637,56	0,00	0,00	4 136 637,56
6331	Versement mobilité	0,00	17 349,94	0,00	0,00	17 349,94
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	10 945,33	0,00	0,00	10 945,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	43 538,24	0,00	0,00	43 538,24
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	6 371,55	0,00	0,00	6 371,55
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 671 260,51	0,00	0,00	1 671 260,51
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	45 164,44	0,00	0,00	45 164,44
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	586 803,37	0,00	0,00	586 803,37
64131	Rémunérations non tit.	0,00	284 419,88	0,00	0,00	284 419,88
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	136 859,65	0,00	0,00	136 859,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	383 472,11	0,00	0,00	383 472,11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	566 400,24	0,00	0,00	566 400,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	16 948,39	0,00	0,00	16 948,39
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	31 968,34	0,00	0,00	31 968,34
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	22 122,21	0,00	0,00	22 122,21
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	24 147,00	0,00	0,00	24 147,00
6488	Autres charges	0,00	288 866,36	0,00	0,00	288 866,36
014	Atténuations de produits	857 428,00	0,00	0,00	0,00	857 428,00
739221	FNGIR	6 264,00	0,00	0,00	0,00	6 264,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	851 164,00	0,00	0,00	0,00	851 164,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 234 399,48	0,00	0,00	0,00	5 234 399,48
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	368 598,29	0,00	0,00	0,00	368 598,29
6761	Différences sur réalisations (positives)	4 129 737,09	0,00	0,00	0,00	4 129 737,09
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	736 064,10	0,00	0,00	0,00	736 064,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	367,78	316 553,35	0,00	0,00	316 921,13
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	37 056,96	0,00	0,00	37 056,96
6518	Autres	0,00	3 823,06	0,00	0,00	3 823,06
6531	Indemnités	0,00	195 725,59	0,00	0,00	195 725,59
6532	Frais de mission	0,00	6 193,56	0,00	0,00	6 193,56
6533	Cotisations de retraite	0,00	17 269,68	0,00	0,00	17 269,68
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	19 588,64	0,00	0,00	19 588,64
6535	Formation	0,00	951,80	0,00	0,00	951,80
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	440,79	0,00	0,00	440,79
6541	Créances admises en non-valeur	367,78	0,00	0,00	0,00	367,78
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	35 501,42	0,00	0,00	35 501,42

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
65888	Autres	0,00	1,85	0,00	0,00	1,85
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	227 600,00	0,00	0,00	0,00	227 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	193 046,08	0,00	0,00	0,00	193 046,08
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	34 023,41	0,00	0,00	0,00	34 023,41
6688	Autres	530,51	0,00	0,00	0,00	530,51
67	Charges exceptionnelles	27 668,29	4 499,53	0,00	0,00	32 167,82
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	4 499,53	0,00	0,00	4 499,53
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 668,29	0,00	0,00	0,00	27 668,29
68	Dot. aux amortissements et provisions	12 322,00	0,00	0,00	0,00	12 322,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 322,00	0,00	0,00	0,00	12 322,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	27 222 453,68	4 984 965,38	0,00	0,00	32 207 419,06
	Réalisations	27 222 453,68	4 984 965,38	0,00	0,00	32 207 419,06
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 653 147,86	0,00	0,00	0,00	3 653 147,86
013	Atténuations de charges	0,00	26 801,53	0,00	0,00	26 801,53
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	19 440,53	0,00	0,00	19 440,53
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	7 361,00	0,00	0,00	7 361,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 231,00	0,00	0,00	0,00	5 231,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 231,00	0,00	0,00	0,00	5 231,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	149 985,45	0,00	0,00	149 985,45
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	29 430,00	0,00	0,00	29 430,00
7082	Commissions	0,00	30 458,95	0,00	0,00	30 458,95
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	90 096,50	0,00	0,00	90 096,50
73	Impôts et taxes	20 128 709,68	83 369,54	0,00	0,00	20 212 079,22
73111	Impôts directs locaux	13 206 600,00	0,00	0,00	0,00	13 206 600,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 678,00	0,00	0,00	0,00	5 678,00
73211	Attribution de compensation	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00	5 514 850,00
7336	Droits de place	0,00	38 868,88	0,00	0,00	38 868,88
7338	Autres taxes	0,00	44 500,66	0,00	0,00	44 500,66
7351	Taxe consommation finale d'électricité	406 168,92	0,00	0,00	0,00	406 168,92
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	995 412,76	0,00	0,00	0,00	995 412,76
74	Dotations et participations	3 349 155,08	55 645,24	0,00	0,00	3 404 800,32
7411	Dotation forfaitaire	1 510 867,00	0,00	0,00	0,00	1 510 867,00
74121	Dotation de solidarité rurale	266 323,00	0,00	0,00	0,00	266 323,00
744	FCTVA	71 679,08	0,00	0,00	0,00	71 679,08
74718	Autres participations Etat	0,00	52 862,24	0,00	0,00	52 862,24
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 500 286,00	0,00	0,00	0,00	1 500 286,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 783,00	0,00	0,00	2 783,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	87 021,24	0,00	0,00	87 021,24
752	Revenus des immeubles	0,00	86 797,81	0,00	0,00	86 797,81
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	223,43	0,00	0,00	223,43
76	Produits financiers	5,38	0,00	0,00	0,00	5,38
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5,38	0,00	0,00	0,00	5,38
77	Produits exceptionnels	85 836,90	4 582 142,38	0,00	0,00	4 667 979,28

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
7718	Autres produits except. opérat° gestion	85 836,90	0,00	0,00	0,00	85 836,90
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	32 563,41	0,00	0,00	32 563,41
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 498 335,38	0,00	0,00	4 498 335,38
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	51 243,59	0,00	0,00	51 243,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	367,78	0,00	0,00	0,00	367,78
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	367,78	0,00	0,00	0,00	367,78
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		20 859 854,57	-997 034,04	0,00	0,00	19 862 820,53

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		4 882 903,32	256 586,66	372 928,94	301 015,57	129 947,33	36 745,99	1 871,61	0,00	0,00
Réalisations		4 882 903,32	256 586,66	372 928,94	301 015,57	129 947,33	36 745,99	1 871,61	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 267 989,98	14 065,85	11 366,02	97 823,62	129 947,33	1 244,57	1 871,61	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	6 601,28	0,00	0,00	0,00	66,82	0,00	894,90	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	78 704,79	0,00	0,00	0,00	18 243,67	0,00	420,85	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	74 075,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	16 345,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	93 870,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 790,56	33,80	0,00	0,00	280,99	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	664,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 797,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	27 559,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	132 587,48	813,00	127,80	2 726,56	3 092,15	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	14 892,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	16 781,78	0,00	4 373,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 361,07	435,60	0,00	0,00	972,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 905,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	35 902,51	2 205,00	926,64	0,00	3 603,06	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 062,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 440,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 815,10	0,00	0,00	0,00	681,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	129 924,66	0,00	4 291,35	18 308,52	0,00	0,00	80,64	0,00	0,00
6161	Multirisques	106 559,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	71 448,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	19 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 687,10	0,00	76,20	186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6184	Versements à des organismes de formation	27 315,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 792,50	1 030,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	72 065,83	0,00	0,00	38 745,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	37 955,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 396,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	30 756,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	91 467,32	0,00	75,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 341,60	0,00	0,00	32 300,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 039,37	0,00	1 430,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	554,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 775,06	0,00	140,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	10 323,87	0,00	0,00	0,00	1 321,52	188,57	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	50 286,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	43 519,70	1 932,00	0,00	422,04	0,00	0,00	108,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 797,30	7 616,05	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	4 671,60	1 056,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 202,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	12 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292,22	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	57 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	336,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	244,80	0,00	0,00	935,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 576 892,74	2 350,75	361 562,92	195 831,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	14 278,97	358,96	1 663,81	1 048,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 924,04	326,27	1 039,88	655,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 589,13	0,00	4 263,09	2 686,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 354,63	0,00	623,84	393,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 452 974,63	0,00	196 038,28	22 247,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	38 241,81	0,00	5 420,13	1 502,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	537 338,94	0,00	41 789,67	7 674,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	202 140,84	0,00	9 004,08	73 274,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	102 828,44	0,00	900,39	33 130,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	312 945,80	1 665,52	33 006,21	35 854,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6453	Cotisations aux caisses de retraites	489 413,15	0,00	64 559,01	12 428,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 175,87	0,00	401,13	4 371,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 968,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	18 704,79	0,00	2 853,40	564,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	288 866,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 521,07	240 170,06	0,00	7 360,80	0,00	35 501,42	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	29 696,16	0,00	0,00	7 360,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	3 823,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	195 725,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	6 193,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	17 269,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	19 588,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	951,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	440,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 501,42	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 499,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 499,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 925 076,43	0,00	0,00	30 458,95	0,00	0,00	29 430,00	0,00	0,00
Réalisations		4 925 076,43	0,00	0,00	30 458,95	0,00	0,00	29 430,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	26 801,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 440,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	7 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	90 096,50	0,00	0,00	30 458,95	0,00	0,00	29 430,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 430,00	0,00	0,00
7082	Commissions	0,00	0,00	0,00	30 458,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	90 096,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	83 369,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	38 868,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	44 500,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	55 645,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	52 862,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	2 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	87 021,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	86 797,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	223,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 582 142,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	32 563,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 335,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	51 243,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		42 173,11	-256 586,66	-372 928,94	-270 556,62	-129 947,33	-36 745,99	27 558,39	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		1 829 883,58	0,00	1 829 883,58
Réalisations		1 829 883,58	0,00	1 829 883,58
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	134 024,16	0,00	134 024,16
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	7 292,32	0,00	7 292,32
60611	Eau et assainissement	526,88	0,00	526,88
60612	Energie - Electricité	5 291,09	0,00	5 291,09
60613	Chauffage urbain	3 473,81	0,00	3 473,81
60628	Autres fournitures non stockées	286,65	0,00	286,65
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 243,89	0,00	2 243,89
60636	Vêtements de travail	10 463,81	0,00	10 463,81
6064	Fournitures administratives	550,92	0,00	550,92
6135	Locations mobilières	510,00	0,00	510,00
615231	Entretien, réparations voiries	23 264,16	0,00	23 264,16
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 512,00	0,00	1 512,00
6156	Maintenance	47 960,56	0,00	47 960,56
617	Etudes et recherches	924,00	0,00	924,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 100,00	0,00	4 100,00
6188	Autres frais divers	3 846,08	0,00	3 846,08
6226	Honoraires	16 285,79	0,00	16 285,79
6256	Missions	2 342,44	0,00	2 342,44
6262	Frais de télécommunications	2 528,34	0,00	2 528,34
6283	Frais de nettoyage des locaux	25,20	0,00	25,20
6284	Redevances pour services rendus	292,22	0,00	292,22
63512	Taxes foncières	4,00	0,00	4,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	959 595,42	0,00	959 595,42
6218	Autre personnel extérieur	5 951,18	0,00	5 951,18
6331	Versement mobilité	3 771,74	0,00	3 771,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 358,48	0,00	2 358,48
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 662,73	0,00	9 662,73
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 415,31	0,00	1 415,31
64111	Rémunération principale titulaires	435 428,94	0,00	435 428,94
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 360,07	0,00	11 360,07
64118	Autres indemnités titulaires	234 320,31	0,00	234 320,31
64131	Rémunérations non tit.	26 667,80	0,00	26 667,80
64138	Autres indemnités non tit.	4 957,98	0,00	4 957,98
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	76 291,25	0,00	76 291,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 581,56	0,00	140 581,56

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	11	12	Total
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 248,15	0,00	1 248,15
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 579,92	0,00	5 579,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	736 264,00	0,00	736 264,00
6553	Service d'incendie	736 264,00	0,00	736 264,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		56 068,04	0,00	56 068,04
Réalizations		56 068,04	0,00	56 068,04
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	2 552,94	0,00	2 552,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 552,94	0,00	2 552,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	36 015,10	0,00	36 015,10
70384	Forfait de post-stationnement	36 015,10	0,00	36 015,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	17 500,00	0,00	17 500,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	17 500,00	0,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 773 815,54	0,00	-1 773 815,54

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	1 070 355,42	759 528,16	0,00
Réalizations		0,00	0,00	1 070 355,42	759 528,16	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	110 760,00	23 264,16	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	7 292,32	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	526,88	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	5 291,09	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	3 473,81	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	286,65	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	2 243,89	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	10 463,81	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	550,92	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	510,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	23 264,16	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	1 512,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	47 960,56	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	924,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	3 846,08	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	16 285,79	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	2 342,44	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	2 528,34	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	25,20	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	292,22	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	959 595,42	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	5 951,18	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	3 771,74	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	2 358,48	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	9 662,73	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	1 415,31	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	435 428,94	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	11 360,07	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	234 320,31	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	26 667,80	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	4 957,98	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	76 291,25	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	140 581,56	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 248,15	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	5 579,92	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	736 264,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	736 264,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	56 068,04	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	56 068,04	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	2 552,94	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	2 552,94	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	36 015,10	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	36 015,10	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	-1 014 287,38	-759 528,16	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		224,00	1 651 889,12	1 000,00	0,00	0,00	2 193 479,15	3 846 592,27
Réalizations		224,00	1 651 889,12	1 000,00	0,00	0,00	2 193 479,15	3 846 592,27
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	224,00	687 355,75	0,00	0,00	0,00	605 379,89	1 292 959,64
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 828,08	434 828,08
60611	Eau et assainissement	0,00	29 043,25	0,00	0,00	0,00	1 316,05	30 359,30
60612	Energie - Electricité	0,00	119 906,18	0,00	0,00	0,00	22 244,32	142 150,50
60613	Chauffage urbain	0,00	163 840,46	0,00	0,00	0,00	19 540,65	183 381,11
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 668,36	1 668,36
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	5 591,62	0,00	0,00	0,00	248,23	5 839,85
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 512,42	7 512,42
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	26 338,75	0,00	0,00	0,00	7 137,09	33 475,84
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 679,37	4 679,37
6067	Fournitures scolaires	0,00	36 946,22	0,00	0,00	0,00	0,00	36 946,22
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 637,14	9 637,14
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 721,10	19 721,10
6135	Locations mobilières	0,00	3 014,40	0,00	0,00	0,00	5 226,08	8 240,48
61521	Entretien terrains	0,00	319,20	0,00	0,00	0,00	0,00	319,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	4 784,40	0,00	0,00	0,00	0,00	4 784,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 165,72	0,00	0,00	0,00	2 576,15	5 741,87
6156	Maintenance	0,00	39 094,85	0,00	0,00	0,00	31 629,65	70 724,50
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 911,16	1 911,16
6256	Missions	0,00	1 638,26	0,00	0,00	0,00	278,46	1 916,72
6262	Frais de télécommunications	224,00	16 344,23	0,00	0,00	0,00	5 543,16	22 111,39
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	3 974,20	0,00	0,00	0,00	0,00	3 974,20
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	231 929,90	0,00	0,00	0,00	20 584,71	252 514,61
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 424,11	0,00	0,00	0,00	9 097,71	10 521,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	693 170,90	0,00	0,00	0,00	1 584 109,65	2 277 280,55
6218	Autre personnel extérieur	0,00	47 845,95	0,00	0,00	0,00	77 231,47	125 077,42
6331	Versement mobilité	0,00	3 184,40	0,00	0,00	0,00	7 335,08	10 519,48
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 989,98	0,00	0,00	0,00	4 612,31	6 602,29
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	8 159,88	0,00	0,00	0,00	18 750,51	26 910,39
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 194,19	0,00	0,00	0,00	2 905,28	4 099,47
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	345 068,31	0,00	0,00	0,00	454 217,50	799 285,81
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	7 423,48	0,00	0,00	0,00	12 911,12	20 334,60
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	45 207,42	0,00	0,00	0,00	80 032,26	125 239,68
64131	Rémunérations non tit.	0,00	44 370,32	0,00	0,00	0,00	428 091,89	472 462,21
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	895,64	0,00	0,00	0,00	78 364,38	79 260,02

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	71 255,80	0,00	0,00	0,00	220 835,80	292 091,60
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	111 653,55	0,00	0,00	0,00	175 629,08	287 282,63
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 866,30	0,00	0,00	0,00	17 882,66	19 748,96
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	3 055,68	0,00	0,00	0,00	5 310,31	8 365,99
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	271 362,47	1 000,00	0,00	0,00	3 989,61	276 352,08
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 556,90	1 556,90
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	256 931,54	0,00	0,00	0,00	0,00	256 931,54
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	14 430,93	1 000,00	0,00	0,00	2 432,71	17 863,64
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	2 548,03	0,00	0,00	0,00	803 653,10	806 201,13
	Réalisations	0,00	2 548,03	0,00	0,00	0,00	803 653,10	806 201,13
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	930,33	0,00	0,00	0,00	275,20	1 205,53
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	930,33	0,00	0,00	0,00	275,20	1 205,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	732 772,50	732 772,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	732 772,50	732 772,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 617,70	0,00	0,00	0,00	70 605,40	72 223,10
74718	Autres participations Etat	0,00	1 617,70	0,00	0,00	0,00	0,00	1 617,70
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 605,40	70 605,40
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-224,00	-1 649 341,09	-1 000,00	0,00	0,00	-1 389 826,05	-3 040 391,14

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	1 129 156,41	521 960,42	772,29	1 361 871,45	19 721,10	650,77	0,00	811 235,83
	Réalisations	1 129 156,41	521 960,42	772,29	1 361 871,45	19 721,10	650,77	0,00	811 235,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
011	Charges à caractère général	318 606,33	367 977,13	772,29	509 430,70	19 721,10	650,77	0,00	75 577,32
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	387 697,39	0,00	0,00	0,00	47 130,69
60611	Eau et assainissement	11 207,50	17 835,75	0,00	1 316,05	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	87 959,59	31 946,59	0,00	22 244,32	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	49 161,27	114 595,12	84,07	19 540,65	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	428,92	0,00	0,00	0,00	1 239,44
60628	Autres fournitures non stockées	2 152,81	3 438,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248,23
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	7 512,42	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 637,39	9 701,36	0,00	2 929,93	0,00	650,77	0,00	3 556,39
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	4 679,37	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	7 793,45	29 152,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	8 381,48	0,00	0,00	0,00	1 255,66
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	19 721,10	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 808,64	1 205,76	0,00	5 226,08	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	319,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 784,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 165,72	0,00	0,00	2 576,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	16 577,74	22 148,09	369,02	31 315,69	0,00	0,00	0,00	313,96
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	1 911,16	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 638,26	0,00	0,00	70,22	0,00	0,00	0,00	208,24
6262	Frais de télécommunications	8 814,48	7 529,75	0,00	4 503,16	0,00	0,00	0,00	1 040,00
6281	Concours divers (cotisations)	629,30	3 344,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	106 007,91	125 921,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 584,71
6284	Redevances pour services rendus	267,87	1 156,24	0,00	9 097,71	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	646 299,45	46 871,45	0,00	852 440,75	0,00	0,00	0,00	731 668,90
6218	Autre personnel extérieur	974,50	46 871,45	0,00	39 477,50	0,00	0,00	0,00	37 753,97
6331	Versement mobilité	3 184,40	0,00	0,00	4 083,27	0,00	0,00	0,00	3 251,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 989,98	0,00	0,00	2 553,27	0,00	0,00	0,00	2 059,04
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 159,88	0,00	0,00	10 461,74	0,00	0,00	0,00	8 288,77
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 194,19	0,00	0,00	1 556,51	0,00	0,00	0,00	1 348,77
64111	Rémunération principale titulaires	345 068,31	0,00	0,00	260 187,82	0,00	0,00	0,00	194 029,68
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 423,48	0,00	0,00	2 204,11	0,00	0,00	0,00	10 707,01
64118	Autres indemnités titulaires	45 207,42	0,00	0,00	44 194,15	0,00	0,00	0,00	35 838,11
64131	Rémunérations non tit.	44 370,32	0,00	0,00	218 867,69	0,00	0,00	0,00	209 224,20
64138	Autres indemnités non tit.	895,64	0,00	0,00	38 801,57	0,00	0,00	0,00	39 562,81
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	71 255,80	0,00	0,00	116 994,88	0,00	0,00	0,00	103 840,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 653,55	0,00	0,00	99 358,84	0,00	0,00	0,00	76 270,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 866,30	0,00	0,00	10 059,58	0,00	0,00	0,00	7 823,08
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 055,68	0,00	0,00	3 639,82	0,00	0,00	0,00	1 670,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	164 250,63	107 111,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 989,61
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 556,90
6558	Autres contributions obligatoires	157 719,25	99 212,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	6 531,38	7 899,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 432,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	930,33	1 617,70	396 395,26	0,00	0,00	0,00	407 257,84
	Réalisations	0,00	930,33	1 617,70	396 395,26	0,00	0,00	0,00	407 257,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	930,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,20
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	930,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,20
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	396 395,26	0,00	0,00	0,00	336 377,24
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	396 395,26	0,00	0,00	0,00	336 377,24
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 617,70	0,00	0,00	0,00	0,00	70 605,40
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	1 617,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat ^o Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 605,40
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 129 156,41	-521 030,09	845,41	-965 476,19	-19 721,10	-650,77	0,00	-403 977,99

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	781 409,95	1 204 683,61	432 404,53	2 418 498,09
Réalizations		0,00	781 409,95	1 204 683,61	432 404,53	2 418 498,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	43 839,19	355 134,98	72 017,32	470 991,49
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	1 582,50	23 352,28	31 313,22	56 248,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	3 596,35	0,00	3 596,35
60612	Energie - Electricité	0,00	3 134,43	55 192,35	0,00	58 326,78
60613	Chauffage urbain	0,00	20 584,41	67 189,46	0,00	87 773,87
60621	Combustibles	0,00	0,00	19 641,60	0,00	19 641,60
60623	Alimentation	0,00	0,00	719,63	3 358,53	4 078,16
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	240,00	0,00	240,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 590,88	23 505,09	2 409,99	28 505,96
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	433,24	0,00	433,24
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	47 710,25	0,00	47 710,25
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	557,21	91,67	648,88
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	100,75	12 137,49	12 238,24
6135	Locations mobilières	0,00	759,12	3 299,77	9 918,83	13 977,72
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	283,20	0,00	283,20
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	715,00	0,00	0,00	715,00
6156	Maintenance	0,00	6 650,38	50 595,19	654,00	57 899,57
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	5 666,37	0,00	5 666,37
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 399,12	682,25	0,00	3 081,37
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	906,50	0,00	906,50
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	1 429,02	0,00	1 429,02
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	8 557,18	4 666,88	13 224,06
6241	Transports de biens	0,00	0,00	15 759,00	0,00	15 759,00
6256	Missions	0,00	917,21	2 638,47	492,76	4 048,44
6257	Réceptions	0,00	0,00	668,23	984,53	1 652,76
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 933,46	5 976,77	337,12	8 247,35
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	346,00	110,00	0,00	456,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	864,00	0,00	0,00	864,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	12 891,54	0,00	12 891,54
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	2 952,00	0,00	2 952,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 362,68	481,28	5 652,30	7 496,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	737 570,76	847 978,71	205 386,76	1 790 936,23
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	27 323,87	0,00	27 323,87
6331	Versement mobilité	0,00	3 321,49	4 030,99	901,81	8 254,29
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 075,98	2 519,33	563,59	5 158,90

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	8 488,86	10 328,98	2 310,49	21 128,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 245,62	1 511,48	338,14	3 095,24
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	247 583,96	405 442,19	77 271,02	730 297,17
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	7 755,06	8 083,05	4 675,03	20 513,14
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	40 891,98	85 343,83	30 742,49	156 978,30
64131	Rémunérations non tit.	0,00	202 038,94	57 316,55	29 213,01	288 568,50
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	37 039,41	16 577,03	8 540,94	62 157,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	88 093,02	94 063,21	21 857,23	204 013,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	89 068,70	126 743,59	27 016,83	242 829,12
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	6 629,12	2 691,88	1 291,42	10 612,42
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	2 864,72	4 859,98	664,76	8 389,46
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	473,90	1 142,75	0,00	1 616,65
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 569,92	155 000,45	156 570,37
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	1 569,92	0,00	1 569,92
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	155 000,45	155 000,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	105 999,00	54 054,06	19 568,54	179 621,60
	Réalisations	0,00	105 999,00	54 054,06	19 568,54	179 621,60
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	3 127,68	5 791,54	8 919,22
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	3 127,68	5 791,54	8 919,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	105 999,00	50 926,38	5 151,00	162 076,38
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	105 999,00	43 735,74	5 151,00	154 885,74
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	7 190,64	0,00	7 190,64
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	8 626,00	8 626,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	8 626,00	8 626,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-675 410,95	-1 150 629,55	-412 835,99	-2 238 876,49

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		781 409,95	0,00	0,00	0,00	591 628,97	549 622,08	0,00	63 432,56
Réalizations		781 409,95	0,00	0,00	0,00	591 628,97	549 622,08	0,00	63 432,56
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	43 839,19	0,00	0,00	0,00	124 521,47	167 180,95	0,00	63 432,56
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 582,50	0,00	0,00	0,00	13 703,61	9 648,67	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	430,11	3 166,24	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 134,43	0,00	0,00	0,00	5 663,19	35 975,09	0,00	13 554,07
60613	Chauffage urbain	20 584,41	0,00	0,00	0,00	1 254,92	32 073,36	0,00	33 861,18
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 978,12	9 663,48	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	492,42	227,21	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 590,88	0,00	0,00	0,00	5 530,48	11 200,36	0,00	6 774,25
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	200,78	232,46	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	47 710,25	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	51,25	303,10	0,00	202,86
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	100,75	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	759,12	0,00	0,00	0,00	1 695,32	1 604,45	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283,20	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 650,38	0,00	0,00	0,00	19 219,21	23 362,10	0,00	8 013,88
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 666,37	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 399,12	0,00	0,00	0,00	0,00	682,25	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	906,50	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 429,02	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 557,18	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 759,00	0,00	0,00
6256	Missions	917,21	0,00	0,00	0,00	2 040,35	598,12	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	168,23	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 933,46	0,00	0,00	0,00	798,18	5 178,59	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	346,00	0,00	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	11 417,62	447,60	0,00	1 026,32
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	2 952,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 362,68	0,00	0,00	0,00	432,91	48,37	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	737 570,76	0,00	0,00	0,00	465 537,58	382 441,13	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 323,87	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	3 321,49	0,00	0,00	0,00	2 271,49	1 759,50	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 075,98	0,00	0,00	0,00	1 419,62	1 099,71	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 488,86	0,00	0,00	0,00	5 820,20	4 508,78	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 245,62	0,00	0,00	0,00	851,70	659,78	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	247 583,96	0,00	0,00	0,00	227 742,54	177 699,65	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 755,06	0,00	0,00	0,00	4 712,00	3 371,05	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	40 891,98	0,00	0,00	0,00	38 085,47	47 258,36	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	202 038,94	0,00	0,00	0,00	38 265,24	19 051,31	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	37 039,41	0,00	0,00	0,00	14 292,50	2 284,53	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	88 093,02	0,00	0,00	0,00	50 261,76	43 801,45	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6453	Cotisations aux caisses de retraites	89 068,70	0,00	0,00	0,00	76 351,74	50 391,85	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 629,12	0,00	0,00	0,00	1 957,07	734,81	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 864,72	0,00	0,00	0,00	3 506,25	1 353,73	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	473,90	0,00	0,00	0,00	0,00	1 142,75	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569,92	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569,92	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	105 999,00	0,00	0,00	0,00	4 875,98	41 987,44	0,00	7 190,64
	Réalisations	105 999,00	0,00	0,00	0,00	4 875,98	41 987,44	0,00	7 190,64
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	3 127,68	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	3 127,68	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	105 999,00	0,00	0,00	0,00	1 748,30	41 987,44	0,00	7 190,64
7062	Redevances services à caractère culturel	105 999,00	0,00	0,00	0,00	1 748,30	41 987,44	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 190,64
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-675 410,95	0,00	0,00	0,00	-586 752,99	-507 634,64	0,00	-56 241,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		300 175,39	1 596 904,08	644 200,99	2 541 280,46
Réalizations		300 175,39	1 596 904,08	644 200,99	2 541 280,46
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	13 986,67	977 011,42	111 122,22	1 102 120,31
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	3 850,00	0,00	53 948,50	57 798,50
60611	Eau et assainissement	0,00	92 004,08	0,00	92 004,08
60612	Energie - Electricité	0,00	204 886,28	0,00	204 886,28
60613	Chauffage urbain	0,00	374 131,63	0,00	374 131,63
60621	Combustibles	0,00	27 962,81	0,00	27 962,81
60623	Alimentation	348,24	0,00	4 143,41	4 491,65
60624	Produits de traitement	0,00	20 076,24	0,00	20 076,24
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	209,28	294,56	503,84
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 420,00	0,00	2 420,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 630,76	49 916,59	4 748,18	56 295,53
60636	Vêtements de travail	474,96	803,26	0,00	1 278,22
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	406,80	406,80
6068	Autres matières et fournitures	2 714,24	7 140,34	5 365,89	15 220,47
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	18 497,01	18 497,01
6135	Locations mobilières	713,27	5 835,73	445,44	6 994,44
61521	Entretien terrains	0,00	30 769,20	0,00	30 769,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	7 450,32	0,00	7 450,32
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	2 670,72	0,00	2 670,72
61551	Entretien matériel roulant	8,60	1 398,06	0,00	1 406,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 628,42	0,00	5 628,42
6156	Maintenance	402,00	116 740,44	180,00	117 322,44
617	Etudes et recherches	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	284,40	284,40
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	16 547,56	16 547,56
6226	Honoraires	0,00	605,32	0,00	605,32
6256	Missions	270,02	286,02	300,60	856,64
6257	Réceptions	2 559,58	0,00	678,10	3 237,68
6262	Frais de télécommunications	456,00	8 385,44	868,84	9 710,28
6281	Concours divers (cotisations)	559,00	0,00	0,00	559,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	7 045,43	3 536,25	10 581,68
6284	Redevances pour services rendus	0,00	8 498,81	876,68	9 375,49
63512	Taxes foncières	0,00	347,00	0,00	347,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	163 483,72	611 794,66	531 489,23	1 306 767,61
6218	Autre personnel extérieur	508,78	9 443,76	0,00	9 952,54
6331	Versement mobilité	713,70	2 876,54	2 240,39	5 830,63

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	446,07	1 797,76	1 369,06	3 612,89
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 828,81	7 367,30	5 792,36	14 988,47
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	267,64	1 078,66	688,11	2 034,41
64111	Rémunération principale titulaires	86 589,01	338 692,76	202 996,79	628 278,56
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 383,68	7 350,02	9 034,08	18 767,78
64118	Autres indemnités titulaires	26 973,14	61 020,01	36 460,53	124 453,68
64131	Rémunérations non tit.	0,00	9 055,52	87 621,16	96 676,68
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	960,00	63 829,48	64 789,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 497,87	55 975,57	38 561,34	108 034,78
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 272,79	110 406,86	72 900,21	211 579,86
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	410,08	8 606,18	9 016,26
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 002,23	5 359,82	1 389,54	8 751,59
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	122 705,00	8 098,00	1 589,54	132 392,54
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	1 589,54	1 589,54
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	122 705,00	0,00	0,00	122 705,00
65888	Autres	0,00	8 098,00	0,00	8 098,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 941,00	79 377,70	154 475,84	236 794,54
	Réalisations	2 941,00	79 377,70	154 475,84	236 794,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	2 775,00	59 693,90	106 942,23	169 411,13
70631	Redevances services à caractère sportif	2 775,00	59 693,90	0,00	62 468,90
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	106 942,23	106 942,23
73	Impôts et taxes	166,00	0,00	0,00	166,00
7336	Droits de place	166,00	0,00	0,00	166,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	47 533,61	47 533,61
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	47 533,61	47 533,61
75	Autres produits de gestion courante	0,00	19 683,80	0,00	19 683,80
752	Revenus des immeubles	0,00	19 683,80	0,00	19 683,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-297 234,39	-1 517 526,38	-489 725,15	-2 304 485,92

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		513 003,46	255 215,33	532 140,24	296 545,05	0,00	509 987,42	134 213,57	0,00
Réalisations		513 003,46	255 215,33	532 140,24	296 545,05	0,00	509 987,42	134 213,57	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	277 386,77	226 663,90	297 350,36	175 610,39	0,00	88 452,94	22 669,28	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 720,72	7 227,78	0,00
60611	Eau et assainissement	5 753,14	62 025,51	19 893,56	4 331,87	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	75 052,60	19 379,80	77 628,59	32 825,29	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	106 342,96	42 999,56	168 247,99	56 541,12	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	13 995,95	1 614,57	0,00	12 352,29	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 236,19	1 907,22	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	15 518,28	4 557,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	209,28	0,00	0,00	294,56	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	120,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 379,27	28 804,60	4 502,70	7 230,02	0,00	1 062,54	3 685,64	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	803,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406,80	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 480,79	0,00	4 659,55	0,00	0,00	2 895,84	2 470,05	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 386,90	110,11	0,00
6135	Locations mobilières	4 585,16	0,00	1 065,77	184,80	0,00	235,68	209,76	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	30 769,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	3 703,20	3 747,12	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	2 670,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	1 398,06	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 450,42	1 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	44 095,45	18 099,24	10 576,47	43 969,28	0,00	108,00	72,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284,40	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 139,07	2 408,49	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	605,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	286,02	0,00	0,00	206,62	93,98	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266,50	411,60	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 246,40	854,42	447,49	2 837,13	0,00	616,84	252,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 704,63	0,00	163,20	177,60	0,00	0,00	3 536,25	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	2 630,00	0,00	5 868,81	0,00	876,68	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	347,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	235 616,69	28 551,43	226 691,88	120 934,66	0,00	419 944,94	111 544,29	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	8 714,64	0,00	729,12	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 132,26	78,45	1 067,79	598,04	0,00	1 753,54	486,85	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	707,66	48,96	667,28	373,86	0,00	1 064,75	304,31	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 901,08	200,92	2 736,02	1 529,28	0,00	4 544,80	1 247,56	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	424,62	29,43	400,41	224,20	0,00	510,69	177,42	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	138 980,19	9 651,59	119 648,55	70 412,43	0,00	145 448,97	57 547,82	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	681,58	0,00	3 221,84	3 446,60	0,00	7 431,06	1 603,02	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	22 732,65	5 202,15	25 089,33	7 995,88	0,00	26 470,75	9 989,78	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	9 055,52	0,00	0,00	80 646,96	6 974,20	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00	60 225,27	3 604,21	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 413,05	1 483,28	21 769,43	11 309,81	0,00	29 064,03	9 497,31	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	44 411,96	3 102,79	39 342,17	23 549,94	0,00	53 713,21	19 187,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	410,08	0,00	0,00	8 117,91	488,27	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 231,64	39,22	2 323,46	765,50	0,00	953,00	436,54	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	8 098,00	0,00	0,00	1 589,54	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589,54	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	8 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	3 744,30	59 693,90	15 939,50	0,00	150 985,84	3 490,00	0,00
	Réalisations	0,00	3 744,30	59 693,90	15 939,50	0,00	150 985,84	3 490,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	59 693,90	0,00	0,00	103 452,23	3 490,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	59 693,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 452,23	3 490,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 533,61	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 533,61	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 744,30	0,00	15 939,50	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	3 744,30	0,00	15 939,50	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-513 003,46	-251 471,03	-472 446,34	-280 605,55	0,00	-359 001,58	-130 723,57	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	114 084,62	114 084,62
Réalizations		0,00	114 084,62	114 084,62
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	997,56	997,56
6168	Autres primes d'assurance	0,00	657,63	657,63
6256	Missions	0,00	339,93	339,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	113 087,06	113 087,06
6331	Versement mobilité	0,00	474,80	474,80
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	296,74	296,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 216,58	1 216,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	177,99	177,99
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	55 992,88	55 992,88
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	2 433,44	2 433,44
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	24 110,84	24 110,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 978,59	8 978,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	18 759,33	18 759,33
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	645,87	645,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-114 084,62	-114 084,62

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	114 084,62	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	114 084,62	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	997,56	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	657,63	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	339,93	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	113 087,06	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	474,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	296,74	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	1 216,58	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	177,99	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	55 992,88	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	2 433,44	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	24 110,84	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	8 978,59	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	18 759,33	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	645,87	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	-114 084,62	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	511 654,64	0,00	0,00	1 248 396,57	1 760 051,21
Réalizations		0,00	511 654,64	0,00	0,00	1 248 396,57	1 760 051,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	294 332,23	0,00	0,00	308 761,55	603 093,78
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	50 396,40	0,00	0,00	2 585,00	52 981,40
60611	Eau et assainissement	0,00	13 246,40	0,00	0,00	1 387,00	14 633,40
60612	Energie - Electricité	0,00	9 576,02	0,00	0,00	6 913,64	16 489,66
60613	Chauffage urbain	0,00	55 207,95	0,00	0,00	35 558,59	90 766,54
60621	Combustibles	0,00	9 213,86	0,00	0,00	0,00	9 213,86
60623	Alimentation	0,00	3 081,79	0,00	0,00	902,50	3 984,29
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009,17	1 009,17
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	789,94	0,00	0,00	5 785,69	6 575,63
6068	Autres matières et fournitures	0,00	72,99	0,00	0,00	1 917,21	1 990,20
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	224 898,59	224 898,59
6132	Locations immobilières	0,00	88 965,36	0,00	0,00	7 537,08	96 502,44
6135	Locations mobilières	0,00	2 302,61	0,00	0,00	523,44	2 826,05
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	5 617,94	0,00	0,00	2 776,03	8 393,97
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 741,44	0,00	0,00	0,00	1 741,44
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	184,66	184,66
6156	Maintenance	0,00	9 785,94	0,00	0,00	5 144,33	14 930,27
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	6 552,00	6 552,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	834,64	834,64
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00	1 140,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	37 370,23	0,00	0,00	0,00	37 370,23
6256	Missions	0,00	174,84	0,00	0,00	561,40	736,24
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 603,78	0,00	0,00	2 516,98	5 120,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	93,60	0,00	0,00	33,60	127,20
6284	Redevances pour services rendus	0,00	4 091,14	0,00	0,00	0,00	4 091,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	216 494,41	0,00	0,00	927 452,10	1 143 946,51
6218	Autre personnel extérieur	0,00	21 394,81	0,00	0,00	9 649,14	31 043,95
6331	Versement mobilité	0,00	944,51	0,00	0,00	4 353,73	5 298,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	590,34	0,00	0,00	2 721,03	3 311,37
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 420,40	0,00	0,00	11 156,46	13 576,86
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	354,20	0,00	0,00	1 632,70	1 986,90
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	69 984,37	0,00	0,00	255 666,81	325 651,18
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 483,20	0,00	0,00	4 819,30	6 302,50
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	31 543,04	0,00	0,00	54 872,40	86 415,44
64131	Rémunérations non tit.	0,00	24 768,03	0,00	0,00	322 501,09	347 269,12

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	13 375,32	0,00	0,00	22 331,58	35 706,90
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	26 750,14	0,00	0,00	126 148,37	152 898,51
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	20 657,36	0,00	0,00	95 759,27	116 416,63
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 524,32	0,00	0,00	11 428,32	12 952,64
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	704,37	0,00	0,00	4 411,90	5 116,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	828,00	0,00	0,00	12 182,92	13 010,92
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	12 182,92	12 182,92
65888	Autres	0,00	828,00	0,00	0,00	0,00	828,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	360 591,74	0,00	0,00	733 006,41	1 093 598,15
	Réalisations	0,00	360 591,74	0,00	0,00	733 006,41	1 093 598,15
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	13 847,07	13 847,07
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	13 847,07	13 847,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	19 383,74	0,00	0,00	159 466,23	178 849,97
7066	Redevances services à caractère social	0,00	19 383,74	0,00	0,00	159 466,23	178 849,97
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	31 370,38	31 370,38
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	31 370,38	31 370,38
74	Dotations et participations	0,00	114 096,00	0,00	0,00	528 322,73	642 418,73
7473	Participat° Départements	0,00	114 096,00	0,00	0,00	0,00	114 096,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	528 322,73	528 322,73
75	Autres produits de gestion courante	0,00	227 112,00	0,00	0,00	0,00	227 112,00
752	Revenus des immeubles	0,00	227 112,00	0,00	0,00	0,00	227 112,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-151 062,90	0,00	0,00	-515 390,16	-666 453,06

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	54 595,31	0,00	0,00	54 595,31
Réalizations		0,00	54 595,31	0,00	0,00	54 595,31
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	54 595,31	0,00	0,00	54 595,31
60611	Eau et assainissement	0,00	1 239,17	0,00	0,00	1 239,17
60612	Energie - Electricité	0,00	6 015,74	0,00	0,00	6 015,74
60613	Chauffage urbain	0,00	3 298,59	0,00	0,00	3 298,59
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 098,97	0,00	0,00	4 098,97
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	1 320,00	0,00	0,00	1 320,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	107,14	0,00	0,00	107,14
6156	Maintenance	0,00	13 456,22	0,00	0,00	13 456,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 729,98	0,00	0,00	3 729,98
63512	Taxes foncières	0,00	21 329,50	0,00	0,00	21 329,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	91 300,01	0,00	0,00	91 300,01
Réalizations		0,00	91 300,01	0,00	0,00	91 300,01
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	28 423,19	0,00	0,00	28 423,19
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	28 423,19	0,00	0,00	28 423,19
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	62 876,82	0,00	0,00	62 876,82
752	Revenus des immeubles	0,00	62 876,82	0,00	0,00	62 876,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accèsion à la propriété	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	36 704.70	0,00	0,00	36 704.70

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		1 807 111,38	2 526 853,46	0,00	4 333 964,84
Réalizations		1 807 111,38	2 526 853,46	0,00	4 333 964,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 391 160,79	978 511,57	0,00	2 369 672,36
60611	Eau et assainissement	0,00	18 081,38	0,00	18 081,38
60612	Energie - Electricité	134 199,25	46 892,20	0,00	181 091,45
60613	Chauffage urbain	0,00	37 828,82	0,00	37 828,82
60623	Alimentation	0,00	1 467,20	0,00	1 467,20
60624	Produits de traitement	0,00	1 454,93	0,00	1 454,93
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	17 995,30	0,00	17 995,30
60631	Fournitures d'entretien	0,00	461,04	0,00	461,04
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	87 036,27	0,00	87 036,27
60633	Fournitures de voirie	0,00	16 134,71	0,00	16 134,71
6064	Fournitures administratives	0,00	1 257,86	0,00	1 257,86
6068	Autres matières et fournitures	0,00	6 820,52	0,00	6 820,52
611	Contrats de prestations de services	988 095,15	0,00	0,00	988 095,15
6132	Locations immobilières	0,00	38 046,76	0,00	38 046,76
6135	Locations mobilières	0,00	24 620,51	0,00	24 620,51
61521	Entretien terrains	0,00	51 000,00	0,00	51 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	4 066,75	0,00	4 066,75
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	405 664,43	0,00	405 664,43
615232	Entretien, réparations réseaux	8 053,74	0,00	0,00	8 053,74
61551	Entretien matériel roulant	0,00	45 231,72	0,00	45 231,72
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	4 504,26	0,00	4 504,26
6156	Maintenance	207 028,55	25 550,78	0,00	232 579,33
617	Etudes et recherches	0,00	39 790,00	0,00	39 790,00
6188	Autres frais divers	0,00	70 940,96	0,00	70 940,96
6226	Honoraires	38 904,09	1 511,00	0,00	40 415,09
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 351,98	0,00	0,00	11 351,98
6256	Missions	618,38	418,76	0,00	1 037,14
6262	Frais de télécommunications	432,00	2 676,00	0,00	3 108,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 780,41	0,00	2 780,41
6281	Concours divers (cotisations)	2 304,65	350,00	0,00	2 654,65
6284	Redevances pour services rendus	0,00	657,50	0,00	657,50
63512	Taxes foncières	0,00	25 271,50	0,00	25 271,50
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	173,00	0,00	0,00	173,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	412 257,19	1 504 504,97	0,00	1 916 762,16
6331	Versement mobilité	1 957,79	6 842,57	0,00	8 800,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 223,66	4 276,16	0,00	5 499,82

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 017,06	17 532,73	0,00	22 549,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	734,15	2 565,81	0,00	3 299,96
64111	Rémunération principale titulaires	119 696,58	814 452,06	0,00	934 148,64
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 247,66	23 646,30	0,00	26 893,96
64118	Autres indemnités titulaires	53 205,26	175 191,53	0,00	228 396,79
64131	Rémunérations non tit.	85 089,90	20 885,81	0,00	105 975,71
64138	Autres indemnités non tit.	34 966,02	1 551,53	0,00	36 517,55
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	18 049,84	0,00	18 049,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 315,32	133 263,13	0,00	188 578,45
6453	Cotisations aux caisses de retraites	44 684,47	265 300,62	0,00	309 985,09
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 919,36	908,52	0,00	5 827,88
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 750,96	10 271,44	0,00	12 022,40
6472	Prestations familiales directes	0,00	9 766,92	0,00	9 766,92
6478	Autres charges sociales diverses	449,00	0,00	0,00	449,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 693,40	43 836,92	0,00	47 530,32
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	872,92	0,00	872,92
65548	Autres contributions	1 729,00	42 964,00	0,00	44 693,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 964,40	0,00	0,00	1 964,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 240 447,61	398 224,41	0,00	1 638 672,02
	Réalisations	1 240 447,61	398 224,41	0,00	1 638 672,02
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 516,00	0,00	1 516,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 516,00	0,00	1 516,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	186 343,43	0,00	186 343,43
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	51 526,39	0,00	51 526,39
70383	Redevance de stationnement	0,00	77 845,70	0,00	77 845,70
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	20 203,00	0,00	20 203,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	36 768,34	0,00	36 768,34
73	Impôts et taxes	1 240 447,61	3 149,90	0,00	1 243 597,51
7336	Droits de place	0,00	3 149,90	0,00	3 149,90
7342	Versement mobilité	1 240 447,61	0,00	0,00	1 240 447,61
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	206 156,56	0,00	206 156,56
752	Revenus des immeubles	0,00	206 156,56	0,00	206 156,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 058,52	0,00	1 058,52

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 058,52	0,00	1 058,52
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-566 663,77	-2 128 629,05	0,00	-2 695 292,82

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	468 005,69	0,00	0,00	0,00	280 929,83	989 824,15	68 351,71
	Réalisations	468 005,69	0,00	0,00	0,00	280 929,83	989 824,15	68 351,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	53 784,10	0,00	0,00	0,00	280 929,83	988 095,15	68 351,71
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	125 889,06	0,00	8 310,19
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	988 095,15	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 053,74	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	146 987,03	0,00	60 041,52
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	38 904,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 351,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	618,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 304,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	173,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	412 257,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 957,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 223,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 017,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	734,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	119 696,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 247,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	53 205,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	85 089,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	34 966,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 315,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	44 684,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 919,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 750,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 964,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1 729,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 729,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 964,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240 447,61	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240 447,61	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240 447,61	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7342	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240 447,61	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-468 005,69	0,00	0,00	0,00	-280 929,83	250 623,46	-68 351,71

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	11 116,27	866 842,16	1 391 086,72	257 808,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	11 116,27	866 842,16	1 391 086,72	257 808,31	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	11 116,27	213 935,11	538 615,88	214 844,31	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	2 400,00	15 681,38	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	1 233,96	0,00	1 268,51	44 389,73	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	37 828,82	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	1 467,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	1 454,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	17 995,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	221,04	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	13 836,79	72 940,34	259,14	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	16 134,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	1 257,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	4 124,16	2 696,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	6 017,79	32 028,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	6 651,36	17 969,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	3 707,23	0,00	359,52	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	13 897,64	391 766,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	26 084,11	19 147,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 309,90	0,00	1 194,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	3 792,00	4 381,03	0,00	17 377,75	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	39 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	70 940,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	551,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	371,26	47,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 548,00	1 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 780,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	657,50	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	25 271,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	652 034,13	852 470,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	2 934,46	3 908,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	1 833,89	2 442,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	7 518,86	10 013,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	1 100,28	1 465,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	346 284,74	468 167,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	7 435,73	16 210,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	85 065,29	90 126,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	13 807,80	7 078,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	1 380,32	171,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	9 097,51	8 952,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	58 042,38	75 220,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	112 454,29	152 846,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	614,93	293,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	4 458,07	5 813,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	5,58	9 761,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	872,92	0,00	42 964,00	0,00	0,00	0,00	
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	872,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	42 964,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	77 845,70	55 734,81	21 719,00	242 924,90	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		0,00	77 845,70	55 734,81	21 719,00	242 924,90	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	1 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	1 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	77 845,70	51 526,39	20 203,00	36 768,34	0,00	0,00	0,00	
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	51 526,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70383	Redevance de stationnement	0,00	77 845,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	20 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	36 768,34	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	3 149,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7336	Droits de place	0,00	0,00	3 149,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7342	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	206 156,56	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	206 156,56	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 058,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	1 058,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	66 729,43	-811 107,35	-1 369 367,72	-14 883,41	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		11 274,59	185 721,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 996,26
Réalizations		11 274,59	185 721,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 996,26
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	11 274,59	185 721,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 996,26
60611	Eau et assainissement	0,00	309,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309,57
60612	Energie - Electricité	9 032,70	112 908,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 940,82
60623	Alimentation	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 905,89	662,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 568,29
6135	Locations mobilières	0,00	45 356,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 356,69
6156	Maintenance	336,00	5 215,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 551,80
6188	Autres frais divers	0,00	1 733,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 733,40
6233	Foires et expositions	0,00	500,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,40
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	6 976,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 976,15
6284	Redevances pour services rendus	0,00	11 889,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 889,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		45,53	88 121,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 167,26
Réalizations		45,53	88 121,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 167,26
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	45,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,53
6419	Remboursements rémunérations personnel	45,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	87 121,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 121,73

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
7336	Droits de place	0,00	87 121,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 121,73
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-11 229,06	-97 599,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-108 829,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		3 933 585,83	481 102,26	0,00	0,00	4 414 688,09
Réalizations		3 920 685,83	362 051,63	0,00	0,00	4 282 737,46
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 718 378,97	0,00	0,00	0,00	1 718 378,97
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 231,00	0,00	0,00	0,00	5 231,00
13911	Etat et établissements nationaux	5 231,00	0,00	0,00	0,00	5 231,00
041	Opérations patrimoniales	46 146,36	0,00	0,00	0,00	46 146,36
2128	Autres agencements et aménagements	20 163,96	0,00	0,00	0,00	20 163,96
21312	Bâtiments scolaires	3 504,00	0,00	0,00	0,00	3 504,00
21318	Autres bâtiments publics	1 965,60	0,00	0,00	0,00	1 965,60
2313	Constructions	20 512,80	0,00	0,00	0,00	20 512,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	290 089,82	0,00	0,00	0,00	290 089,82
10226	Taxe d'aménagement	36 547,59	0,00	0,00	0,00	36 547,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	253 542,23	0,00	0,00	0,00	253 542,23
13	Subventions d'investissement	2 955,00	0,00	0,00	0,00	2 955,00
1388	Autres subventions non transférables	2 955,00	0,00	0,00	0,00	2 955,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 853 948,18	0,00	0,00	0,00	1 853 948,18
1641	Emprunts en euros	1 853 948,18	0,00	0,00	0,00	1 853 948,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	169 911,46	0,00	0,00	169 911,46
2031	Frais d'études	0,00	27 885,60	0,00	0,00	27 885,60
2051	Concessions, droits similaires	0,00	142 025,86	0,00	0,00	142 025,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 936,50	192 140,17	0,00	0,00	196 076,67
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	9 890,56	0,00	0,00	9 890,56
21318	Autres bâtiments publics	3 936,50	41 910,00	0,00	0,00	45 846,50
2135	Installations générales, agencements	0,00	18 687,95	0,00	0,00	18 687,95
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	26 700,00	0,00	0,00	26 700,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 643,79	0,00	0,00	2 643,79
2182	Matériel de transport	0,00	16 200,00	0,00	0,00	16 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	37 073,11	0,00	0,00	37 073,11

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
2184	Mobilier	0,00	7 091,82	0,00	0,00	7 091,82
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	31 942,94	0,00	0,00	31 942,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		12 900,00	119 050,63	0,00	0,00	131 950,63
RECETTES (2)		8 466 997,15	950 736,89	0,00	0,00	9 417 734,04
Réalisations		8 466 997,15	848 100,85	0,00	0,00	9 315 098,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 234 399,48	0,00	0,00	0,00	5 234 399,48
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	4 129 737,09	0,00	0,00	0,00	4 129 737,09
2118	Autres terrains	363 262,57	0,00	0,00	0,00	363 262,57
2138	Autres constructions	5 335,72	0,00	0,00	0,00	5 335,72
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 913,00	0,00	0,00	0,00	7 913,00
28031	Frais d'études	48 383,99	0,00	0,00	0,00	48 383,99
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	743,00	0,00	0,00	0,00	743,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	53 072,00	0,00	0,00	0,00	53 072,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	51 262,00	0,00	0,00	0,00	51 262,00
28051	Concessions et droits similaires	73 431,74	0,00	0,00	0,00	73 431,74
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 292,00	0,00	0,00	0,00	7 292,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 802,80	0,00	0,00	0,00	3 802,80
28135	Installations générales, agencements, ..	379,00	0,00	0,00	0,00	379,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	376,00	0,00	0,00	0,00	376,00
281571	Matériel roulant	10 302,00	0,00	0,00	0,00	10 302,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 415,71	0,00	0,00	0,00	11 415,71
28182	Matériel de transport	113 893,68	0,00	0,00	0,00	113 893,68
28183	Matériel de bureau et informatique	114 966,91	0,00	0,00	0,00	114 966,91
28184	Mobilier	50 229,08	0,00	0,00	0,00	50 229,08
28188	Autres immo. corporelles	188 601,19	0,00	0,00	0,00	188 601,19
041	Opérations patrimoniales	46 146,36	0,00	0,00	0,00	46 146,36
2031	Frais d'études	46 146,36	0,00	0,00	0,00	46 146,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 186 451,31	848 100,85	0,00	0,00	4 034 552,16
10222	FCTVA	0,00	848 100,85	0,00	0,00	848 100,85
10226	Taxe d'aménagement	431 098,49	0,00	0,00	0,00	431 098,49
10251	Dons et legs en capital	146 666,67	0,00	0,00	0,00	146 666,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 608 686,15	0,00	0,00	0,00	2 608 686,15

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	102 636,04	0,00	0,00	102 636,04
SOLDE (2)		4 533 411,32	469 634,63	0,00	0,00	5 003 045,95

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		433 360,21	0,00	0,00	25 214,95	12 636,54	0,00	9 890,56	0,00	0,00
Réalizations		314 309,58	0,00	0,00	25 214,95	12 636,54	0,00	9 890,56	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	153 651,46	0,00	0,00	16 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	27 885,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	125 765,86	0,00	0,00	16 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 658,12	0,00	0,00	8 954,95	12 636,54	0,00	9 890,56	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 890,56	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	41 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	18 687,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	26 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 643,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	16 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 073,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	7 091,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 443,27	0,00	0,00	8 954,95	5 544,72	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	119 050,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	950 736,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	848 100,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	848 100,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	848 100,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		102 636,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		517 376,68	0,00	0,00	-25 214,95	-12 636,54	0,00	-9 890,56	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		146 065,43	0,00	146 065,43
Réalizations		145 484,66	0,00	145 484,66
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	145 484,66	0,00	145 484,66
21318	Autres bâtiments publics	3 506,08	0,00	3 506,08
2135	Installations générales, agencements	9 984,00	0,00	9 984,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	98 079,58	0,00	98 079,58
2182	Matériel de transport	31 854,43	0,00	31 854,43
2188	Autres immobilisations corporelles	2 060,57	0,00	2 060,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		580,77	0,00	580,77
RECETTES (2)		159 156,00	0,00	159 156,00
Réalizations		107 104,00	0,00	107 104,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	107 104,00	0,00	107 104,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	107 104,00	0,00	107 104,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		52 052,00	0,00	52 052,00
SOLDE (2)		13 090,57	0,00	13 090,57

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	131 009,08	15 056,35	0,00
Réalizations		0,00	0,00	131 009,08	14 475,58	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	131 009,08	14 475,58	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	3 506,08	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	9 984,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	83 604,00	14 475,58	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	31 854,43	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 060,57	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	580,77	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	159 156,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	107 104,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	107 104,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	107 104,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	52 052,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	28 146,92	-15 056,35	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	634 732,30	0,00	0,00	0,00	494 578,48	1 129 310,78
Réalizations		0,00	446 766,84	0,00	0,00	0,00	470 624,08	917 390,92
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	446 766,84	0,00	0,00	0,00	52 021,85	498 788,69
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	30 059,80	0,00	0,00	0,00	0,00	30 059,80
21312	Bâtiments scolaires	0,00	286 371,38	0,00	0,00	0,00	0,00	286 371,38
2135	Installations générales, agencements	0,00	106 705,01	0,00	0,00	0,00	41 878,08	148 583,09
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	7 484,16	0,00	0,00	0,00	0,00	7 484,16
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060,80	1 060,80
2184	Mobilier	0,00	12 470,19	0,00	0,00	0,00	0,00	12 470,19
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 676,30	0,00	0,00	0,00	9 082,97	12 759,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 602,23	418 602,23
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 602,23	418 602,23
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	187 965,46	0,00	0,00	0,00	23 954,40	211 919,86
RECETTES (2)		0,00	619 194,31	0,00	0,00	0,00	96 252,62	715 446,93

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	Réalisations	0,00	164 542,31	0,00	0,00	0,00	96 252,62	260 794,93
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	164 542,31	0,00	0,00	0,00	96 252,62	260 794,93
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	39 842,31	0,00	0,00	0,00	0,00	39 842,31
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	34 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 400,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	90 300,00	0,00	0,00	0,00	96 252,62	186 552,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	454 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	454 652,00
	SOLDE (2)	0,00	-15 537,99	0,00	0,00	0,00	-398 325,86	-413 863,85

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	251 757,24	373 457,22	9 517,84	493 517,68	0,00	1 060,80	0,00	0,00
	Réalisations	74 211,49	365 071,19	7 484,16	469 563,28	0,00	1 060,80	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 211,49	365 071,19	7 484,16	50 961,05	0,00	1 060,80	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 536,74	13 523,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	286 371,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	49 532,88	57 172,13	0,00	41 878,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	7 484,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060,80	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 465,57	8 004,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 676,30	0,00	0,00	9 082,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	418 602,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	418 602,23	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		177 545,75	8 386,03	2 033,68	23 954,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		34 400,00	243 952,00	340 842,31	96 252,62	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		34 400,00	0,00	130 142,31	96 252,62	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	34 400,00	0,00	130 142,31	96 252,62	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	39 842,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	34 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	90 300,00	96 252,62	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	243 952,00	210 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-217 357,24	-129 505,22	331 324,47	-397 265,06	0,00	-1 060,80	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	408 697,86	789 422,52	181 759,20	1 379 879,58
Réalizations		0,00	408 697,86	502 014,34	29 053,20	939 765,40
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 703,44	22 512,00	29 215,44
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 703,44	22 512,00	29 215,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 790,76	385 895,35	6 541,20	399 227,31
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	286 552,45	0,00	286 552,45
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	54 189,85	6 541,20	60 731,05
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	38 840,15	0,00	38 840,15
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 735,94	0,00	5 735,94
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 790,76	576,96	0,00	7 367,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	401 907,10	109 415,55	0,00	511 322,65
2313	Constructions	0,00	401 907,10	109 415,55	0,00	511 322,65
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	287 408,18	152 706,00	440 114,18
RECETTES (2)		0,00	0,00	81 418,00	3 965,00	85 383,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	81 418,00	3 965,00	85 383,00
SOLDE (2)		0,00	-408 697,86	-708 004,52	-177 794,20	-1 294 496,58

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		408 697,86	0,00	0,00	0,00	53 895,35	124 218,86	0,00	611 308,31
Réalizations		408 697,86	0,00	0,00	0,00	32 476,01	58 627,06	0,00	410 911,27
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 703,44
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 703,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 790,76	0,00	0,00	0,00	32 476,01	58 627,06	0,00	294 792,28

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 531,27	0,00	285 021,18
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	26 163,11	18 255,64	0,00	9 771,10
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 840,15	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 735,94	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 790,76	0,00	0,00	0,00	576,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	401 907,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 415,55
2313	Constructions	401 907,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 415,55
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	21 419,34	65 591,80	0,00	200 397,04
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 480,00	0,00	71 938,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 480,00	0,00	71 938,00
SOLDE (2)		-408 697,86	0,00	0,00	0,00	-53 895,35	-114 738,86	0,00	-539 370,31

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		3 548,40	867 503,54	3 450,00	874 501,94
Réalizations		3 548,40	718 423,41	0,00	721 971,81
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 773,66	0,00	6 773,66
2031	Frais d'études	0,00	6 773,66	0,00	6 773,66
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 548,40	711 649,75	0,00	715 198,15
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	145 399,13	0,00	145 399,13
21318	Autres bâtiments publics	0,00	329 815,18	0,00	329 815,18
2135	Installations générales, agencements	0,00	214 205,99	0,00	214 205,99
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	6 347,16	0,00	6 347,16
2184	Mobilier	0,00	12 366,05	0,00	12 366,05
2188	Autres immobilisations corporelles	3 548,40	3 516,24	0,00	7 064,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	149 080,13	3 450,00	152 530,13
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 548,40	-867 503,54	-3 450,00	-874 501,94

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		331 499,96	198 325,21	59 363,45	278 314,92	0,00	3 450,00	0,00	0,00
Réalizations		281 994,70	132 157,34	45 705,76	258 565,61	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 773,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	6 773,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	281 994,70	125 383,68	45 705,76	258 565,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	123 167,52	0,00	22 231,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	209 104,02	0,00	2 400,00	118 311,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	67 677,16	0,00	41 422,48	105 106,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 131,00	2 216,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	12 366,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 082,52	0,00	1 883,28	550,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		49 505,26	66 167,87	13 657,69	19 749,31	0,00	3 450,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-331 499,96	-198 325,21	-59 363,45	-278 314,92	0,00	-3 450,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	4 537,73	0,00	0,00	21 998,60	26 536,33
Réalizations		0,00	4 406,93	0,00	0,00	13 912,93	18 319,86
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 279,00	0,00	0,00	0,00	1 279,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 279,00	0,00	0,00	0,00	1 279,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 127,93	0,00	0,00	13 912,93	17 040,86
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	9 970,80	9 970,80
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 642,60	2 642,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 127,93	0,00	0,00	1 299,53	4 427,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	130,80	0,00	0,00	8 085,67	8 216,47
RECETTES (2)		0,00	4 238,50	0,00	0,00	0,00	4 238,50
Réalizations		0,00	1 550,50	0,00	0,00	0,00	1 550,50
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 550,50	0,00	0,00	0,00	1 550,50
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 550,50	0,00	0,00	0,00	1 550,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	2 688,00	0,00	0,00	0,00	2 688,00
SOLDE (2)		0,00	-299,23	0,00	0,00	-21 998,60	-22 297,83

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	26 779,24	0,00	0,00	26 779,24
Réalizations		0,00	24 148,18	0,00	0,00	24 148,18
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	24 148,18	0,00	0,00	24 148,18
21318	Autres bâtiments publics	0,00	18 185,20	0,00	0,00	18 185,20
2135	Installations générales, agencements	0,00	4 769,20	0,00	0,00	4 769,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 193,78	0,00	0,00	1 193,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	2 631,06	0,00	0,00	2 631,06
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-26 779,24	0,00	0,00	-26 779,24

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		187 860,24	5 401 442,03	0,00	5 589 302,27
Réalizations		95 692,33	4 714 158,63	0,00	4 809 850,96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 624,01	107 093,18	0,00	134 717,19
202	Frais réalisat° documents urbanisme	27 624,01	0,00	0,00	27 624,01
2031	Frais d'études	0,00	107 093,18	0,00	107 093,18
204	Subventions d'équipement versées	0,00	157 105,82	0,00	157 105,82
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	151 300,82	0,00	151 300,82
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	5 805,00	0,00	5 805,00
21	Immobilisations corporelles	68 068,32	2 677 297,11	0,00	2 745 365,43
2111	Terrains nus	0,00	72 433,54	0,00	72 433,54
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	13 931,38	0,00	13 931,38
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	138 182,00	0,00	138 182,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	14 746,37	0,00	14 746,37
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 216,80	0,00	10 216,80
2138	Autres constructions	0,00	1 987 100,34	0,00	1 987 100,34
2151	Réseaux de voirie	0,00	283 064,90	0,00	283 064,90
2152	Installations de voirie	11 950,80	79 807,05	0,00	91 757,85
21534	Réseaux d'électrification	56 117,52	0,00	0,00	56 117,52
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	19 865,73	0,00	19 865,73
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	15 251,30	0,00	15 251,30
2182	Matériel de transport	0,00	19 324,10	0,00	19 324,10
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	23 373,60	0,00	23 373,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
23	Immobilisations en cours	0,00	1 772 662,52	0,00	1 772 662,52
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 752 858,72	0,00	1 752 858,72
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	19 803,80	0,00	19 803,80
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	92 167,91	687 283,40	0,00	779 451,31
	RECETTES (2)	59 660,94	1 190 945,81	0,00	1 250 606,75
	Réalisations	35 660,94	1 190 945,81	0,00	1 226 606,75
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 660,94	1 190 945,81	0,00	1 226 606,75
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	240 000,00	0,00	240 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	76 887,81	0,00	76 887,81
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	18 400,00	0,00	18 400,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	196 000,00	0,00	196 000,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	35 660,94	0,00	0,00	35 660,94
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	375 260,00	0,00	375 260,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	284 398,00	0,00	284 398,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
	SOLDE (2)	-128 199,30	-4 210 496,22	0,00	-4 338 695,52

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		51 561,01	0,00	0,00	0,00	124 348,43	0,00	11 950,80
Réalizations		27 624,01	0,00	0,00	0,00	56 117,52	0,00	11 950,80
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 624,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	27 624,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 117,52	0,00	11 950,80
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 950,80
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	56 117,52	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		23 937,00	0,00	0,00	0,00	68 230,91	0,00	0,00
RECETTES (2)		24 000,00	0,00	0,00	0,00	35 660,94	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	35 660,94	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	35 660,94	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
1337	Subv. non transf. GFP de rattachement Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	35 660,94	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-27 561,01	0,00	0,00	0,00	-88 687,49	0,00	-11 950,80

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	153 818,27	4 312 642,74	205 105,08	729 875,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	90 079,54	3 746 729,25	158 761,03	718 588,81	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 560,00	0,00	0,00	90 533,18	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	16 560,00	0,00	0,00	90 533,18	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	151 300,82	0,00	5 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	151 300,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	73 519,54	2 357 836,63	158 761,03	87 179,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	72 433,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	13 931,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	138 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	14 746,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	10 216,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	1 987 100,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	283 064,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	68 306,25	11 500,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	19 865,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	5 213,29	3 390,36	6 647,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	19 324,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	23 373,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 237 591,80	0,00	535 070,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 237 591,80	0,00	515 266,92	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	19 803,80	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	63 738,73	565 913,49	46 344,05	11 287,13	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	94 798,00	0,00	1 096 147,81	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
RECETTES (2)										
	Réalisations	0,00	0,00	94 798,00	0,00	1 096 147,81	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	94 798,00	0,00	1 096 147,81	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	76 887,81	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	18 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	196 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	375 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	76 398,00	0,00	208 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-153 818,27	-4 217 844,74	-205 105,08	366 271,87	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		10 833,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 833,42
Réalizations		2 566,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 566,98
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 566,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 566,98
2031	Frais d'études	2 566,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 566,98
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		8 266,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 266,44
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-10 833,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 833,42

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					28 462 283,60									
1641 Emprunts en euros (total)					28 462 283,60									
0032724K (BP-2014-02)	CREDIT FONCIER	12/12/2014	05/01/2015	05/04/2015	1 200 000,00	F	FIXE	2,050	2,081		T	P	O	A-1
00351013 / 87424261901 / 72209	CREDIT AGRICOLE	08/09/2011	20/06/2012	20/06/2013	2 200 000,00	V	EURIBOR12M	1,000	1,310		A	C	O	A-1
07AL175 (BP-2007-01)	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2007	20/12/2007	25/06/2009	2 000 000,00	V	TAM	1,100	0,590		A	C	O	A-1
08AL029 (BP-2008-01)	CAISSE D'EPARGNE	18/02/2008	18/03/2008	25/08/2009	2 000 000,00	V	TAM	2,270	0,590		A	C	O	A-1
1457734/43199 (1457734/43199)	CREDIT FONCIER	16/12/2015	04/01/2016	04/01/2017	740 000,00	F	FIXE	1,730	1,743		A	P	O	A-1
17569 (BP-2008-02)	SOCIETE GENERALE	31/10/2008	06/11/2008	06/11/2009	1 500 000,00	V	ESTR	2,500	1,771		A	C	O	A-1
423 (BP-2009-01)	SOCIETE GENERALE	03/07/2009	01/09/2009	01/09/2010	2 000 000,00	F	FIXE	3,820	3,876		A	C	O	A-1
4345377 (BP-2014-01)	CAISSE D'EPARGNE	22/09/2014	15/10/2014	25/12/2014	1 407 123,28	F	FIXE	2,580	2,628		T	P	O	A-1
619654E (BP-2022-01)	CAISSE D'EPARGNE	28/09/2022	25/12/2022	25/03/2023	1 400 000,00	F	FIXE	2,780	2,809		T	P	O	A-1
72210912807 (BP-2014-03)	CREDIT AGRICOLE	10/11/2014	19/11/2014	25/01/2015	315 160,32	F	FIXE	2,500	2,562		T	P	O	A-1
7610379 (BP-2010-01)	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2010	30/11/2009	15/05/2010	2 400 000,00	F	FIXE	3,970	3,975		A	P	O	A-1
86567868801 (BP-2003-01)	CREDIT AGRICOLE	15/01/2003	20/01/2003	20/01/2004	1 500 000,00	F	FIXE	4,650	4,650		A	P	O	A-1
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/10/2016	07/03/2017	01/04/2018	2 800 000,00	F	FIXE	0,890	0,890		A	P	O	A-1
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/11/2019	31/12/2019	01/11/2020	4 000 000,00	F	FIXE	0,860	0,868		S	P	O	A-1
MON524118EUR (MON524118EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/12/2018	06/02/2019	01/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,650	1,661		A	C	O	A-1
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2017	05/01/2018	01/02/2019	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,500	1,616		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					28 462 283,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 012 573,31					1 853 948,08	193 046,07	0,00	106 605,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 012 573,31					1 853 948,08	193 046,07	0,00	106 605,88
0032724K (BP-2014-02)	N	0,00	A-1	545 024,35	6,01	F	FIXE	2,050	80 920,15	12 212,45	0,00	2 671,80
00351013 / 87424261901 / 72209	N	0,00	A-1	586 666,00	3,48	V	EURIBOR12M	2,058	146 666,00	15 301,60	0,00	15 952,43
07AL175 (BP-2007-01)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	TAM	1,500	133 333,38	2 000,00	0,00	0,00
08AL029 (BP-2008-01)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	TAM	1,870	133 333,38	2 493,33	0,00	0,00
1457734/43199 (1457734/43199)	N	0,00	A-1	418 259,31	7,01	F	FIXE	1,730	48 361,48	8 072,54	0,00	7 176,42
17569 (BP-2008-02)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	ESTR	4,115	100 000,00	4 485,93	0,00	0,00
423 (BP-2009-01)	N	0,00	A-1	133 333,38	0,67	V	EURIBOR12M	2,508	133 333,33	6 780,89	0,00	2 288,63
4345377 (BP-2014-01)	N	0,00	A-1	476 348,21	3,99	F	FIXE	2,580	111 625,35	14 095,53	0,00	236,34
619654E (BP-2022-01)	N	0,00	A-1	1 323 667,59	13,99	F	FIXE	2,780	76 332,41	38 128,83	0,00	707,65
72210912807 (BP-2014-03)	N	0,00	A-1	108 052,85	3,82	F	FIXE	2,500	25 371,66	3 098,98	0,00	499,16
7610379 (BP-2010-01)	N	0,00	A-1	207 181,01	0,38	F	FIXE	3,970	199 269,97	16 136,10	0,00	5 191,23
86567868801 (BP-2003-01)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,650	111 627,27	5 190,67	0,00	0,00
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2	N	0,00	A-1	1 724 444,08	8,25	F	FIXE	0,890	183 253,52	16 978,51	0,00	11 531,63
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	N	0,00	A-1	3 348 620,17	16,34	F	FIXE	0,860	188 109,15	30 012,31	0,00	4 826,06
MON524118EUR (MON524118EUR)	N	0,00	A-1	800 000,00	15,17	F	FIXE	1,650	50 000,00	14 025,00	0,00	11 036,07
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	N	0,00	A-1	1 340 976,36	9,09	V	EURIBOR12M	0,270	132 411,03	4 033,40	0,00	44 488,46
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 012 573,31					1 853 948,08	193 046,07	0,00	106 605,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 012 573,31	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			2022-12-14
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	PLU FRAIS D ETUDE ET D ELABORATION	10	14/12/2022
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	14/12/2022
L	FRAIS D INSERTION MARCHES NON SUIVIS DE REALISAT	3	14/12/2022
L	BIENS MOBILIERS	5	14/12/2022
L	LOGICIELS TYPE ADOBE ANTIVIRUS ETC	1	14/12/2022
L	LOGICIELS BUREAUTIQUE ET GESTION	2	14/12/2022
L	LOGICIELS METIERS GRH FINANCES EDUCAT	5	14/12/2022
L	PLANTATIONS	15	14/12/2022
L	IMMEUBLE DE RAPPORT	50	14/12/2022
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	14/12/2022
L	INSTALLATIONS APP DE LEVAGE/ASCENCEURS	20	14/12/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	10	14/12/2022
L	GROS MATERIEL ROULANT>3.5T	10	14/12/2022
L	ASPIRATEUR AUTOPORTE VOIE PUBLIC ETC	5	14/12/2022
L	CHARIOT ELEVATEUR/TELESCOPIQUE	10	14/12/2022
L	INSTALLATIONS ET MATERIEL TECHNIQUE	5	14/12/2022
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	14/12/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	14/12/2022
L	MOBILIER	10	14/12/2022
L	MOBILIER ECOLES	10	14/12/2022
L	AUTRES IMMO CORPORELLES ATELIERS/SPORT	10	14/12/2022
L	AUTRES IMMO CORPORELLES CUISINES	10	14/12/2022
L	AUTRES IMMO CORPORELLES SPORTS	10	14/12/2022
L	AUTRES IMMO CORPORELLES PETIT EQUIPEMENT	5	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		17 322,00	17 322,00	367,78	16 954,22
provision pour litiges Simon c/ ville	0,00	08/04/2021	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	0,00	22/03/2023	12 322,00	12 322,00	367,78	11 954,22
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		17 322,00	17 322,00	367,78	16 954,22

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 209 500,00	I 2 149 269,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 900 000,00	1 853 948,18
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 900 000,00	1 853 948,18
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		309 500,00	295 320,82
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	36 547,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	254 000,00	253 542,23
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 500,00	5 231,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 149 269,00	1 735 660,85	1 718 378,97	5 603 308,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 856 903,00	III 2 015 263,44
Ressources propres externes de l'année (a)		858 903,00	1 279 199,34
10222	FCTVA	700 000,00	848 100,85
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	131 000,00	431 098,49
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	27 903,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		8 998 000,00	736 064,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	7 913,00
28031	Frais d'études	55 000,00	48 383,99
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	1 000,00	743,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	55 000,00	53 072,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	53 000,00	51 262,00
28051	Concessions et droits similaires	78 000,00	73 431,74
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	7 292,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 000,00	3 802,80
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	379,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 000,00	376,00
281571	Matériel roulant	11 000,00	10 302,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	11 415,71
28182	Matériel de transport	123 000,00	113 893,68
28183	Matériel de bureau et informatique	120 000,00	114 966,91
28184	Mobilier	57 000,00	50 229,08
28188	Autres immo. corporelles	200 000,00	188 601,19
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 700 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 015 263,44	721 411,04	0,00	2 608 686,15	5 345 360,63

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 603 308,82
Ressources propres disponibles	IV	5 345 360,63
Solde	V = IV – II (3)	-257 948,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	ACQUISITION BATIMENT SAMOENS	5 335,72	0,00	0
01/01/2023	ACQUISITION PARCELLE AY212 PLACE DE LA GARE	41 582,25	0,00	0
01/01/2023	ACQUISITION PARCELLE AY214 PLACE DE LA GARE	462 573,80	0,00	0
01/01/2023	ACQUISITION PARCELLE AY213 PLACE DE LA GARE	321 680,32	0,00	0
09/02/2023	2 PC PORTABLES	3 496,80	0,00	2
14/02/2023	TRX MAT BEAUVAL 2313 OPE 2102	456 429,30	0,00	0
14/02/2023	REFECTION VESTIAIRE TENNIS DE TABLE	50 579,70	0,00	0
14/02/2023	ADOUCCISSEUR LAVE VAISSELLE BB	1 363,97	0,00	10
14/02/2023	EXTENSION COUVERTURE WIFI	4 144,03	0,00	2
14/02/2023	FOUR OFFICE SERAPHINE LOUIS	7 719,00	0,00	10
15/02/2023	CHANTIER INSERTION 2022 30 %	12 318,19	0,00	0
15/02/2023	5 REFRIGERATEUR RPA	1 249,98	0,00	10
15/02/2023	7 RECHAUDS RPA	629,98	0,00	10
17/02/2023	TRAVAUX PISCINE HIVER 2135	37 579,50	11 400,00	10
17/02/2023	TRX BIBLIOTHEQUE 2135	21 700,56	0,00	0
20/02/2023	TRAVAUX PISCINE COMPTE 2135 (1901-00306)	3 842,98	0,00	10
20/02/2023	AIRE DE JEUX PRIMAIRE ARGILIERE	13 523,06	0,00	0
20/02/2023	TRAITEMENT SOCLE EMPEREUR CLAUDE	648,00	0,00	1
20/02/2023	MARQUAGE AU SOL 2022	11 950,80	0,00	0
20/02/2023	TRX 2135 PRIM A KIEV	1 659,60	0,00	0
20/02/2023	PULVERISATEUR AUTONOME PISCINE	284,88	0,00	1
20/02/2023	3 RADIATEURS SALLE DU VALOIS	3 085,27	0,00	10
20/02/2023	PANNEAUX DE SIGNALISATION	5 213,29	0,00	10
20/02/2023	ORGANIGRAMME CTM	6 642,60	0,00	10
20/02/2023	PARCOURS DE SANTE ENFANT BB	14 700,60	0,00	20
21/02/2023	TRAVAUX ORGUES 2313	109 415,55	0,00	0
21/02/2023	TRAVAUX VOIRIE 2023 COMPTE 2151	30 648,96	0,00	0
21/02/2023	TRAVAUX POUR MODIFICATION EMPLACEMENT VISIOPHONE	28 306,46	0,00	0
22/02/2023	REVISION DU PLU DEPENSES 2023	27 624,01	0,00	10
23/02/2023	TRAVAUX 2128 PAYSAGES	6 231,84	0,00	20
23/02/2023	ELEMENTS DE BATTERIE	3 390,36	0,00	10
23/02/2023	DIAGNOSTIC PISTE ATHLETISME	6 773,66	0,00	0
24/02/2023	ETUDE FAISABILITE GEOTHERMIE	2 566,98	0,00	5
24/02/2023	ACOMPTE PARTICIPATION COMMUNE ENFOUISSEMENT	151 300,82	0,00	15
27/02/2023	ETUDE PROGRAMMATION CONSERVATOIRE	0,00	0,00	5
27/02/2023	TRX 2313 CONSERVATOIRE BAT 22 ORDENER OPE 2003	374 287,90	0,00	0
27/02/2023	PARKING ST LAZARE+ORDENER OPE 2002	325 819,83	0,00	0
27/02/2023	MISE AU NORME ARRET BUS	16 623,41	0,00	0
01/03/2023	TRAVAUX CANTINE MAT BEAUVAL 2313	98 859,04	0,00	0
01/03/2023	DIAGNOSTIC VENTE SAMOENS	1 696,50	0,00	0
03/03/2023	2315 ZAC ECOQUARTIER OPE 2201	225 014,85	0,00	0
03/03/2023	CREATION PORTAIL EVENEMENTIEL	3 600,00	0,00	2
03/03/2023	RESTAURATION SUPPORT PEINTURE	1 848,00	0,00	0
03/03/2023	PASSAGE LUMINAIRE LED MUSEE	8 271,64	0,00	0
08/03/2023	EXTINCTEURS 2022	5 813,52	0,00	10
08/03/2023	FA163A DU 01/03/23 - RESTAURATION PERSEE VAINQUEUR	660,00	0,00	0
14/03/2023	TURBINE BALAYEUSE 682CEX60	19 324,10	0,00	4
14/03/2023	MIGRATION SERVEUR UCOPIA	3 070,08	0,00	2
22/03/2023	VIDEO PRTECTION PARKING ECO	18 510,00	0,00	10
22/03/2023	TRACEUR IMPRIMANTE VOIRIE	23 373,60	0,00	5
22/03/2023	MISE EN CONFORMITE ELECTR MDL	5 066,65	0,00	0
24/03/2023	SOCLE EMPEREUR CLAUDE	679,15	0,00	0
24/03/2023	ETUDE STABILISATION FOND PISCINE	2 400,00	0,00	0
05/04/2023	PARKING ANCIENNE GENDARMERIE	137 392,44	0,00	0
13/04/2023	LAVE LINGE MATERN S_LOUIS	467,50	0,00	1
13/04/2023	2 PC PORTABLE+EQUIPEMENT	2 971,20	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/04/2023	PLANTATIONS ARBUSTES 2023	2 653,53	0,00	15
26/04/2023	MOE PEM COMPTE 2315 OP2001	14 629,63	0,00	5
26/04/2023	REPLAC STRUCTURE SQUARE CHEVREUILS	45 884,93	0,00	0
26/04/2023	JEU SQUARE RAVEL 2023	30 213,11	0,00	0
26/04/2023	AUTOLAVEUSE	4 131,00	0,00	6
26/04/2023	3 MEUBLES + 3 BACS BD BIBLIOTHEQUE	3 918,31	0,00	10
26/04/2023	3 TABLETTES MEUBLE BIBLIOTHEQUE	193,70	0,00	10
03/05/2023	ACQUISITION PARCELLE AO158 PRES DE L'EVEQUE	0,00	0,00	0
03/05/2023	ACQUISITION PARCELLES A128 ET A129 FONT DES PRES	0,00	0,00	0
09/05/2023	DIAG ENERGETIQUE 12 BATIMENTS	24 000,00	0,00	0
09/05/2023	VESTIARES 3 COLONNES	1 082,52	0,00	1
10/05/2023	DIAG 2023 LOGEMENTS DPE PLO	2 240,00	0,00	0
10/05/2023	CLAVIER YAMAHA YC 88	2 784,00	0,00	5
10/05/2023	BATTERIE COMPLETE	4 006,76	0,00	5
10/05/2023	3 PRESENTOIRS BIBLIOTHEQUE	680,39	0,00	10
10/05/2023	DIAG AVANT TRAVAUX 2023	301,20	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX 2135 HG BB	9 669,60	0,00	0
10/05/2023	PLAQUE ENCASTRABLE RPA	169,00	0,00	1
10/05/2023	CREATION OUVERTURE REPRISE MURET	9 890,56	0,00	0
10/05/2023	REPARATION DEGEVETALISATION REMPART	30 539,84	0,00	0
10/05/2023	TRAVAUX 2135 GYMNASSE 3 ARCHES	26 640,00	0,00	0
15/05/2023	TRX 2135 MAT BEAUVAL	4 743,01	0,00	0
16/05/2023	CENTRALE INCENDIE MANEGE ORDENER	2 239,20	0,00	10
22/05/2023	VOYAGE TEMPS DES ROIS DE FRANCE	6 541,20	0,00	0
24/05/2023	CHANGEMENT POSTE RACCORDEMENT GAZ P_ADK	1 509,89	0,00	0
24/05/2023	ASPIRATEUR DORSAL X2 (MAIRIE + CTM)	1 874,16	0,00	5
24/05/2023	TRACEUSE POUR STADE	2 216,16	0,00	5
06/06/2023	1 VISSEUSE	376,69	0,00	1
06/06/2023	1 MEULEUSE	436,09	0,00	1
07/06/2023	ACHAT TENTES /BARNUMS	5 544,72	0,00	10
08/06/2023	CAFETIERE BIBLIOTHEQUE	85,00	0,00	1
09/06/2023	TRX 2158 LOGEMENTS CX	1 193,78	0,00	0
09/06/2023	50 CHAISES MAC C GRISES	1 279,80	0,00	10
09/06/2023	2 PC INTEL CORE	1 656,00	0,00	2
09/06/2023	1 CAMERA PIETON EQUIPE POLICE	1 080,00	0,00	1
09/06/2023	MEUBLE CASIERS	333,68	0,00	1
09/06/2023	TRX 21312 ECOLE ARGILIERE	248 193,72	0,00	0
09/06/2023	REPARATION TONDEUSE GRILLO	3 715,85	0,00	5
13/06/2023	FOURNITURE ET POSE BALLON ECS LOG M LEFEVRE	1 372,80	0,00	1
14/06/2023	ARBUSTES	706,22	0,00	1
14/06/2023	ARBUSTES	994,05	0,00	1
22/06/2023	MENUISERIES LOGEMENT STADE FOOT	18 185,20	0,00	0
22/06/2023	SUPPORT DE COMMUNICATION	1 200,00	0,00	1
22/06/2023	SUPPORT DE COMMUNICATION	720,00	0,00	1
22/06/2023	SUPPORT DE COMMUNICATION	278,40	0,00	1
22/06/2023	SUPPORT DE COMMUNICATION	1 350,00	0,00	1
22/06/2023	TRX COUVERTURE 21318 PRESBYTERE	128 556,44	0,00	0
26/06/2023	TRX 2135 LOGT S LOUIS	3 396,40	0,00	0
27/06/2023	SIEGE TONDEUSE TORO	2 170,66	0,00	5
27/06/2023	VIVACES 2023	697,96	0,00	1
27/06/2023	VIVACES ECOLE ADK 2023	217,76	0,00	1
27/06/2023	VIVACES	761,94	0,00	1
30/06/2023	LOGICIEL REGARDS PROSPECTIVE FINANCIERE	1 411,73	4 605,00	2
03/07/2023	ATOMISEUR	761,14	0,00	5
06/07/2023	4 BOUCLIERS POLICE MUNICIPALE	980,57	0,00	6
07/07/2023	OPE 2104 -POCHE STATIONNEMENT	455 800,61	0,00	0
07/07/2023	2135 TRAVAUX ECOLE S LOUIS	38 613,65	0,00	0
07/07/2023	6 TROTINETTES HG VA	120,41	0,00	6
07/07/2023	1 MAISON JARDIN HG VA	282,79	0,00	1
07/07/2023	GRILLE PROTECTION PARKING ECO	1 355,73	0,00	0
07/07/2023	LICENCES WINDOWS 2023	26 480,52	0,00	2
07/07/2023	215341 RENOVATION EP 2023	18 066,24	0,00	0
07/07/2023	21534 RENOV ECLAIRAGE PUBLIC 2023	36 460,08	0,00	0
07/07/2023	TRAVAUX 2023 -SIGNALISATION 2152	68 549,94	0,00	0
10/07/2023	2135 DIAG AMIANTE AVANT TRAVAUX CTM	956,40	0,00	0
10/07/2023	20 DISTRIBUTEURS CANISITES	3 312,00	0,00	6
10/07/2023	RACCORDEMENT BRASSERIE DE SENLIS OP2002	2 734,56	0,00	0
10/07/2023	DIAG AVANT TVX BAT 22 ORDENER	26 370,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/07/2023	ETUDE 2031 CATHEDRALE PORTAIL	6 703,44	0,00	5
12/07/2023	MEUBLES POUR RÉAMÉNAGEMENT BIBLIOTHÈQUE	307,96	0,00	1
12/07/2023	PORTAIL CROIX ROUGE	21 960,00	0,00	0
18/07/2023	TRAVAUX 21318 SALLE VALOIS	406,08	0,00	0
18/07/2023	1 TABLE ATLANTIS 80X80 HG BB	289,93	0,00	1
18/07/2023	4 FAUTEUILS HG BB	428,74	0,00	10
18/07/2023	IPHONE 14 PRO MAX	1 295,88	0,00	1
04/08/2023	TRAVAUX 2135 ARGILIERE	45 457,55	0,00	0
04/08/2023	1 APPAREIL PHOTO + ACCESSOIRES	4 137,80	0,00	6
04/08/2023	3 PC PORTABLES HP ZBOOK	6 760,80	0,00	2
04/08/2023	PACK CAMERA COMMUNICATION	2 517,12	0,00	6
09/08/2023	TRX 2135 CANTINE SERAPHINE LOUIS	41 878,08	0,00	0
09/08/2023	SCIE RADIALE MENUISERIE	1 661,36	0,00	5
09/08/2023	PORTE SECTIONNELLE GYM GAZEAU	8 896,32	0,00	0
14/08/2023	RUE DES JARDINIERS OPE 2103	548 314,43	0,00	0
14/08/2023	REPARATION MUR JARDIN DU ROY	10 528,79	0,00	0
18/08/2023	ETUDE DE PROGRAMMATION CHAP 23	1 440,00	0,00	0
18/08/2023	ANTI CABANISATION LES PRES DE L EVEQUE AO158	46 256,70	0,00	0
18/08/2023	ANTI CABANISATION ACQUISITION PARCELLES AO128 129	26 043,84	0,00	0
18/08/2023	ELARGISSEMENT ROUTE PONT AUDIBERT VOIE VERTE	133,00	0,00	0
21/08/2023	PARTICIPATION TECHNIQUE FINANCIERE REFECTION CLOTU	5 805,00	0,00	5
25/08/2023	REPLACEMENT ECOREADER HS	1 454,40	0,00	1
30/08/2023	BIBLIOTHEQUE REPRISE MARCHES CASSEES	4 462,55	0,00	0
30/08/2023	ALLEE EN GRAVE CIMENT	4 902,28	0,00	0
30/08/2023	TROTTOIRS RUE ST LAZARE 2023	24 899,44	0,00	0
30/08/2023	REFECTION TROTTOIRS BRICHEBAY 2023	0,00	0,00	0
31/08/2023	RESTAURATION VITRAUX CATHEDRALE	26 028,00	0,00	0
31/08/2023	MISE EN SECURITE GARAGE PM	1 558,26	0,00	0
31/08/2023	RESTAURATION TABLEAU	660,00	0,00	0
31/08/2023	ASPIRATEUR DORSAL	937,08	0,00	1
31/08/2023	DRAINAGE TERRAIN DE RUGBY	58 590,00	0,00	0
31/08/2023	POCHOIRS GEANT COUR ECOLE	3 208,80	0,00	5
06/09/2023	CANALISATION PLOMB CDR CLEMENCEAU	10 245,00	0,00	0
06/09/2023	REPLACEMENT DE 2 TOURELLES DE VENTILATION	5 308,80	0,00	0
08/09/2023	ACHAT KITCHENETTE	2 279,24	0,00	0
08/09/2023	REPRISE RESEAU EAU FROIDE ECOLE BB	9 871,20	0,00	0
08/09/2023	FAC. FA0059 DU 04/08/2023-MOUSSE PROTECTION BUT BA	1 060,80	0,00	1
08/09/2023	SECURISATION GARAGE PM	1 947,82	0,00	0
11/09/2023	10 CHAISES PRIM SERAPHINE LOUIS	818,80	0,00	10
11/09/2023	MEUBLE BAS PRIM BB	511,37	0,00	1
11/09/2023	1 CAISSON PRIM BB	106,94	0,00	1
11/09/2023	2 TABLES PRIM ARGILIERE	381,58	0,00	10
11/09/2023	1 CHAISE PRIMA PRIM ARGILIERE	182,98	0,00	1
11/09/2023	2 CHAISES PRIMA PRIM ARGILIERE	365,95	0,00	10
11/09/2023	CASIER TOLE BEIGE PRIM ARGILIERE	75,11	0,00	1
11/09/2023	2 ARMOIRES 4 TABLETTES S LOUIS	1 777,20	0,00	10
14/09/2023	MOBILIER SALLE VALOIS TABLES ET CHAISES	8 366,75	0,00	10
14/09/2023	MOBILIER ECOLE BEAUVAL	2 463,97	0,00	10
18/09/2023	PARKING ECO GERE HT 2023	10 216,80	0,00	0
18/09/2023	CAMION COSY	325,00	0,00	1
18/09/2023	AMENAGEMENT POUR ROND POINT DE MONTALE	2 678,97	0,00	0
18/09/2023	LICENCE DE STOCKAGE PCA	26 497,15	0,00	2
18/09/2023	REPRISE MUR CLOTURE MAT ST PERAVI	8 820,00	0,00	0
20/09/2023	CHANTIER INSERTION 2023	64 968,80	0,00	0
20/09/2023	8 CASIERS PRIM ARGILIERE	140,93	0,00	10
20/09/2023	8 TABLES PRIM ARGILIERE	919,68	0,00	10
03/10/2023	TRAVAUX POLYCARBONATES GYM H CAPET	55 668,00	0,00	0
03/10/2023	VERIF ACCESSIBILITE +SEC INCENDIE	9 876,00	0,00	0
04/10/2023	EXTENSION STOCKAGE SERVEURS MAIRIE	7 555,20	0,00	5
06/10/2023	DESENFUMAGE SALLE TENNIS DE TABLE	4 032,00	0,00	0
06/10/2023	REFECTION TROTTOIRS BRICHEBAY	23 089,21	0,00	0
09/10/2023	AMENAGEMENT VOIE CYCLABLE PHASE 1	5 049,00	0,00	0
09/10/2023	SOLUTION REMEDIATION CYBERSECURITE	2 700,00	0,00	1
09/10/2023	2 PC NOUVEAUX ARRIVANTS+ACCESSOIRES	4 395,60	0,00	5
09/10/2023	CAGE AQUATIQUE ET PONCEAU FLOTTANT	1 598,40	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/10/2023	FRAIS DE NOTAIRE DATIION DU 04/10/21 AU 23/06/23	20 433,67	0,00	0
10/10/2023	LICENCE LOGICIEL SAUVEGARDE	1 977,16	0,00	1
10/10/2023	AUTOLAVEUSE	3 948,00	0,00	5
11/10/2023	2 PC PORTABLES	3 343,20	0,00	5
11/10/2023	POUSSETTES EVALITE DUO CFAM	304,90	0,00	1
11/10/2023	2 POUSSETTES + HABILLEMENT PLUIE CFAM	266,43	0,00	5
16/10/2023	DATION ACQUISITION PARKING 150PL JARDINS BRUNEHAUT	1 966 666,67	0,00	0
16/10/2023	VOLET SERRURERIE POUR ORGUE	5 829,12	0,00	0
18/10/2023	VEHICULE DUSTER PM GQ-295-ED	31 854,43	0,00	5
18/10/2023	CLOTURE MUR POMPIERS	13 596,00	0,00	0
18/10/2023	RESTAURATION PORTAIL JARDIN EVECHE	32 280,00	0,00	0
19/10/2023	REPLACEMENT INTERPHONE ECOLE BB	16 400,64	0,00	0
19/10/2023	LICENCE VMWARE SPHERE	12 518,10	0,00	1
19/10/2023	DESAMIANTAGE TOITURE ATELIERS	19 428,00	0,00	0
19/10/2023	RIDEAUX DORTOIR BEAUVAL	867,42	0,00	0
19/10/2023	LOGICIEL CYBERSECURITE	39 443,12	0,00	1
20/10/2023	CHARIOT ELEVATEUR CATERPILAR	16 200,00	0,00	5
20/10/2023	POTEAU INCENDIE	14 475,58	0,00	10
23/10/2023	TAPIS DE DANSE	3 999,30	0,00	10
26/10/2023	CREATION VOIE DE LIAISON BEAUVAL	122 714,84	0,00	0
26/10/2023	POSE DE POTELETS -RUE DU MOULIN ST TRON	1 349,75	0,00	0
02/11/2023	PASSAGE M57 LOGICIEL RH	3 646,00	0,00	5
03/11/2023	RALENTISSEUR PAVE A VILLEMETRIE	5 624,95	0,00	0
03/11/2023	CREATION D'UN RALENTISSEUR RUE DU QUEMISSET	7 225,33	0,00	0
07/11/2023	REPRISE DE 2 TOURS D ARBRE BEAUVAL	2 044,22	0,00	0
07/11/2023	TERRAIN PETANQUE	9 927,54	0,00	0
07/11/2023	REPRISE PAVAGE RUE PIGEONS BLANCS	3 974,59	0,00	0
08/11/2023	FOURNITURE PANNEAUX POUR ORDENER	927,08	0,00	0
08/11/2023	4 REFRIGERATEURS RPA	1 078,97	0,00	1
09/11/2023	AMO GESTION STATIONNEMENT PAYANT	16 560,00	0,00	0
09/11/2023	CUISINE - SALLE VALOIS	15 648,00	0,00	0
14/11/2023	55 ARCEAUX VELO	7 018,03	0,00	0
14/11/2023	AMÉNAGEMENT PARCOURS DE MOTRICITÉ ANN DE KIEV	16 536,74	0,00	0
14/11/2023	AMENAGEMENT IMPASSE SAINTE MARGUERITE +BEAUVAL	449,00	0,00	0
15/11/2023	11 TABLES PRIM BRICHEBAY	1 685,64	0,00	10
15/11/2023	TRAVAUX INFORMATIQUE 21533	7 484,16	0,00	0
16/11/2023	ACHAT 7 DEFIBRELATEURS	7 728,00	0,00	10
16/11/2023	CHARIOT DE SERVICE SALLE VALOIS	311,64	0,00	1
16/11/2023	CHARIOT PORTE SAC POUBELLE SALLE VALOIS	238,80	0,00	1
16/11/2023	LICENCE CITYREM WEB	5 730,00	0,00	5
16/11/2023	21 CAMERAS FOURNITURE + POSE BPU	83 604,00	0,00	10
17/11/2023	PLANTATION HAIE BOCAGERE	7 326,48	0,00	15
17/11/2023	TAXIDERMIE RESTAURATION ETHNOLOGIE	1 495,00	0,00	0
22/11/2023	REPLACEMENT DE LA TELE ALARME ASCENCEUR MUSEE ART	1 531,27	0,00	0
22/11/2023	MODULE CONNEXION DDE EN LIGNE ETAT	2 292,00	0,00	2
23/11/2023	BUREAU PRIM BRICHEBAY	208,21	0,00	1
23/11/2023	1 CAISSON PRIM BRICHEBAY	134,47	0,00	1
23/11/2023	1 CAISSON PRIM BRICHEBAY	120,46	0,00	1
27/11/2023	MUR CLOTURE ST PERAVI	5 926,37	0,00	0
27/11/2023	REPLACEMENT POLYCARBONATES GYM BB	89 928,00	0,00	0
28/11/2023	FA F1882625501 DU 23/11/23 - 4 LECTEURS DVD BLURAY	491,96	0,00	5
29/11/2023	REFECTION TOITURE CDR OBELISQUE	92 012,08	0,00	0
30/11/2023	TRAVAUX COUVERTURE CTM	8 886,00	0,00	0
04/12/2023	ARBUSTES	573,44	0,00	15
04/12/2023	ASPIRATEUR DORSAL	956,16	0,00	0
04/12/2023	PARCOURS MOUSSE HG VA	123,84	0,00	1
04/12/2023	KIT MOTRICITE HG VA	158,52	0,00	1
04/12/2023	FAUTEUIL REPAS HG VA	240,55	0,00	1
05/12/2023	ETUDES LOGEMENTS COMMUNAUX	1 920,00	0,00	5
05/12/2023	OBJECTIF PHOTO SIGMA + ACCESSOIRES	2 300,03	0,00	6
05/12/2023	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	301,90	0,00	1
06/12/2023	MODULES SKATE PARK	64 577,52	0,00	0
06/12/2023	BRANCHEMENT ELECTR RUE DES JARDINIERS	1 591,20	0,00	0
06/12/2023	RÉFECTION CHAUSSÉE ROUTE D'AUMONT	89 937,36	0,00	0
08/12/2023	APPLI KOLOK ARAWAK	12 660,00	0,00	2

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/12/2023	PROGRAMME SCENOGRAPHIE CHATEAU ROYAL	14 880,00	0,00	0
08/12/2023	DECO DE NOEL	4 999,24	0,00	10
12/12/2023	FA FAC23COL0110443 DU 11/12/23 - 2 CHAISES TECHNIQ	575,30	0,00	10
12/12/2023	5 LITS PARAPLUIE - CFAM	441,12	0,00	10
12/12/2023	FA FC2023120095 DU 06/12/23 - 6 SIEGES AU SOL	959,90	0,00	10
12/12/2023	IDEX P3 2022	71 280,76	0,00	20
12/12/2023	IDEX P3 2023	71 280,76	0,00	20
12/12/2023	COFFRET BATTERIE	274,80	0,00	1
12/12/2023	SCIE SAUTEUSE	350,08	0,00	1
12/12/2023	MARCHE PIED	357,55	0,00	1
12/12/2023	RESTAURATION TABLEAU	2 202,00	0,00	0
12/12/2023	RESTAURATION TABLEAU	4 620,00	0,00	0
13/12/2023	TERRAIN PETANQUE GATELLIERE	12 304,07	0,00	0
13/12/2023	CREATION PLACE PARKING PMR	2 296,40	0,00	0
13/12/2023	EFFONDREMENT PLACE ST FRAMBOURG	65 400,00	0,00	0
15/12/2023	REAMENAGEMENT ARBRES PARC ECO	38 023,55	0,00	0
15/12/2023	ACHAT EXTINCTEURS 2023	10 919,28	0,00	10
18/12/2023	5 LITS SURELEVES MAT BRICHEBAY	2 001,60	0,00	10
18/12/2023	SCENOGRAPHIE PARC CHATEAU ROYAL	7 632,00	0,00	0
18/12/2023	CHANGEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE OBELISQUE	4 015,20	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX COMPTE 2031 (1901-00244)	2 952,00	0,00	5
31/12/2023	TRAVAUX TENNIS COUVERT COMPTE 2031 (1901-00245)	2 952,00	0,00	5
31/12/2023	TRAVAUX SALLE ESCRIME COMPTE 2031 (1901-00247)	2 952,00	0,00	5
31/12/2023	ETUDE ACOUSTIQUE SALLE VALOIS (2301-00271)	1 965,60	0,00	0
31/12/2023	DP PORTAIL RESIDENCE ST JEAN (2301-00274)	5 184,00	0,00	20
31/12/2023	TERRAIN FOOT COMPTE 2031 (2301-00277)	8 811,00	0,00	20
31/12/2023	TERRAIN SYNTHETIQUE (2301-00279)	6 168,96	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX MAT. S.LOUIS COMPTE 2031 (2301-00281)	3 504,00	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX MATERNELLE ORION COMPTE 2031 (2301-00284)	4 036,80	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE GYM AKIEV (2301-00285)	618,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE PISCINE (2301-00286)	534,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE CDR BRICHEBAY (2301-00287)	768,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE CDR CLEMENCEAU (2301-00289)	648,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE POLICE MUNICIPALE (2301-00290)	708,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE GYM CARLIER (2301-00291)	768,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE CDR OBELISQUE (2301-00292)	768,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE GYM BEAUVAL (2301-00293)	384,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE BIBLIOTHEQUE (2301-00294)	768,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE CATHEDRALE (2301-00296)	918,00	0,00	0
31/12/2023	2031 DIAG AMIANTE GYM REIMS (2301-00297)	414,00	0,00	0
31/12/2023	2031 TRX SALLE VALOIS (2301-00298)	324,00	0,00	0
28/02/2024	INTEGRATION ETUDE ZAC ECOQUARTIER	90 533,18	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
18/12/2023	TERRAIN SYNTHETIQUE (1901-00254)	1 225 425,38	0,00	0
18/12/2023	PANNEAU INAUGURATION TERRAIN SYNTHETIQUE (1901-00402)	357,60	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX REHABILITATION PISCINE 2313	1 440,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX PISCINE HIVER COMPTE 2313	2 880,00	0,00	0
19/12/2023	CATHEDRALE COMPTE 2313	31 909,62	0,00	0
19/12/2023	TERRAIN SYNTHETIQUE	101 956,15	0,00	0
20/12/2023	TRAVAUX 2313 REMPARTS BELLEVUE (1901-00210)	37 718,78	0,00	0
20/12/2023	RESTAUR ORGUE TRIBUNE CATHEDRALE (1901-00270)	171 169,04	0,00	0
20/12/2023	TRAVAUX 2313 CANTINE BEAUVAL	24 579,30	0,00	0
20/12/2023	TRAVAUX 2313 EGLISE ST PIERRE	28 456,31	0,00	0
20/12/2023	CONSERVATOIRE ORDENER 2021	16 542,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/12/2023	MISSION ERP ST PIERRE	8 268,00	0,00	0
20/12/2023	VOYAGE AU TEMPS DES ROIS	62 948,77	0,00	0
20/12/2023	COFFRETS ELECTRIQUES ORDENER OPE 2002	141 716,53	0,00	0
21/12/2023	TRAVAUX VOIRIE ANNEE 2020 - COMPTE 2315	159 250,32	0,00	0
21/12/2023	TRAVAUX 2020 2021 2022 - 2315 ORDENER	417 053,12	0,00	0
21/12/2023	MISE EN CONFORMITE ELECTR BAT ORDENER OPE 2002	49 362,91	0,00	0
21/12/2023	VOYAGE AU TEMPS DES ROIS COMPTE 2315	14 286,59	0,00	0
21/12/2023	CTM COMPTE 2313	45 992,49	0,00	0
21/12/2023	ACCESSIBILITE PROGRAMMEE ADAP COMPTE 2313	19 114,73	0,00	0
21/12/2023	FOURNITURE CHENE COFFRETS ELECTR ORDENER 2002	3 684,96	0,00	0
TOTAL GENERAL		11 580 308,93	16 005,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
12/07/2023	ACQUISITION BATIMENT SAMOENS	5 335,72	0	0,00	5 335,72	1 900 000,00	1 894 664,28
16/10/2023	ACQUISITION PARCELLE AY212 PLACE DE LA GARE	41 582,25	0	0,00	41 582,25	118 333,34	76 751,09
16/10/2023	ACQUISITION PARCELLE AY213 PLACE DE LA GARE	321 680,32	0	0,00	321 680,32	2 241 666,66	1 919 986,34
26/10/2023	ACQUISITION PARCELLE AY212 PLACE DE LA GARE [P]	41 582,25	0	0,00	41 582,25	-41 582,25	-83 164,50
26/10/2023	ACQUISITION PARCELLE AY213 PLACE DE LA GARE [P]	321 680,32	0	0,00	321 680,32	-321 680,32	-643 360,64
27/10/2023	ACQUISITION PARCELLE AY212 PLACE DE LA GARE	41 582,25	0	0,00	41 582,25	41 582,25	0,00
27/10/2023	ACQUISITION PARCELLE AY213 PLACE DE LA GARE	321 680,32	0	0,00	321 680,32	321 680,32	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
14/03/2023	ETUDE FAISABILITE CTM	7 260,00	5	7 260,00	0,00	0,00	0,00
14/03/2023	2031 DIAG AMIANTE	534,00	1	534,00	0,00	0,00	0,00
15/03/2023	ORDENER BAT 40 ETUDE PROGR ECOLE DANSE	20 735,80	5	20 735,80	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		1 123 653,23					3 164 876,57

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 335,38
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	368 598,29

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 350 000,00	134 636,15										5 919,03	86 627,09	
Collège Anne-Marie Javouhey	2004	P	Rénovation collège A.M. Javouhey	CAISSE D'EPARGNE	725 000,00	27 293,89	0,43	M	F	FIXE	4,541	F	FIXE	4,250	A-1	2 383,08	52 763,22	
Immobilière de la Porte Saint Rieul	2008	P	Mise aux normes Ecole Notre Dame	CAISSE D'EPARGNE	625 000,00	107 342,26	2,85	T	F	FIXE	3,432	F	FIXE	2,750	A-1	3 535,95	33 863,87	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 862 518,30	2 054 865,38										50 289,82	131 648,56	
CDC HABITAT	2018	P	Refinancement du prêt n° 0444220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 861 624,95	1 391 182,75	14,34	A	V	LIVRETA	3,298	V	LIVRETA	2,300	A-1	34 047,16	89 128,55	
CDC HABITAT	1996	P	Construction de 31 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 893,35	663 682,63	14,34	A	V	LIVRETA	3,780	V	LIVRETA	2,300	A-1	16 242,66	42 520,01	
TOTAL GENERAL					5 212 518,30	2 189 501,53										56 208,85	218 275,65	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
A VOUS DE JOUER	600,00	
ABMARS	250,00	
ACIS ASS COMMERCE INTERNATIONAL SENLIS	700,00	
ACS ASSO COMMERCANTS SENLIS	3 500,00	
AEM ASS ENQUETE ET MEDIATION	1 000,00	
AIDE A DOMICILE PAYS DE SENLIS	5 000,00	
AIKIDO	500,00	
AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES	400,00	
AMICALE PETANQUE SENLIS	500,00	
AMICALE SAPEURS POMPIERS	2 500,00	
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	900,00	
AMIS DES ORGUES	400,00	
AMIS MUSEE DE LA VENERIE	2 000,00	
ART ET AMITIE	500,00	
ASS CULTURELLE FRANCO PORTUGAISE	400,00	
ASSOCIATION DIABETIQUES OISE	150,00	
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	300,00	
AU TIERS LIEU	500,00	
AU5V	1 200,00	
AUQS	1 200,00	
AUTOUR DE MOZART	900,00	
AVF SENLIS	900,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE L OISE	500,00	
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 200,00	
BIBLIOTHEQUES SONORES	400,00	
BIEN ETRE AUX FOURS A CHAUX	500,00	
BILLARD CLUB SENLISIEN	500,00	
BOITE A SON ET IMAGE	1 200,00	
CENTRE DE DANSE BLANQUER	500,00	
CENTRE EQUESTRE SENLIS	1 500,00	
CENTRE FORMATION PROF RURALE VAUMOISE	300,00	
CERCLE D ECHECS DE SENLIS	500,00	
CITE D ANTAN	13 500,00	
CLUB AEROMODELISME SENLISIEN	400,00	
CLUB DE BRIDGE DE SENLIS	450,00	
CLUB MODELISME NAVAL	550,00	
COLLEGIUM DE SENLIS	500,00	
COMITE DE JUMELAGE	4 600,00	
COMITE FRANCAIS POUR L UNICEF	4 000,00	
COMPAGNIE ARC MONTAUBAN	1 000,00	
CONSERVATOIRE CESAR FRANCK	900,00	
COOPERATIVE MAT ANNE DE KIEV	500,65	
COOPERATIVE MAT BEAUVAL	1 030,75	
COOPERATIVE MAT ORION	496,00	
COOPERATIVE PRIM ANNE DE KIEV	904,94	
COOPERATIVE PRIM ARGILIERE	967,28	
COOPERATIVE PRIM BRICHEBAY	2 726,13	
COOPERATIVE PRIM SERAPHINE LOUIS	1 796,06	
COPROPRIETE DU 12 RUE DU HEAUME	1 964,40	
CROQUE L IMAGE	300,00	
ECOLE DE MUSIQUE	900,00	
ENSEMBLE CHORAL HAUBERGIER	500,00	
ETOILE DE MER SENLISIENNE	1 000,00	
EVEIL SENLISIEN	400,00	
FIGURANTS DE L HISTOIRE	14 800,00	
FONDATION CZIFFRA	18 000,00	
FRANCE ALZHEIMER OISE ADAFO	700,00	
GSS JUDO	2 000,00	
GYMNASTIQUE SPORT SENLISIENNE	1 800,00	
HABITANTS DE LA RUE DANIEL BOULANGER	500,00	
JARDINS FAMILIAUX	3 800,00	
JOUEURS NES	200,00	
L OISEAU LYRE CHORALE	1 000,00	
LA MAILLE ROUGE TEAM	3 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LE BEL AGE	8 710,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	150,00	
LES CHATS LIBRES DE SENLIS	5 000,00	
LES ECUREUILS DE BRICHEBAY	500,00	
LIGNE ET FORME	1 000,00	
LUTTE OLYMPIQUE	1 750,00	
M LAURE DANSE	1 000,00	
MEMOIRE SENLISIENNE	1 500,00	
NEO FORM	500,00	
OGEPS	2 350,08	
PADAM	5 000,00	
PETITE VADROUILLE	600,00	
PHILATELIQUE SENLISIENNE	800,00	
REHABILITATION CHAPELLE SAINT LAZARE	400,00	
RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU COEUR	5 000,00	
RETRAITE SPORTIVE SENLISIENNE	200,00	
RUGBY CLUB DE SENLIS	27 500,00	
S2B SENLIS BASKET BALL	4 500,00	
SALLE JEANNE D ARC ASSO	43 500,00	
SAMU SOCIAL OISE	500,00	
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION OISE	1 000,00	
SENLIS ATHLE	4 500,00	
SENLIS AUTOMNE	1 350,00	
SENLIS FITNESS DANSE	500,00	
SENLIS FUTSAL CLUB ASSOCIATION	1 000,00	
SENLIS HANDBALL	3 500,00	
SENLIS QUILTS	250,00	
SOCIETE MEMBRE LEGION D HONNEUR SMLH	150,00	
STUDIO M	900,00	
TAEKWONDO PABO PASSO WLOU	500,00	
TENNIS CLUB SENLIS	3 000,00	
TOUS EN SCENE	600,00	
TROIS ARMES DE SENLIS	5 000,00	
TT SENLIS	1 500,00	
UDAF DE L OISE	3 000,00	
UNAFAM OISE DELEGATION 60	500,00	
UNAPEI CENTRE DE L OISE	800,00	
UNION NATIONAL DES COMBATTANTS	600,00	
UNION SPORTIVE MUNICIPALE	40 000,00	
VELO CLUB SENLIS	500,00	
VIVRE A VILLEVERT	700,00	
X TREM CHALLENGES	3 500,00	
mars-60	400,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
OGEPS	256 931,54	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
PNR	42 964,00	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
SDIS	736 264,00	
SICGPOV	1 729,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	1 339 184,83	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		61,00	0,60	61,60	49,60	5,00	54,60
Adjt adm	C	6,00	0,60	6,60	7,00	1,00	8,00
Adjt adm Pal 1CI	C	17,00	0,00	17,00	16,90	0,00	16,90
Adjt adm Pal 2CI	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	4,80	1,00	5,80
Attaché HCI	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	6,00	2,00	8,00
Rédacteur Pal 1CI	B	7,00	0,00	7,00	3,90	1,00	4,90
Rédacteur Pal 2CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		119,00	22,20	141,20	94,85	24,45	119,30
Adjt tech	C	32,00	22,20	54,20	24,40	18,45	42,85
Adjt tech Pal 1CI	C	36,00	0,00	36,00	35,15	0,00	35,15
Adjt tech Pal 2CI	C	15,00	0,00	15,00	14,30	0,00	14,30
Agent maitrise	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Agent maitrise Pal	C	15,00	0,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	1,00	5,00	6,00
Ingénieur HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		26,00	0,80	26,80	17,80	4,00	21,80
ATSEM Pal 1CI	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATSEM Pal 2CI	C	9,00	0,00	9,00	1,00	4,00	5,00
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social Pal 1CI	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Agent social Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		6,00	0,80	6,80	3,80	0,00	3,80
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér CI Sup	B	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Puér HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS Pal 1Cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Educateur APS Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		26,00	8,84	34,84	18,61	10,13	28,74
Adjt ter patr Pal 1Cl	C	5,00	0,50	5,50	5,00	0,00	5,00
Adjt ter patr Pal 2Cl	C	2,00	0,50	2,50	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	4,00	2,00	6,00	2,50	0,00	2,50
Assist conserv	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	1,00	0,63	1,63	0,00	1,60	1,60
Assist ens art Pal 1Cl	B	0,00	2,08	2,08	0,00	2,81	2,81
Assist ens art Pal 2Cl	B	0,00	1,33	1,33	1,33	1,33	2,66
Attaché conserv patr	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Conserv patr (Conc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Prof ens art CIN	A	1,00	1,80	2,80	1,00	2,39	3,39
Prof ens art HCl	A	2,00	0,00	2,00	3,78	0,00	3,78
FILIERE ANIMATION (i)		24,00	16,19	40,19	22,29	8,01	30,30
Adjt ter anim Pal 1Cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Adjt ter animation	C	8,00	16,19	24,19	7,49	8,01	15,50
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		20,00	0,00	20,00	12,00	0,00	12,00
Brigadier-chef Pal	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Chef service PM Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	8,00	0,00	8,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		288,00	49,43	337,43	221,95	52,59	274,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
BALOSSIER Françoise	CAUE	0,00	21 mars 2023 à St Pierre Es Champs	Gestion embellissement cimetières
LOISELEUR Pascale	IFRVP	856,80	6 octobre 2023 à Paris 8e	Parcours Europe

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 04/07/2019 - Concession	LPCR GROUPE (LES PETITS CHAPERONS ROUGES)		Société par actions simplifiée (S.A.S.)	216 401,66
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 06/04/1995 - Construction de 31 logements 10/05/2003 - Rénovation collège A.M. Javouhey 05/08/2008 - Mise aux normes Ecole Notre Dame 01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0444220	CDC HABITAT Collège Anne-Marie Javouhey Immobilière de la Porte Saint Rieul CDC HABITAT			2 000 893,35 725 000,00 625 000,00 1 861 624,95
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SICGPOV		Participation	1 729,00
CCSSO		TPU + Fiscalité additionnelle	0,00
SYNDICAT ELECTRICITE 60		Participation	0,00
Autres organismes de regroupement			
PNR		Participation	42 964,00
SDIS		Participation	736 264,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT		-	21600603100191		Oui
EAU POTABLE	EAU POTABLE		-	21600603100217		Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
PARKING	PARKING AMENAGE SOUMIS A TVA		-	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 129 000,00	11 862 236,23	1 735 660,85	2 531 102,92
RECETTES	16 129 000,00	10 911 154,18	721 411,04	4 496 434,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	31 117 000,00	29 440 545,17	0,00	1 676 454,83
RECETTES	31 117 000,00	36 397 841,81	0,00	-5 280 841,81

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS / N°SIRET : 21600603100191				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 309 000,00	904 744,26	1 179 828,39	224 427,35
RECETTES	2 309 000,00	994 614,90	0,00	1 314 385,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 217 000,00	603 937,76	0,00	1 613 062,24
RECETTES	2 217 000,00	2 085 376,57	0,00	131 623,43

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE SENLIS / N°SIRET : 21600603100217				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 904 000,00	628 172,00	549 303,05	726 524,95
RECETTES	1 904 000,00	700 170,88	15 600,00	1 188 229,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 360 000,00	155 121,75	0,00	1 204 878,25
RECETTES	1 360 000,00	1 398 398,06	0,00	-38 398,06

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 342 000,00	13 395 152,49	3 464 792,29	3 482 055,22
RECETTES	20 342 000,00	12 605 939,96	737 011,04	6 999 049,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 694 000,00	30 199 604,68	0,00	4 494 395,32
RECETTES	34 694 000,00	39 881 616,44	0,00	-5 187 616,44
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	55 036 000,00	43 594 757,17	3 464 792,29	7 976 450,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	55 036 000,00	52 487 556,40	737 011,04	1 811 432,56

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 342 000,00	13 395 152,49	3 464 792,29	3 482 055,22
RECETTES	20 342 000,00	12 605 939,96	737 011,04	6 999 049,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 694 000,00	30 199 604,68	0,00	4 494 395,32
RECETTES	34 694 000,00	39 881 616,44	0,00	-5 187 616,44
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	55 036 000,00	43 594 757,17	3 464 792,29	7 976 450,54
TOTAL GENERAL DES RECETTES	55 036 000,00	52 487 556,40	737 011,04	1 811 432,56

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	25 510 000,00	5,54	44,59	0,00	11 374 909,00	6,30
TFPNB	120 900,00	7,66	53,28	0,00	64 416,00	7,66
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	1 420 807,00	7,10	23,28	0,00	330 764,00	0,00
TOTAL	27 051 707,00	0,00			11 770 089,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Acte exécutoire le 12/04/2024
 Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
 Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE

ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Au vu du règlement budgétaire adopté le 8 février dernier, à l'occasion de la présentation des éléments d'exécution budgétaire relatifs à l'exercice N-1, lors du vote du CA N-1, un bilan de la gestion pluriannuelle de la collectivité est présenté.

Au vu de ce bilan, il est proposé d'examiner les réajustements de crédits de paiement 2023 sur exercice suivant afin de tenir compte des mandatements réalisés, voir, de proposer des modifications d'autorisations de programmes. Ces modifications sont reprises par délibération du conseil municipal dans le cadre du vote du budget primitif.

AP/CP N° 1801 - Restauration des Grandes Orgues

Au regard du caractère exceptionnel des Grandes Orgues et après une étude préalable en 2017, la Ville a réceptionné l'opération en décembre 2022. La levée des réserves a été faite le 30/06/2023. Le solde a été finalisé en fin d'année. Au vu des soldes, les subventions sont à demander.

Sa restauration, en lien avec l'association Les Amis des Orgues et le Fonds de dotation pour le patrimoine de Senlis permet de conserver un instrument polyvalent, pouvant s'inscrire dans des projets liés au rayonnement culturel local.

L'échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	1 155 821,14	1 155 821,14	1 120 236,69	96,92%	785 546,18	785 546,18	517 941,37	65,93%
2018	31 909,62	31 909,62	31 909,62		0,00	0,00	0,00	
2019	170 851,04	170 851,04	170 851,04		0,00	0,00	0,00	
2020	32 057,27	32 057,27	32 057,27		84 304,76	84 304,76	84 304,76	
2021	596 816,91	596 816,91	596 816,91		286 969,94	286 969,94	286 969,94	
2022	179 186,30	179 186,30	179 186,30		0,00	0,00	0,00	
2023	145 000,00	109 415,55	109 415,55		414 271,48	146 666,67	146 666,67	
2024	0,00	35 584,45	0,00		0,00	267 604,81	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 35 584,45 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP n°2103 - Rue des Jardiniers Partie 2

Cette AP a été modifiée par délibération du 28/09/2023 au vu de travaux supplémentaires relatifs à l'adduction d'eau pluviale et pour affecter la recette de fonds de concours de la CCSSO. Cette dernière s'élève à 240 000 € et complète la subvention du département pour 92 000€. Au vu de la réception des travaux permettant l'encaissement des subventions, l'opération sera soldée.

L'échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	Réalisé rec.	% Rec.
Total	770 000,00	770 000,00	710 664,57	92%	366 000,00	366 000,00	58 400,00	58 400,00	16%
2021	9 080,20	9 080,20	9 080,20		0,00	0,00	0,00	0,00	
2022	12 179,64	12 179,64	12 179,64		58 400,00	58 400,00	58 400,00	58 400,00	
2023	748 740,16	689 404,73	689 404,73		307 600,00		0,00	0,00	
2024		59 335,43				307 600,00			

Pour 2024, les crédits pour 59 335,43 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP n° 2102 - Groupe scolaire Beauval

Le programme de l'école maternelle Beauval a été livré début 2023. Les décomptes généraux et définitifs pour 8 lots ont été finalisés en fin d'année. Pour 3 lots, des difficultés ont été rencontrées pour leur paiement au vu de pièces manquantes sur les travaux supplémentaires actés par le maître d'œuvre et validés par le maître d'ouvrage sur le DGD. Un avenant est en cours de finalisation pour acter ces travaux supplémentaires et lever le caractère intangible de ces DGD.

Au vu du paiement des soldes de l'ensemble des marchés les subventions pourront être encaissées.

L'autorisation de programme est révisée au vu de l'avancement et l'échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	Prévu rec.	Budgété rec.	Encaissé	% Rec.
Total	1 332 000,00	1 308 138,91	1 236 859,91	94,55%	588 000,00	588 000,00	188 352,62	32,03%
2021	79 881,84	79 881,84	79 881,84		0,00	0,00	0,00	
2022	615 661,00	615 661,00	615 661,00		92 100,00	92 100,00	92 100,00	
2023	636 457,16	541 317,07	541 317,07		495 900,00	96 252,62	96 252,62	
2024	0,00	71 279,00			0,00	399 647,38		

Pour 2024, les crédits pour 71 279 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2002 – Schéma d'aménagement ORDENER Phase 1 et 2

Le schéma directeur d'aménagement global du quartier Ordener et de diagnostic des réseaux a permis d'aboutir à un projet d'aménagement urbain à réaliser en 6 phases.

Les premières étapes ont permis de déployer et renforcer les réseaux au sein du quartier pour individualiser les bâtiments, les doter de compteurs, et ainsi sortir du régime unifié du quartier

militaire. Après avoir finalisé la réalisation d'un parking mutualisé de 170 places accessible à l'angle de la rue des Fours à Chaux et de la rue Saint Lazare, les bornes de recharges électriques seront fonctionnelles début 2024. De même est déployé un système de bornes rétractables permettant la régulation des flux sur le Quartier Ordener, dont le cœur est destiné à rester piéton (à l'exception des usages techniques) et l'installation des plaques de rue. Une phase de maîtrise d'œuvre en avant-projet venant préciser le schéma directeur sera mise en œuvre afin de préciser les phases futures à déployer pour l'aménagement des voies au sein du quartier, notamment pour compléter l'accès au futur conservatoire.

En termes de recettes, la Ville et la CCSSO au titre du volet développement économique ont conventionné pour une participation de la CCSSO sur la base d'une clé de répartition établie en fonction de la surface occupée par des bâtiments à vocation économique avec une participation de la CCSSO de 392 K€. L'opération fait également l'objet de co-financement au titre du Contrat de Restructuration des Sites de Défense (CRSD), de l'Etat (DSIL), la région, et le département.

L'échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	2 384 237,00	2 384 237,00	2 049 945,43	85,98%	1 160 000,00	1 160 000,00	850 119,95	73,29%
2020	17 040,00	17 040,00	17 040,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00	
2021	94 197,23	94 197,23	94 197,23		0,00	0,00	0,00	
2022	1 610 153,81	1 610 153,81	1 610 153,81		105 232,14	105 232,14	105 232,14	
2023	662 845,96	328 554,39	328 554,39		1 030 767,86	720 887,81	720 887,81	
2024	0,00	334 291,57			0,00	309 880,05		

Pour 2024, les crédits pour 334 291,57 € sont inscrits au chapitre 23.

APCP n° 2104 – Poches de stationnement

Les travaux pour le réaménagement des parkings du Cours Thoré-Montmorency porteront le nombre de places de stationnement à 96, pouvant aller jusqu'à 133 places les jours d'affluence en ouvrant la partie centrale. De l'autre côté du cours, le parking du Cerf (dit parking de l'ancienne gendarmerie) et ses 70 places a bénéficié d'une rénovation.

Les cofinancements de l'Etat, la région dans le cadre d'action cœur de ville et du département sont complétés par un fonds de concours de la CCSSO pour 245 112 €.

L'autorisation de programme est proposée d'être modifiée sur la partie recettes pour prendre en compte le concours financier de la CCSSO ainsi que l'ajustement des crédits de paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	1 380 000,00	1 380 000,00	575 490,45	41,70%	652 000,00	897 762,00	113 198,00	12,61%
2022	12 508,23	12 508,23	12 508,23		18 400,00	18 400,00	18 400,00	
2023	1 028 000,00	562 982,22	562 982,22		386 400,00	94 798,00	94 798,00	
2024	339 491,77	804 509,55			247 200,00	784 564,00		

Pour 2024, les crédits pour 804 509,55 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2101 – Conservatoire de musique et de danse

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des 500 élèves du conservatoire actuellement au centre de rencontre de Brichebay, la Ville a acté la construction d'un nouveau conservatoire de musique et de danse dans le quartier Ordener. Il a été lancé un concours d'architecte pour la réhabilitation de l'ancien mess des officiers du Quartier Ordener et l'agence YLE Architectes a été désignée lauréate lors du conseil municipal du 15 décembre 2022. Adapté à un enseignement artistique de qualité, le nouveau conservatoire sera construit avec une démarche biomimétique tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Le travail des 12 derniers mois avec l'équipe d'architecte et les 9 autres bureaux d'études techniques a permis d'affiner le montant des travaux en stabilisant certaines hypothèses de diagnostic (structure, présence d'amiante...) et les choix techniques de conception (mode de chauffage, acoustique...). Il s'agit d'associer des choix qualitatifs de matériaux biosourcés, de mise en valeur du bâtiment d'intérêt patrimonial et d'introduire des modes de conception biomimétique tout en apportant des solutions efficaces et pragmatiques de fonctionnement pour les équipes enseignantes, les professeurs et les élèves. Un permis de construire a été déposé le 13 décembre dernier.

Les marchés de travaux seront lancés au printemps 2024 et attribués au début de l'été. Les travaux pourront débuter en septembre (pour une durée d'environ 18 mois). L'objectif visé est l'ouverture du nouvel équipement au printemps 2026.

Au stade de l'avant projet définitif l'enveloppe financière des travaux est estimée par l'équipe de projet à 5 100 000 € HT. Des demandes de financement croisé sont en cours de finalisation auprès des institutions publiques : le Conseil Départemental, le Conseil Régional, le FEDER, l'Etat (via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), la CCSSO, le PNR, le mécénat, dans l'objectif de parvenir à un co-financement pour un total de 41%.

L'autorisation de programme est proposée d'être modifiée pour prendre en compte l'enveloppe financière ajustée ainsi que l'échéancier des crédits de paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	AP et CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	AP et CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	6 760 000,00	7 200 000,00	456 428,21	6,34%	1 760 000,00	2 460 000,00	0,00	0,00%
2021	30 455,11	30 455,11	30 455,11		0,00	0,00	0,00	0,00%
2022	24 066,00	24 066,00	24 066,00		0,00	0,00	0,00	
2023	440 000,00	401 907,10	401 907,10		0,00	0,00	0,00	
2024	1 850 000,00	1 450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
2025	3 600 000,00	3 450 000,00	0,00		1 760 000,00	984 000,00	0,00	
2026	815 478,89	1 843 571,79	0,00			1 476 000,00	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 1 450 000 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2001 – Pôle d’Échanges Multimodal

Le budget prévisionnel pour la réalisation du Pôle d’Échanges Multimodal (PEM) est évalué à 4 047 000€, comprenant deux opérations

- annexes de la gare

- l’aménagement du parvis de la gare en Pôle d’Échanges Multimodal (PEM) permettant à la fois de répondre aux enjeux de développement des mobilités responsables, de valoriser un secteur de la ville aujourd’hui peu qualitatif et de créer une continuité entre le centre-ville historique et le quartier en devenir, en améliorant les services rendus aux voyageurs : conditions d’attente des voyageurs, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, information.

Un avenant a été conclu avec le maître d’œuvre pour prolonger la mission et finaliser en premier lieu les annexes de la gare avec un permis de construire délivré le 17/11/2023. Ensuite l’avant projet définitif sur le PEM est attendu pour le 2^{ème} trimestre 2024.

Après la remise en cause de la participation du SMTCO (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l’Oise) au projet, un nouveau plan de co-financement sera à finaliser sur la base de la mise en valeur des politiques en faveur des transports en communs au niveau régional pouvant associer les Fonds européens, la Région Hauts de France, le Conseil Départemental de l’Oise ayant notifié en partie ses aides sur le projet.

Le calendrier est donc ajusté en vue de travaux qui débuteraient par la réhabilitation des annexes de la gare avec un co-financement du département, de la DRAC et un fonds de concours de la CCSSO.

L’échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	4 047 000,00	4 047 000,00	88 881,24	2,20%	1 330 000,00	1 330 000,00	0,00	0,00%
2020	10 193,64	10 193,64	10 193,64		0,00	0,00	0,00	0,00%
2021	17 275,56	17 275,56	17 275,56		0,00	0,00	0,00	0,00%
2022	47 621,21	47 621,21	47 621,21		0,00	0,00	0,00	
2023	100 000,00	13 790,83	13 790,83		0,00	0,00	0,00	
2024	2 000 000,00	798 000,00	0,00		1 330 000,00	140 000,00	0,00	
2025	1 871 909,59	3 160 118,76	0,00		0,00	1 190 000,00	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 798 000 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2201 – Ecoquartier

Pour mémoire, créée en février 2014, d'une superficie de 12 ha, la Zone d'Aménagement Concertée EcoQuartier était gérée par un budget annexe distinct. En 2022, par délibération du 7 avril a été créée l'autorisation de programme pour cette opération.

Le montant total de ce programme d'équipements publics à réaliser en quatre phases entre 2023 et 2030, le long de la chaussée Brunehaut et de l'avenue Clémenceau, par la Ville s'élève à 6 423 000 € TTC.

Cette opération permettra la livraison de logements en 3 phases : fin 2024 de 137 logements en accession privée et de commerces en pied d'immeuble, suivis en 2025 par la livraison des 133 logements de la résidence séniors services, de 102 logements locatifs sociaux (LLS) et de 67 logements locatifs intermédiaires (LLI) ; et d'ici quelques années, de la livraison d'une troisième tranche de 115 logements en accession privée.

Dans le périmètre de la ZAC, une seconde opération immobilière, portée par Promogim, sera lancée au printemps 2024, pour une livraison des logements début 2026. Sont programmés 57 logements dont 45 en accession et 12 logements locatifs sociaux.

En phase 3, deux terrains peuvent encore évoluer : d'une part la parcelle qui accueille aujourd'hui du stockage de matériel pour les services de voirie du Conseil départemental : des échanges ont lieu pour trouver la meilleure programmation envisageable sur ce terrain ; d'autre part la parcelle, propriété du groupe Raboni. Ce terrain ne pourra évoluer qu'en collaboration avec l'entreprise Raboni, qui recherche actuellement une nouvelle localisation sur le territoire.

Le permis d'aménager des espaces publics de la ZAC a été déposé le 2 août 2022 et prévoit :

- la requalification, prolongation et élargissement de la Chaussée Brunehaut, depuis le centre des impôts jusque la voie verte, permettant la réalisation de pistes cyclables, la plantation d'alignements d'arbres et d'espaces de stationnement,
- la requalification et l'élargissement de l'avenue Georges Clémenceau,
- la création d'un parvis face aux silos,
- La création d'espaces verts nécessaires à la gestion alternative des eaux pluviales et la réalisation d'une aire de jeux pour enfants.

Les travaux (réseaux, prolongation de la chaussée Brunehaut, espaces de gestion des eaux pluviales et aménagement du parvis de la gare) ont été attribués par délibération du Conseil municipal du 6 juillet 2023 et du 14 décembre 2023 pour un total de 4 874 122,82 € HT, comprenant les lots eau et assainissement pour 1 868 885,52 € HT affecté par parts travaux aux budgets annexes de l'assainissement et de l'eau, soit un reste à charge sur le budget principal de 3 005 237,30 € HT, 3 606 284,76 € TTC. S'ajoutent les études, les honoraires de maîtrise d'œuvre, les révisions de prix affectés en totalité sur le budget principal.

L'enveloppe de l'opération de 4 642 000 € est proposée d'être ajustée à 4 000 000 € TTC, sachant que seule la tranche ferme pour les phases 1 et 2 à ce jour est engagée (total de 3 105 142,60 € TTC de travaux sur le budget principal).

Pour permettre le financement des travaux de requalification des espaces publics en ZAC, le régime financier des participations a été substitué par la mise en place d'un projet urbain partenarial (PUP) : le PUP exonère l'opération du paiement de la taxe d'aménagement, et sécurise des participations des constructeurs supérieures à ladite taxe d'aménagement.

La Convention de PUP signée sur le périmètre du foncier de Valfrance en janvier 2022 et son avenant fixé par délibération du Conseil municipal du 8 février 2024 engagent le groupement DBI / Brownfields à verser une participation globale de 2 834 160 € (dont 147 893 € en nature par valorisation foncière).

Ce même principe de PUP a été mis en place, suite à une délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2022, avec la société Promogim qui développe un projet sur les parcelles AY 168 et 188, adressées au 63-65 avenue Georges Clémenceau. Le projet prévoit la réalisation de 57 logements, pour 3 562 m² de surface de plancher, répartis entre 12 logements sociaux et 45 logements en accession à la propriété. La société Promogim (substituée par la SCI Ile de France) s'engage à verser à la Ville de Senlis une participation de 80 € par m² de surfaces de plancher déclarées au permis de construire obtenu le 3 août 2022. A ce jour, cela correspond à une participation totale de 284 960 € (dont 11 850 € en nature par valorisation foncière).

D'autre part, au titre des études d'urbanisme, les études sur la ZAC se poursuivent. L'actualisation de l'étude d'impact de 2013 est en cours. Le périmètre de la ZAC sera réduit (passant de 12ha à 10,5 ha) : les entreprises Percot et le bâtiment de l'ancien cabinet comptable Arensberg et de la menuiserie Sicard seront ainsi maintenus en zone d'activités et sortis du périmètre de renouvellement urbain de la ZAC. Le marché public s'élève à 99 960,48 € TTC et a été attribué par décision en juillet 2022.

L'autorisation de programme est proposée d'être modifiée pour prendre en compte l'enveloppe financière ajustée suite à l'attribution des marchés ainsi que l'échéancier des crédits de paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	AP et CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	4 642 000,00	4 000 000,00	318 095,10	7,95%	2 900 000,00	2 900 000,00	375 260,00	12,94%
2022	111 578,77	111 578,77	111 578,77		265 000,00	0,00	0,00	0,00%
2023	510 000,00	206 516,33	206 516,33		1 010 000,00	375 260,00	375 260,00	141,61%
2024	3 190 000,00	2 430 000,00	0,00		805 000,00	1 000 000,00	0,00	
2025	830 421,23	800 000,00	0,00		820 000,00	886 000,00	0,00	
2026		451 904,90	0,00		0,00	638 740,00	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 2 430 000 € sont inscrits au chapitre 23.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice...33...
 Nombre de membres présents...25 + 6 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés...31...
 VOTES : Pour...24...
 Contre...7...
 Abstentions...0...

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Madame Le Maire,
 A Hôtel de ville – Salle du Conseil, le 03/04/2024
 Madame Le maire

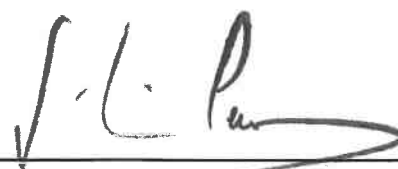
Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A Senlis, le 03/04/2024
 Les membres du conseil municipal

LOISELEUR Pascale <i>Absente excusée</i>	ROBERT Marie-Christine 	GAUDUBOIS Patrick 	SIBILLE Elisabeth 	GUEDRAS Daniel 
LUDMANN Veronique 	NGUYEN PHUOC YONG <i>par pouvoir à Jean-François</i> 	PALIN SAINTE AGATHE Martine 	REIGNAULT Patrice 	MIFSUD Florence 
CURTIL Benoît 	BALOSSIER Françoise 	LEFEVRE Sylvain 	LECOMTE François-Xavier 	GORSE-CAILLOU Isabelle 
GAUDION Philippe <i>par pouvoir à Mme LUDMANN</i>	MAUPAS Régine <i>Absente</i>	DELACROY Emmanuel 	GLASTRA Delphine 	BOUTEMY Véronique 
DIEDRICH Wilfried 	LEPITRE Hélène <i>par pouvoir à Mme SIBILLE</i>	AIT M BARK Fatiha <i>par pouvoir à M. BARON</i>	BARON Jean-Marc 	VALLER Ghislaine 
CHAPUIS Thibaut <i>par pouvoir à Mme ROBERT</i>	FLEURETTE Bernard 	PRUVOST-BITAR Véronique 	AUNOS Sandrine 	REYNAL Sophie 
BENOIST Magalie 	BOULANGER Damien <i>par pouvoir à Mme REYNAL</i>	GEOFFROY Rémi <i>par pouvoir à Mme BENOIST</i>		

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024

A Mairie de Senlis le 12/04/2024

Publication sur le site internet de la collectivité le 12/04/2024



Pascale LOISELEUR
Maire de Senlis

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 7 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GAUDION à Mme LUDMANN - Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N°06 - Budget Principal de la ville - Affectation des résultats de l'exercice 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 2311-5,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 20 mars 2024,

Le Compte Administratif 2023 du budget principal de la Ville de Senlis fait ressortir un déficit d'investissement de 951 082,05 € et un excédent de fonctionnement de 6 957 296,64 € :

Les restes à réaliser de la section d'investissement font apparaître un solde négatif de 1 014 249,81 €, soit une couverture nécessaire du besoin de d'investissement de 1 965 331,86 €.

Ainsi les résultats du compte administratif 2023 du budget principal seront affectés dans les termes suivants au budget primitif 2024 :


- pour la somme de 1 965 331,86 € à la section d'investissement de 2024 au compte 1068,
- pour la somme de 4 991 964,78 € à la section de fonctionnement de 2024 au compte 002.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à **l'unanimité**,

- a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 du budget principal de la Ville comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	951 082,05 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		1 965 331,86 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		4 991 964,78 €

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascate LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 07 - Budget principal de la Ville - Budget Primitif 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5217-10-1 à L. 5217-10-15 et L.5217-12-2 à L.5217-12-5 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu la délibération du 14 décembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération du 8 février 2024 et son rapport d'orientation actant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire 2024,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Budget primitif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 contres : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST - 4 absents : M. DIEDRICH, Mme AIT M BARK par le pouvoir donné à M. BARON, M. BARON, Mme VALLER),

- a adopté le Budget Primitif Ville 2024 tel que présenté et dont la balance s'équilibre comme suit :

- 33 520 000 € en section de fonctionnement,
- 16 215 000 € en section d'investissement.

- a autorisé Madame le Maire ou son représentant délégué à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Note de synthèse - Délibération n° 7,8 et 9

Conseil municipal du 3 avril 2024

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Note de présentation synthétique
Budget principal
Budget Primitif 2024

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

La ville a décidé d'adopter le régime budgétaire et comptable des métropoles en passant de la nomenclature M14 à la nomenclature M57. Les obligations juridiques préalables au vote du budget sont donc modifiées. La ville est tenue d'appliquer le cadre précisé aux articles L, 5217-10-1 à L, 5217-10-15 et L,5217-12-2 à L,5217-12-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREAMBULE

Le budget 2024 est soumis au vote du Conseil Municipal le 03 avril 2024. En application de l'article L.5257-57-10-4, la note de synthèse et le projet de budget sont communiqués 12 jours avant la réunion consacrée à l'examen du budget. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 8 février 2024.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de **fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

La section d'**investissement** porte sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Etat, département de l'Oise, région Hauts de France, Europe...).

Budget 2024 : contexte et priorités

Les éléments du contexte du vote de ce budget ont été développés dans le débat d'orientation budgétaire :

- Une inflation persistante et une croissance économique fragile dans un contexte international fortement incertain
- La conjonction de facteurs en 2023 (stagnation des coûts de personnel et des charges générales hors économies d'énergies) a permis de revaloriser notre épargne brute de 40% en 2023, passant de 2 882 à 4 035k€,
- Une dette maîtrisée à 696 euros par habitant, soit un taux d'endettement nettement inférieur à celui des communes de même strate démographique, où elle dépasse 800 euros par habitant

Budget 2024 : contexte et priorités

Les objectifs de la municipalité consistent à

- **contenir les dépenses de fonctionnement dans un cadre garant du maintien d'un service public de qualité, tout en recherchant des solutions innovantes en matière énergétique**
- **tout en n'augmentant toujours pas les impôts pour 2024**
- **mener à bien les grands projets structurants, portés depuis le début du mandat, et garants de l'avenir,**
- **continuer à améliorer le cadre de vie des Senlisiens sur tous les quartiers par des investissements diffus, leur proposer des infrastructures modernes et adaptées renforçant l'attractivité de Senlis sur les plans économique, culturel et touristique.**

Le BP 2024 – Le fonctionnement/Recettes

Recettes de fonctionnement	CA2023	BP 2023	BP 2024	Variation en €	Evolution %
Produits des services (70)	1 644 877,15	1 700 000	1 750 000,00	50 000,00	2,9%
Fiscalités locales (autres 731)	2 847 206,84	2 424 852	2 504 185,22	79 333,08	3,3%
Participations diverses (autres 74)	915 625,76	730 000	762 000,00	32 000,00	4,4%
Produits de gestion (75)	602 850,42	585 000	600 000,00	15 000,00	2,6%
Produits fct courant strict	6 010 560,17	5 439 852	5 616 185,22	176 333,08	3,2%
Fiscalités locales - Contributions directes (731)	13 212 278,00	13 160 000	13 896 000,00	736 000,00	5,6%
Impôts et taxes - Attribution de compensation CCSSO (73)	5 514 850,00	5 514 000	5 514 850,00	850,00	0,0%
Dotations Etat (74)	3 277 476,00	3 170 000	3 331 000,00	161 000,00	5,1%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR) - estimation - notifications début avril	1 777 190,00	1 720 000	1 769 000,00	49 000,00	2,8%
Compensations fiscales	1 500 286,00	1 450 000	1 562 000,00	112 000,00	7,7%
Total produits de fonctionnement courant	28 015 164,17	27 283 852	28 358 035,22	1 074 183,08	3,9%
Atténuations de charges (013)	54 887,82	50 000	50 000,00	-	0,0%
Produits exceptionnels	170 702,42	50 000	40 000,00		
Total produits de fonctionnement réels	28 240 754,41	27 383 852	28 448 035,22	1 064 183,08	3,7%
Produits de cessions (775) *	4 498 335,38				
Résultat de fonctionnement reporté		3 653 148	4 991 964,78	1 338 816,92	36,6%
Opérations d'ordre (travaux en régie et amortissement des subventions)	5 231,00	80 000	80 000,00		
Produits financiers et reprise provisions	373,16				
Total Recettes de fonctionnement	32 744 693,95	31 117 000	33 520 000,00	2 403 000,00	

Politique tarifaire : +3% sur les principaux tarifs (scolaires, culturels ou sportifs)

Versement mobilité prévu pour 1,250M€ ; Droits de mutation pour 850k€ ; Taxe Electricité 306k€

notification de l'Etat intégrant la revalorisation forfaitaire des bases (3,9%) et prenant en compte l'évolution de la population (effet volume avec un parc

Dotation forfaitaire au vu du ca2023 intégrant la suppression de l'écrêtement sur une année, et en 2024, baisse moindre du fait de l'évolution de la population

Compensations fiscales notifiées : principalement bases du foncier bâti des établissements industriels, la réduction des valeurs locatives reconduite depuis 2022 pour les entreprises est compensée totalement par une allocation compensatrice de l'Etat (bases de TFPB en augmentation)

+2 403 k€ principalement dû à l'évolution de la fiscalité et résultats 2023 satisfaisants

* les produits de cession se prévoient en section investissement 024 et se réalisent au 775 et opérations d'ordre de la section de fonctionnement à l'investissement sans prévision au budget

La Fiscalité : Maintien des taux depuis 2011

En 2024, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Notifications fiscalité	bases effectives 2023	Bases notifiées 2024	taux	Produit fiscal 2024 à taux constant	Variation bases 2023/2024
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	120 347	120 347	53,28%	64 121	0%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25 489 959	26 979 000	44,59%	12 029 936	5,8%
Coefficient Correcteur = Produit fiscal égal suite à la suppression de la Taxe d'habitation et intégration du produit foncier des départements en 2021 (suit l'évolution des revalorisations)	1 363 202			1 442 523	5,8%
Taxe d'habitation résidences secondaires	1 874 504	1 546 000	23,28%	359 909	-18%
	13 206 600	Fiscalité directe		13 896 489	5,2%

Une revalorisation des valeurs locatives par décision de l'Etat est prévue pour +3,9% sauf pour les locaux professionnels. L'évolution globale du produit de taxe foncière de 5,2% par rapport au produit perçu en 2023 est lié à l'évolution de l'assiette des bases.

Le BP 2024 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA2023	BP 2023	BP 2024	Variation en € 2023-2024	Evolution %
Charges à caractère général (011)	7 752 573,41	9 452 000,00	9 329 150,00	- 122 850,00	-1,3%
<i>dont energies (électricité, gaz, combustibles)</i>	<i>1 761 455,05</i>	<i>2 519 764,00</i>	<i>2 115 500,00</i>	<i>- 404 264,00</i>	<i>-23,0%</i>
<i>dont solde des charges générales</i>	<i>5 991 118,36</i>	<i>6 932 236,00</i>	<i>7 213 650,00</i>	<i>281 414,00</i>	<i>4,1%</i>
Charges de personnel (012)	13 645 013,10	14 200 000,00	14 370 000,00	170 000,00	1,2%
Autres charges de gestion courante (65)	1 679 041,36	1 765 000,00	1 833 000,00	68 000,00	4,0%
Charges fct courant	23 076 627,87	25 417 000,00	25 532 150,00	115 150,00	0,5%
Atténuations de produits (014)	857 428,00	920 000,00	860 000,00	- 60 000,00	-7,0%
Charges financières (66)	227 600,00	227 600,00	250 000,00	22 400,00	9,8%
Charges exceptionnelles larges	32 167,82	40 000,00	40 000,00	-	0,0%
Provision pour risque et charge	12 322,00	12 400,00	9 850,00	- 2 550,00	-20,7%
Total charges fonctionnement réelles	24 206 145,69	26 617 000,00	26 692 000,00	75 000,00	0,3%
Dotations aux amortissements	736 064,10	800 000,00	950 000,00	150 000,00	
Virement à la section investissement		3 700 000,00	5 878 000,00	2 178 000,00	
Total Dépenses de fonctionnement	24 942 209,79	31 117 000,00	33 520 000,00	2 403 000,00	

Dont subventions aux associations Enveloppe allouée de 325 k€ contre 287 k€ alloué en 2023 (+13,2%)
 Dont participation aux établissements sous contrat d'enseignement privé 272k€ (+6% estimé)
 Dont participation au SDIS pour lutte incendie 788 k€ (+7%)
 Dont élus 256 k€

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal en baisse au vu des modes de calcul des potentiels financiers modifiés

Taux d'Intérêts en forte évolution.

Une capacité d'autofinancement de 6 828 k€ permettant de mener à bien les grands projets structurants

Le BP 2024 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 54% des dépenses réelles de fonctionnement

Pour 2024, la masse salariale est estimée à 14 370 000 € par rapport à 2023 soit une évolution par rapport au CA2023 de +5,3% et s'explique :

- ✓ les postes pourvus en 2023 après une période de vacance relativement longue seront financés en 2024 sur l'année complète.
- ✓ l'évolution naturelle du glissement vieillesse technicité (GVT)
- ✓ l'extension en année pleine de la revalorisation du point d'indice (+ 1,5% au 1er juillet 2023)
- ✓ au 1er janvier 2024, 5 points d'indice majoré sont ajoutés à la rémunération de l'ensemble des agents publics
- ✓ Le taux de cotisation patronal au titre de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL) passera de 30,65% à 31,65%
- ✓ deux mesures sociales au bénéfice du personnel municipal :
 - la mise en œuvre de la prime dite « inflation » servie systématiquement aux fonctionnaires de l'Etat et hospitaliers
 - la revalorisation des titres restaurant

Le BP 2024 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges à caractère général (chap011) représentent 36% des dépenses réelles de fonctionnement

Energies: Pour 2024, au vu des fluctuations et du contexte international incertain, il est prévu par prudence une prévision budgétaire ajustée de 2 115 k€, inférieure aux niveaux de 2022 (réalisé : 2 436 k€) en lien avec une stabilisation des tarifs et le renouvellement du Plan de Sobriété énergétique.

Pour le poste mobilité notamment les transports urbains, il est prévu 1 200 k€ intégrant les révisions du marché, les adaptations de lignes. Le projet de prolongation de ligne jusque la zone d'activités des portes de Senlis sera mis en œuvre sur 2025. Dans ce poste sont intégrés les coûts d'exploitation des parcmètres et des parkings aménagés.

Le solde des charges générales intègre les coûts des services scolaires, culturels, sportifs, sociaux, d'administration générale, d'entretien des espaces paysagers, de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux, etc. Ces charges intègrent également les animations développées par les services de la ville à la population comme l'effort porté sur la mise en valeur des Jeux Olympiques.

Pour 2024, au vu de l'évolution moyenne sur 4 ans de ce poste, de l'inflation maintenue avec un effet retard notamment sur les prestations de services, de marchés avec des coûts significatifs (marchés d'entretien des bâtiments communaux, maintenance exploitation du chauffage, restauration scolaire, etc...), la hausse est limitée à +4,1%.

Le BP 2024 – Le fonctionnement/Dépenses

Pour 2024 et les années suivantes, l'objectif est maintenu de rechercher des solutions de réduction des coûts avec pour objectif de maintenir un taux d'épargne d'au moins 10% avec un plan d'actions à moyen et long terme :

- Poursuivre la sobriété énergétique permettant de limiter les effets de la hausse des fluides, tout en accentuant la transition écologique
- Explorer des solutions susceptibles de réduire les coûts : externalisations de tâches, groupement de commandes, optimisation de l'organisation du travail et des procédures (consommation des carburants, marché de téléphonie ...)
- Réinterroger certains services publics locaux afin qu'ils soient plus adaptés et moins onéreux en charge nette pour la collectivité
- Contenir la hausse de la masse salariale,
- Accroître et diversifier les recettes de subventions et les sources de financement (fonds européens, mécénat, fonds de dotation ...)

Le BP 2024 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 - SOLDE INVEST REPORTE	951 082,05 €	-
10 - Reprise de résultats Exc fonctionnement capitalisé		1 965 331,86 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS (FCTVA Taxe aménagement)	25 000,00 €	849 985,28 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00 €	100 000,00 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	80 000,00 €	950 000,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC		5 878 000,00 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS		720 000,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 502 000,00 €	2 000,00 €
RECOURS A EMPRUNT NOUVEAU		1 300 000,00 €
Propositions travaux intracting / avance prêt 13 ans	420 320,00 €	
Propositions nouvelles d'équipement Diffus	5 117 937,10 €	3 728 257,10 €
AP CP projets structurants	6 283 000,00 €	
Restes à Réaliser	1 735 660,85 €	721 411,04 €
	16 215 000,00 €	16 215 000,00 €

FCTVA = 800 k€
Taxe aménagement = 50k€ et taxes susceptibles d'être recouvrées sur travaux de la ville (25 k€)

Op d'ordre entre section : Travaux en régie en dépense et Dotations aux amortissements en recettes

16 -Emprunt - Remboursement du capital année.
Pour 2000€ cautions sur la résidence autonomie

L'autofinancement, les produits de cessions (Ferme Audubert) ainsi que les subventions à percevoir permettent d'envisager un recours à l'emprunt limité à 1 300 k€ en 2024.

11 821 k€ de dépenses d'équipement nouvelles

Le BP 2024 – Les principaux investissements

INVESTISSEMENT – propositions nouvelles d'équipement dont 6,283 k€ en grands projets d'investissements structurants.	Dépenses	Recettes
CP 2024 Restauration des grandes orgues	35 584,45	267 604,81
CP 2024 Groupe scolaire Beauval	71 279,00	399 647,38
CP 2024 Schéma d'aménagement Ordener	334 291,57	309 880,05
CP 2024 Rue des Jardiniers	59 335,43	307 600,00
CP 2024 Poches de stationnement	804 509,55	784 564,00
CP 2024 Pole d'Echange Multimodal	798 000,00	140 000,00
CP 2024 Conservatoire de Musique et de danse	1 450 000,00	
CP 2024 EcoQuartier	2 430 000,00	1 000 000,00
Projet Voyage au temps des Premiers Rois de France	300 000,00	48 000,00
Travaux Intracting	420 320,00	
Investissements diffus (détails non exhaustifs ci-dessous)	5 117 937,10	470 960,86
TOTAL	11 821 257,10	3 728 257,10

Le BP 2024 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS NOUVELLES DEPENSES EQUIPEMENTS

ADMINISTRATION GENERALE	
Véhicules	80 K€
Ascenseur	45 K€
Informatique	200 K€
Performance énergétique	203 K€
Communication	50 K€
Cimetière	52 K€
Illuminations Noël	25 K€
Mise en sécurité Chapelle des Carmes	250 K€
Loge Hôtel de ville	50 K€

CULTURE/ PATRIMOINE CULTUREL	
Manège Ordener (tribunes)	250 K€
Obélisque	45 K€
Cathédrale	147 K€
Autres Travaux Patrimoine(Parc château/Imp Ste Marguerite/Lavoirs...)	207 K€
Bibliothèque	25 K€
Musées	81 K€

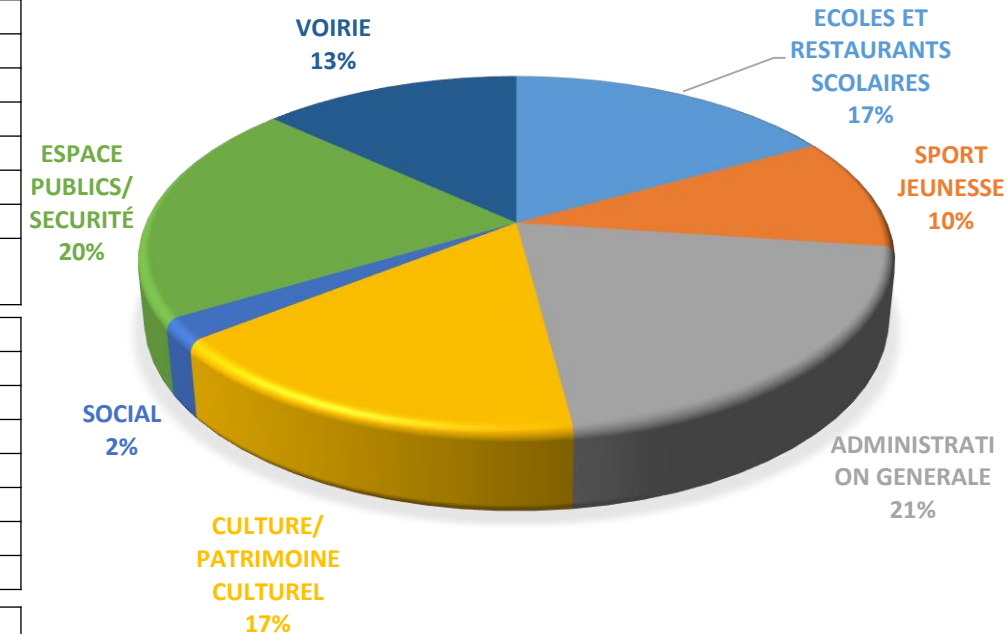
ESPACE PUBLICS/ SECURITÉ	
PM/Vidéo surveillance	143 K€
Espaces verts	127 K€
Eclairage Public	95 K€
Lutte Anti cabanisation	50 K€
Stationnement	490 K€
Mobilier Urbain	33 K€

SOCIAL	
Petite enfance	53 K€
Séniors	41 K€

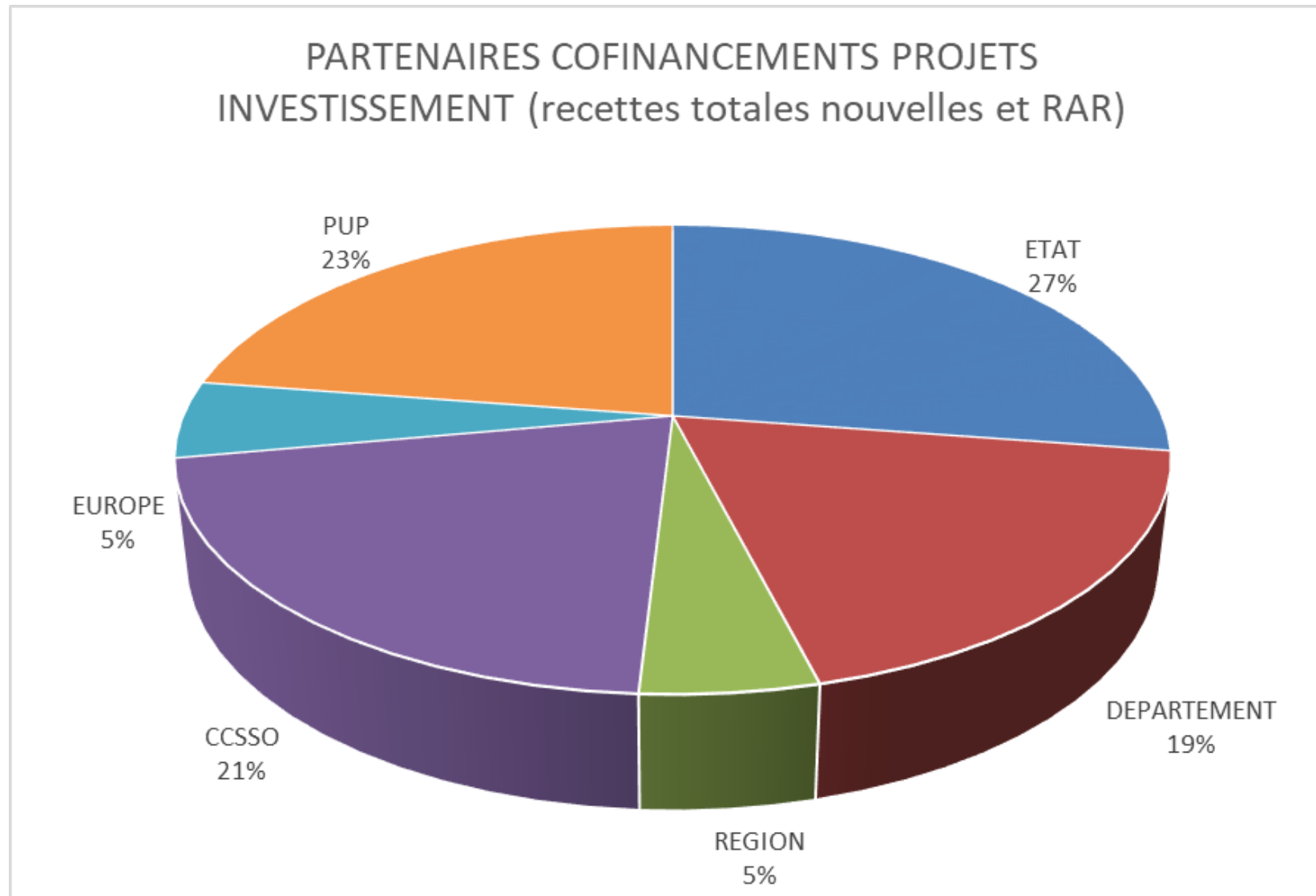
ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES	
Groupe Séraphine Louis	320 K€
Groupe ADK	125 K€
Groupe Argilière	19 K€
Groupe Brichebay	50 K€
Groupe Orion	55 K€
Restauration scolaire	75 K€
Autres équipements et travaux(Dotation PC 71 K€+ My Keeper 24 K€)	132 K€

SPORT JEUNESSE	
Terrain Padel	156 K€
Vestiaire annexe foot	40 K€
Gym Beauval douches PMR	30 K€
City stade Val d'Aunette	200 K€
Gym Carlier	17 K€
Piscine	18 K€
Matériel Jeunesse	7 K€

VOIRIE	
Villevert	80 K€
Four à Chaux	20 K€
Val d'Aunette/Gattelière	100 K€
Bonsecours	200 K€
Brichebay	25 K€
Centre Ville	150 K€
Schéma cyclable	30 K€



Le BP 2024 – Les principaux investissements



La dette

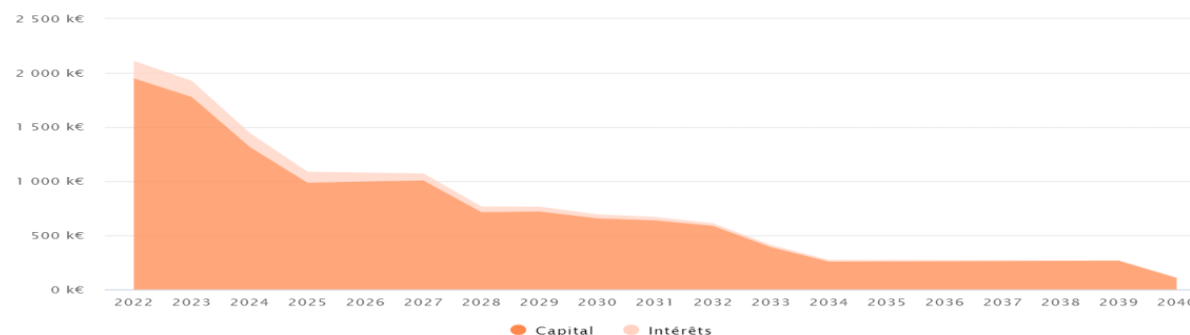
En complément du bilan présenté dans la note de synthèse du Compte administratif 2023, les évolutions envisagées en matière de dette se situent dans le contexte suivant :

- **Un niveau d'épargne nette passant de 932 en 2022 à 2 181 k€ en 2023** L'épargne nette correspond à l'épargne brute retraitée du remboursement du capital de la dette.

	2019	2020	2021	2022	2023
Capacité d'autofinancement brute (épargne brute)	3 915	3 109	3 876	2 882	4 035
Remboursement du capital de la dette	1 919	2 025	2 125	1 950	1 854
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	1 996	1 084	1 751	932	2 181
ratio capacité désendettement en année	3,98	5,00	3,46	4,46	2,73

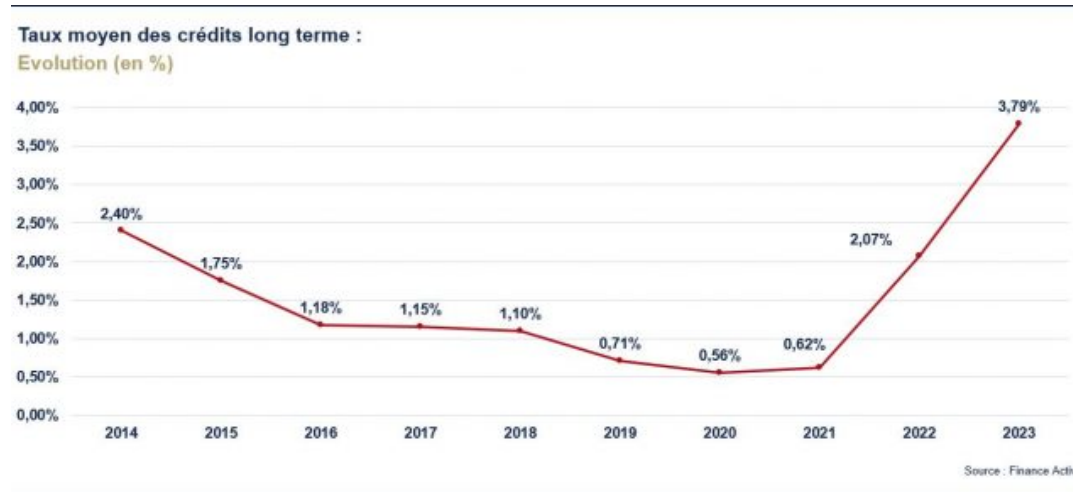
- Au vu du désendettement en 2024 et d'une dette s'éteignant, le remboursement du capital de dette diminue de 1 854 k€ à 1 500 k€ en 2024

Plan d'extinction de la dette CA



La dette

Pour rappel, jusqu'en 2022, l'environnement de la dette était aux taux bas, voire quasi-nuls. Au vu de l'observatoire de la dette de Finance Active publié sur La Gazette des Communes, le taux moyen a été multiplié par 6 en 2 ans.



En 2024, le marché de la dette devrait s'assagir. Avec la décrue lente de l'inflation et l'action de la BCE pour la maintenir à 2%, il est anticipé une baisse des taux à partir de la fin du premier semestre. L'Euribor 3 mois taux variable passerait à 2,5%, soit sous la barre du livret A bloqué à 3% jusqu'en 2025.

Au vu du budget présenté, **il est proposé de recourir à un emprunt, qui se limite à 1 300 000 €** pour répondre aux besoins d'investissements sur 2024 et compléter les financements disponibles.

La dette

L'encours de dette envisagé fin 2024 est donc le suivant :

Année	Stock de dette au 31/12/N en K€	Capital remboursé en K€ durant l'exercice	Capital emprunté K€	Encours de dette en € par habitant
2019	15 565	1 919	3 000	1 020
2020	15 541	2 025	2 000	1 045
2021	13 417	2 125	0	864
2022	12 867	1 950	1 400	819
2023	11 013	1 875	0	696
2024	10 917	1 500	1 300	690

La ville s'est engagée dans son programme de travaux pluriannuel d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine communal dans un partenariat avec la Banque des Territoires au moyen d'une avance financière remboursable Intracting sur 13 années de 604 600 € au taux fixe de 2% avec un premier tirage de 302 300€ en 2024.

Sur l'encours restant, au vu de notre structure de dette avec moins de 20% de taux variable et au vu de l'évolution tendancièrre à la baisse de ces taux, il pourrait être privilégié un recours à ce type d'emprunt au second semestre, afin d'optimiser le coût, voir un emprunt avec une phase variable puis fixe. Au vu des projets d'investissement, le long terme de 20 à 25 ans sera privilégié. Pour la négociation des nouveaux financements, la ville est assistée de la société Seldon.

BUDGET PRINCIPAL 2024

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à adopter :

- Le budget primitif 2024
- Les taux de fiscalité pour 2024
- Le recours à l'emprunt pour 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°7 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE
SENLIS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21600603100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	51
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	59
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	62
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	63
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	66
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	68
A1.908 - Fonction 8 - Transports	71
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	75
A2.01 - Opérations non ventilables	77
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	78
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	96
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	97
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	101
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	106

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	116

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	117
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	119
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	120
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	121
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	126
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	127
B6 - Prêts	128
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	129
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	130
B7.3 - Etat des emprunts garantis	131
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	133
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	134
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	135
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	136
B7.8 - Autres engagements donnés	137
B7.9 - Autres engagements reçus	138
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	139
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	145
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	146
B11.2 - Liste des établissements publics créés	147
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	148
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	149
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	150
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	151
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	152
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15805

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	21269674.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1688.83
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1799.94
3	Dépenses d'équipement brut / population	752.37
4	Encours de dette / population (2) (3)	690.73
5	DGF / population	258.97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53.84
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.10
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41.80
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	38.38
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6.17

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	39 584 402,43	43 655 848,13	1 934 768,89	A1	6 006 214,59
Investissement	10 143 857,26	10 911 154,18	-1 718 378,97	A2	-951 082,05
Fonctionnement	29 440 545,17	32 744 693,95	3 653 147,86	A3	6 957 296,64

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 735 660,85	III + IV 721 411,04	B1		-1 014 249,81
Investissement	I 1 735 660,85	III 721 411,04	B2		-1 014 249,81
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 991 964,78
Investissement	A2 + B2	-1 965 331,86
Fonctionnement	A3 + B3	6 957 296,64

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 735 660,85
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 900,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	239 377,44
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 476 747,41
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	6 636,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 721 411,04
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	721 411,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 528 257,10	15 493 588,96
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 735 660,85	721 411,04
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 951 082,05	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	16 215 000,00	16 215 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	33 520 000,00	28 528 035,22
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 991 964,78
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	33 520 000,00	33 520 000,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	49 735 000,00	49 735 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP-2101/2021	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	13, 20, 23	7 200 000,00
AP-2201/2022	ECOQUARTIER	13, 23	4 000 000,00
AP-2102/2021	GROUPE SCOLAIRE BEAUVAL	13, 23	1 308 138,91
AP-2104/2021	POCHES DE STATIONNEMENT	13, 23,	1 380 000,00
AP-2001/2020	POLE D ECHANGES MULTIMODAL	13, 23,	4 047 000,00
AP-1801/2018	RESTAURATION DES GRANDES ORGUES	10, 13, 23	1 155 821,14
AP-2103/2021	RUE DES JARDINIERS PARTIE 2	13, 204, 23	770 000,00
AP-2002/2020	SCHEMA D'AMENAGEMENT ORDENER Phase 1 et 2	13, 20, 23,	2 384 237,00
TOTAL			22 245 197,05

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	22 245 197,05
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	575 002,99	239 377,44	456 500,00	456 500,00	695 877,44
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	199 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	7 138 938,76	1 476 747,41	5 231 757,10	5 231 757,10	6 708 504,51
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 158 079,28	6 636,00	6 133 000,00	6 133 000,00	6 139 636,00
Total des dépenses d'équipement		12 071 621,03	1 722 760,85	11 821 257,10	11 821 257,10	13 544 017,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 000,00	12 900,00	25 000,00	25 000,00	37 900,00
13	Subventions d'investissement (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 902 000,00	0,00	1 502 000,00	1 502 000,00	1 502 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 209 000,00	12 900,00	1 527 000,00	1 527 000,00	1 539 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 280 621,03	1 735 660,85	13 348 257,10	13 348 257,10	15 083 917,95

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		130 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00

TOTAL	14 410 621,03	1 735 660,85	13 528 257,10	13 528 257,10	15 263 917,95
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	951 082,05
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 215 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 464 410,85	693 508,04	3 710 776,24	3 710 776,24	4 404 284,28
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 464 410,85	693 508,04	5 010 776,24	5 010 776,24	5 704 284,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	978 000,00	0,00	849 985,28	849 985,28	849 985,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 608 686,15	0,00	1 965 331,86	1 965 331,86	1 965 331,86
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	27 903,00	27 903,00	17 495,58	17 495,58	45 398,58
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Total des recettes financières		8 114 589,15	27 903,00	3 554 812,72	3 554 812,72	3 582 715,72
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 579 000,00	721 411,04	8 565 588,96	8 565 588,96	9 287 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 700 000,00		5 878 000,00	5 878 000,00	5 878 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	800 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 550 000,00		6 928 000,00	6 928 000,00	6 928 000,00

TOTAL	16 129 000,00	721 411,04	15 493 588,96	15 493 588,96	16 215 000,00
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 215 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	6 748 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	9 452 000,00	0,00	9 329 150,00	9 329 150,00	9 329 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 200 000,00	0,00	14 370 000,00	14 370 000,00	14 370 000,00
014	Atténuations de produits	920 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 769 500,00	0,00	1 833 000,00	1 833 000,00	1 833 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 341 500,00	0,00	26 392 150,00	26 392 150,00	26 392 150,00
66	Charges financières	227 600,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
67	Charges spécifiques (3)	35 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	12 400,00		9 850,00	9 850,00	9 850,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 617 000,00	0,00	26 692 000,00	26 692 000,00	26 692 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 700 000,00		5 878 000,00	5 878 000,00	5 878 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	800 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 500 000,00		6 828 000,00	6 828 000,00	6 828 000,00

TOTAL	31 117 000,00	0,00	33 520 000,00	33 520 000,00	33 520 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 520 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 700 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 514 000,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
731	Fiscalité locale	15 584 852,14	0,00	16 400 185,22	16 400 185,22	16 400 185,22
74	Dotations et participations (3)	3 900 000,00	0,00	4 093 000,00	4 093 000,00	4 093 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	605 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes de gestion courante		27 353 852,14	0,00	28 408 035,22	28 408 035,22	28 408 035,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 383 852,14	0,00	28 448 035,22	28 448 035,22	28 448 035,22

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

TOTAL	27 463 852,14	0,00	28 528 035,22	28 528 035,22	28 528 035,22
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 991 964,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 520 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 748 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 900,00	0,00	37 900,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 502 000,00	0,00	1 502 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	695 877,44	0,00	695 877,44
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 708 504,51	70 000,00	6 778 504,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	6 139 636,00	100 000,00	6 239 636,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 083 917,95	180 000,00	15 263 917,95

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	951 082,05
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 215 000,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	9 329 150,00		9 329 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	14 370 000,00		14 370 000,00
014	Atténuations de produits	860 000,00		860 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 833 000,00	0,00	1 833 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00	250 000,00
67	Charges spécifiques (9)	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	9 850,00	950 000,00	959 850,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 878 000,00	5 878 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		26 692 000,00	6 828 000,00	33 520 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 520 000,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	849 985,28	0,00	849 985,28
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 449 682,86	0,00	4 449 682,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 302 000,00	0,00	1 302 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		950 000,00	950 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 878 000,00	5 878 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00		720 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 321 668,14	6 928 000,00	14 249 668,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 965 331,86
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 215 000,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 750 000,00		1 750 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		70 000,00	70 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00		5 514 850,00
731	Fiscalité locale	16 400 185,22		16 400 185,22
74	Dotations et participations (8)	4 093 000,00		4 093 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	600 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	40 000,00	10 000,00	50 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		28 448 035,22	80 000,00	28 528 035,22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 991 964,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 520 000,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 410 621,03	1 735 660,85	22 245 197,05	13 528 257,10	13 528 257,10	5 983 000,00	7 545 257,10	15 263 917,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	575 002,99	239 377,44	44 394,00	456 500,00	456 500,00	0,00	456 500,00	695 877,44
204	Subventions d'équipement versées (9)	199 600,00	0,00	151 300,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 138 938,76	1 476 747,41	0,00	5 231 757,10	5 231 757,10	0,00	5 231 757,10	6 708 504,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 158 079,28	6 636,00	22 049 502,72	6 133 000,00	6 133 000,00	5 983 000,00	150 000,00	6 139 636,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 071 621,03	1 722 760,85	22 245 197,05	11 821 257,10	11 821 257,10	5 983 000,00	5 838 257,10	13 544 017,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 000,00	12 900,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	37 900,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 902 000,00	0,00		1 502 000,00	1 502 000,00		1 502 000,00	1 502 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 209 000,00	12 900,00	0,00	1 527 000,00	1 527 000,00	0,00	1 527 000,00	1 539 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		14 280 621,03	1 735 660,85	22 245 197,05	13 348 257,10	13 348 257,10	5 983 000,00	7 365 257,10	15 083 917,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	80 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		130 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	951 082,05
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	16 215 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		13 520 313,85	721 411,04	13 528 257,10	13 528 257,10	14 249 668,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 464 410,85	693 508,04	3 710 776,24	3 710 776,24	4 404 284,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 464 410,85	693 508,04	5 010 776,24	5 010 776,24	5 704 284,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	978 000,00	0,00	849 985,28	849 985,28	849 985,28
138	Autres subventions invest. non transf.	27 903,00	27 903,00	17 495,58	17 495,58	45 398,58
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Total des recettes financières		5 505 903,00	27 903,00	1 589 480,86	1 589 480,86	1 617 383,86
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 970 313,85	721 411,04	6 600 257,10	6 600 257,10	7 321 668,14
021	Virement de la section de fonctionnement	3 700 000,00		5 878 000,00	5 878 000,00	5 878 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	800 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		4 550 000,00		6 928 000,00	6 928 000,00	6 928 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 965 331,86
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	16 215 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 410 621,03	1 735 660,85	22 245 197,05	13 528 257,10	13 528 257,10	5 983 000,00	7 545 257,10	15 263 917,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	575 002,99	239 377,44	44 394,00	456 500,00	456 500,00	0,00	456 500,00	695 877,44
202	Frais réalisation documents urbanisme	53 956,47	23 937,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	30 937,00
2031	Frais d'études	355 346,52	215 440,44		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	340 440,44
2051	Concessions, droits similaires	165 700,00	0,00		324 500,00	324 500,00	0,00	324 500,00	324 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	199 600,00	0,00	151 300,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	185 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 138 938,76	1 476 747,41	0,00	5 231 757,10	5 231 757,10	0,00	5 231 757,10	6 708 504,51
2111	Terrains nus	108 885,00	3 065,93		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	53 065,93
2112	Terrains de voirie	0,00	572,50		0,00	0,00	0,00	0,00	572,50
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	46 070,00	6 144,05		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	23 144,05
2128	Autres agencements et aménagement	387 772,94	56 909,08		288 900,00	288 900,00	0,00	288 900,00	345 809,08
21311	Bâtiments administratifs	14 048,00	11 995,20		200 760,00	200 760,00	0,00	200 760,00	212 755,20
21312	Bâtiments scolaires	390 916,65	112 370,66		878 550,00	878 550,00	0,00	878 550,00	990 920,66
21314	Bâtiments culturels et sportifs	985 637,42	229 234,73		894 100,00	894 100,00	0,00	894 100,00	1 123 334,73
21316	Equipements du cimetière	9 890,56	0,00		72 500,00	72 500,00	0,00	72 500,00	72 500,00
21318	Autres bâtiments publics	126 150,50	10 852,26		231 000,00	231 000,00	0,00	231 000,00	241 852,26
21351	Bâtiments publics	908 499,70	221 635,50		382 877,10	382 877,10	0,00	382 877,10	604 512,60
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		3 050,00	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00
2138	Autres constructions	2 360 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	782 871,29	484 340,27		630 000,00	630 000,00	0,00	630 000,00	1 114 340,27
2152	Installations de voirie	183 030,26	73 412,79		448 000,00	448 000,00	0,00	448 000,00	521 412,79
21533	Réseaux câblés	7 485,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	125 884,96	68 230,91		0,00	0,00	0,00	0,00	68 230,91
21536	Réseaux d'alerte	6 094,80	6 094,80		0,00	0,00	0,00	0,00	6 094,80
21538	Autres réseaux	20 000,00	17 224,30		0,00	0,00	0,00	0,00	17 224,30
21568	Autre matériel, outillage incendie	153 425,40	580,77		101 000,00	101 000,00	0,00	101 000,00	101 580,77
215731	Matériel roulant	6 700,00	46 823,77		0,00	0,00	0,00	0,00	46 823,77
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 880,00	0,00		185 000,00	185 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	26 948,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21621	Biens sous-jacents	2 900,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	80 417,15	41 517,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	62 517,00
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
21828	Autres matériels de transport	122 153,54	46 116,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	126 116,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
21838	Autre matériel informatique	95 059,03	3 360,00		96 800,00	96 800,00	0,00	96 800,00	100 160,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	14 836,62	586,03		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	13 086,03
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	75 151,58	31 179,38		118 420,00	118 420,00	0,00	118 420,00	149 599,38
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	96 229,89	4 501,48		169 300,00	169 300,00	0,00	169 300,00	173 801,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 158 079,28	6 636,00	22 049 502,72	6 133 000,00	6 133 000,00	5 983 000,00	150 000,00	6 139 636,00
2313	Constructions	1 066 093,16	6 636,00		2 176 863,45	2 176 863,45	2 026 863,45	150 000,00	2 183 499,45
2315	Install., matériel et outill. technique	3 084 861,12	0,00		3 956 136,55	3 956 136,55	3 956 136,55	0,00	3 956 136,55
238	Avances commandes immo corporelles	7 125,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 071 621,03	1 722 760,85	22 245 197,05	11 821 257,10	11 821 257,10	5 983 000,00	5 838 257,10	13 544 017,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 000,00	12 900,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	37 900,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	12 900,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	37 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	254 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 902 000,00	0,00		1 502 000,00	1 502 000,00		1 502 000,00	1 502 000,00
1641	Emprunts en euros	1 900 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 209 000,00	12 900,00	0,00	1 527 000,00	1 527 000,00	0,00	1 527 000,00	1 539 900,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		14 280 621,03	1 735 660,85	22 245 197,05	13 348 257,10	13 348 257,10	5 983 000,00	7 365 257,10	15 083 917,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	80 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 500,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 500,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (7)	74 500,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
2138	Autres constructions	74 500,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		130 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		13 520 313,85	721 411,04	13 528 257,10	13 528 257,10	14 249 668,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 464 410,85	693 508,04	3 710 776,24	3 710 776,24	4 404 284,28
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 688,00	2 688,00	0,00	0,00	2 688,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	679 771,48	291 952,00	130 989,57	130 989,57	422 941,57
1322	Subv. non transf. Régions	216 000,00	0,00	215 615,24	215 615,24	215 615,24
1323	Subv. non transf. Départements	588 000,00	85 532,00	740 790,00	740 790,00	826 322,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	626 000,00	0,00	939 592,00	939 592,00	939 592,00
13272	Subv. non transf. FEDER	235 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	38 767,86	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	75 503,25	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	108 383,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	97 261,22	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	532 036,04	313 336,04	368 789,43	368 789,43	682 125,47
1348	Autres fonds non transférables	265 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 464 410,85	693 508,04	5 010 776,24	5 010 776,24	5 704 284,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	978 000,00	0,00	849 985,28	849 985,28	849 985,28
10222	FCTVA	700 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
10226	Taxe d'aménagement	131 000,00	0,00	49 985,28	49 985,28	49 985,28
10251	Dons et legs en capital	147 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	27 903,00	27 903,00	17 495,58	17 495,58	45 398,58
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	27 903,00	27 903,00	0,00	0,00	27 903,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	17 495,58	17 495,58	17 495,58
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 498 000,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
Total des recettes financières		5 505 903,00	27 903,00	1 589 480,86	1 589 480,86	1 617 383,86
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 970 313,85	721 411,04	6 600 257,10	6 600 257,10	7 321 668,14

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	3 700 000,00		5 878 000,00	5 878 000,00	5 878 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	800 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28031	Frais d'études	55 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	55 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	53 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	78 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281351	Bâtiments publics	1 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
2815731	Matériel roulant	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
281828	Autres matériels de transport	134 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
281838	Autre matériel informatique	120 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	57 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28188	Autres immo. corporelles	200 000,00		182 000,00	182 000,00	182 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		4 550 000,00		6 928 000,00	6 928 000,00	6 928 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		31 117 000,00	0,00	0,00	33 520 000,00	33 520 000,00	0,00	33 520 000,00	33 520 000,00
011	Charges à caractère général (3)	9 452 000,00	0,00	0,00	9 329 150,00	9 329 150,00	0,00	9 329 150,00	9 329 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 200 000,00	0,00		14 370 000,00	14 370 000,00		14 370 000,00	14 370 000,00
014	Atténuations de produits	920 000,00	0,00		860 000,00	860 000,00		860 000,00	860 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 769 500,00	0,00	0,00	1 833 000,00	1 833 000,00	0,00	1 833 000,00	1 833 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 341 500,00	0,00	0,00	26 392 150,00	26 392 150,00	0,00	26 392 150,00	26 392 150,00
66	Charges financières	227 600,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
67	Charges spécifiques (3)	35 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	12 400,00			9 850,00	9 850,00		9 850,00	9 850,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		275 500,00	0,00	0,00	299 850,00	299 850,00		299 850,00	299 850,00
Total des dépenses réelles		26 617 000,00	0,00	0,00	26 692 000,00	26 692 000,00	0,00	26 692 000,00	26 692 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 700 000,00			5 878 000,00	5 878 000,00		5 878 000,00	5 878 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	800 000,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 500 000,00			6 828 000,00	6 828 000,00		6 828 000,00	6 828 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	33 520 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 463 852,14	0,00	28 528 035,22	28 528 035,22	28 528 035,22
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 700 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 000,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
731	Fiscalité locale	15 584 852,14	0,00	16 400 185,22	16 400 185,22	16 400 185,22
74	Dotations et participations (2)	3 900 000,00	0,00	4 093 000,00	4 093 000,00	4 093 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	605 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes de gestion des services		27 353 852,14	0,00	28 408 035,22	28 408 035,22	28 408 035,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes réelles		27 383 852,14	0,00	28 448 035,22	28 448 035,22	28 448 035,22
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 991 964,78
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	33 520 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		31 117 000,00	0,00	0,00	33 520 000,00	33 520 000,00	0,00	33 520 000,00	33 520 000,00
011	Charges à caractère général (4)	9 452 000,00	0,00	0,00	9 329 150,00	9 329 150,00	0,00	9 329 150,00	9 329 150,00
6042	Achats de prestations de services	609 396,32	0,00		810 901,00	810 901,00	0,00	810 901,00	810 901,00
60611	Eau et assainissement	168 500,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
60612	Energie - Electricité	1 047 500,00	0,00		853 500,00	853 500,00	0,00	853 500,00	853 500,00
60613	Chauffage urbain	1 387 764,00	0,00		1 188 000,00	1 188 000,00	0,00	1 188 000,00	1 188 000,00
60621	Combustibles	84 500,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
60622	Carburants	100 080,01	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60623	Alimentation	30 458,88	0,00		27 200,00	27 200,00	0,00	27 200,00	27 200,00
60624	Produits de traitement	23 610,00	0,00		24 400,00	24 400,00	0,00	24 400,00	24 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	18 100,00	0,00		20 050,00	20 050,00	0,00	20 050,00	20 050,00
60631	Fournitures d'entretien	42 232,43	0,00		46 400,00	46 400,00	0,00	46 400,00	46 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	457 612,35	0,00		394 715,00	394 715,00	0,00	394 715,00	394 715,00
60633	Fournitures de voirie	17 044,56	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	32 287,96	0,00		33 370,00	33 370,00	0,00	33 370,00	33 370,00
6064	Fournitures administratives	23 669,13	0,00		25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	48 000,00	0,00		47 900,00	47 900,00	0,00	47 900,00	47 900,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	8 975,29	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6067	Fournitures scolaires	42 600,00	0,00		44 100,00	44 100,00	0,00	44 100,00	44 100,00
6068	Autres matières et fournitures	84 993,49	0,00		54 010,00	54 010,00	0,00	54 010,00	54 010,00
611	Contrats de prestations de services	1 495 438,11	0,00		1 500 316,00	1 500 316,00	0,00	1 500 316,00	1 500 316,00
6132	Locations immobilières	150 710,00	0,00		167 000,00	167 000,00	0,00	167 000,00	167 000,00
61351	Matériel roulant	17 296,05	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61358	Autres	172 232,57	0,00		158 040,00	158 040,00	0,00	158 040,00	158 040,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 193,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
61521	Entretien terrains	109 425,00	0,00		97 900,00	97 900,00	0,00	97 900,00	97 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 795,04	0,00		34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	34 800,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	11 200,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	429 016,75	0,00		517 000,00	517 000,00	0,00	517 000,00	517 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	75 243,09	0,00		72 200,00	72 200,00	0,00	72 200,00	72 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	54 278,32	0,00		88 200,00	88 200,00	0,00	88 200,00	88 200,00
6156	Maintenance	748 982,73	0,00		773 913,00	773 913,00	0,00	773 913,00	773 913,00
6161	Multirisques	106 559,92	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	77 879,51	0,00		91 910,00	91 910,00	0,00	91 910,00	91 910,00
617	Etudes et recherches	148 836,29	0,00		129 510,00	129 510,00	0,00	129 510,00	129 510,00
6182	Documentation générale et technique	11 427,41	0,00		15 870,00	15 870,00	0,00	15 870,00	15 870,00
6184	Versements à des organismes de formation	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 850,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	225 028,34	0,00		215 300,00	215 300,00	0,00	215 300,00	215 300,00
62268	Autres honoraires, conseils	151 288,00	0,00		132 328,08	132 328,08	0,00	132 328,08	132 328,08
6227	Frais d'actes et de contentieux	31 824,48	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6231	Annonces et insertions	42 480,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	146 637,20	0,00		127 435,00	127 435,00	0,00	127 435,00	127 435,00
6233	Foires et expositions	3 429,42	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6234	Réceptions	21 824,83	0,00		37 600,00	37 600,00	0,00	37 600,00	37 600,00
6236	Catalogues et imprimés	60 229,63	0,00		62 600,00	62 600,00	0,00	62 600,00	62 600,00
6238	Divers	2 510,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6241	Transports de biens	15 759,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	16 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6261	Frais d'affranchissement	53 585,42	0,00		53 720,00	53 720,00	0,00	53 720,00	53 720,00
6262	Frais de télécommunications	168 363,93	0,00		118 220,00	118 220,00	0,00	118 220,00	118 220,00
627	Services bancaires et assimilés	10 200,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	35 847,46	0,00		30 970,00	30 970,00	0,00	30 970,00	30 970,00
6282	Frais de gardiennage	19 728,86	0,00		19 100,00	19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	306 927,60	0,00		438 100,00	438 100,00	0,00	438 100,00	438 100,00
6284	Redevances pour services rendus	50 290,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 877,09	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	104 405,00	0,00		90 851,92	90 851,92	0,00	90 851,92	90 851,92
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 525,53	0,00		11 720,00	11 720,00	0,00	11 720,00	11 720,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	14 200 000,00	0,00		14 370 000,00	14 370 000,00		14 370 000,00	14 370 000,00
6218	Autre personnel extérieur	203 000,00	0,00		223 000,00	223 000,00		223 000,00	223 000,00
6331	Versement mobilité	60 374,00	0,00		63 000,00	63 000,00		63 000,00	63 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	38 247,00	0,00		38 995,00	38 995,00		38 995,00	38 995,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	153 613,00	0,00		160 988,00	160 988,00		160 988,00	160 988,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 531,00	0,00		22 991,00	22 991,00		22 991,00	22 991,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 011 815,00	0,00		5 858 922,00	5 858 922,00		5 858 922,00	5 858 922,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	162 598,00	0,00		69 948,00	69 948,00		69 948,00	69 948,00
64113	NBI	0,00	0,00		89 031,00	89 031,00		89 031,00	89 031,00
64118	Autres indemnités	1 566 934,00	0,00		1 660 889,00	1 660 889,00		1 660 889,00	1 660 889,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		204 360,00	204 360,00		204 360,00	204 360,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00		119 070,00	119 070,00		119 070,00	119 070,00
64131	Rémunérations	1 672 041,00	0,00		1 481 426,00	1 481 426,00		1 481 426,00	1 481 426,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		17 026,00	17 026,00		17 026,00	17 026,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		352,00	352,00		352,00	352,00
64138	Primes et autres indemnités	424 000,00	0,00		321 746,00	321 746,00		321 746,00	321 746,00
6417	Rémunérations des apprentis	42 909,00	0,00		18 999,00	18 999,00		18 999,00	18 999,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 420 916,00	0,00		1 484 789,00	1 484 789,00		1 484 789,00	1 484 789,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 903 152,00	0,00		1 987 991,00	1 987 991,00		1 987 991,00	1 987 991,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	76 370,00	0,00		79 991,00	79 991,00		79 991,00	79 991,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 053,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	71 181,00	0,00		73 989,00	73 989,00		73 989,00	73 989,00
6472	Prestations familiales directes	11 000,00	0,00		9 999,00	9 999,00		9 999,00	9 999,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	26 903,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	0,00		2 098,00	2 098,00		2 098,00	2 098,00
6488	Autres	297 863,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
014	Atténuations de produits	920 000,00	0,00		860 000,00	860 000,00		860 000,00	860 000,00
739221	FNGIR	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	910 000,00	0,00		852 000,00	852 000,00		852 000,00	852 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 769 500,00	0,00	0,00	1 833 000,00	1 833 000,00	0,00	1 833 000,00	1 833 000,00
65311	Indemnités de fonction	196 000,00	0,00		202 000,00	202 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 600,00	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
65313	Cotisations de retraite	19 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	22 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65315	Formation	4 400,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	736 500,00	0,00		788 500,00	788 500,00	0,00	788 500,00	788 500,00
65568	Autres contributions	44 700,00	0,00		43 700,00	43 700,00	0,00	43 700,00	43 700,00
6558	Autres contributions obligatoires	256 931,54	0,00		272 000,00	272 000,00	0,00	272 000,00	272 000,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657358	Subv. fonct. autres groupements	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	377 815,17	0,00		388 455,00	388 455,00	0,00	388 455,00	388 455,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	56 332,09	0,00		56 845,00	56 845,00	0,00	56 845,00	56 845,00
65818	Autres	3 831,20	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	14 490,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 341 500,00	0,00	0,00	26 392 150,00	26 392 150,00	0,00	26 392 150,00	26 392 150,00
66	Charges financières	227 600,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	227 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	35 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 400,00			9 850,00	9 850,00		9 850,00	9 850,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 400,00			9 850,00	9 850,00		9 850,00	9 850,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		275 500,00	0,00	0,00	299 850,00	299 850,00		299 850,00	299 850,00
Total des dépenses réelles		26 617 000,00	0,00	0,00	26 692 000,00	26 692 000,00	0,00	26 692 000,00	26 692 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 700 000,00			5 878 000,00	5 878 000,00		5 878 000,00	5 878 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	800 000,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	800 000,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 500 000,00			6 828 000,00	6 828 000,00		6 828 000,00	6 828 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	77 394,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	72 582,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 463 852,14	0,00	28 528 035,22	28 528 035,22	28 528 035,22
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 700 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	33 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
70323	Red. occupation dom. public	11 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70383	Redevance de stationnement	45 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	156 400,00	0,00	153 500,00	153 500,00	153 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	52 000,00	0,00	72 800,00	72 800,00	72 800,00
7066	Redevances services à caractère social	183 900,00	0,00	184 200,00	184 200,00	184 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	800 000,00	0,00	798 000,00	798 000,00	798 000,00
7082	Commissions	18 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	125 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	72 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	178 700,00	0,00	57 500,00	57 500,00	57 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 000,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
73211	Attribution de compensation	5 514 000,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
731	Fiscalité locale	15 584 852,14	0,00	16 400 185,22	16 400 185,22	16 400 185,22
73111	Impôts directs locaux	13 160 000,00	0,00	13 896 000,00	13 896 000,00	13 896 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	850 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	280 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
73154	Droits de place	64 852,14	0,00	67 885,22	67 885,22	67 885,22
73156	Versement mobilité	1 200 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
7318	Autres	30 000,00	0,00	30 300,00	30 300,00	30 300,00
74	Dotations et participations (3)	3 900 000,00	0,00	4 093 000,00	4 093 000,00	4 093 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 480 000,00	0,00	1 503 000,00	1 503 000,00	1 503 000,00
741121	DSR des communes	240 000,00	0,00	266 000,00	266 000,00	266 000,00
743	DSI	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	70 860,00	70 860,00	70 860,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
7473	Participation départements	47 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
74748	Participation autres communes	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	622 500,00	0,00	605 640,00	605 640,00	605 640,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	1 450 000,00	0,00	1 562 000,00	1 562 000,00	1 562 000,00
7484	Dotation de recensement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	14 000,00	0,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	605 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
752	Revenus des immeubles	580 000,00	0,00	403 500,00	403 500,00	403 500,00
75888	Autres	25 000,00	0,00	196 500,00	196 500,00	196 500,00
Total des recettes de gestion des services		27 353 852,14	0,00	28 408 035,22	28 408 035,22	28 408 035,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		27 383 852,14	0,00	28 448 035,22	28 448 035,22	28 448 035,22
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 500 000,00	1 289 217,10	0,00	158 000,00	1 144 009,00	3 155 424,45	87 920,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	137 000,00	0,00	9 000,00	15 000,00	215 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 152 217,10	0,00	149 000,00	1 059 730,00	1 304 340,00	85 920,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	69 279,00	1 635 584,45	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 035 317,14	817 495,58	0,00	80 000,00	720 127,38	508 604,81	2 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 015 317,14	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 495,58	0,00	80 000,00	720 127,38	508 604,81	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		3 179 341,57	0,00	0,00	2 834 344,98		13 348 257,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 502 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	80 000,00	0,00	0,00	0,00		456 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	310 050,00	0,00	0,00	1 170 500,00		5 231 757,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 764 291,57	0,00	0,00	1 663 844,98		6 133 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		1 309 880,05	0,00	0,00	1 092 164,00		8 565 588,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		720 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 815 317,14
13	Subventions d'investissement	1 309 880,05	0,00	0,00	1 092 164,00		3 728 271,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 302 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 500 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	1 500 000,00
RECETTES		4 035 317,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	49 985,28
106	Réserves	1 965 331,86
164	Emprunts auprès des états financiers	1 300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 138 717,10	0,00	50 000,00	25 000,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	95 000,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	545 677,10	0,00	0,00	0,00	0,00	72 500,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	238 040,00	0,00	8 000,00	25 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
RECETTES		817 495,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	17 495,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 289 217,10
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 177,10
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 040,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	817 495,58
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 495,58

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	143 000,00	15 000,00	0,00	0,00	158 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
213	Constructions	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	76 000,00	15 000,00	0,00	0,00	91 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
RECETTES		0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	87 100,00	879 450,00	24 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	78 600,00	799 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	79 500,00	24 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	320 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	320 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle																		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres						
							Missions statutaires et réglementaires					Développement des compétences			Évolution et transition professionnelle		Organisation des activités pédagogiques		Autres	
							2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	144 279,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	1 144 009,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	878 550,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	181 180,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	69 279,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 279,00
RECETTES		0,00	0,00	399 647,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 127,38
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	345 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665 880,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	54 247,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 247,38

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		3 000,00	1 751 480,00	389 584,45	14 000,00	81 500,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	150 000,00	0,00	12 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	322 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	1 480,00	0,00	2 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 600 000,00	35 584,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	48 000,00	407 604,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	48 000,00	407 604,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		132 060,00	451 400,00	18 300,00	0,00	296 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	186 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	115 060,00	255 000,00	10 000,00	0,00	296 000,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	17 000,00	0,00	8 300,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		2 550,00	0,00	4 550,00	0,00	0,00	0,00	3 155 424,45
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 400,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 018 060,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 550,00	0,00	4 550,00	0,00	0,00	0,00	63 880,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 635 584,45
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 604,81
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 604,81

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	42 920,00	0,00	0,00	0,00	87 920,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 920,00	0,00	0,00	0,00	15 920,00
RECETTES		0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	7 000,00	127 000,00	95 000,00	0,00	0,00	2 947 291,57	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 764 291,57	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 309 880,05	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 600,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136 280,05	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	3 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	3 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 179 341,57
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 050,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 764 291,57
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 309 880,05
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 600,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136 280,05

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d’animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 311 344,98	0,00	523 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	635 000,00	0,00	518 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 663 844,98	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 092 164,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	913 902,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	178 262,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 834 344,98
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 153 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 663 844,98
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 092 164,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	913 902,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 262,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 164 850,00	6 404 608,00	0,00	1 888 272,08	4 165 937,00	5 587 319,00	2 318 149,00	0,00
011	Charges à caractère général	5 000,00	1 765 070,00	0,00	104 181,08	1 503 585,00	2 090 865,00	709 012,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 301 538,00	0,00	995 591,00	2 329 352,00	3 170 199,00	1 587 137,00	0,00
014	Atténuations de produits	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	338 000,00	0,00	788 500,00	333 000,00	326 255,00	22 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	9 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		23 968 710,00	461 850,00	0,00	53 150,00	715 000,00	493 800,00	987 140,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	47 550,00	0,00	2 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	174 000,00	0,00	30 500,00	645 000,00	379 300,00	184 200,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	15 052 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00	0,00
74	Dotations et participations	3 401 860,00	4 300,00	0,00	20 200,00	70 000,00	77 000,00	519 640,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	253 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 700 065,92	148 200,00	75 000,00	2 239 599,00		26 692 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 385 081,92	148 200,00	65 000,00	1 553 155,00		9 329 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 304 984,00	0,00	0,00	681 199,00		14 370 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		860 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	5 245,00		1 833 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 850,00
RECETTES		0,00	180 000,00	76 885,22	0,00	1 511 500,00		28 448 035,22
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	62 000,00	15 000,00	0,00	260 000,00		1 750 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 514 850,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	61 885,22	0,00	1 250 000,00		16 400 185,22
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 093 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	118 000,00	0,00	0,00	1 500,00		600 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 164 850,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00
661	Charges d'intérêts	250 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	9 850,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	860 000,00
RECETTES		23 968 710,00
731	Fiscalité locale	15 052 000,00
732	Fiscalité reversée	5 514 850,00
741	D.G.F.	1 769 000,00
744	FCTVA	70 860,00
748	Autres attributions et participations	1 562 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 145 775,00	0,00	328 251,00	221 610,00	34 800,00	3 575,00	395 263,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	459 590,00	0,00	3 500,00	20 200,00	0,00	2 500,00	5 900,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	41 940,00	0,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	183 290,00	0,00	17 200,00	5 000,00	0,00	0,00	8 250,00	0,00
616	Primes d'assurances	196 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	37 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	121 000,00	0,00	47 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	4 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	44 400,00	0,00	45 100,00	152 910,00	0,00	75,00	1 400,00	0,00
625	Déplacements et missions	6 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	111 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	50 970,00	0,00	0,00	1 000,00	1 100,00	1 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	67 968,00	0,00	4 988,00	0,00	0,00	0,00	7 918,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	820,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 404 475,00	0,00	126 905,00	0,00	0,00	0,00	265 828,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	909 376,00	0,00	55 858,00	0,00	0,00	0,00	105 817,00	0,00
647	Autres charges sociales	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	33 700,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	39 800,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		397 550,00	0,00	25 000,00	6 000,00	0,00	29 000,00	1 500,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	22 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	120 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		275 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	711,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	256 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
747	Participations	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 404 608,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 890,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 440,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 740,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 280,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 946,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 385,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 775,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 970,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 070,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 585,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 797 208,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072 799,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	461 850,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 550,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	1 099 772,08	788 500,00	0,00	0,00	1 888 272,08
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	27 560,00	0,00	0,00	0,00	27 560,00
613	Locations	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
615	Entretien et réparations	0,00	33 283,00	0,00	0,00	0,00	33 283,00
618	Divers	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	15 728,08	0,00	0,00	0,00	15 728,08
625	Déplacements et missions	0,00	1 950,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 510,00	0,00	0,00	0,00	1 510,00
628	Divers	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	17 953,00	0,00	0,00	0,00	17 953,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	742 843,00	0,00	0,00	0,00	742 843,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	234 795,00	0,00	0,00	0,00	234 795,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	788 500,00	0,00	0,00	788 500,00
RECETTES		0,00	53 150,00	0,00	0,00	0,00	53 150,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	2 450,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
708	Autres produits	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	20 200,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		3 979,00	1 236 968,00	672 737,00	19 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	216 900,00	295 500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	1 900,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	33 200,00	21 960,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	1 222,00	58 677,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	14 100,00	12 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	116 400,00	174 500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	15 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 979,00	461 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	197 159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	172 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	7 500,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 375 830,00	42 000,00	350,00	3 000,00	811 973,00	0,00	4 165 937,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	370 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	430 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	89 800,00	0,00	150,00	0,00	15 000,00	0,00	620 350,00
613	Locations	0,00	0,00	8 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 550,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	41 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 460,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	43 161,00	0,00	0,00	0,00	47 263,00	0,00	150 323,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	825,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	3 800,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	30 400,00
628	Divers	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	19 461,00	0,00	0,00	0,00	15 590,00	0,00	50 207,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	551 039,00	0,00	0,00	0,00	475 094,00	0,00	1 491 168,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	241 469,00	0,00	0,00	0,00	199 026,00	0,00	637 654,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	19 000,00
RECETTES		0,00	0,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00	0,00	715 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	645 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		416 677,00	1 232 115,00	131 250,00	702 103,00	617 118,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	46 930,00	68 200,00	3 000,00	43 500,00	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 620,00	15 200,00	96 500,00	80 100,00	132 300,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	750,00	24 350,00	0,00	2 700,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	280,00	9 750,00	22 750,00	23 030,00	32 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	2 500,00	7 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	639,00	0,00	0,00	0,00	27 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 000,00	11 500,00	0,00	1 000,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	330,00	0,00	3 015,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 200,00	0,00	450,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	600,00	2 250,00	1 500,00	64 650,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 404,00	20 077,00	0,00	10 810,00	8 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	6 400,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	122 262,00	676 603,00	0,00	333 824,00	261 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	45 937,00	249 274,00	0,00	138 624,00	101 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	481,00	0,00	0,00	1 161,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	183 755,00	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 800,00	114 500,00	0,00	11 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	2 800,00	110 500,00	0,00	1 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	4 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		615 521,00	324 567,00	457 800,00	0,00	364 272,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	284 100,00	235 300,00	203 700,00	0,00	172 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	11 000,00	0,00	1 100,00	0,00	200,00	0,00
615	Entretien et réparations	46 980,00	55 290,00	13 660,00	0,00	54 410,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	8 405,00	0,00	0,00	912,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 600,00	700,00	550,00	0,00	2 300,00	0,00
628	Divers	18 500,00	4 000,00	400,00	0,00	7 400,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 387,00	371,00	5 080,00	0,00	2 841,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	171 526,00	15 647,00	165 206,00	0,00	85 318,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	71 428,00	4 854,00	67 004,00	0,00	37 391,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	70 000,00	0,00	37 500,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		551 857,00	0,00	172 039,00	0,00	0,00	0,00	5 587 319,00
604	Achats d'études, prestations de services	65 000,00	0,00	28 400,00	0,00	0,00	0,00	258 030,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	9 800,00	0,00	9 700,00	0,00	0,00	0,00	1 248 820,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00
613	Locations	250,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	42 700,00
615	Entretien et réparations	100,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	258 760,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
618	Divers	4 200,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	20 700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 776,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	32 100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
625	Déplacements et missions	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 995,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 660,00
628	Divers	38 500,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	152 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 216,00	0,00	2 310,00	0,00	0,00	0,00	66 870,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
641	Rémunérations du personnel	306 335,00	0,00	82 451,00	0,00	0,00	0,00	2 220 859,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	96 396,00	0,00	31 078,00	0,00	0,00	0,00	843 052,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 642,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 755,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		185 000,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	493 800,00
706	Prestations de services	150 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	379 300,00
747	Participations	35 000,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		126 562,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 337 307,00	278 916,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 980,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 616,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 550,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 850,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 300,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 570,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 805,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 722,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	88 179,00	0,00	0,00	0,00	0,00	967 991,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	29 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 539,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00
RECETTES		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	584 600,00	69 940,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 600,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 000,00	39 640,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	575 364,00	0,00	0,00	0,00	2 318 149,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	104 391,00	0,00	0,00	0,00	111 371,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	123 225,00	0,00	0,00	0,00	153 525,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 616,00
613	Locations	0,00	0,00	101 800,00	0,00	0,00	0,00	110 350,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	6 550,00	0,00	0,00	0,00	23 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 300,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 570,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	22 150,00	0,00	0,00	0,00	29 955,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	950,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
628	Divers	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	4 494,00	0,00	0,00	0,00	27 477,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	142 103,00	0,00	0,00	0,00	1 198 273,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	52 101,00	0,00	0,00	0,00	331 432,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
RECETTES		0,00	0,00	327 600,00	0,00	0,00	0,00	987 140,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	22 600,00	0,00	0,00	0,00	184 200,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00
747	Participations	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	519 640,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	248 000,00	0,00	0,00	0,00	248 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	490 026,00	1 486 958,00	425 000,00	0,00	0,00	228 361,92	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	90 500,00	250 000,00	0,00	0,00	89 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	492 000,00	175 000,00	0,00	0,00	20 100,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 210,00	0,00
618	Divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	61 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
628	Divers	0,00	2 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	9 317,00	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 851,92	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	291 790,00	616 881,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	111 963,00	245 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	456,00	9 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	69 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	17 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700 065,92
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 820,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 210,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 917,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 851,92
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	908 671,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 946,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 450,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		148 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
613	Locations	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
615	Entretien et réparations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
618	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
RECETTES		76 885,22	0,00	0,00	0,00	0,00	76 885,22
708	Autres produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
731	Fiscalité locale	61 885,22	0,00	0,00	0,00	0,00	61 885,22

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	75 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	27 000,00	0,00	1 201 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	27 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	937 899,00	0,00	73 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	8 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	8 250,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	117 050,00	0,00	62 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	855,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 965,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	482 747,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	184 482,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 545,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00	0,00	200 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	200 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 239 599,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 227 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 050,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	855,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 965,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	482 747,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 482,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 545,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 511 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					21 462 283,60									
1641 Emprunts en euros (total)					21 462 283,60									
0032724K (BP-2014-02)	CREDIT FONCIER	12/12/2014	05/01/2015	05/04/2015	1 200 000,00	F	FIXE	2,050	2,081		T	P	O	A-1
00351013 / 87424261901 / 72209	CREDIT AGRICOLE	08/09/2011	20/06/2012	20/06/2013	2 200 000,00	V	EURIBOR12M	1,000	1,310		A	C	O	A-1
1457734/43199 (1457734/43199)	CREDIT FONCIER	16/12/2015	04/01/2016	04/01/2017	740 000,00	F	FIXE	1,730	1,743		A	P	O	A-1
423 (BP-2009-01)	SOCIETE GENERALE	03/07/2009	01/09/2009	01/09/2010	2 000 000,00	F	FIXE	3,820	3,876		A	C	O	A-1
4345377 (BP-2014-01)	CAISSE D'EPARGNE	22/09/2014	15/10/2014	25/12/2014	1 407 123,28	F	FIXE	2,580	2,628		T	P	O	A-1
619654E (BP-2022-01)	CAISSE D'EPARGNE	28/09/2022	25/12/2022	25/03/2023	1 400 000,00	F	FIXE	2,780	2,809		T	P	O	A-1
72210912807 (BP-2014-03)	CREDIT AGRICOLE	10/11/2014	19/11/2014	25/01/2015	315 160,32	F	FIXE	2,500	2,562		T	P	O	A-1
7610379 (BP-2010-01)	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2010	30/11/2009	15/05/2010	2 400 000,00	F	FIXE	3,970	3,975		A	P	O	A-1
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/10/2016	07/03/2017	01/04/2018	2 800 000,00	F	FIXE	0,890	0,890		A	P	O	A-1
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/11/2019	31/12/2019	01/11/2020	4 000 000,00	F	FIXE	0,860	0,868		S	P	O	A-1
MON524118EUR (MON524118EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/12/2018	06/02/2019	01/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,650	1,661		A	C	O	A-1
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2017	05/01/2018	01/02/2019	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,500	1,616		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 462 283,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 012 573,31					1 395 323,61	218 840,94	0,00	87 790,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 012 573,31					1 395 323,61	218 840,94	0,00	87 790,20
0032724K (BP-2014-02)	N	0,00	A-1	545 024,35	6,01	F	FIXE	2,050	82 591,82	10 540,78	0,00	2 266,93
00351013 / 87424261901 / 72209	N	0,00	A-1	586 666,00	3,47	V	EURIBOR12M	5,020	146 667,00	29 941,48	0,00	10 761,25
1457734/43199 (1457734/43199)	N	0,00	A-1	418 259,31	7,01	F	FIXE	1,730	49 198,13	7 235,89	0,00	6 332,43
423 (BP-2009-01)	N	0,00	A-1	133 333,38	0,67	V	EURIBOR12M	5,065	133 333,37	6 865,89	0,00	0,00
4345377 (BP-2014-01)	N	0,00	A-1	476 348,21	3,98	F	FIXE	2,580	114 533,26	11 187,62	0,00	181,51
619654E (BP-2022-01)	N	0,00	A-1	1 323 667,59	13,98	F	FIXE	2,780	78 476,68	35 984,56	0,00	673,10
72210912807 (BP-2014-03)	N	0,00	A-1	108 052,85	3,82	F	FIXE	2,500	26 011,91	2 458,73	0,00	379,00
7610379 (BP-2010-01)	N	0,00	A-1	207 181,01	0,37	F	FIXE	3,970	207 181,01	8 225,06	0,00	0,00
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2	N	0,00	A-1	1 724 444,08	8,25	F	FIXE	0,890	184 884,48	15 347,55	0,00	10 323,48
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	N	0,00	A-1	3 348 620,17	16,33	F	FIXE	0,860	189 730,37	28 391,09	0,00	4 577,77
MON524118EUR (MON524118EUR)	N	0,00	A-1	800 000,00	15,17	F	FIXE	1,650	50 000,00	13 200,00	0,00	10 374,66
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	N	0,00	A-1	1 340 976,36	9,08	V	EURIBOR12M	3,638	132 715,58	49 462,29	0,00	41 920,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 012 573,31					1 395 323,61	218 840,94	0,00	87 790,20

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 012 573,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000.00 €		2023-12-14
	Catégories de biens amortis		
L	PLU FRAIS D ETUDE ET D ELABORATION	10	14/12/2023
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	14/12/2023
L	FRAIS D'INSERTION	3	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.COMMUNES-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.GROUP.COLL-BIENS MOB.MAT.ETUD.	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.GROUP.COLL-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB EQ GROUPEMENTS COLLECTIVITES AUTRES STATUTS BI	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.PERSONNES DT.PRIVE-BIENS MOB.MAT.ETUD.	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.PERSONNES DT.PRIVE-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.EN NATURE ORGANISMES PUB.-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.EN NATURE PERS.DT.PRIVE.-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	14/12/2023
L	LOGICIELS BUREAUTIQUE ET GESTION	2	14/12/2023
L	LOGICIELS METIERS GRH FINANCES EDUCAT	5	14/12/2023
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	14/12/2023
L	BATIMENTS PRIVES IMM DE RAPPORT	50	14/12/2023
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES	50	14/12/2023
L	BAT PUBLICS INST CHAUFFAGE CLIM	10	14/12/2023
L	BAT PUBLICS ASCENSEURS APP LEVAGE	20	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	10	14/12/2023
L	MATERIEL ROULANT VEHIC LOURDS	10	14/12/2023
L	MATERIEL ROULANT VL SUR VOIE PUBLIQUE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	14/12/2023
L	INSTALLATIONS,MAT.UTIL.CANTINES SCOLAIRES	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	14/12/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	14/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILERS SCOLAIRES	10	14/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10	14/12/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	14/12/2023
L	AUTRES EQ SPORT GARAGE ATELIERS	10	14/12/2023
L	AUTRES EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	5	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	9 850,00		16 954,22	26 804,22	0,00	26 804,22
Provisions pour litiges	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litiges Simon c/ ville	0,00	08/04/2021	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	9 850,00		11 954,22	21 804,22	0,00	21 804,22
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	0,00	22/03/2023	11 954,22	11 954,22	0,00	11 954,22
15% des restes à recouvrer au 31/12/2022 et antérieur	9 850,00	03/04/2024	0,00	9 850,00	0,00	9 850,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	9 850,00		16 954,22	26 804,22	0,00	26 804,22
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	9 850,00		16 954,22	26 804,22	0,00	26 804,22

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	5 212 518,30	2 189 501,53	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 350 000,00	134 636,15										2 934,46	62 098,66	
Collège Anne-Marie Javouhey	2004	P	Rénovation collège A.M. Javouhey	CAISSE D'EPARGNE	725 000,00	27 293,89	0,43	M	F	FIXE	4,541	F	FIXE	4,250	A-1		339,42	27 293,89
Immobilière de la Porte Saint Rieul	2008	P	Mise aux normes Ecole Notre Dame	CAISSE D'EPARGNE	625 000,00	107 342,26	2,84	T	F	FIXE	3,432	F	FIXE	2,750	A-1		2 595,04	34 804,77
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 862 518,30	2 054 865,38										88 359,21	94 497,20	
CDC HABITAT	2018	P	Refinancement du prêt n° 0444220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 861 624,95	1 391 182,75	14,33	A	V	LIVRETA	3,298	V	LIVRETA	4,300	A-1		59 820,86	63 976,38
CDC HABITAT	1996	P	Construction de 31 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 893,35	663 682,63	14,33	A	V	LIVRETA	3,780	V	LIVRETA	4,300	A-1		28 538,35	30 520,82
TOTAL GENERAL					5 212 518,30	2 189 501,53										91 293,67	156 595,86	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	65 033,12
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	65 033,12
Recettes réelles de fonctionnement	II	26 692 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	NaN

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		62,00	0,60	62,60	49,60	5,00	54,60
Adjt adm	C	6,00	0,60	6,60	7,00	1,00	8,00
Adjt adm Pal 1CI	C	17,00	0,00	17,00	15,90	0,00	15,90
Adjt adm Pal 2CI	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	9,00	0,00	9,00	5,80	1,00	6,80
Attaché HCl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	6,00	2,00	8,00
Rédacteur Pal 1CI	B	7,00	0,00	7,00	3,90	1,00	4,90
Rédacteur Pal 2CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		119,00	22,20	141,20	92,85	25,63	118,48
Adjt tech	C	32,00	22,20	54,20	24,40	18,63	43,03
Adjt tech Pal 1CI	C	36,00	0,00	36,00	33,15	0,00	33,15
Adjt tech Pal 2CI	C	15,00	0,00	15,00	14,30	0,00	14,30
Agent maitrise	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Agent maitrise Pal	C	15,00	0,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	1,00	5,00	6,00
Ingénieur HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		26,00	0,80	26,80	17,80	4,00	21,80
ATSEM Pal 1CI	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATSEM Pal 2CI	C	9,00	0,00	9,00	1,00	4,00	5,00
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social Pal 1CI	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Agent social Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,80	6,80	3,80	0,00	3,80
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér CI Sup	B	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Puér HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Educateur APS Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		26,00	8,84	34,84	18,61	10,13	28,74
Adjt ter patr Pal 1CI	C	5,00	0,50	5,50	4,00	0,00	4,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	2,00	0,50	2,50	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	4,00	2,00	6,00	2,50	0,00	2,50
Assist conserv	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	1,00	0,63	1,63	0,00	1,60	1,60
Assist ens art Pal 1CI	B	0,00	2,08	2,08	0,00	2,81	2,81
Assist ens art Pal 2CI	B	0,00	1,33	1,33	1,33	1,33	2,66
Attaché conserv patr	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Conserv patr (Conc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Prof ens art CIN	A	1,00	1,80	2,80	1,00	2,39	3,39
Prof ens art HCl	A	2,00	0,00	2,00	3,78	0,00	3,78
FILIERE ANIMATION (i)		23,00	16,19	39,19	20,64	8,01	28,65
Adjt ter anim Pal 1CI	C	5,00	0,00	5,00	4,85	0,00	4,85
Adjt ter anim Pal 2CI	C	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Adjt ter animation	C	8,00	16,19	24,19	6,99	8,01	15,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		20,00	0,00	20,00	14,00	0,00	14,00
Brigadier-chef Pal	C	12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Chef service PM	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		288,00	49,43	337,43	220,30	53,77	274,07

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM Pal 2CI	C	S	368	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
ATSEM Pal 2CI	C	S	1104	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	15047	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1468	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	4771	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art	B	CULT	895	0,00	332-8-2°	A
Assist ens art	B	CULT	778	0,00	332-14	A
Assist ens art	B	CULT	389	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	1060	0,00	332-14	A
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	484	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	959	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	401	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	693	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché conserv patr	A	CULT	499	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Bibliothécaire	A	CULT	653	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur APS Pal 1CI	B	SP	547	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	1857	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	837	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	791	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-14	A
Prof ens art CIN	A	CULT	1350	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur Pal 1CI	B	ADM	604	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				332 377,68		
Adjt adm	C	ADM		0,00	A Autre motif	A
Adjt tech	C	TECH		0,00	A Autre motif	A
Apprentis		OTR		0,00	A Autre motif	A
Assistante maternelle		OTR		287 421,60	A ASM-Recrutement assist mater	A
Assistante maternelle		OTR		44 956,08	332-23-2°	A
Collaborateur de cabinet		OTR	759	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Grade non statutaire		OTR		0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Maire		OTR		0,00	A Autre motif	A
TOTAL GENERAL				332 377,68		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2024

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
06/04/1995 - Construction de 31 logements	CDC HABITAT			2 000 893,35
10/05/2003 - Rénovation collège A.M. Javouhey	Collège Anne-Marie Javouhey			725 000,00
05/08/2008 - Mise aux normes Ecole Notre Dame	Immobilière de la Porte Saint Rieul			625 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SICGPOV		Participation	1 700,00
CCSSO		TPU + Fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
PNR		Participation	42 000,00
SDIS		Participation	736 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT			21600603100191		oui
EAU POTABLE	EAU POTABLE			21600603100217		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-951 082,05	-951 082,05
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 014 249,81	-1 014 249,81
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 965 331,86	1 965 331,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 965 331,86	1 965 331,86

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 535 000,00	1 535 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 415 480,86	8 415 480,86
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 845 812,72	8 845 812,72

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 535 000,00	I 1 535 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 500 000,00	1 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 000,00	35 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
PARKING	PARKING AMENAGE SOUMIS A TVA			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	26 979 000,00	5,84	44,59	0,00	12 029 936,00	5,76
TFPNB	124 400,00	3,37	53,28	0,00	66 280,00	2,89
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 546 000,00	-17,52	23,28	0,00	359 909,00	8,81
TOTAL	28 649 400,00	0,00			12 456 125,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Acte exécutoire le 12/04/2024
 Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
 Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024



ETAT DES RESTES A REALISER 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL VILLE DE SENLIS

Nature	N° engagement	Libellé tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
10226	UR23004601P	DDFIP	TA Parking Ordener - Deuxième partie		12 900,00	0,00	12 900,00	
Sous-Total Chapitre 10								12 900,00
2031	PH23001601P	JEULAND ARNAUD EURL	REDACTION PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE DETAILLE	2023/04	4 240,00	848,00	5 088,00	
2031	PH23001701P	JEAN LUC BOUMWARD	REDACTION DU PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE	2023/04	5 100,00	1 020,00	6 120,00	
2031	PH23001801P	CHABOT LAURENCE	REDACTION DU PROGRAMME FONCTIONNEL	2023/04	5 360,00	1 072,00	6 432,00	
2031	PH23001901P	FREDERIQUE TEZENAS	REDACTION PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE	2023/04	3 040,00	608,00	3 648,00	
2031	PT20004401P	SAGE SERVICES DU MONTCEI ENERGIE	Etude de faisabilité géothermie quartier Ordener		6 888,70	1 377,74	8 266,44	
2031	PT22004401P	VERCOUTERE CORINNE	Mission déclaration ERP + aménagement 1er étage Hotel de Ville		11 580,00	2 316,00	13 896,00	
2031	PT22004402P	VERCOUTERE CORINNE	Mission déclaration ERP + aménagement 1er étage Hotel de Ville		2 640,00	528,00	3 168,00	
2031	PT23013301P	CEREMA	Etude de désimperméabilisation GS Séraphine Louis		9 880,00	1 976,00	11 856,00	
2031	PT23016301P	OLVIER WEETS	Mission ACMH - Marché subséquent n°2 Château Royal	2023/23	11 261,54	2 252,31	13 513,85	
2031	PT23016501P	BUREAU MICHEL BANCON	Mission ACMH - Marché subséquent n°2 Château Royal	2023/23	4 873,84	974,77	5 848,61	
2031	PT23016601P	BULBING	Mission ACMH - Marché subséquent n°2 Château Royal	2023/23	2 824,62	564,92	3 389,54	
2031	PT23016701P	CABINET PILTE	Mission ACMH - Marché subséquent n°2	2023/23	1 920,00	384,00	2 304,00	
2031	PT23016901P	SALIN ARCHITECTURE	EF-T ennis 3ème Houzard , renforcement structurel s uite désolidarisation du bâtiment.	2023/03	3 025,00	605,00	3 630,00	
2031	PT23017101P	T KINT NATHALIE	Mission diagnostic de la Cathédrale ACMH	2023/22	23 485,00	4 697,00	28 182,00	

4

Nature	N° engagement	Libellé tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
2031	PT23017102P	T KINT NATHALIE	Mission diagnostic de la Cathédrale ACMH	2023/22	25 060,00	5 012,00	30 072,00	
2031	PT23017103P	T KINT NATHALIE	3A - Synthèse des propositions	2023/22	20 485,00	4 097,00	24 582,00	
2031	PT23017104P	T KINT NATHALIE	3B - Régularisation de l'autorisation de travaux	2023/22	9 800,00	1 960,00	11 760,00	
2031	PT23018201P	SETEC ENERGIE ENVIRONNEMENT	DIAGNOSTIC ECOLE ADK		1 000,00	200,00	1 200,00	
2031	PT23019601P	SALIN ARCHITECTURE	MISSION CHANGEMENT DE DESTINATION CENTRE DE LOISIRS ARGILLERE	2023/03	2 875,00	575,00	3 450,00	
2031	PT23020301P	SALIN ARCHITECTURE	MISSION DECLARATION ERP ESCRIME	2023/03	2 875,00	575,00	3 450,00	
2031	PT23021301P	ACOLUCIBE	régularisation du bon n° PT23014201 - Etude CDR Valois		110,00	22,00	132,00	
2031	TU23-00025P	CABINET TAITHE PANASSAC ASSOCIES	AMO POLITIQUE DE STATIONNEMENT		1 500,00	300,00	1 800,00	
202	UR23003301P	ATOPIA SARL	POURSUIITE REVISION DU PLU	2023/19	577,50	115,50	693,00	
202	UR23003302P	ATOPIA SARL	POURSUIITE REVISION DU PLU	2023/19	16 420,00	3 284,00	19 704,00	
2031	VO23007901P	GEOPTIS	SOLUTION AUDIT VOIRIE		13 460,00	2 692,00	16 152,00	
2031	VO23011801P	SOCOTEC INFRASTRUCTURE	INSPECTION DETAILLEE DE 5 OUVRAGES D'ART		6 250,00	1 250,00	7 500,00	
Sous-Total Chapitre 20							239 377,44	
21351	AT23002301P	TREGANNI ET FILS	POSE D UN PORTAIL PARKING RESIDENCE SAINT JEAN	2021/31	18 098,00	3 619,60	21 717,60	
21314	AT23009301P	SALIN ARCHITECTURE	STADE DE FOOT VESTIAIRE - REHABILITATION BATIMENT INTERIEUR - MARCHE 2023/03 - LOT 3	2023/03	4 750,00	950,00	5 700,00	
21568	AT23015301P	SEAO VEOLIA	POTEAU INCENDE RUE DES JARDINIERS		483,98	96,79	580,77	
21351	AT23016301P	SALIN ARCHITECTURE	DP CHANGEMENT DE COUVERTURE ET MENUISERIES EXTERIE URES - ECOLE PRIMAIRE ADK	2023/03	2 875,00	575,00	3 450,00	
21828	AT23017901P	SOCREC SAS	VEHICULE RENAULT MASTER RED - VAN FWD 3T5 E6 - L2H 2	2021/06	38 430,00	7 686,00	46 116,00	
2188	CF23003001P	PAPOUILLE	poussettes doubles/Puericulture		498,00	99,60	597,60	
21351	EB23007601P	JANUS FRANCE	VOLETS 21 RUE DE BRICHEBAY	2021/31	2 581,77	516,35	3 098,12	
21351	EB23007602P	JANUS FRANCE	VOLETS 21 RUE DE BRICHEBAY	2021/31	1 669,29	333,86	2 003,15	
21351	EB23007603P	JANUS FRANCE	VOLETS 21 RUE DE BRICHEBAY	2021/31	1 989,00	397,80	2 386,80	
21311	EB23008301P	PEINTURES PARIS SUD	1-1-1-3	2021/31	352,00	70,40	422,40	

Nature	N° engagement	Libellés tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21311	EB23008302P	PEINTURES PARIS SUD	1-3-12-1-1	2021/31	274,40	54,88	329,28	
21311	EB23008303P	PEINTURES PARIS SUD	1-+11-1-3	2021/31	980,00	196,00	1 176,00	
21311	EB23008304P	PEINTURES PARIS SUD	1-11-2-4	2021/31	2 548,00	509,60	3 057,60	
21311	EB23008305P	PEINTURES PARIS SUD	1-11-1-4-1	2021/31	168,00	33,60	201,60	
21311	EB23008306P	PEINTURES PARIS SUD	1-12-2-2	2021/31	90,00	18,00	108,00	
21351	EB23012401P	EIFFAGE ENERGIE TERTIAIRE NORD	modification alarme incendie bibliotheque	2021/31	15 071,08	3 014,22	18 085,30	
21351	EB23017501P	BERNARD DACHE	MISE EN PLACE FIBRE OPTIQUE		2 227,62	445,52	2 673,14	
21311	EB23017601P	BERNARD DACHE	INSTALLATION INTERPHONE HOTEL DE VILLE		1 958,60	391,72	2 350,32	
21841	ED23013301P	MANUTAN SA	ARMOIRE - PRIM SERAPHINE LOUIS		488,36	97,67	586,03	
2188	ED23014701P	DIMASPORT	MATERIEL DE MOTRICITE - MAT ORION		633,34	126,67	760,01	
2121	EV23013401P	PEPINIERES FRANCIJ IENNES	ARBUSTES POUR ROND POINT RN17	2021/03	1 214,50	121,45	1 335,95	
2121	EV23027101P	PEPINIERES FRANCIJ IENNES	ARBUSTES IMPASSE ST MARGUERITTE	2021/03	957,78	95,78	1 053,56	
2121	EV23029401P	PEPINIERES FRANCIJ IENNES	AMENAGEMENT ARBRES FRUITIERS	2021/03	920,88	50,65	971,53	
2121	EV23030701P	PEPINIERES FRANCIJ IENNES	PLANTATIONS ARBRES PARC ECO	2021/03	214,40	11,79	226,19	
2121	EV23030702P	PEPINIERES FRANCIJ IENNES	PLANTATIONS ARBRES PARC ECO	2021/03	2 324,38	232,44	2 556,82	
21622	FE23003801P	GROULT EMMMA ATELIER MIRANESSE	RESTAURATION VITRAUX CATHEDRALE	2023/28	9 935,00	1 987,00	11 922,00	
21838	IT23017601P	LOGITUD SOLUTIONS	4 TERMINAUX GVE PVE POLICE		2 800,00	560,00	3 360,00	
215731	ME23014001P	MATAGRIF	TONDEUSE FRONTALE 4RM	2021/06	33 500,00	6 700,00	40 200,00	
21622	MU23007501P	ATELIER SERAPHIN SEVERINE FRANCO	RESTAURATION D'OEUVRE		1 500,00	300,00	1 800,00	
21622	MU23007601P	NOLDE NATHALIE	RESTAURATION D'OEUVRE		2 450,00	0,00	2 450,00	
21622	MU23007701P	ATELIER SERAPHIN SEVERINE FRANCO	RESTAURATION D'OEUVRE		2 950,00	590,00	3 540,00	
21622	MU23007801P	CLAIRON LABARTHE CAROL E CONSERVA	RESTAURATION D'OEUVRE		5 432,50	1 086,50	6 519,00	
21622	MU23007901P	NOLDE NATHALIE	RESTAURATION D'OEUVRE		1 140,00	0,00	1 140,00	
21622	MU23008501P	BOUGENAUX EMMANUEL	CONCEPTION ET REALISATION DE SOCLAGE		12 400,00	0,00	12 400,00	

2

Nature	N° engagement	Libellés tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21622	MU23010201P	ATELIER DU BOIS DORE	RESTAURATION CADRE 19E SIECLE		320,00	64,00	384,00	
21622	MU23010401P	ATELIER DU BOIS DORE	RESTAURATION CADRE 19E SIECLE		460,00	92,00	552,00	
21622	MU23010501P	ATELIER DU BOIS DORE	RESTAURATION CADRE 19E SIECLE		675,00	135,00	810,00	
21848	PA23004201P	SOGEMAT SERVICE	0000 TF TABLE SOFINOR TCEG712RP		904,60	180,92	1 085,52	
2188	PA23004203P	SOGEMAT SERVICE	0000TF PUPITRE MURAL SOFINOR PU01		255,28	51,06	306,34	
2188	PA23004204P	SOGEMAT SERVICE	0000TF PERCOLATEUR TELLIER N5308		109,00	21,80	130,80	
21351	PT22006801P	NOV ELEC INGENIERIE	Coordination SSI Bibliothèque		1 500,00	300,00	1 800,00	
21356	PT22009101P	UTB	Mise en conformité réseaux assainissement GS Séraphine Louis	2021/31	5 079,00	1 015,80	6 094,80	
21351	PT22012601P	UTB	Refecion gouttières + dévoiement des EP Musées d'Arts	2021/31	13 917,40	2 783,48	16 700,88	
21314	PT22015901P	UTB	Travaux de couverture sur le Presbytère	2021/31	82 637,53	16 527,51	99 165,04	
2188	PT22016201P	IDEX ENERGIES	Urbanisme - Fourniture et pose de 2 radiateurs Page 14 BPU	2022/08	596,61	119,32	715,93	
21351	PT22017301P	IDEX ENERGIES	Travaux d'investissements installations thermiques Module P5	2022/08	1 694,73	338,95	2 033,68	
21351	PT22017801P	IDEX ENERGIES	IDEX - Travaux obligatoires module P3.6	2022/08	14 000,00	2 800,00	16 800,00	
21351	PT22018001P	IDEX ENERGIES	IDEX - Travaux obligatoires module P3.6	2022/08	6 496,18	1 299,24	7 795,42	
21351	PT22018301P	IDEX ENERGIES	Ballon ECS	2022/08	1 550,08	310,02	1 860,10	
21351	PT22018302P	IDEX ENERGIES	Chaudière Vestiare	2022/08	5 568,60	1 113,72	6 682,32	
21351	PT22018304P	IDEX ENERGIES	Module régulation télégestion	2022/08	8 029,50	1 605,90	9 635,40	
21318	PT23006101P	SEAO VEOLIA	TRAVAUX VEOLIA - MAISON DES LOISIRS		2 192,55	438,51	2 631,06	
21351	PT23010801P	GRDF	RACCORDEMENT GAZ- BIBLIOTHEQUE		1 278,37	255,67	1 534,04	
21351	PT2301103P	BUREAU ALPES CONTROLES	INSTALLATION ELECTRIQUE - VERIFICATION PERIODIQUE		870,00	174,00	1 044,00	
21351	PT23011301P	SALIN ARCHITECTURE	REALISATION D UNE CLOISON CF POUR CREATION RESERVE - GYMNASSE GAZEAU - MARCHE 2023/03 - LOT 3	2023/03	2 875,00	575,00	3 450,00	
21312	PT23011401P	SALIN ARCHITECTURE	DP POUR REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE MATERIELLE E T PRIMAIRE -GS SERAPHINE LOUIS MARCHE	2023/03	3 625,00	725,00	4 350,00	
21311	PT23011501P	SALIN ARCHITECTURE	SERVICE URBA - DP- REFECTON DE LA FACADE - MARCHE 2023/03 - LOT 3	2023/03	3 625,00	725,00	4 350,00	
21314	PT23011601P	SALIN ARCHITECTURE	GYMNASSE BEAUVAIL - REAMENAGEMENT DES SANITAIRES ET CREATION DE 2 DOUCHES - MARCHE 2023/03 - LOT 3	2023/03	3 625,00	725,00	4 350,00	

2

Nature	N° engagement	Libellés tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21351	PT23012601P	IDEX ENERGIES	Travaux d'investissements et d'amélioration P5 Equipements thermiques de chauffage	2022/08	1 383,00	276,60	1 659,60	
21351	PT23012602P	IDEX ENERGIES	Travaux d'investissements et d'amélioration P5 Equipements thermiques de chauffage	2022/08	878,00	175,60	1 053,60	
21314	PT23016201P	IDEX ENERGIES	Remplacement régulation CTA et bassin Piscine Yves Carlier	2022/08	5 191,52	1 038,30	6 229,82	
21318	PT23016801P	SALIN ARCHITECTURE	AT ERP - TIERS LIEU	2023/03	3 625,00	725,00	4 350,00	
21314	PT23017201P	SAVE WATER TECHNOLOGY	PEDILIVES+CHLORATION BASSIN PISCINE		6 189,89	1 237,98	7 427,87	
21314	PT23017901P	T KINT NATHALIE	Mission ACMH Musée de la Venerie	2023/24	36 180,00	7 236,00	43 416,00	
21314	PT23018001P	UBC INGENIERIE	Mission ACMH Musée de la Venerie, Co-traitant UBC	2023/24	8 400,00	1 680,00	10 080,00	
21351	PT23018101P	EIFFAGE ENERGIE FERTAIRE NORD	Mise en conformité TGBT Centre équestre	2021/31	50 389,89	10 077,98	60 467,87	
21848	PT23018901P	FOUSSIER OLINGAILLIERIE	Acquisition de racks de rangement pour stockage Réserve musée aux 3 Arches	2021/29	4 798,82	959,76	5 758,58	
21538	PT23019101P	IDEX ENERGIES	MODIFICATION RESEAU GAZ EXISTANT COMPLEXE YVES CARLIER	2022/08	14 353,58	2 870,72	17 224,30	
21351	PT23019701P	GRDF	CREATION D'UN BRANCHEMENT GAZ MUSEE DE LA VENERIE		1 346,12	269,22	1 615,34	
21314	PT23019801P	T KINT NATHALIE	MISSION ACMH ST PIERRE	2023/25	35 555,00	7 111,00	42 666,00	
21314	PT23019901P	CABINET PHILIPPE GRANDELLS	MISSION ACMH ST PIERRE Co-traitant GRAND FILS_ECONOME	2023/25	4 000,00	800,00	4 800,00	
21314	PT23020001P	UBC INGENIERIE	MISSION ACMH ST PIERRE Co-traitant UBC_BET STRUCTURE	2023/25	4 500,00	900,00	5 400,00	
21312	PT23020101P	JANUS FRANCE	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE MENUISERIES GS SERAPHINE LOUIS	2021/31	90 017,22	18 003,44	108 020,66	
21318	PT23020201P	ARD INCENDIE	MISE EN CONFORMITE DESENFUMAGE BATIMENT 5		3 226,00	645,20	3 871,20	
21351	PT23020401P	DIGITEX	TRAITEMENT ACOUSTIQUE SALLE DU VALOIS		4 210,54	842,11	5 052,65	
21351	PT23020501P	COLORINE	TRAITEMENT ACOUSTIQUE PLAFOND SALLE DU VALOIS		8 103,33	1 620,67	9 724,00	
21351	RB23022201P	IPSICOM	PORTIER AUDIO FULL IPSIP		1 482,67	296,53	1 779,20	
21848	RH23017701P	ERGOSANTE IDF	FAUTEUILS ERGONOMIQUES 2023		6 946,40	1 389,28	8 335,68	
21848	RS23011801P	NORD COLLECTIVITE	CHAISES PRIMAIRES		4 140,00	828,00	4 968,00	
21848	RS23011802P	NORD COLLECTIVITE	CHAISES MATER		3 780,00	756,00	4 536,00	
21848	RS23011803P	NORD COLLECTIVITE	EN PREVISION D AVOUT DE TABLES ET OU CHAISES		4 370,00	874,00	5 244,00	
21848	RS23011804P	NORD COLLECTIVITE	TABLES		1 043,00	208,60	1 251,60	

2

Nature	N° engagement	Libellé tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
2188	RS23011901P	NORD COLLECTIVITE	REMPLACEMENT FONTAINE A EAU RESTAURANT SCOLAIRE ORION		1 550,00	310,00	1 860,00	
2188	TC23006601P	SOGEMAT SERVICE	0000TF PERCOLATEUR TELLIER N5308		109,00	21,80	130,80	
2152	TU23003301P	CABINET TAITHE PANASSAC ASSOCIÉS	AMO GESTION DU STATIONNEMENT PRESTATION JURIDIQUE	2023/36	5 000,00	1 000,00	6 000,00	
2152	TU23003401P	SARECO FRANCE	AMO GESTION DU STATIONNEMENT PART TECHNIQUE	2023/36	25 600,00	5 120,00	30 720,00	
2111	UR23001401P	CABINET ANDRE	DIVISION GEOMETRE PARCELLE B217		2 554,94	510,99	3 065,93	
2112	UR23005001P	14 PYRAMIDES NOTAIRES	ACQUISITION VOIRIE AV ALAIN BOUCHER		1,00	0,00	1,00	
2112	UR23005002P	14 PYRAMIDES NOTAIRES	FRAIS NOTAIRE RETROCESSION VOIE ALAIN BOUCHER		515,08	56,42	571,50	
21534	VO22005501P	ENGIE INEO HAUTS DE FRANCE	Rénovation Ep Place de la Galletière	2018/18	6 871,00	1 374,20	8 245,20	
21534	VO22007301P	ENGIE INEO HAUTS DE FRANCE	Rénovation du cheminement piéton terrain d'honneur	2018/18	4 246,40	849,28	5 095,68	
21534	VO22007401P	ENGIE INEO HAUTS DE FRANCE	Remplacemnt d'un câble en défaut terrain d'honneur	2018/18	11 124,20	2 224,84	13 349,04	
2151	VO23006201P	AGENCE COLAS SENLIS	CREATION D'UN RALENTISSEUR RUE DU QUEMISET + REVIS IONS	2021/11	599,53	119,91	719,44	
21534	VO23008001P	FRANCE	PROGRAMMATEUR MISE EN CLIGNOTANT LE SOIR FEUX TRIC OLORES DE 16H30 A 18H00	2018/18	539,00	107,80	646,80	
2152	VO23008301P	AGILIS	PASSAGES PIETONS AV COMPIÈGNE+ AV DE CHANTILLY+AV DU POTEAU	2019/19	8 245,20	1 649,04	9 894,24	
2151	VO23008601P	SOCOTEC IMMOBILIER DIRARLE	INSPECTION DETAILLEE DE L'OUVRAGE A1 PS 41.9		880,00	176,00	1 056,00	
2128	VO23010601P	LUDOPARC	REMPACEMENT STRUCTURE AIRE DE JEUX BEAUVAL	2019/16	12 447,85	2 489,57	14 937,42	
2128	VO23010701P	LUDOPARC	FOURNITURE JEUX RESSORT ECOLE BEAUVAL	2019/16	2 528,34	505,67	3 034,01	
2128	VO23010801P	LUDOPARC	FOURNITURE CABANE ECOLE SERAPHINE LOUIS	2019/16	3 708,14	741,63	4 449,77	
2128	VO23010901P	PARCS ET JARDINS FRASNIERS SAS	POSE SOL SOUPLE ECOLE BEAUVAL ET CABANE SERAPHINE LOUIS	2019/16	15 134,00	3 026,80	18 160,80	
2128	VO23011001P	PARCS ET JARDINS FRASNIERS SAS	REMPACEMENT GAZON SYNTHETIQUE ECOLE BEAUVAL ET PO SE SOL SOUPLE	2019/16	13 605,90	2 721,18	16 327,08	
2151	VO23011901P	AGENCE COLAS SENLIS	RÉFECTON DE CHAUSÉE ALLÉE DES SOUPIRS	2021/11	76 688,48	15 337,70	92 026,18	
2151	VO23012001P	AGENCE COLAS SENLIS	RÉFLECTION CARREFOUR DU QUEMISET	2021/11	63 930,22	12 786,04	76 716,26	
2151	VO23012201P	AGENCE COLAS SENLIS	CRÉATION PLATEAU RALENTISSEUR ECOLE ANNE DE KIEV	2021/11	26 028,66	5 205,73	31 234,39	
2152	VO23012801P	ACTIVIA	CORBELLES		7 341,95	1 468,39	8 810,34	
2152	VO23012802P	ACTIVIA	SUPPORTS VELOS		1 140,51	228,10	1 368,61	

2

Nature	N° engagement	Libellés tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
2151	VO23014001P	AGENCE COLAS SENLIS	CREATION STATIONNEMENT CHAUSSÉE PONTPONT	2021/11	62 292,76	12 458,55	74 751,31	
21534	VO23014201P	INEO RESEAUX NORD EST	RÉNOVATION EP AVENUE DE CHANTILLY	2018/18	13 888,38	2 777,68	16 666,06	
2152	VO23015101P	ACTIVA	FOURNITURE DE TABLES DE PIQUE-NIQUE		5 529,15	1 105,83	6 634,98	
2152	VO23015201P	PRO SIGNA SAS	FOURNITURES SIGNALISATION DE POLICE		4 244,00	848,80	5 092,80	
2151	VO23015301P	AGENCE COLAS SENLIS	RÉFECTON TROTTOIR ST RIEULJOFFRE	2021/11	4 127,64	825,53	4 953,17	
2151	VO23016401P	AGENCE COLAS SENLIS	PURGE TROTTOIR AVENUE DE CHANTILLY	2021/11	2 531,47	506,29	3 037,76	
2151	VO23016501P	AGENCE COLAS SENLIS	PURGE TROTTOIR SQUARE DE L'EPINETTE	2021/11	3 845,69	769,14	4 614,83	
2151	VO23016601P	AGENCE COLAS SENLIS	CRÉATION ABAISSE DE TROTTOIR AV ALBERT 1ER	2021/11	6 633,09	1 326,62	7 959,71	
21534	VO23016701P	INEO RESEAUX NORD EST	RÉNOVATION EP SENTE DES CHEVREUILS	2018/18	7 703,51	1 540,70	9 244,21	
21534	VO23016801P	INEO RESEAUX NORD EST	RÉNOVATION EP PLACE DES ARENES	2018/18	3 345,60	669,12	4 014,72	
2151	VO23017201P	AGENCE COLAS SENLIS	REPRISE DE PAVAGE RUE DE L'APPORT AU PAIN	2021/11	4 258,19	851,64	5 109,83	
21534	VO23017301P	INEO RESEAUX NORD EST	RÉNOVATION EP PARKING STADE MUNICIPAL	2018/18	4 122,60	824,52	4 947,12	
21534	VO23017401P	INEO RESEAUX NORD EST	RÉNOVATION EP AVENUE DE BEAUSEJOUR	2018/18	3 345,60	669,12	4 014,72	
21534	VO23017501P	INEO RESEAUX NORD EST	RÉNOVATION EP RUE DU CLOS DE LA SANTÉ	2018/18	1 672,80	334,56	2 007,36	
2151	VO23017701P	GINGER CEBTP	DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE SUITE EFFONDREMENT		11 200,00	2 240,00	13 440,00	
2151	VO23018001P	AGENCE COLAS SENLIS	PURGE ENTRÉE CENTRE ÉQUESTRE AVENUE DE REIMS	2021/11	18 454,25	3 690,85	22 145,10	
2151	VO23018101P	AGENCE COLAS SENLIS	CRÉATION ABAISSE DE TROTTOIR AVENUE DE COMPIÈGNE	2021/11	7 600,57	1 520,11	9 120,68	
2151	VO23018201P	AGENCE COLAS SENLIS	AMÉNAGEMENTS CHEMIN DE LA VICTOIRE	2021/11	18 572,35	3 714,47	22 286,82	
2151	VO23018301P	AGENCE COLAS SENLIS	OUVERTURE MURET PISTE CYCLABLE FAUBOURG SAINT MARTIN	2021/11	990,84	198,17	1 189,01	
2151	VO23018401P	AGENCE COLAS SENLIS	REFECTION ENROBES RUE ANDRÉ MAGINOT	2021/11	46 741,15	9 348,23	56 089,38	
2151	VO23018901P	AGENCE COLAS SENLIS	RÉFECTON TROTTOIR RUE CARNOT V2 + BARRIÈRES	2021/11	48 242,00	9 648,40	57 890,40	
2152	VO23019101P	ANIMO CONCEPT	FOURNITURE DE DISTRIBUTEURS POUR SACS CANISITE		2 760,00	552,00	3 312,00	
2152	VO23019201P	SIGNAUX GIROD NORD DE FRANCE	FOURNITURE DE POTEAUX DE SIGNALISATION		1 316,52	263,30	1 579,82	
215731	VO23019301P	PERIE FRANCE	FOURNITURE D'UN CHARLOT DE PROPRETÉ ELECTRIQUE CUB O 180		5 519,81	1 103,96	6 623,77	

Nature	N° engagement	Libellé tiers	Libellé	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
Sous-Total Chapitre 21								
21351	PT23017801P	OTIS	REMPACEMENT DE L ENSEMBLE DES ELEMENTS OXYDES-ASCENSEUR PARKING ECOQUARTIER		17 533,29	3 506,66	21 039,95	1 459 214,12
OPERATION HORS TVA								
2313	PT22008501P	EURODEM DESAMANTAGE	Désamiantage ancien conduit chauffage Musée de la Venerie	2021/31	5 530,00	1 106,00	6 636,00	17 533,29
Sous-Total Chapitre 23								
TOTAL GENERAL					1 454 672,15	284 495,36	1 739 167,51	6 636,00 1 735 660,85

Le 05 février 2024

Vu l'exactitude,

L'Adjoint délégué aux Finances

Patrick GAUDUBOIS






ETAT DES RESTES A REALISER 2023
RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL VILLE DE SENLIS

Nature	N° engagement	Libellé tiers	Libellé	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
1323	FI19-00059P	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L OISE	SUB 2016 CDO REVISION PLU	24 000,00	0,00	24 000,00
13462	FI21-00050P	PREFECTURE DE L OISE	EJ2102713859 - DSIL 2019 ECONOMIE ENERGIE ECOLES EQUIPEMENTS RESEAUX PUBLICS	102 636,04	0,00	102 636,04
1381	FI21-00052P	DRAC DIRECTION REGIONALE DES AFF	SUBVENTION RESTAUR PORTAIL OCCIDENTAL CATHEDRALE	27 903,00	0,00	27 903,00
13462	FI22-00098P	ETAT DDFIP DE L OISE	DSIL 2022 - ACPTE 90 300 € TRX ECONOMIES ENERGIES BAT PUBLIC RESEAUX PUBLIC -	210 700,00	0,00	210 700,00
1321	FI23-00080P	PREFECTURE DE L OISE	EJ2104247052 - RESTAUR CHATEAU ROYAL + CATHEDRALE	24 000,00	0,00	24 000,00
1323	IT23-00203P	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L OISE	SECURITE VIDEOPROTECTION CENTRE VILLE	22 760,00	0,00	22 760,00
1323	IT23-00204P	CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE	SECURITE VIDEOPROTECTION	29 292,00	0,00	29 292,00
1321	IT23-00205P	CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE	EJ2104247052 - FONDS AMENAGEMENT RESTAUR CHATEAU ROYAL	3 965,00	0,00	3 965,00
1321	IT23-00206P	CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE	EJ2104247052 - FONDS AMENAGEMENT RESTAUR CHATEAU ROYAL	20 035,00	0,00	20 035,00
1323	PH23-00022P	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L OISE	00043043 - RESTAURATION VITRAUX CATHEDRALE	9 480,00	0,00	9 480,00
1321	PT23-00214P	ETAT DDFIP DE L OISE	EJ2104156648 - FONDS VERTS TRANSITION ENERGETIQUE	243 952,00	0,00	243 952,00
1318	SO22-00009P	CARSAT HAUTS DE FRANCE	CONVENTION PLAN AIDE INVESTISSEMENT RESIDENCE AUTONOMIE	2 688,00	0,00	2 688,00
			TOTAL GENERAL	721 411,04	0,00	721 411,04

Le 05 février 2024
Vu l'exactitude,
L'Adjoint délégué aux Finances

Patrick GAUDUBOIS



État récapitulatif annuel 2023 des indemnités de fonction des Elus - Information

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2123-20 à L.2123-24-2,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 juillet 2020 fixant le montant des indemnités des élus,

L'article L.2123-24-1-1 impose aux communes d'établir un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus du conseil municipal au titre de tout mandat. Cet état doit être communiqué avant l'examen du budget de la commune.

Vous trouverez ci-dessous l'état nominatif concernant les membres de notre conseil municipal au titre de l'année 2023.

Etat de l'ensemble des indemnités perçues par les élus en 2023 (Article L. 2123-24-1-1)

Elus	Ville		CCSSO
	indemnités	Rbt de frais	
Pascale LOISELEUR	34 705.56 €	348.00 €	12 035.76 €
Marie-Christine ROBERT	14 989.92 €		
Patrick GAUDUBOIS	14 989.92 €	189.50 €	12 035.76 €
Elisabeth SIBILLE	14 989.92 €	94.56 €	
Daniel GUEDRAS	14 989.92 €		
Véronique LUDMANN	14 989.92 €		12 035.76 €
Jean-Pierre NGUYEN	14 989.92 €		
Martine PALIN SAINTE AGATHE	14 989.92 €		
Patrice REIGNAULT	14 989.92 €		
Florence MIFSUD	14 989.92 €		
Benoît CURTIL	7 300.32 €		
Sylvain LEFEVRE	7 300.32 €		
Pascale PIERA	3 622.98 €		
Françoise BALOSSIER	7 300.32 €		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice... 33
 Nombre de membres présents... 27 + 6 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés... 33
 VOTES : Pour... 22
 Contre... 7
 Abstentions... 4

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Madame Le Maire,
 A Hôtel de ville – Salle du Conseil, le 03/04/2024
 Madame Le maire

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A Senlis, le 03/04/2024
 Les membres du conseil municipal

LOISELEUR Pascale 	ROBERT Marie-Christine 	GAUDUBOIS Patrick 	SIBILLE Elisabeth 	GUEDRAS Daniel 
LUDMANN Véronique 	NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre 	PALIN SAINTE AGATHE Martine 	REIGNAULT Patrice 	MIFSUD Florence 
CURTIL Benoît 	BALOSSIER Françoise 	LEFEVRE Sylvain 	LECOMTE François-Xavier 	GORSE-CAILLOU Isabelle 
GAUDION Philippe 	MAUPAS Régine par pouvoir à Mme LOISELEUR 	DELACROY Emmanuel 	GLASTRA Delphine 	BOUTEMY Véronique 
DIEDRICH Wilfried 	LEPITRE Hélène par pouvoir à Mme SIBILLE 	AIT M BARK Fatiha par pouvoir à H. Baron 	BARON Jean-Marc 	VALLER Ghislaine 
CHAPUIS Thibaut par pouvoir à Mme ROBERT 	FLEURETTE Bernard 	PRUVOST-BITAR Véronique 	AUNOS Sandrine 	REYNAL Sophie 
BENOIST Magalie 	BOULANGER Damien par pouvoir à Mme REYNAL 	GEOFFROY Rémi par pouvoir à Mme BENOIST 		

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024

A Mairie de Senlis le 12/04/2024

Publication sur le site internet de la collectivité le 12/04/2024



Pascale LOISELEUR
 Maire de Senlis

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 08 - Budget principal de la ville - Taux de fiscalité 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1639 A,

Vu la délibération du 8 février 2024 et son rapport d'orientation actant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire 2024,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

Considérant le budget principal 2024, équilibré en section de fonctionnement, et le calcul du produit fiscal attendu de 12 456 125 € avec un maintien des taux ;

Considérant l'effet du coefficient correcteur calculé de 1,106315, soit une différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département établie pour la ville à 1 442 523 € ;

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale.

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 contres : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a reconduit les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 44,59 %, de la taxe d'habitation à 23,28% et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 53,28 %.

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier.

- a chargé Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération aux services préfectoraux.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 09 - Budget principal de la ville - Recours à l'emprunt 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22,

Vu la circulaire NOR/IOC/B/10/15077C du 25 juin 2010, relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier

Vu la délibération du 8 février 2024 et son rapport d'orientation actant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire 2024,

Vu le bilan et l'évolution prévisionnelle de la dette des notes synthétiques du Compte administratif 2023 et du budget primitif 2024,

En application de la délégation générale consentie par le Conseil Municipal au Maire, par délibération en date du 5 juillet 2020, lui permettant de contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la ville ou à la sécurisation de son encours,

Considérant que le Conseil municipal définit chaque année les conditions et limites de ce recours à l'emprunt à l'occasion du vote du budget primitif,

Considérant le vote du budget primitif pour 2024 et l'emprunt d'équilibre prévisionnel permettant le financement de la section d'investissement établi à 1 300 000 €,

Considérant la convention financière Intracting que Madame le Maire est autorisée à signer avec la Banque des Territoires pour une avance remboursable sur 13 annuités à hauteur de 604 600 € au taux fixe de 2%, et l'engagement de réaliser les travaux inscrits dans la convention,

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, la commune souhaite recourir à des produits de financement dont l'évolution des taux doit être limitée.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 contres : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a donné délégation à Madame le Maire, dans la limite des sommes inscrites en section d'investissement du budget et des décisions modificatives de l'année et pour réaliser tout investissement, de contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la ville ou à la sécurisation de son encours dans les conditions et limites ci-dessous :

- Les produits de financement auxquels il pourra être recouru pourront être des emprunts obligataires, des emprunts classiques (taux fixe ou taux variable sans structuration, des barrières sur Euribor, sur la durée totale ou partielle des prêts).
- La durée des produits de financement ne pourra excéder 30 ans.
- Les index de référence pourront être des taux fixes ; Livret A, des taux variables tels que le T4M, le TAM, l'€STR, l'EURIBOR ou équivalents avec des combinaisons de taux ou d'indices parmi ceux communément utilisés sur les marchés concernés.
- Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

- a autorisé Madame le Maire à lancer les consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,

- a autorisé Madame le Maire à :

- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, des primes et commissions à verser, et en tenant compte des composants de l'équilibre général de l'encours,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- résilier l'opération arrêtée,
- signer les contrats répondant aux conditions posées aux articles précédents,
- définir le type d'amortissement et procéder à un différé d'amortissement,
- procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et/ou consolidation,
- notamment pour les réaménagements de dette, passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt, allonger ou réduire la durée du prêt, modifier la périodicité et le profil de remboursement, à négocier et faire varier les marges appliquées par les établissements bancaires,
- conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Le conseil municipal sera tenu informé des emprunts contractés dans le cadre de la délégation.

Le Secrétaire de séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 10 - Budget principal de la ville - Provisions pour risques, charges et dépréciation

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29, L.2321-2 et R. 2321-2,

Conformément à l'article R. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'application du 29° de l'article L. 2321-2, une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante dans les cas suivants :

1° Dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune, une provision est constituée à hauteur du montant estimé par la commune de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru ;

2° Dès l'ouverture d'une procédure collective prévue au livre VI du code de commerce, une provision est constituée pour les garanties d'emprunts, les prêts et créances, les avances de trésorerie et les participations en capital accordés par la commune à l'organisme faisant l'objet de la procédure collective. Cette provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité ou de dépréciation de la créance ou de la participation, estimé par la commune. La provision pour participation prend également en compte le risque de comblement de passif de l'organisme. Pour les garanties d'emprunts, la provision est constituée à hauteur du montant que représenterait la mise en jeu de la garantie sur le budget de la commune en fonction du risque financier encouru ;

3° Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

En dehors de ces cas, la commune peut décider de constituer des provisions dès l'apparition d'un risque avéré.

Pour l'ensemble des provisions prévues aux alinéas précédents, la commune peut décider de constituer la provision sur plusieurs exercices précédant la réalisation du risque.

La provision est ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque.

Elle donne lieu à reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser. Une partie de la provision constituée par délibération du 22 mars 2023 pour 12 322 € a été reprise pour 367,78 €,

Une délibération détermine les conditions de constitution, de reprise et, le cas échéant, de répartition et d'ajustement de la provision.

Le montant de la provision, ainsi que son évolution et son emploi sont retracés sur l'état des provisions joint au budget et au compte administratif.

En application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision pour tout risque.

Considérant les affaires en cours et le montant estimé par la collectivité de la charge qui pourrait en résulter,

Vu les crédits ouverts au Budget principal de la Ville,


L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a provisionné les sommes suivantes

Provision pour dépréciation	
Création : sur proposition du comptable et sur la base d'une méthode statistique 15% des restes à recouvrer au 31/12/2022 et antérieur, en complément de la provision restant de 11 954,22 €	9 850,00 €

- a imputé cette provision aux comptes prévus à cet effet au budget principal de la ville, soit 6817/01 pour charges et dépréciation.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELLEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 6 - Votants : 32 - Absents : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absent excusé :** M. DELACROY - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.1 - Shoto Karaté Senlis - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Sports du 12 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'association Shoto Karaté Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de projet d'un montant de 800 € à l'association Shoto Karaté Senlis dans le cadre de l'organisation d'un stage international de karaté-do traditionnel,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER



Le Maire
Pascal LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 6 - Votants : 32 - Absents : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme BALOSSIER-
Secrétaire de séance : Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.2 - Au Tiers Lieu - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 21 février 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'association Au Tiers Lieu,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1000 € à l'association Au Tiers Lieu afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 23 - Pouvoirs : 6 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents excusés :** M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - Mme MIFSUD - M. LEFEVRE **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.3 - Comité de Jumelage de Senlis - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 21 février 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention du Comité de Jumelage de Senlis,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 600 € au Comité de Jumelage de Senlis afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER

Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 6 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LUDMANN - **Absent :** M. GUÉDRAS - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.4 - Retraite Sportive Senlisienne - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Sports du 12 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'association Retraite Sportive Senlisienne,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 400€ à l'association Retraite Sportive Senlisienne afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 6 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LUDMANN - **Absent :** M. GUÉDRAS - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.5 - Rugby Club de Senlis - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Sports du 20 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'association Rugby Club de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000€ à l'association Rugby Club de Senlis afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 6 - Votants : 32 - Absents : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS – Mme LUDMANN - Mme PALIN SAINT-AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE – Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEBVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST **Absent excusé :** M. NGUYEN PHUOC VONG - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.6 - Association des Artistes Indépendants ADAIS - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 21 février 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'Association des Artistes Indépendants ADAIS,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 900€ à l'association des Artistes Indépendants ADAIS afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER



Le Maire
Rascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 6 - Votants : 32 - Absents : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS – Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - M. LECOMTE – Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme MIFSUD - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.7 - Les Trois Armes - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Sports du 20 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'association Les Trois Armes,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000€ à l'association Les Trois Armes afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER



Le Maire
Pascal LOISELEUR

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 6 - Votants : 32 - Absents : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absent excusé :** M. GAUDUBOIS - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.8 - L'Art en Chemin - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 21 février 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'association L'Art en Chemin,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 900€ à l'association L'Art en Chemin afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 5 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEBVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme REYNAL - **Absent :** M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.9 - Comité du Souvenir Français du Canton de Senlis - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention du Comité du Souvenir Français du Canton de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 € au Comité du Souvenir Français du Canton de Senlis afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 5 - Votants : 32 - Absents : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS – Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE – Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEBRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAUPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente :** Mme MAUPAS - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.10 - Association des Jardins Familiaux - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Après avis de la commission Action Sociale et Proximité du 6 février 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'Association des Jardins Familiaux,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 000€ à l'Association des Jardins Familiaux afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 6 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absentes excusées :** Mme GLASTRA - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme BENOIST - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.11 - Senlis AVF - Subvention

Madame le Maire expose :

Madame Magalie BENOIST est désignée comme secrétaire de séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,


Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 21 février 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Vu la demande de subvention de l'Association Senlis AVF,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 900 € à l'Association Senlis AVF afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Magalie BENOIST



Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.12 - Subventions aux associations - Année 2024

Madame le Maire expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2131-11,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques fixant à 23 000 € le seuil de l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui bénéficie d'une subvention,

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément,

Vu le règlement municipal des aides aux associations adopté par délibération du 9 novembre 2023

Vu le budget principal primitif 2024 de la ville,

Vu les conventions d'objectifs triennales signées en 2022 avec les associations suivantes : le Rugby Club de Senlis, l'Union Sportive Municipale de Senlis, la Fondation Cziffra, le Bel Age, le Cinéma Jeanne d'Arc,

Dans le cadre du vote du budget 2024 et au les dossiers de demande déposés par les associations et de l'intérêt local, il est proposé d'apporter une aide financière pour permettre aux associations de poursuivre leurs activités dans leur domaine respectif : social, culturel, sportif ou de loisirs.

Un examen attentif de chaque dossier de demande de subvention a été réalisé par chaque commission en fonction de leur thématique

Considérant la demande d'acompte faite par l'association, l'Union Sportive Municipale de Senlis, et le versement de 20 000 € conformément à la délibération du 14 décembre 2023 fixant les conditions de versement d'acompte reprise dans le montant total demandé,

Après avis de la commission des Affaires Culturelles du 21 février 2024 et 19 mars,

Après avis de la commission Action Sociale et Proximité du 6 février 2024,

Après avis de la commission des Sports du 12 et 20 mars 2024,

Après avis de la commission des Finances du 20 mars 2024,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a alloué les subventions aux associations pour l'année 2024 telles qu'elles figurent sur l'état ci-annexé en précisant qu'il s'agit pour les subventions sur projet d'un montant alloué sur présentation de justificatifs de dépenses relative à la réalisation de l'évènement,

- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville,

- a autorisé Mme le Maire à signer les convention d'objectif et de moyen avec les associations Compagnie d'arc de Senlis Montauban et Rencontres audiovisuelles.


Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Acte exécutoire le 12/04/2024
 Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
 Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Conseil Municipal du 3 avril 2024
 Délibération n° 11 - Annexe1

ANNEXE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

		Année 2024		
		Ordinaire	Projet	Détail projet subventionné
Patriotique 025	Union Nationale des Combattants	600,00 €	571,00 €	Organisation Assemblée Générale Départementale
	Société des membres de la légion d'honneur	150,00 €		
	Total Patriotique	750,00 €	571,00 €	
Social 025	Club du Bel Age	8 050,00 €		
	ASP Oise (Accompagner en Soins Palliatif dans l'Oise)	900,00 €	800,00 €	Projet d'organisation d'une conférence le 4 avril 2024 à Senlis avec la venue d'un philosophe pour évoquer le sujets des petits plaisirs et fin (faim?) de vie - Salle de l'Obélisque- Dépenses réalisées en lien avec l'événement (facture) et Bilan qualitatif et quantitatif de l'activité.
	Association locale ADMR de Senlis ADPS	5 000,00 €		
	Distraction des malades	550,00 €		
	Samu Social	500,00 €		
	Association pour le Don de Sang Bénévole de Creil et sa région	400,00 €	200,00 €	Projet: organisation d'une collecte le 14/06/2024 dans le cadre de la journée mondiale du don du sang au manège Ordener - Dépenses réalisées en lien avec l'événement (facture) - Bilan qualitatif et quantitatif de l'activité.
	Les Bibliothèques sonores	400,00 €		
	Secours Catholique Senlisien	1 200,00 €		
	Association territoriale de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, du centre de l'Oise (UNAPEI)	800,00 €		
	Senlis automne	1 500,00 €		
	France Alzheimer Oise	700,00 €		
	Banque Alimentaire	1 000,00 €		
	Association Enquête et Médiation - AEM 60	0,00 €		
	UDAF (médiation familiale)	2 400,00 €		
	UDAF (accompagnement de la parentalité)	1 200,00 €		
	Association des diabétiques de l'Oise AFD60	200,00 €		
	Les Restaurants du Cœur	3 500,00 €		
Total Social	28 300,00 €	1 000,00 €		
	Amicale de pétanque	500,00 €		
	Amicale des sapeurs-pompiers	1 000,00 €	1 500,00 €	Travaux caserne
	Association d'Union des Quartiers AUQS	1 000,00 €		
	Association pour l'étude de l'Aïkido	250,00 €		
	Badminton Club Senlisien	1 000,00 €		
	Billard Club		1 600,00 €	Achat 4 tapis de billard
	Cercle d'Echecs Senlisien	500,00 €		

Sports 40	Club aéromodélisme Senlisien	500,00 €		
	Compagnie d'Arc du Montauban	1 500,00 €	9 800,00 €	Achat de cible pour maintenir l'organisation de concours extérieurs qualificatifs au championnat de France et l'organisation d'une manche du circuit régional élite
	Etoile de Mer Senlisienne	1 000,00 €		
	Full Contact B-Bac	1 000,00 €		
	GSS section judo	3 065,00 €	3 000,00 €	Achat de matériel pour aider et accompagner les jeunes à pratiquer la compétition au plus haut niveau de leurs capacités.
	Gymnastique Senlisienne - GSS	2 065,00 €	500,00 €	Achat de matériel en lien avec Baby Gym - Classe ta gym - Promotion de la gym
	Ligne et Forme		750,00 €	Achat de matériel pour école d'haltero
	Senlis Athlé	500,00 €	4 000,00 €	Organisation Senlis'Oise et La Capétienne
	Senlis Basketball - S2B	4 500,00 €		
	Senlis Handball	4 000,00 €		
	PPW Taekwondo	500,00 €		
	Tennis club de Senlis	3 000,00 €		
	Tennis de table	2 000,00 €		
	Union Sportive Municipale Senlisienne	50 065,00 €		
	Vélo Club de Senlis	600,00 €		
	X Trem Challenge	1 000,00 €	3 000,00 €	Organisation d'un trail urbain et du trail de Senlis
Total Sports	79 545,00 €	24 150,00 €		

ANNEXE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

		Année 2024		
		Ordinaire	Projet	Détail projet subventionné
	Senlis Quilts	450,00 €		
	Art et Amitié	900,00 €		
	L'Oiseau Lyre	500,00 €		
	Collegium	800,00 €		
	Ensemble Choral du Haubergier	500,00 €		
	La Boite à Son et Image	1 200,00 €		
	Salle Cinéma Jeanne d'Arc	43 500,00 €		
	Senlis Fitness Danse	500,00 €		
	Studio M	800,00 €		
	Dancez Sans Frontière	700,00 €		
	Association philatélique senlisienne	300,00 €		
	Cité d'Antan	3 500,00 €		
	Les figurants de l'histoire	4 800,00 €		
	Mémoire Senlisienne	500,00 €		
	Club de Bridge de Senlis	450,00 €		
	Club de Modélisme Naval Senlisien	550,00 €		
	L'autre côté du miroir	6 900,00 €		
	Culture et Bibliothèque pour Tous	1 400,00 €		

	Les Amis de la Bibliothèque de Senlis	1 500,00 €		
	Société des Amis de la Vénérie	2 000,00 €		
	Autour de Mozart	900,00 €		
	Fondation Cziffra	5 000,00 €		
	Conservatoire César Franck	900,00 €		
	Les Amis de la Musique Municipale - PADAM	6 000,00 €		
	Les Amis des Orgues de Senlis	400,00 €		
	A vous de Jouer	600,00 €		
	La petite vadrouille	600,00 €		
	Rencontres audiovisuelles		34 000,00 €	
	Total Culture / Loisirs	86 150,00 €	34 000,00 €	
Vie locale 33	Les chats libres de senlis	7 000,00 €		
	L'Eveil Senlisien	400,00 €		
	Association culturelle Franco Portugaise	400,00 €		
	Bien être aux Fours à Chaux	600,00 €		
	Vivre à Villevert	500,00 €		
	Les écureuils de Brichebay	500,00 €		
	Association des Habitants de la Rue Daniel Boulanger DBES	500,00 €		
	Association des Botanistes et Mycologues Amateurs ABMARS	350,00 €		
	Mars 60	400,00 €		
	AU5V - Association des Usagers du Vélo, des vélo routes et Voies Vertes du Valois	1 000,00 €		
	Total Vie locale	11 650,00 €	0,00 €	
Commerce et	ACS - Commerçants de Senlis	3 500,00 €	2 500,00 €	
	Total Commerce et animations	3 500,00 €	2 500,00 €	
Éducation et Jeunesse 025	Scouts et Guide de France	1 200,00 €		
	Centre de Formation professionnelle Rural Vaumoise	250,00 €		
	Total Éducation et Jeunesse	1 450,00 €	0,00 €	
	Total Général	211 345,00 €	62 221,00 €	

273 566,00 €

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

avec l'association :
Compagnie d'Arc de Senlis Montauban

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°11 - Annexe 2

Entre :

La Ville de Senlis, sise Place Henri IV, B.P. 50122, 60309 Senlis Cedex, représentée par Mme Véronique LUDMANN, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020,
Désignée sous le terme « la Ville »,

Et :

L'association « Compagnie d'arc de Senlis Montauban », représentée par M. FRETTE Michael, son Président, sise 12 boulevard des otages, 60300 Senlis.
Désignée sous le terme « l'association ».

Préambule :

Considérant le projet initié et conçu par l'association dans le but de valoriser la pratique du tir à l'arc, lequel est conforme à son objet statutaire.
Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique sportive communale visant à développer l'accès au tir à l'arc pour les jeunes publics senlisiens.
Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe de cette politique.

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant :

- Maintenir ou augmenter le nombre de licenciés,
- Maintien des représentations sur les événements sportifs sur le territoire de la Ville de Senlis
- Organisation de concours extérieurs qualificatifs au championnat de France,

Dans ce cadre, la Ville contribue financièrement à ces objectifs.
La Ville n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Financement - Aide matérielle

Pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions, la Ville de Senlis, met à la disposition des locaux situés 30 avenue Eugène Gazeau, et prévoit le versement d'une subvention de 11 300 euros (dont 9 800 euros de projet) pour la première année de la convention. Ce, conformément à la délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2024 (annualité budgétaire).

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle sera soumise au vote du budget du conseil municipal, sur présentation d'une nouvelle demande de subvention.

Le montant de la subvention prend en considération les coûts directement liés à la mise en œuvre des actions et nécessaires à la réalisation des objectifs cités en article 1.

Modalités de versement

La Ville verse 75 % de la somme au cours du premier semestre de l'année en cours et 25 % au cours du second semestre, après vérifications réalisées par la Ville conformément à l'article 5.

La subvention est créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 3 : Annonce partenariat – Engagement de l'association

Par la présente convention, l'association s'engage à mentionner le partenariat et le soutien apporté lors de chaque manifestation et à apposer le logo de la Ville sur tous ses supports de communication (affiche, programmes, billetterie, banderoles, communiqués de presse, dossiers de presse, invitations, presse, accréditations presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.)

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention a une durée de trois ans et prendra donc effet à compter de sa date de notification à l'association.

Article 5 : Évaluation - Contrôle

La Ville procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions. Cette évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er} et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir, à chaque fin de saison sportive, un bilan qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions.

De plus, l'association doit fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice :

- le compte rendu financier qui retrace l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.
- les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.
- le rapport d'activité.

La Ville contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions et peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

La Ville peut, à tout moment de la convention, procéder aux contrôles détaillés ci-dessus. L'association s'engage donc à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ces contrôles.

Article 6 : Modification - Résiliation

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard des conditions d'exécution de la convention par l'association, sans accord préalable écrit, la Ville peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention (après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants). La Ville en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une des parties, de l'une des obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Conditions de renouvellement et avenant

La conclusion d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation des évaluations et contrôles prévus à l'article 4.

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'association.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Senlis en trois exemplaires, le



Michael FRETTE

*Président de la Compagnie d'arc de Senlis
Montauban*

Véronique LUDMANN

Adjoint au Maire délégué au sport et à la santé



CONVENTION
Entre la Ville de Senlis
Et
L'association Rencontres audiovisuelles

Entre :

La Ville de Senlis, sise Place Henri IV à Senlis (Oise - 60300), représentée par Madame LOISELEUR Pascale, Maire de la Ville, dûment habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal en date du 7 avril 2022. Désignée sous le terme « la Ville de Senlis »,

Et :

L'association « Rencontres audiovisuelles », sis 19, rue du Plouick, à PHALEMPIN (Nord - 59133), représentée par Monsieur Hervé FRANCOIS, en sa qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes, Désignée sous le terme « l'association Rencontres audiovisuelles»,

IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Senlis soutient des actions qui participent au développement de l'offre culturelle, à la sensibilisation à l'art et à la culture, à la valorisation de son patrimoine, à l'attractivité et à la cohésion sociale de son territoire.

La municipalité a par conséquent décidé de participer à la 7^{ème} édition du Vidéo mapping Festival organisé par la région Hauts-de-France.

Pour mener à bien l'organisation de cette action, le Conseil municipal en date du 3 avril 2024 a décidé de participer financièrement à concurrence de 34.000 euros (montant inscrit au budget communal de l'exercice 2024).

Article 2 : Modalités de versement

Le versement de la subvention est conditionné à la validation préalable.

La participation financière sera versée à l'association Rencontres audiovisuelles au compte bancaire (ou postal) qu'elle communiquera, et sur présentation d'un R.I.B (ou d'un R.I.P).

Le mandatement de cette subvention s'effectuera en deux temps :

- 50% dans un délai d'un mois à compter de la signature de la présente convention sur présentation de la demande de versement du 1^{er} acompte ;

-le solde de 50% sur la présentation de la demande de versement du solde et fourniture des éléments repris à l'article 5 de la présente convention.

Article 3 : Contreparties

En contrepartie du versement de cette subvention l'association rencontres audiovisuelles s'engage :

- A assurer la présence du logo de la ville de Senlis sur tous les documents officiels (publications, encarts publicitaires, affiches, calicots et autres éléments de communication) relatifs à l'action susnommée ;
- A promouvoir le partenariat de la commune de Senlis, dans ses communications avec les médias (communiqués, dossier de presse, interviews) ;
- En outre la commune de Senlis se réserve le droit :

- D'afficher son logo dans les lieux de déroulement de l'action susnommée, sous forme de calicots, kakémonos, supports digitaux.
- De faire état de son soutien à l'action susnommée au travers de campagnes publicitaires qui pourront utiliser tout ou partie des visuels officiels du festival sans qu'aucune contrepartie financière ne soit exigée ni droit d'auteur ne puisse être opposé à la commune de Senlis.

Article 4 : Obligations de l'association

L'association Rencontres audiovisuelles s'engage à utiliser les fonds communaux que :

- Pour respecter l'objet de la convention et les engagements ci-dessous énoncés ;
- Dans le strict respect des textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Article 5 : Contrôles

L'association Rencontres audiovisuelles s'engage également à fournir à l'administration de la ville de Senlis, avant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été octroyée :

- le bilan moral de l'action 2023
- bilan financier de l'action 2023
- la demande de versement du solde

La non-transmission de ces pièces justificatives avant la fin de l'exercice fera l'objet d'une demande de remboursement du montant de la subvention allouée.

Par ailleurs, aucune demande de reconduction de subvention ne sera instruite en l'absence de l'une de ces pièces justificatives.

Article 6 : Responsabilités, assurances

Les activités de l'association Rencontres audiovisuelles sont placées sous sa responsabilité exclusive. Elle doit souscrire tout contrat d'assurance de façon à ce que la commune de Senlis ne puisse être recherchée ni inquiétée.

Article 7 : Obligations diverses, impôts et taxes

L'association Rencontres audiovisuelles se conformera aux prescriptions réglementaires relative à l'exercice de son objet. En outre, elle fera son affaire personnelle de toutes les taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que la commune ne puisse être recherchée ni inquiétée en aucune façon.

Article 8 : Résiliation

La présente convention sera résiliée de plein droit en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Par ailleurs, la commune de Senlis se réserve le droit de mettre fin à la convention sans indemnité en cas de non-respect des clauses ou s'il apparaît que les actions réellement menées ne correspondent pas aux objectifs initialement définis dans les documents fournis dans les documents de présentation fournis lors de la demande de subvention.

La commune de se réserve le droit d'exiger à l'association le remboursement total ou partiel du montant de la subvention en cas de résiliation de la convention ou en cas de non réalisation totale ou partielle des actions visées au titre de la présente convention. Le remboursement interviendrait dans les 8 jours après notification par la ville de Senlis de la résiliation de la convention, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 9 : Recours

Tous les litiges survenus entre les parties à l'occasion du présent acte, qui ne pourraient être résolus entre elles de façon amiable, sont du ressort du Tribunal Administratif d'Amiens, qui peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Les contestations et différends, de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient naître à l'occasion du présent acte seront, préalablement à toute action juridictionnelle au fond ou en référé soumis à la médiation. Il est entendu que la clause de médiation préalable ne fait pas obstacle aux demandes de mesures d'instruction ou conservatoires.

Fait en trois exemplaires originaux,

Pour l'association

Pour la Ville de Senlis

« Rencontres audiovisuelles »

Senlis, le _____

Senlis, le _____

Hervé FRANCOIS

Pascale LOISELEUR

Président de l'association

Maire de Senlis



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LÉPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 12 - Budget primitif 2024 – Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Révisions

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier de la Ville de Senlis,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 8 février 2024,

Vu la délibération du 29 mars 2018 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 1801 Restauration des Grandes Orgues,

Vu les délibérations du 21 juillet 2020 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2001 Pôle d'Echange Multimodal (PEM), l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2002 Schéma d'aménagement Ordener Phase 1 et 2,

Vu les délibérations du 21 juillet 2020 modifiant l'AP/CP n°1801 Restauration des Grandes Orgues,

Vu les délibérations du 8 avril 2021 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2101 Conservatoire de Musique et de danse, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2102 Groupe scolaire Beauval, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2103 Rue des Jardiniers Partie 2, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2104 Poches de stationnement,

Vu les délibérations du 8 avril 2021 modifiant l'AP/CP n°1801 Restauration des Grandes Orgues, l'AP/CP n°2001 Pôle d'Echange Multimodal (PEM), l'AP/CP n°2002 Schéma d'aménagement Ordener Phase 1 et 2 (intégrant la suite des phases),

Vu les délibérations du 7 avril 2022 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement n°2201 Ecoquartier,

Vu les délibérations du 7 avril 2022 et du 13 décembre 2022, du 22 mars 2023 et 28 septembre 2023 modifiant les AP/CP,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

Vu le bilan de la gestion pluriannuelle de la collectivité annexé au compte administratif 2023,

Considérant les évolutions, les aléas, le calendrier des travaux de chacune des opérations,

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°1801 Restauration des Grandes Orgues pour ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	1 155 821,14	1 155 821,14	1 120 236,69	96,92%	785 546,18	785 546,18	517 941,37	65,93%
2018	31 909,62	31 909,62	31 909,62		0,00	0,00	0,00	
2019	170 851,04	170 851,04	170 851,04		0,00	0,00	0,00	
2020	32 057,27	32 057,27	32 057,27		84 304,76	84 304,76	84 304,76	
2021	596 816,91	596 816,91	596 816,91		286 969,94	286 969,94	286 969,94	
2022	179 186,30	179 186,30	179 186,30		0,00	0,00	0,00	
2023	145 000,00	109 415,55	109 415,55		414 271,48	146 666,67	146 666,67	
2024	0,00	35 584,45	0,00		0,00	267 604,81	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 35 584,45 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2103 Rue des Jardiniers Partie 2 pour ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	Réalisé rec.	% Rec.
Total	770 000,00	770 000,00	710 664,57	92%	366 000,00	366 000,00	58 400,00	58 400,00	16%
2021	9 080,20	9 080,20	9 080,20		0,00	0,00	0,00	0,00	
2022	12 179,64	12 179,64	12 179,64		58 400,00	58 400,00	58 400,00	58 400,00	
2023	748 740,16	689 404,73	689 404,73		307 600,00		0,00	0,00	
2024		59 335,43				307 600,00			

Pour 2024, les crédits pour 59 335,43 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2102 Groupe scolaire Beauval en révisant l'Autorisation de Programme et en ajustant les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	Prévu rec.	Budgété rec.	Encaissé	% Rec.
Total	1 332 000,00	1 308 138,91	1 236 859,91	94,55%	588 000,00	588 000,00	188 352,62	32,03%
2021	79 881,84	79 881,84	79 881,84		0,00	0,00	0,00	
2022	615 661,00	615 661,00	615 661,00		92 100,00	92 100,00	92 100,00	
2023	636 457,16	541 317,07	541 317,07		495 900,00	96 252,62	96 252,62	
2024	0,00	71 279,00			0,00	399 647,38		

Pour 2024, les crédits pour 71 279 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2002 Schéma d'aménagement Ordener Phase 1 et 2 pour ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	2 384 237,00	2 384 237,00	2 049 945,43	85,98%	1 160 000,00	1 160 000,00	850 119,95	73,29%
2020	17 040,00	17 040,00	17 040,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00	
2021	94 197,23	94 197,23	94 197,23		0,00	0,00	0,00	
2022	1 610 153,81	1 610 153,81	1 610 153,81		105 232,14	105 232,14	105 232,14	
2023	662 845,96	328 554,39	328 554,39		1 030 767,86	720 887,81	720 887,81	
2024	0,00	334 291,57			0,00	309 880,05		

Pour 2024, les crédits pour 334 291,57 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2104 Poches de stationnement en recettes et ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	1 380 000,00	1 380 000,00	575 490,45	41,70%	652 000,00	897 762,00	113 198,00	12,61%
2022	12 508,23	12 508,23	12 508,23		18 400,00	18 400,00	18 400,00	
2023	1 028 000,00	562 982,22	562 982,22		386 400,00	94 798,00	94 798,00	
2024	339 491,77	804 509,55			247 200,00	784 564,00		

Pour 2024, les crédits pour 804 509,55 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme 2101 Conservatoire de Musique et de danse en révisant l'Autorisation de Programme en dépenses et en recettes et d'ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	AP et CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	AP et CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	6 760 000,00	7 200 000,00	456 428,21	6,34%	1 760 000,00	2 460 000,00	0,00	0,00%
2021	30 455,11	30 455,11	30 455,11		0,00	0,00	0,00	0,00%
2022	24 066,00	24 066,00	24 066,00		0,00	0,00	0,00	
2023	440 000,00	401 907,10	401 907,10		0,00	0,00	0,00	
2024	1 850 000,00	1 450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
2025	3 600 000,00	3 450 000,00	0,00		1 760 000,00	984 000,00	0,00	
2026	815 478,89	1 843 571,79	0,00			1 476 000,00	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 1 450 000 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2001 Pôle d'Echange Multimodal (PEM) pour ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	4 047 000,00	4 047 000,00	88 881,24	2,20%	1 330 000,00	1 330 000,00	0,00	0,00%
2020	10 193,64	10 193,64	10 193,64		0,00	0,00	0,00	0,00%
2021	17 275,56	17 275,56	17 275,56		0,00	0,00	0,00	0,00%
2022	47 621,21	47 621,21	47 621,21		0,00	0,00	0,00	
2023	100 000,00	13 790,83	13 790,83		0,00	0,00	0,00	
2024	2 000 000,00	798 000,00	0,00		1 330 000,00	140 000,00	0,00	
2025	1 871 909,59	3 160 118,76	0,00		0,00	1 190 000,00	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 798 000 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme 2201 EcoQuartier en révisant l'Autorisation de programme en dépenses et d'ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP Crédits ouverts	AP et CP Modifiés	Mandaté	% Dép.	AP Crédits ouverts	CP Modifiés	Encaissé	% Rec.
Total	4 642 000,00	4 000 000,00	318 095,10	7,95%	2 900 000,00	2 900 000,00	375 260,00	12,94%
2022	111 578,77	111 578,77	111 578,77		265 000,00	0,00	0,00	0,00%
2023	510 000,00	206 516,33	206 516,33		1 010 000,00	375 260,00	375 260,00	141,61%
2024	3 190 000,00	2 430 000,00	0,00		805 000,00	1 000 000,00	0,00	
2025	830 421,23	800 000,00	0,00		820 000,00	886 000,00	0,00	
2026		451 904,90	0,00		0,00	638 740,00	0,00	

Pour 2024, les crédits pour 2 430 000 € sont inscrits au chapitre 23.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a révisé les Autorisations de Programmes et ajuster les Crédits de paiement comme décrit ci-dessus.

Il est précisé qu'en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme décrite ci-dessus peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de cette délibération précisant et révisant les crédits d'ouverture de l'autorisation de programme.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 13 - Budget annexe de l'Eau Potable - Compte de Gestion 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion,

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget Eau potable de Senlis. Il est conforme au Compte Administratif qui vous sera présenté.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 20 mars 2024,

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est annexé à la présente un extrait de l'édition provisoire portant la synthèse du Compte de Gestion du Trésorier Municipal. L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2023 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget de l'eau potable.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2023 dont les écritures et le résultat (ci annexé) sont conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil municipal du 03 Avril 2024

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Note de synthèse - Délibération n° 13.14.15.16 et 17

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE
Compte Administratif 2023
Budget primitif 2024
Surtaxe eau

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2024 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

- Le budget annexe eau potable retrace l'activité de production de transport et de distribution d'eau potable.
- L'exploitation du service eau potable est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 20 ans soit une échéance au 31 janvier 2032.

Compte administratif 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	155 121,75 €	628 172,00 €
Total des recettes réalisées	493 085,94 €	599 235,26 €
soit un solde de l'exercice	337 964,19 €	-28 936,74 €
reporté N-1	905 312,12 €	100 935,62 €
soit un solde global	1 243 276,31 €	71 998,88 €

Résultat excédentaire en section de fonctionnement à porter au BP 2024 diminué de la couverture du besoin d'investissement

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES, 549 303,05 €

EN RECETTES,
soit un solde négatif
15 600,00 €
- 533 703,05 €

Solde global CA + 71 998,88 €

- 461 704,17 €

besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc affectés comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 solde d'exécution reporté invt		71 998,88 €
1068 excédents de fonctionnement capitalisés		461 704,17 €
002 résultat reporté fctt		781 572,14 €

Budget annexe Eau - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2023	Crédits Ouverts 2023	BP 2024	Observations
011	Charges à caractère général	16 755,50 €	35 000,00 €	36 000,00 €	amo RQPS, abonnement ADTO Annonces
012	Charges de personnel	45 455,25 €	75 000,00 €	60 000,00 €	Remboursement de la quote-part de la masse salariale affectée par la ville à la gestion de l'eau (0,5 ETP chargée de mission E&A ; 0,125 ETP dessinateur bureau d'études ; 0,125 ETP coordination – direction technique
67	Charges exceptionnelles		5 000,00 €	5 000,00 €	
	Autofinancement				
042	(dont dotations aux amortissements	92 911,00 €	120 000,00 €	110 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		1 125 000,00 €	1 080 000,00 €	
TOTAL GENERAL		155 121,75 €	1 360 000,00 €	1 291 000,00 €	

RECETTES		CA 2023	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2023	BP 2024	
002	Résultat reporté de fonctionnement		905 312,12 €	781 572,14 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	21 957,37 €	25 000,00 €	30 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
70	Produits du service	471 128,57 €	429 687,88 €	479 427,86 €	produits des surtaxes eau
TOTAL GENERAL		493 085,94 €	1 360 000,00 €	1 291 000,00 €	

Budget annexe Eau – Investissements

DEPENSES		CA 2023	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2023	BP 2024	
040	Opérations d'ordre entre sections	21 957,37 €	25 000,00 €	30 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniales dans la section	26 439,33 €	30 000,00 €	20 000,00 €	finalisation en 2023 du Remboursement de tva par le fermier avant passage en budget annexe ht
20	Immobilisations incorporelles		42 000,00 €	89 000,00 €	Un marché pour un montant de 29 k€ a été notifié à la société ARANA environnement en décembre 2023 avec démarrage en janvier 2024, Il prévoit l'étude de recherche d'une nouvelle ressource avec la création d'un forage de reconnaissance (estimé : 60k€ HT), sur un délai global de trois ans
21-23	Immobilisations en cours	579 775,30 €	1 807 000,00 €	1 702 000,00 €	règlement 549 303,05 €+ dépenses nouvelles 1 153k€ détaillées ci-dessous
TOTAL GENERAL		628 172,00 €	1 904 000,00 €	1 841 000,00 €	

RECETTES		CA 2023	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2023	BP 2024	
001	Résultat reporté d'investissement		100 935,62 €	71 998,88 €	Résultat 2023 excédentaire
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	372 253,60 €	372 253,60 €	461 704,17 €	Besoin d'investissement couvert par l'affectation de résultat de l'excédent de fonctionnement
021	Virement de la section de fonctionnement		1 125 000,00 €	1 080 000,00 €	Autofinancement
040	Opérations d'ordre entre sections	92 911,00 €	120 000,00 €	110 000,00 €	Dotations aux amortissements
041	Opérations d'ordre Patrimoniales dans la section	26 439,33 €	30 000,00 €	20 000,00 €	Remboursement de tva par le fermier 2020 (réalisé au CA2022) tva 2021(BP2023)
13	Subventions d'investissement reçues	81 192,00 €	125 810,78 €	97 296,95 €	Règlement 15 600 € et Subventions Agence de l'Eau Piézomètre supplémentaire (37k€) Nouvelle ressource en eau 45k€
27	Autres immobilisations financières	26 439,33 €	30 000,00 €	0,00 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
TOTAL GENERAL		599 235,26 €	1 904 000,00 €	1 841 000,00 €	

Budget annexe eau Investissements CA2023 et restes à réaliser repris au BP2024

Réalisé CA2023 Opérations principales d'investissement	DETAIL DU PROJET	MONTANT
Travaux connexes à la ville pour l'aménagement de la rue des Jardiniers		391 328,72 €
Création de 5 vannes sur le réseau d'eau potable dans le cadre de la sectorisation du réseau		10 750,00 €
Remplacement conduite eau potable Villemétrie + Rue du Moulin St Rieul		81 787,65 €
avenant 3 VEOLIA	traitement de l'eau, pour permettre le traitement des pesticides sur l'ensemble des ressources de la Ville avec des travaux de raccordement de Bonsecours 2 à l'unité de traitement de Bonsecours 1 qui ont été réalisés en 2023 (51 855 €)	51 835,00 €
Branchements plomb		17 887,15 €
Restes à réaliser 2023 Opérations principales Détail annexé aux documents budgétaires	DETAIL DU PROJET	MONTANT
avenant 3 VEOLIA	de mise en place de 4 débitmètres pour permettre la sectorisation de l'ensemble du réseau d'eau potable de la Ville. Suite aux études de dimensionnement effectuées en 2023, les travaux sont prévus en 2024 (32 000 €)	32 408,50 €
avenant 3 VEOLIA	sécurisation du réservoir de Tombray et du Forage d'Aumont qui seront réceptionnés en début d'année	32 000,00 €
Remplacement des branchements en plomb		47 962,06 €
Travaux ZAC EcoQuartier		427 511,00 €

Budget annexe eau Investissements

Dépenses nouvelles

PROGRAMME 2024	DETAIL DU PROJET	MONTANT
Captage Bonsecours 1 - Recherche de la pollution de la nappe	Suite aux travaux d'installation des 5 piézomètres en 2022 au vu des études lancées en octobre 2021, les analyses de la qualité d'eau entre 2022 et fin 2023 ont conclu à la demande de l'ARS de la mise en place d'un nouveau piézomètre et d'un nouveau suivi de la qualité de l'eau sur un an	75 000,00 €
travaux récurrents	Travaux remplacement ou renforcement du réseau d'eau potable	91 696,95 €
Travaux de confortement et sécurisation des réseaux	Maillage canalisation d'eau potable - rond point de l'obélisque -	130 000,00 €
Opération Eco-Quartier (av G Clémenceau notamment)	Maitrise d'œuvre et travaux d'aménagement du quartier (dont 381 161 € en restes à réaliser) - travaux supplémentaires	60 000,00 €
Opération rues adjacentes à la rue du Châtel - Mise en séparatif du centre ville	Impasse du Courtillet (87k€)	132 000,00 €
	Rue Vieille de Paris - études mission de maîtrise d'œuvre (45k€)	
ZAE Senlis Sud Oise - Travaux de mise en séparatif des réseaux	Au vu de la mise en conformité du déversoir d'orage et la suppression du bassin - Travaux Rue Saint Etienne	230 000,00 €
Travaux Rue du Haut de Villevert	Depuis la Rue du Pont de Pierre jusqu'à la Rue de la Fontaine St Rieul sur 240 ml (partie de travaux sur voirie qui ont déjà fait l'objet d'un enfouissement des réseaux aériens)	96 000,00 €
Travaux rue Notre Dame de Bonsecours	Au vu du diagnostic état des réseaux	338 000,00 €

Budget annexe Eau – Surtaxe eau

Evolution de la surtaxe eau sur 5 ans :

2019	2020	2021	2022	2023
443 201,35	373 211,36	401 050,10	406 696,07	471 128,57

Le montant de la surtaxe d'eau est ainsi fixé depuis 2013 comme suit : Il est proposé de reconduire ce même tarif

TRANCHE (en m ³)	SURTAXE EAU
	Tarif euros
1 à 30	0,1013
31 et plus	0,6544

Budget annexe Eau

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- **Approuver le Compte de gestion 2023**
- **Adopter le Compte Administratif 2023**
- **Affecter les résultats de l'exercice 2023**
- **Adopter le budget primitif 2024**
- **Adopter la surtaxe eau 2024**

Résultats budgétaires de l'exercice

31703 - SERVICE EAU POTABLE SENLIS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 904 000,00	1 360 000,00	3 264 000,00
Titres de recette émis (b)	599 235,26	493 085,94	1 092 321,20
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	599 235,26	493 085,94	1 092 321,20
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 904 000,00	1 360 000,00	3 264 000,00
Mandats émis (f)	628 172,00	155 121,75	783 293,75
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	628 172,00	155 121,75	783 293,75
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		337 964,19	309 027,45
(h - d) Déficit	28 936,74		

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°13 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31703 - SERVICE EAU POTABLE SENLIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE EAU POTABLE SENLIS					
Investissement	100 935,62		-28 936,74		71 998,88
Fonctionnement	1 277 565,72	372 253,60	337 964,19		1 243 276,31
Sous-Total	1 378 501,34	372 253,60	309 027,45		1 315 275,19
TOTAL III	1 378 501,34	372 253,60	309 027,45		1 315 275,19
TOTAL I + II + III	1 378 501,34	372 253,60	309 027,45		1 315 275,19



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 5 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIETRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LOISELEUR (conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) - **Absente :** Mme MAUPAS par le pouvoir donné à Mme LOISELEUR **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** M. GAUDUBOIS.

N° 14 - Budget annexe de l'Eau potable - Compte Administratif 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que Madame le Maire pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2313-1,

Considérant les documents budgétaires réglementaires détaillés du Compte Administratif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Après avis de la Commission des Finances du 20 mars 2024,

Pour permettre d'en délibérer et conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit quitter la salle des séances au moment du vote en demandant aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un des conseillers pour la présider.

Auparavant, Madame le Maire se tient à la disposition du Conseil Municipal pour fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait être utile sur ce Compte Administratif.

Puis Madame le Maire, avant de sortir, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner, à main levée, si le Conseil Municipal en émet le souhait, à l'unanimité, Monsieur Patrick GAUDUBOIS comme Président de séance.

Puis considérant que Monsieur Patrick GAUDUBOIS est désigné pour présider au vote de ce Compte Administratif,

Est soumise, à votre approbation, l'adoption du Compte Administratif 2023 du budget annexe Eau potable comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	155 121,75 €
Recettes de fonctionnement :	493 085,94 €
Soit un excédent de fonctionnement 2023 de	337 964,19 €
Résultat antérieur reporté	905 312,12 €
Soit un résultat de la section de fonctionnement :	+ 1 243 276,31 €
Dépenses d'investissement :	628 172,00 €
Recettes d'investissement :	599 235,26 €
Soit un déficit d'investissement 2022 de :	- 28 936,74 €
Résultat antérieur reporté	+ 100 935,62 €
Soit un résultat de la section d'investissement :	+ 71 998,88 €

Par ailleurs, en considérant les restes à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes

Dépenses d'investissement	549 303,05 €
Recettes d'investissement	15 600,00 €

Soit un solde négatif de la section d'investissement après prise en compte des RAR de : - 461 704,17 €, en besoin de financement de la section d'investissement.

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à la majorité (6 absents : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a arrêté le Compte Administratif du budget annexe Eau potable pour 2023 comme indiqué ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Président de Séance
Patrick GAUDUBOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°14 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Numéro SIRET 21600603100217	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE SENLIS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	20
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	22
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	32
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	34
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A8.3 - Opérations liées aux cessions	36
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	37
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	38
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

49

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	155 121,75	G	493 085,94	G-A	337 964,19
	Section d'investissement	B	628 172,00	H	599 235,26	H-B	-28 936,74

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	905 312,12 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	100 935,62 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	783 293,75	Q= G+H+I+J	2 098 568,94	=Q-P	1 315 275,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	549 303,05	L	15 600,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	549 303,05	= K+L	15 600,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	155 121,75	= G+I+K	1 398 398,06	1 243 276,31	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 177 475,05	= H+J+L	715 770,88	-461 704,17	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 332 596,80	= G+H+I+J+K+L	2 114 168,94	781 572,14	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	549 303,05	L	15 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		15 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET EAU POTABLE SENLIS - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	549 303,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	35 000,00	16 755,50	0,00	0,00	18 244,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	45 455,25	0,00	0,00	29 544,75
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		110 000,00	62 210,75	0,00	0,00	47 789,25
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		115 000,00	62 210,75	0,00	0,00	52 789,25
023	Virement à la section d'investissement	1 125 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	120 000,00	92 911,00			27 089,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 245 000,00	92 911,00			1 152 089,00
TOTAL		1 360 000,00	155 121,75	0,00	0,00	1 204 878,25
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections	25 000,00	21 957,37			3 042,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		25 000,00	21 957,37			3 042,63
TOTAL		454 687,88	493 085,94	0,00	0,00	-38 398,06
Pour information		905 312,12				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	42 000,00	0,00	0,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 333 810,78	169 369,22	549 303,05	615 138,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	473 189,22	410 406,08	0,00	62 783,14
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 849 000,00	579 775,30	549 303,05	719 921,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 849 000,00	579 775,30	549 303,05	719 921,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 000,00	21 957,37		3 042,63
041	Opérations patrimoniales (2)	30 000,00	26 439,33		3 560,67
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	55 000,00	48 396,70		6 603,30
	TOTAL	1 904 000,00	628 172,00	549 303,05	726 524,95
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	125 810,78	81 192,00	15 600,00	29 018,78
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	125 810,78	81 192,00	15 600,00	29 018,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	372 253,60	372 253,60	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	26 439,33	0,00	3 560,67
	Total des recettes financières	402 253,60	398 692,93	0,00	3 560,67
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	528 064,38	479 884,93	15 600,00	32 579,45
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 125 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	120 000,00	92 911,00		27 089,00
041	Opérations patrimoniales (2)	30 000,00	26 439,33		3 560,67
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 275 000,00	119 350,33		1 155 649,67
	TOTAL	1 803 064,38	599 235,26	15 600,00	1 188 229,12
	Pour information	100 935,62			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 755,50		16 755,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 455,25		45 455,25
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	92 911,00	92 911,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		62 210,75	92 911,00	155 121,75

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	155 121,75
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 957,37	21 957,37
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	169 369,22	0,00	169 369,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	410 406,08	0,00	410 406,08
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	26 439,33	26 439,33
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		579 775,30	48 396,70	628 172,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	628 172,00
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	471 128,57		471 128,57
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	21 957,37	21 957,37
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		471 128,57	21 957,37	493 085,94

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	905 312,12
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 398 398,06
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	81 192,00	0,00	81 192,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	26 439,33	26 439,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	26 439,33	0,00	26 439,33
28	Amortissement des immobilisations		92 911,00	92 911,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		107 631,33	119 350,33	226 981,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	100 935,62
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	372 253,60
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700 170,88
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	35 000,00	16 755,50	0,00	0,00	18 244,50
617	Etudes et recherches	15 000,00	11 517,50	0,00	0,00	3 482,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	5 238,00	0,00	0,00	2 262,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	45 455,25	0,00	0,00	29 544,75
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	75 000,00	45 455,25	0,00	0,00	29 544,75
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		110 000,00	62 210,75	0,00	0,00	47 789,25
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		115 000,00	62 210,75	0,00	0,00	52 789,25
023	Virement à la section d'investissement	1 125 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	120 000,00	92 911,00			27 089,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	120 000,00	92 911,00			27 089,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 245 000,00	92 911,00			1 152 089,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 245 000,00	92 911,00			1 152 089,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 360 000,00	155 121,75	0,00	0,00	1 204 878,25
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		429 687,88	471 128,57	0,00	0,00	-41 440,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 000,00	21 957,37			3 042,63
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 000,00	21 957,37			3 042,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	21 957,37			3 042,63
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		454 687,88	493 085,94	0,00	0,00	-38 398,06
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		905 312,12				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	42 000,00	0,00	0,00	42 000,00
2031	Frais d'études	42 000,00	0,00	0,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 333 810,78	169 369,22	549 303,05	615 138,51
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 333 810,78	169 369,22	549 303,05	615 138,51
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	473 189,22	410 406,08	0,00	62 783,14
2315	Installat°, matériel et outillage techni	473 189,22	410 406,08	0,00	62 783,14
Total des dépenses d'équipement		1 849 000,00	579 775,30	549 303,05	719 921,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 849 000,00	579 775,30	549 303,05	719 921,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	25 000,00	21 957,37		3 042,63
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	25 000,00	21 957,37		3 042,63
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	10 000,00	7 178,00		2 822,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	15 000,00	14 779,37		220,63
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	30 000,00	26 439,33		3 560,67
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	30 000,00	26 439,33		3 560,67
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		55 000,00	48 396,70		6 603,30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 904 000,00	628 172,00	549 303,05	726 524,95
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	125 810,78	81 192,00	15 600,00	29 018,78
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	125 810,78	81 192,00	15 600,00	29 018,78
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		125 810,78	81 192,00	15 600,00	29 018,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	372 253,60	372 253,60	0,00	0,00
1068	Autres réserves	372 253,60	372 253,60	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	26 439,33	0,00	3 560,67
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	30 000,00	26 439,33	0,00	3 560,67
Total des recettes financières		402 253,60	398 692,93	0,00	3 560,67
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		528 064,38	479 884,93	15 600,00	32 579,45
021	Virement de la section d'exploitation	1 125 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	120 000,00	92 911,00		27 089,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	4 580,00		-4 580,00
28153	Installations à caractère spécifique	120 000,00	88 331,00		31 669,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 245 000,00	92 911,00		1 152 089,00
041	Opérations patrimoniales (6)	30 000,00	26 439,33		3 560,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	26 439,33		3 560,67
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 275 000,00	119 350,33		1 155 649,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 803 064,38	599 235,26	15 600,00	1 188 229,12
Pour information		100 935,62			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	BATIMENT/CHATEAU D EAU	40	14/12/2022
L	INSTALLATION COMPLEXE/FORAGE/PIEZOMETRE	40	14/12/2022
L	RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE	40	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		25 000,00	I 21 957,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 000,00	21 957,37
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	25 000,00	21 957,37
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	21 957,37	549 303,05	0,00	571 260,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 275 000,00	III 119 350,33
Ressources propres externes de l'année (a)		30 000,00	26 439,33
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	30 000,00	26 439,33
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 245 000,00	92 911,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	4 580,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	120 000,00	88 331,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 125 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	119 350,33	15 600,00	100 935,62	372 253,60	608 139,55

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 571 260,42
Ressources propres disponibles	IV 608 139,55
Solde	V = IV – II (3) 36 879,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
26/04/2023	DUP CAPTAGE BONSECOURS	910,89	0,00	40
05/06/2023	FORAGE EAU POTAB RUE MOULIN ST RIEUL	47 282,68	0,00	40
05/06/2023	FORAGE DIRIGÉ EN REMPLACEMENT CONDUITE AEP	34 504,97	0,00	40
14/06/2023	RACCORDEMENT BONSECOURS 1 A BSCOURS 2	51 835,00	0,00	40
21/06/2023	PARKING ORDENER 2023	6 835,00	0,00	0
23/08/2023	TRAVAUX AEP RUE DES JARDINIERS	391 328,72	0,00	0
23/08/2023	CREATION DE 5 VANNES SUR RESEAU EP	10 750,00	0,00	40
20/10/2023	BRANCHEM EAU POTABLE SQU VERDUN	2 702,36	0,00	0
27/11/2023	REPRISE BRANCHEMENT PLOMB	17 887,15	0,00	40
05/12/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE CENTRE VILLE	4 435,00	0,00	40
05/12/2023	MOE PIEZOMETRE 2023	9 540,00	0,00	0
14/12/2023	ZAC ECOQUARTIER 2023	0,00	0,00	40
14/12/2023	MISE EN SEPARATIF ASS+AEP CENTRE VILLE 2023	1 763,53	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2022	TRAVAUX EAU POTABLE 2315	10 835,92	270,00	40
31/12/2022	TRX URGENT RUE DE BEAUVAIS	85 549,33	2 138,00	40
31/12/2022	TRX EAU POTABLE ORDENER 2315	1 081,51	27,00	40
08/03/2023	MO REALISATION PIEZOMETRES	172 149,80	4 303,00	40
23/05/2023	TRAVAUX 2021 - 2315	11 093,88	277,00	40
23/05/2023	REPRISE BRANCHEMENT PLOMB	16 907,40	422,00	40
TOTAL GENERAL		877 393,14	7 437,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 19/01/2012 - Affermage	VEOLIA	SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'OISE (SE.A.O. - VEOLIA EAU)	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 33
 Nombre de membres présents 26 + 5 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés 31
 VOTES : Pour 25
 Contre 0
 Abstentions 6

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Madame Le Maire,
 A Hôtel de ville – Salle du Conseil, le 03/04/2024
 Madame Le maire

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A Senlis, le 03/04/2024

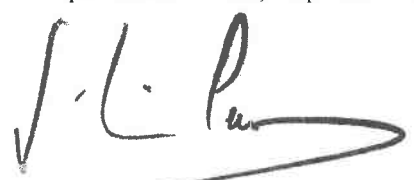
Les membres du conseil municipal

LOISELEUR Pascale <i>Absente excusée</i>	ROBERT Marie-Christine 	GAUDUBOIS Patrick 	SIBILLE Elisabeth 	GUEDRAS Daniel 
LUDMANN Veronique 	NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre 	PALIN SAINTE AGATHE Martine 	REIGNAULT Patrice 	MIFSUD Florence 
CURTIL Benoît 	BALOSSIER Françoise 	LEFEVRE Sylvain 	LECOMTE François-Xavier 	GORSE-CAILLOU Isabelle 
GAUDION Philippe 	MAUPAS Régine <i>Absente</i>	DELACROY Emmanuel 	GLASTRA Delphine 	BOUTEMY Véronique 
DIEDRICH Wilfried 	LEPITRE Hélène <i>par pouvoir à Hme SIBILLE</i>	AIT M BARK Fatiha <i>par pouvoir à H. BARON</i>	BARON Jean-Marc 	VALLER Ghislaine 
CHAPUIS Thibaut <i>par pouvoir à Hme ROBERT</i>	FLEURETTE Bernard 	PRUVOST-BITAR Véronique 	AUNOS Sandrine 	REYNAL Sophie 
BENOIST Magalie 	BOULANGER Damien <i>par pouvoir à Hme REYNAL</i>	GEOFFROY Rémi <i>par pouvoir à Hme BENOIST</i>		

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024

A Mairie de Senlis le 12/04/2024

Publication sur le site internet de la collectivité le 12/04/2024



Pascale LOISELEUR
Maire de Senlis



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 5 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absentes :** Mme SIBILLE - Mme LEPITRE par le pouvoir donné à Mme SIBILLE - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 15 - Budget annexe Eau potable - Affectation des résultats 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L 2311-5,

Vu l'avis de la commission finances en date du 20 mars 2024,

Considérant que le Compte Administratif 2023 du budget annexe de l'Eau potable de la Ville de Senlis fait ressortir un excédent de la section d'investissement de 71 988.88 € et un excédent de fonctionnement de 1 243 276.31 €,

Considérant que le montant des restes à réaliser de la section d'investissement est égal à 549 303.05 € en dépenses et 15 600.00 € en recettes, soit un solde négatif de 533 703.05 €,


Considérant en conséquence que le Compte Administratif 2023 du budget annexe Eau Potable fait ressortir un besoin de financement de la section d'investissement, après report de 461 704.17 €,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 du budget annexe Eau potable comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		71 988.88 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		461 704.17 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		781 572.14 €

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 5 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absentes :** Mme SIBILLE - Mme LEPITRE par le pouvoir donné à Mme SIBILLE - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 16 - Budget annexe Eau potable – Budget primitif 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un Débat d'Orientations Budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu le débat d'orientation budgétaire acté au conseil municipal du 8 février 2024,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Budget primitif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

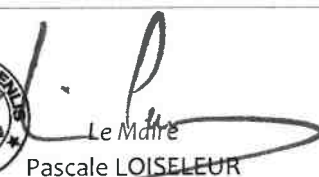
Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a adopté le Budget Primitif annexe EAU 2024 tel que présenté et dont la balance s'équilibre comme suit :

- 1 291 000,00 € en section de fonctionnement,
- 1 841 000,00 € en section d'investissement.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n° 16 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Numéro SIRET 21600603100217	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE SENLIS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	50
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	51

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 291 000,00	509 427,86
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 781 572,14
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 291 000,00	1 291 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 291 696,95	1 753 401,12
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	549 303,05	15 600,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 71 998,88
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 841 000,00	1 841 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 132 000,00	3 132 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	35 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		110 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		115 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 125 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	120 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 245 000,00	0,00	1 190 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
TOTAL		1 360 000,00	0,00	1 291 000,00	1 291 000,00	1 291 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 291 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	429 687,88	0,00	479 427,86	479 427,86	479 427,86
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		429 687,88	0,00	479 427,86	479 427,86	479 427,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		429 687,88	0,00	479 427,86	479 427,86	479 427,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		454 687,88	0,00	509 427,86	509 427,86	509 427,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	781 572,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 291 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 160 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 333 810,78	549 303,05	1 166 696,95	1 166 696,95	1 716 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 375 810,78	549 303,05	1 241 696,95	1 241 696,95	1 791 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 375 810,78	549 303,05	1 241 696,95	1 241 696,95	1 791 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	55 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL	1 430 810,78	549 303,05	1 291 696,95	1 291 696,95	1 841 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 841 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	125 810,78	15 600,00	81 696,95	81 696,95	97 296,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	125 810,78	15 600,00	81 696,95	81 696,95	97 296,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	372 253,60	0,00	461 704,17	461 704,17	461 704,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	402 253,60	0,00	461 704,17	461 704,17	461 704,17
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	528 064,38	15 600,00	543 401,12	543 401,12	559 001,12
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 125 000,00		1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET EAU POTABLE SENLIS - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	120 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 275 000,00		1 210 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
TOTAL		1 803 064,38	15 600,00	1 753 401,12	1 753 401,12	1 769 001,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	71 998,88
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 841 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 160 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	36 000,00		36 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00		60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	110 000,00	110 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 080 000,00	1 080 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	101 000,00	1 190 000,00	1 291 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 291 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00	30 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 716 000,00	0,00	1 716 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	75 000,00	20 000,00	95 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 791 000,00	50 000,00	1 841 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 841 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	479 427,86		479 427,86
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		479 427,86	30 000,00	509 427,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	781 572,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 291 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	97 296,95	0,00	97 296,95
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		110 000,00	110 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 080 000,00	1 080 000,00
Recettes d'investissement – Total		97 296,95	1 210 000,00	1 307 296,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	71 998,88
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	461 704,17
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 841 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	35 000,00	36 000,00	36 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	14 300,00	14 300,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	7 000,00	7 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00	2 700,00	2 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	60 000,00	60 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	75 000,00	60 000,00	60 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		110 000,00	96 000,00	96 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		115 000,00	101 000,00	101 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 125 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	120 000,00	110 000,00	110 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	120 000,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 245 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 245 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 360 000,00	1 291 000,00	1 291 000,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 291 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	429 687,88	479 427,86	479 427,86
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	429 687,88	479 427,86	479 427,86
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		429 687,88	479 427,86	479 427,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		429 687,88	479 427,86	479 427,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	25 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		454 687,88	509 427,86	509 427,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	781 572,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 291 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	42 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 333 810,78	1 166 696,95	1 166 696,95
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	89 000,00	89 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 333 810,78	1 077 696,95	1 077 696,95
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	75 000,00	75 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 375 810,78	1 241 696,95	1 241 696,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 375 810,78	1 241 696,95	1 241 696,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	25 000,00	30 000,00	30 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>25 000,00</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	10 000,00	15 000,00	15 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 000,00	20 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		55 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 430 810,78	1 291 696,95	1 291 696,95

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	549 303,05
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 841 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	125 810,78	81 696,95	81 696,95
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	125 810,78	81 696,95	81 696,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		125 810,78	81 696,95	81 696,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	372 253,60	461 704,17	461 704,17
1068	Autres réserves	372 253,60	461 704,17	461 704,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	30 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		402 253,60	461 704,17	461 704,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		528 064,38	543 401,12	543 401,12
021	Virement de la section d'exploitation	1 125 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	120 000,00	110 000,00	110 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	120 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 245 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 275 000,00	1 210 000,00	1 210 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 803 064,38	1 753 401,12	1 753 401,12

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	15 600,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	71 998,88
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 841 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET EAU POTABLE SENLIS - BP - 2024

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	BATIMENT/CHATEAU D EAU	40	14/12/2022
L	INSTALLATION COMPLEXE/FORAGE/PIEZOMETRE	40	14/12/2022
L	RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE	40	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	71 998,88	71 998,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-533 703,05	-533 703,05
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-461 704,17	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	461 704,17	461 704,17
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-461 704,17	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	461 704,17

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	30 000,00	30 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 190 000,00	1 190 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 160 000,00	1 621 704,17

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		30 000,00	I 30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
----------------	-----------------	-----------	--------------------	------------------------------------	-----------------------------

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



ETAT DES RESTES A REALISER 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET ANNEXE EAU VILLE DE SENLIS

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°16 - Annexe 2

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

NATURE	ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21531	AT23014701P	MATRISE D'ŒUVRE TRAVAUX CENTRE VILLE -RENOUVELLEM ENT EAU POTABLE ET MISE EN SEPARATIF ASSAINISSEMENT	AREA SARL	2023/14	8 452,50	1 690,50	10 143,00	
21531	AT23022501P	TRAVAUX ZAC DE L'EGOUQUARTIER LOT 2 PART EAU POTABLE	BARRIQUAND SAS	2023/15	381 161,00	76 232,20	457 393,20	
21531	PT23013001P	PARKING ST LAZARE - LOT 2 PART REVISION EAU POTABLE	EUROVIA PICARDIE CREIL	2021/38	293,99	0,00	293,99	
21531	PT23020801P	TERRASSEMENT EN TRANCHÉE	EUROVIA PICARDIE CREIL	2023/15	46 350,00	9 270,00	55 620,00	
21531	AT23003101P	TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CAPTAGE LE TOMBRAY AVENANT N°3 DSP EAU POTABLE	SEAO VEOLIA		32 000,00	6 400,00	38 400,00	
21531	AT23003201P	TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE 4 DEBITMETRES AVENANT 3 DSP EAU	SEAO VEOLIA		32 408,50	6 481,70	38 890,20	
21531	AT23007001P	REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB 2023 30 BRANCHEMENTS	SEAO VEOLIA		47 962,06	9 592,41	57 554,47	
21531	AT23019901P	TRANCHE FERME - MATRISE D'ŒUVRE TRAVAUX CENTRE VILLE : IMPASSE DU COURTILLET , RUE DE LA TONNELLERI	TERRE ET PAYSAGES EURL	2023/14	675,00	135,00	810,00	
TOTAL					549 303,05	109 801,81	659 104,86	549 303,05

Le 05 Février 2024
Vu l'exactitude
L'adjoind délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS





ETAT DES RESTES A REALISER 2023
 RECETTES D'INVESTISSEMENT
 BUDGET ANNEXE EAU VILLE DE SENLIS

NATURE ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
13111	F123-00072P	CONVENTION 1099757 BQ23001230 PIEZOMETRES	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15 600,00	0,00	15 600,00	
TOTAL				15 600,00	0,00	15 600,00	15 600,00

Le 05 Février 2024
 Vu l'exactitude
 L'adjoint délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS



IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice... 33
 Nombre de membres présents... 27 + 6 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés... 33
 VOTES : Pour... 33
 Contre... 0
 Abstentions... 0

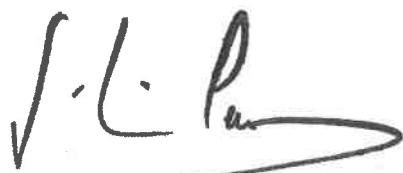
Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Madame Le Maire,
 A Hôtel de ville – Salle du Conseil, le 03/04/2024
 Madame Le maire

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A Senlis, le 03/04/2024
 Les membres du conseil municipal

LOISELEUR Pascale 	ROBERT Marie-Christine 	GAUDUBOIS Patrick 	SIBILLE Elisabeth 	GUEDRAS Daniel 
LUDMANN Veronique 	NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre 	PALIN SAINTE AGATHE Martine 	REIGNAULT Patrice 	MIFSUD Florence 
CURTIL Benoît 	BALOSSIER Françoise 	LEFEVRE Sylvain 	LECOMTE François-Xavier 	GORSE-CAILLOU Isabelle 
GAUDION Philippe 	MAUPAS Régine par pouvoir à Mme LOISELEUR 	DELACROY Emmanuel 	GLASTRA Delphine 	BOUTEMY Veronique 
DIEDRICH Wilfried 	LEPITRE Hélène par pouvoir à Mme SIBILLE 	AIT M BARK Fatiha par pouvoir à M. Baron 	BARON Jean-Marc 	VALLER Ghislaine 
CHAPUIS Thibaut par pouvoir à Mme ROBERT 	FLEURETTE Bernard 	PRUVOST-BITAR Véronique 	AUNOS Sandrine 	REYNAL Sophie 
BENOIST Magalie 	BOULANGER Damien par pouvoir à Mme REYNAL 	GEOFFROY Rémi par pouvoir à Mme BENOIST 		

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024



A Mairie de Senlis le 12/04/2024

Publication sur le site internet de la collectivité le 12/04/2024

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEBVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 17 - Surtaxe sur le prix de l'eau

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2224-12-1,

VU Le contrat d'affermage passé avec la Société VEOLIA EAU et ses différents avenants, prévoyant l'institution d'une surtaxe sur le prix de l'eau destinée à financer en partie les équipements de la commune dans ce domaine

Le contrat d'affermage passé avec la Société VEOLIA EAU prévoit l'institution d'une redevance d'assainissement et d'une surtaxe sur le prix de l'eau destinées à financer en partie les équipements de la commune dans ce domaine L'exploitation du service eau potable est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 20 ans soit une échéance au 31 janvier 2032.

Il convient de préciser ces tarifs pour l'année 2024.


Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a décidé de reconduire les tarifs, conformément au tableau ci-après :

TRANCHE (en m ³)	SURTAXE EAU
	Tarif euros
1 à 30	0,1013
31 et plus	0,6544

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 18 – Budget annexe de l'Assainissement - Compte de Gestion 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion,

Vu l'avis de la Commission de Finance rendu le 20 mars 2024,

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget Assainissement de Senlis. Il est conforme au Compte Administratif qui vous sera présenté.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est annexé à la présente un extrait de l'édition provisoire portant la synthèse du Compte de Gestion du Trésorier Municipal. L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2023 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget annexe de l'Assainissement.

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2023 dont les écritures et le résultat (ci annexé) sont conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil municipal du 03 Avril 2024

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Note de synthèse - Délibération n° 18, 19,20 et 21

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
Compte Administratif 2023
Budget primitif 2024

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2024 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Le budget annexe Assainissement retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées.
- L'exploitation du service assainissement était assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1^{er} février 2012 avec la société VEOLIA avec une échéance au 31 janvier 2024. Un nouveau contrat de délégation de service public a été attribué à la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO-VEOLIA) par décision du 9 novembre 2023 au 1^{er} février 2024 pour une durée de douze ans, soit jusqu'au 31 janvier 2036.

Compte administratif 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	603 937,76 €	904 744,26 €
Total des recettes réalisées	1 378 456,94 €	569 207,33 €
soit un solde de l'exercice	774 519,18 €	-335 536,93 €
reporté N-1	706 919,63 €	425 407,57 €
soit un solde global	1 481 438,81 €	+ 89 870,64 €

Résultat excédentaire en section de fonctionnement à porter au BP 2024 diminué de la couverture du besoin d'investissement

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES, soit un solde négatif

- 1 179 828,39 €

Solde global CA

+ 89 870,64 €

- 1 089 957,75 €

besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc affectés comme suit

	Dépenses	Recettes
001 solde d'exécution reporté invt		89 870,64 €
002 résultat reporté fctt		391 481,06 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisés		1 089 957,75 €

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2023	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2023	BP 2024	
011	Charges à caractère général	30 683,61 €	78 000,00 €	63 000,00 €	Travaux de nouvelle DSP finalisation, RQPS, abonnement ADTO Annonces, frais avocats
012	Charges de personnel	44 641,25 €	66 000,00 €	55 000,00 €	Remboursement de la quote-part de la masse salariale affectée par la ville à la gestion de l'eau (0,5 ETP chargée de mission E&A ; 0,125 ETP dessinateur bureau d'études ; 0,125 ETP coordination – direction technique)
65	Autres charges de gestion	0,00 €	0,00 €	3 700,00 €	Admissions en non valeur et prise en charge à 50% du déficit de la délégation de service public en solde au 31/01/2024
67	Charges exceptionnelles			100 000,00 €	Prise en charge à 50% du déficit de la délégation de service public en solde au 31/01/2024 - au 31/12 il est de 187 363,47€
			460 000,00 €	584 000,00 €	Annulation de titre procédure judiciaire engagée par la SCI GEP SENLIS LOGISTICS à l'encontre de la Ville, demandant l'annulation et le remboursement d'un titre de recette émis le 24 janvier 2022 au titre de la participation financière pour l'assainissement collectif et annulation d'un titre pour erreur dans le débiteur
68	Provisions pour risques contentieux	16 685,90 €	17 000,00 €	0,00 €	
042	Autofinancement (dont dotations aux amortissements	511 927,00 €	560 000,00 €	530 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		1 036 000,00 €	1 145 000,00 €	
TOTAL GENERAL		603 937,76 €	2 217 000,00 €	2 480 700,00 €	

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

RECETTES		CA 2023	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2023	BP 2024	
002	Résultat reporté de fonctionnement		706 919,63 €	391 481,06 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	148 226,45 €	200 000,00 €	160 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
74	Dotations subventions participations		50 000,00 €	89 000,00 €	en 2024 primes d'épuration reçue pour 2022 et remboursements par le délégataire du manque à gagner pour 2021 (réalisé en 2022 pour 49 021,84) et 2022
70	Produits du service	1 229 530,49 €	1 260 080,37 €	1 258 218,94 €	
	Redevance assainissement	324 080,05 €	319 080,37 €	504 218,94 €	application de la délibération modifiant les tarifs de la redevance communale au 1er février 2024 du de la surtaxe du 9/11/2023
	Participation Financement Assainissement Collectif	901 462,00 €	933 000,00 €	746 000,00 €	cf détail ci-dessous
	Participation pour rejets des eaux usées - Communes extérieures	3 988,44 €	8 000,00 €	8 000,00 €	Communes d'Aumont Chamant et Courteuil
77	Produits exceptionnels Redevance pour travaux concessifs non réalisés (recettes suite solde de la délégation - exceptionnelle)	700,00 €	0,00 €	582 000,00 €	solde de la DSP Assainissement avec la SEAO VEOLIA sur les travaux concessifs non réalisés
TOTAL GENERAL		1 378 456,94 €	2 217 000,00 €	2 480 700,00 €	

Budget annexe Assainissement – PFAC

La prévision de recettes sur la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), dont la dernière délibération en date du 30 septembre 2021 fixe, sur modifications, les modalités d'exécution de la PFAC, sont les suivantes :

- Branchements pour l'opération de construction sur Beauval pour 155k€
- Branchements pour Réémission d'un titre au vu de l'annulation du titre à prévoir sur le branchement pour SCI GEP SENLIS LOGISTICS au vu de la mise en service effective de celui-ci (application des tarifs 2018 et non 2019) pour 442k€
- Branchements pour réémission d'un titre pour l'opération de réhabilitation place Saint Maurice pour erreur sur le nom du débiteur ayant déposé le permis de construire modificatif pour 124k€
- Branchements nouveaux ou réhabilitation d'immeubles pour le reste (25k€)

Pour 2023, ont été titrés principalement les branchements de l'opération de l'OPAC de construction sur Brunehaut pour 369 588 €, de l'opération de réhabilitation de la clinique Saint Joseph place Saint Maurice pour 123 196 €, de l'opération de construction d'habitations collectives et de maisons individuelles avenue de Creil pour 363 838 €.

Budget annexe Assainissement - Investissements

DEPENSES		CA 2023	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2023	BP 2024	
040	Opérations d'ordre entre sections	148 226,45 €	200 000,00 €	160 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section	14 901,07 €	35 000,00 €	20 000,00 €	finalisation en 2023 du Remboursement de tva par le fermier avant passage en budget annexe ht
16	Emprunts	3 570,13 €	5 000,00 €	5 000,00 €	prêts d'avance avec l'Agence de l'Eau (taux 0%)
21/23	Immobilisations travaux dont 2023 travaux rue des Jardiniers 373k€	456 908,12 €	1 701 942,19 €	2 987 080,68 €	2024- y compris restes à réaliser 1 180k€ dont 1 158k€ pour travaux sur la ZAC EcoQuartier et dépenses nouvelles d'équipement 1 807k€ (détail ci-dessous)
20	Immobilisations incorporelles	281 138,49 €	367 057,81 €	42 919,32 €	
	Etudes	0,00 €	43 000,00 €		le diagnostic des mirco polluants de la STEP est intégré dans le tarif de base de la nouvelle DSP.
	AP/CP Diagnostic réseaux	234 076,15 €	264 835,31 €	30 759,16 €	
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	47 062,34 €	59 222,50 €	12 160,16 €	
TOTAL GENERAL		904 744,26 €	2 309 000,00 €	3 215 000,00 €	

RECETTES		CA2023	Crédits Ouverts 2023	BP 2024	Observations
001	Résultat reporté d'investissement		425 407,57 €	89 870,64 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		1 036 000,00 €	1 145 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	511 927,00 €	560 000,00 €	530 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section	14 901,07 €	35 000,00 €	20 000,00 €	finalisation en 2023 du Remboursement de tva par le fermier avant passage en budget annexe ht
10	Excedent fonctionnement capitalisé	27 478,19 €	27 478,19 €	1 089 957,75 €	
27	Autres immobilisations financières	14 901,07 €	35 048,24 €	0,00 €	Remboursement de tva par le fermier
13	Subventions d'investissement reçues	0,00 €	190 066,00 €	340 171,61 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux		153 962,00 €	153 962,00 €	
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales		36 104,00 €	36 104,00 €	
	Subventions agence de l'eau			150 105,61 €	travaux de mise en séparatif des réseaux centre ville et jardins familiaux
TOTAL GENERAL		569 207,33 €	2 309 000,00 €	3 215 000,00 €	

Budget annexe assainissement Investissements

Bilan de la gestion pluriannuelle / annexe IV B2-1

n° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour Mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer au-delà de l'exercice N	CP réalisés durant l'exercice N
AP/CP N° 2001- Diagnostic réseau assainissement	383 000,00	24 000,00	407 000,00	376 240,84	264 835,31	30 759,16	234 076,15
AP/CP N° 2002- Schéma de gestion des eaux pluviales	91 000,00	15 000,00	106 000,00	93 839,84	59 222,50	12 160,16	47 062,34

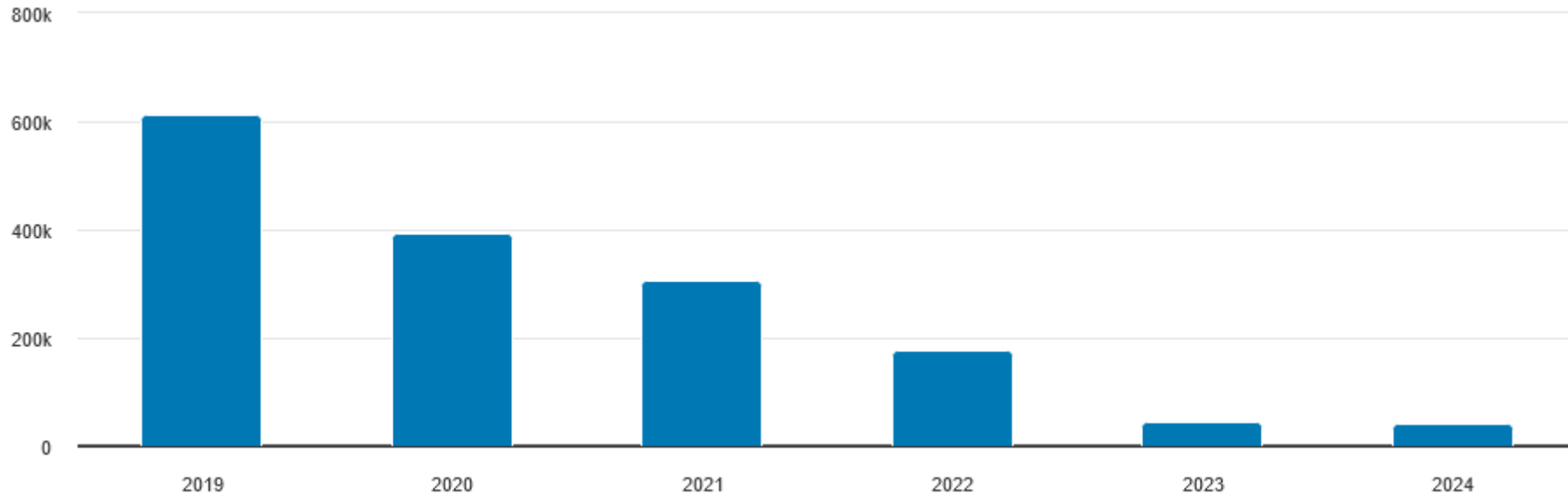
Budget annexe assainissement Investissements

PROGRAMME 2024	DETAIL DU PROJET	MONTANT
Opération Eco-Quartier (av G Clémenceau notamment)	Maitrise d'œuvre et travaux d'aménagement du quartier (dont 1 167 906,35 € en restes à réaliser) - travaux supplémentaires	170 000,00 €
Inspection télévisuelle du réseau d'assainissement Travaux extension	Diverses rues (études en prévision de travaux)	123 252,29 €
Route de Saint Léonard / sentier de l'hôtel Dieu des Marais - Déversoir d'orage DO2 - jardins familiaux	Mission de MOE et Travaux de doublement et de modification du réseau en amont de la station d'épuration	435 000,00 €
Opération rues adjacentes à la rue du Châtel - Mise en séparatif du centre ville	Impasse du Courtillet (120k€)	165 000,00 €
	Rue Vieille de Paris - études mission de maîtrise d'œuvre (45k€)	
ZAE Senlis Sud Oise - Travaux de mise en séparatif des réseaux	Au vu de la mise en conformité du déversoir d'orage et la suppression du bassin - Travaux Rue Saint Etienne	572 000,00 €
Travaux Rue du Haut de Villevert	Depuis la Rue du Pont de Pierre jusqu'à la Rue de la Fontaine St Rieul sur 240 ml (partie de travaux sur voirie qui ont déjà fait l'objet d'un enfouissement des réseaux aériens)	72 000,00 €
Travaux rue Notre Dame de Bonsecours	Au vu du diagnostic état des réseaux	270 000,00 €

La dette

L'endettement sur le budget annexe assainissement s'élève à 40 589,35 € au 31/12/2023. Il reste deux emprunts auprès de l'Agence de l'Eau. Ils ont un coût en intérêt nul.

Pour rappel, évolution de l'encours de dette depuis 5 ans en début d'exercice :



Au vu des projets 2024 et de l'autofinancement il n'est pas prévu de réaliser d'emprunt.

Budget annexe Assainissement – Redevance Assainissement

Evolution de la redevance assainissement sur les derniers exercices :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
765 499,77 €	492 105,93 €	303 452,45 €	295 561,64 €	324 001,79 €	324 080,05 €

Au vu du nouveau contrat entré en vigueur au 1er février 2024, pour une durée de 12 ans, considérant les nouveaux tarifs de rémunération de la nouvelle Délégation du Service Public de l'assainissement, les nouveaux tarifs de la redevance assainissement ont été fixés par délibération du 09/11/2023 comme suit :

<u>TRANCHE (en m3)</u>	<u>REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT</u>
	<u>Nouveaux tarifs à partir du 1er février 2024</u>
	<u>Tarif / euros</u>
<u>1 à 30</u>	<u>0,1013 €HT/m3</u>
<u>31 à 120</u>	<u>0,7133 €HT/m3</u>
<u>+ de 120</u>	<u>1,1278 €HT/m3</u>

Budget annexe Assainissement

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- **Approuver le Compte de gestion 2023**
- **Adopter le Compte Administratif 2023**
- **Affecter les résultats de l'exercice 2023**
- **Adopter le budget primitif 2024**

Résultats budgétaires de l'exercice

31701 - SERVICE ASSAINT SENLIS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 309 000,00	2 217 000,00	4 526 000,00
Titres de recette émis (b)	569 207,33	1 488 051,84	2 057 259,17
Réductions de titres (c)		109 594,90	109 594,90
Recettes nettes (d = b - c)	569 207,33	1 378 456,94	1 947 664,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 309 000,00	2 217 000,00	4 526 000,00
Mandats émis (f)	904 744,26	610 607,76	1 515 352,02
Annulations de mandats (g)		6 670,00	6 670,00
Depenses nettes (h = f - g)	904 744,26	603 937,76	1 508 682,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		774 519,18	438 982,25
(h - d) Déficit	335 536,93		

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n° 18 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31701 - SERVICE ASSAINT SENLIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE ASSAINT SENLIS					
Investissement	425 407,57		-335 536,93		89 870,64
Fonctionnement	734 397,82	27 478,19	774 519,18		1 481 438,81
Sous-Total	1 159 805,39	27 478,19	438 982,25		1 571 309,45
TOTAL III	1 159 805,39	27 478,19	438 982,25		1 571 309,45
TOTAL I + II + III	1 159 805,39	27 478,19	438 982,25		1 571 309,45



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 5 - Votants : 31 - Absents : 2

Présents : Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LOISELEUR (conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) - **Absente :** Mme MAUPAS par le pouvoir donné à Mme LOISELEUR **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** M. GAUDUBOIS.

N° 19 - Budget annexe de l'Assainissement - Compte Administratif 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que Madame le Maire pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2313-1,

Vu l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales insérant l'obligation d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Compte Administratif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Après avis de la Commission des Finances du 20 mars 2024,

Pour permettre d'en délibérer et conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit quitter la salle des séances au moment du vote en demandant aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un des conseillers pour la présider.

Auparavant, Madame le Maire se tient à la disposition du Conseil Municipal pour fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait être utile sur ce Compte Administratif.

Puis Madame le Maire, avant de sortir, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner, à main levée, si le Conseil Municipal en émet le souhait, à l'unanimité, Monsieur Patrick GAUDUBOIS comme Président de séance.

Puis considérant que Monsieur Patrick GAUDUBOIS est désigné pour présider au vote de ce Compte Administratif,

Est soumise, à votre approbation, l'adoption du Compte Administratif 2023 du budget annexe Assainissement comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	603 937,76 €
Recettes de fonctionnement :	1 378 456,94 €
Soit un excédent de fonctionnement 2023 de	774 519,18 €
Résultat antérieur reporté	706 919,63 €
Soit un résultat de la section de fonctionnement :	+ 1 481 438,81 €
Dépenses d'investissement :	904 744,26 €
Recettes d'investissement :	569 207,33 €
Soit un déficit d'investissement 2023 de :	- 335 536,93 €
Résultat antérieur reporté	+ 425 407,57 €
Soit un résultat de la section d'investissement :	+ 89 870,64 €
Soit un solde d'exécution global	+ 1571 309,45 €

Par ailleurs, en considérant les restes à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes

Dépenses d'investissement	1 179 828,39 €
Recettes d'investissement	0,00 €

Soit un solde négatif de la section d'investissement après prise en compte des RAR de : - 1 089 957,75 €, en besoin de financement de la section d'investissement.

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : **M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST**),

- a arrêté le Compte Administratif du budget annexe Assainissement pour 2023 comme indiqué ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Président de Séance
Patrick GAUDUBOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n° 19 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Numéro SIRET 21600603100191	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	33
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	34
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	36
A8.3 - Opérations liées aux cessions	37
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	38
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	39
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	49
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

50

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 603 937,76	G 1 378 456,94	G-A 774 519,18
	Section d'investissement	B 904 744,26	H 569 207,33	H-B -335 536,93

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 706 919,63 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 425 407,57 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 508 682,02	Q= G+H+I+J 3 079 991,47	=Q-P 1 571 309,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 179 828,39	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 179 828,39	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 603 937,76	= G+I+K 2 085 376,57	1 481 438,81
	Section d'investissement	= B+D+F 2 084 572,65	= H+J+L 994 614,90	-1 089 957,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 688 510,41	= G+H+I+J+K+L 3 079 991,47	391 481,06

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 179 828,39	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 167 906,35	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 922,04	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	78 000,00	30 683,61	0,00	0,00	47 316,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 000,00	44 641,25	0,00	0,00	21 358,75
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		144 000,00	75 324,86	0,00	0,00	68 675,14
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	460 000,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	17 000,00	16 685,90			314,10
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		621 000,00	92 010,76	0,00	0,00	528 989,24
023	Virement à la section d'investissement	1 036 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	560 000,00	511 927,00			48 073,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 596 000,00	511 927,00			1 084 073,00
TOTAL		2 217 000,00	603 937,76	0,00	0,00	1 613 062,24
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 260 080,37	1 229 530,49	0,00	0,00	30 549,88
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 310 080,37	1 229 530,49	0,00	0,00	80 549,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 310 080,37	1 230 230,49	0,00	0,00	79 849,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections	200 000,00	148 226,45			51 773,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00	148 226,45			51 773,55
TOTAL		1 510 080,37	1 378 456,94	0,00	0,00	131 623,43
Pour information		706 919,63				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	367 057,81	281 138,49	0,00	85 919,32
21	Immobilisations corporelles	1 249 056,43	28 588,42	1 167 906,35	52 561,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	452 885,76	428 319,70	11 922,04	12 644,02
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 069 000,00	738 046,61	1 179 828,39	151 125,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 074 000,00	741 616,74	1 179 828,39	152 554,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	200 000,00	148 226,45		51 773,55
041	Opérations patrimoniales (2)	35 000,00	14 901,07		20 098,93
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	235 000,00	163 127,52		71 872,48
	TOTAL	2 309 000,00	904 744,26	1 179 828,39	224 427,35
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	190 066,00	0,00	0,00	190 066,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	190 066,00	0,00	0,00	190 066,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	27 478,19	27 478,19	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 048,24	14 901,07	0,00	20 147,17
	Total des recettes financières	62 526,43	42 379,26	0,00	20 147,17
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	252 592,43	42 379,26	0,00	210 213,17
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 036 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	560 000,00	511 927,00		48 073,00
041	Opérations patrimoniales (2)	35 000,00	14 901,07		20 098,93
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 631 000,00	526 828,07		1 104 171,93
	TOTAL	1 883 592,43	569 207,33	0,00	1 314 385,10
	Pour information	425 407,57			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	30 683,61		30 683,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	44 641,25		44 641,25
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	16 685,90	511 927,00	528 612,90
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		92 010,76	511 927,00	603 937,76

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	603 937,76
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	148 226,45	148 226,45
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 570,13	0,00	3 570,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	281 138,49	0,00	281 138,49
21	Immobilisations corporelles (6)	28 588,42	0,00	28 588,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	428 319,70	0,00	428 319,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	14 901,07	14 901,07
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		741 616,74	163 127,52	904 744,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	904 744,26
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 229 530,49		1 229 530,49
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	700,00	148 226,45	148 926,45
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 230 230,49	148 226,45	1 378 456,94

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	706 919,63
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 085 376,57
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	2 412,50	2 412,50
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	12 488,57	12 488,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 901,07	0,00	14 901,07
28	Amortissement des immobilisations		511 927,00	511 927,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		14 901,07	526 828,07	541 729,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	425 407,57
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	27 478,19
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	994 614,90
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	78 000,00	30 683,61	0,00	0,00	47 316,39
61523	Entretien, réparations réseaux	18 000,00	7 539,00	0,00	0,00	10 461,00
6161	Multirisques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	28 000,00	16 527,50	0,00	0,00	11 472,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	907,99	0,00	0,00	9 092,01
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	5 238,00	0,00	0,00	2 762,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	471,12	0,00	0,00	528,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 000,00	44 641,25	0,00	0,00	21 358,75
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	66 000,00	44 641,25	0,00	0,00	21 358,75
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		144 000,00	75 324,86	0,00	0,00	68 675,14
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	460 000,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	460 000,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	17 000,00	16 685,90			314,10
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	800,00	542,00			258,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	16 200,00	16 143,90			56,10
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		621 000,00	92 010,76	0,00	0,00	528 989,24
023	Virement à la section d'investissement	1 036 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	560 000,00	511 927,00			48 073,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	560 000,00	511 927,00			48 073,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 596 000,00	511 927,00			1 084 073,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 596 000,00	511 927,00			1 084 073,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 217 000,00	603 937,76	0,00	0,00	1 613 062,24
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 260 080,37	1 229 530,49	0,00	0,00	30 549,88
704	Travaux	933 000,00	901 462,00	0,00	0,00	31 538,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	319 080,37	324 080,05	0,00	0,00	-4 999,68
70613	Participations assainissement collectif	8 000,00	3 988,44	0,00	0,00	4 011,56
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
741	Primes d'épuration	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 310 080,37	1 229 530,49	0,00	0,00	80 549,88
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 310 080,37	1 230 230,49	0,00	0,00	79 849,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00	148 226,45			51 773,55
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	148 226,45			51 773,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	148 226,45			51 773,55
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 510 080,37	1 378 456,94	0,00	0,00	131 623,43
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		706 919,63				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	367 057,81	281 138,49	0,00	85 919,32
2031	Frais d'études	367 057,81	281 138,49	0,00	85 919,32
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 249 056,43	28 588,42	1 167 906,35	52 561,66
21532	Réseaux d'assainissement	1 249 056,43	28 588,42	1 167 906,35	52 561,66
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	452 885,76	428 319,70	11 922,04	12 644,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	452 885,76	428 319,70	11 922,04	12 644,02
Total des dépenses d'équipement		2 069 000,00	738 046,61	1 179 828,39	151 125,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
1681	Autres emprunts	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 074 000,00	741 616,74	1 179 828,39	152 554,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	200 000,00	148 226,45		51 773,55
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	200 000,00	148 226,45		51 773,55
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	175 000,00	130 588,73		44 411,27
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 000,00	4 514,89		5 485,11
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	14 000,00	13 044,83		955,17
13918	Autres subventions d'équipement	1 000,00	78,00		922,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	35 000,00	14 901,07		20 098,93
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	35 000,00	14 901,07		20 098,93
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		235 000,00	163 127,52		71 872,48
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 309 000,00	904 744,26	1 179 828,39	224 427,35
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	190 066,00	0,00	0,00	190 066,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	190 066,00	0,00	0,00	190 066,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		190 066,00	0,00	0,00	190 066,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 478,19	27 478,19	0,00	0,00
1068	Autres réserves	27 478,19	27 478,19	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 048,24	14 901,07	0,00	20 147,17
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	35 048,24	14 901,07	0,00	20 147,17
Total des recettes financières		62 526,43	42 379,26	0,00	20 147,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		252 592,43	42 379,26	0,00	210 213,17
021	Virement de la section d'exploitation	1 036 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	560 000,00	511 927,00		48 073,00
28131	Bâtiments	0,00	4,00		-4,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	191 221,00		8 779,00
28151	Installations complexes spécialisées	200 000,00	188 529,00		11 471,00
28153	Installations à caractère spécifique	160 000,00	132 173,00		27 827,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 596 000,00	511 927,00		1 084 073,00
041	Opérations patrimoniales (6)	35 000,00	14 901,07		20 098,93
2031	Frais d'études	0,00	2 412,50		-2 412,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 000,00	12 488,57		22 511,43
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 631 000,00	526 828,07		1 104 171,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 883 592,43	569 207,33	0,00	1 314 385,10
Pour information		425 407,57			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					53 552,00									
1681 Autres emprunts (total)					53 552,00									
1078497 (AS-2018-01)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/10/2018	09/10/2018	09/10/2019	16 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1084444 (ASS-1084444)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/07/2019	19/05/2020	19/05/2021	36 660,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					53 552,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		40 589,35					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		40 589,35					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1078497 (AS-2018-01)	N	0,00	A-1	11 261,35	9,78	F	FIXE	0,000	1 126,13	0,00	0,00	0,00
1084444 (ASS-1084444)	N	0,00	A-1	29 328,00	11,39	F	FIXE	0,000	2 444,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 589,35					3 570,13	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	40 589,35	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	STATION D EPURATION	60	14/12/2022
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	16 685,90		0,00	16 685,90	0,00	16 685,90
Provision pour litiges SCI GEP SENLIS LOGISTICS c/ Ville (PFAC)	16 143,90	22/03/2023	0,00	16 143,90	0,00	16 143,90
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	542,00	22/03/2023	0,00	542,00	0,00	542,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	16 685,90		0,00	16 685,90	0,00	16 685,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		205 000,00	I 151 796,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 000,00	3 570,13
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	3 570,13
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	148 226,45
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	200 000,00	148 226,45
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	151 796,58	1 179 828,39	0,00	1 331 624,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 631 048,24	III 526 828,07
Ressources propres externes de l'année (a)		35 048,24	14 901,07
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	35 048,24	14 901,07
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 596 000,00	511 927,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28131	<i>Bâtiments</i>	0,00	4,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	200 000,00	191 221,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	200 000,00	188 529,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	160 000,00	132 173,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 036 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	526 828,07	0,00	425 407,57	27 478,19	979 713,83

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 331 624,97
Ressources propres disponibles	IV 979 713,83
Solde	V = IV – II (3) -351 911,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/02/2023	RUE DES JARDINIERS	373 043,47	0,00	0
02/03/2023	ETUDE DIAG ASSAINISSEMENT	234 076,15	0,00	1
02/03/2023	QUARTIER ORDENER COMPACTAGE	5 290,00	0,00	0
27/03/2023	SCHEMA GESTION EAUX PLUVIALES	47 062,34	0,00	0
15/05/2023	TRX RESEAU EAUX USEES IMP BONSECOURS	49 986,23	0,00	0
21/08/2023	POSE DETECTEUR HYDROCARBURE	11 850,00	0,00	60
01/09/2023	TRX ENTREE POSTE REFOULEMENT ALLEE MARRONIERS	10 539,89	0,00	60
05/12/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE CENTRE VILLE	4 435,00	0,00	60
14/12/2023	ZAC ECOQUARTIER 2023	0,00	0,00	60
14/12/2023	MOE MISE EN SEPARATIF ASS+AEP CENTRE VILLE 2023	1 763,53	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
19/12/2023	PARKING ST LAZARE ASSAINISSEMENT	105 979,88	1 766,00	60
TOTAL GENERAL		844 026,49	1 766,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 19/01/2012 - affermage	veolia	SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'OISE (SE.A.O. - VEOLIA EAU)	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice... 33
 Nombre de membres présents... 26 + 5 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés... 34
 VOTES : Pour... 24
 Contre... 9
 Abstentions... 7

Date de convocation : 21/03/2024

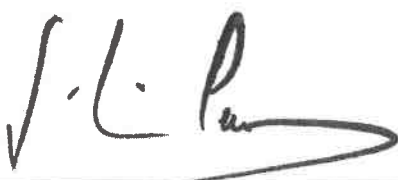
Présenté par Madame Le Maire,
 A Hôtel de ville – Salle du Conseil, le 03/04/2024
 Madame Le maire

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A Senlis, le 03/04/2024

Les membres du conseil municipal

LOISELEUR Pascale <i>Absente excusée</i>	ROBERT Marie-Christine 	GAUDUBOIS Patrick 	SIBILLE Elisabeth 	GUEDRAS Daniel 
LUDMANN Véronique 	NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre 	PALIN SAINTE AGATHE Martine 	REIGNAULT Patrice 	MIFSUD Florence 
CURTIL Benoît 	BALOSSIER Françoise 	LEFEVRE Sylvain 	LECOMTE François-Xavier 	GORSE-CAILLOU Isabelle 
GAUDION Philippe 	MAUPAS Régine <i>Absente</i>	DELACROY Emmanuel 	GLASTRA Delphine 	BOUTEMY Véronique 
DIEDRICH Wilfried 	LEPITRE Hélène <i>par pouvoir à Mme SIBILLE</i>	AIT M BARK Fatiha <i>par pouvoir à H. BARON</i>	BARON Jean-Marc 	VALLER Ghislaine 
CHAPUIS Thibaut <i>par pouvoir à Mme ROBERT</i>	FLEURETTE Bernard 	PRUVOST-BITAR Véronique 	AUNOS Sandrine 	REYNAL Sophie 
BENOIST Magalie 	BOULANGER Damien <i>par pouvoir à Mme REYNAL</i>	GEOFFROY Rémi <i>par pouvoir à Mme BENOIST</i>		

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024



A Mairie de Senlis le 12/04/2024

Publication sur le site internet de la collectivité le 12/04/2024

Pascale LOISELEUR
Maire de Senlis



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 20 - Budget annexe Assainissement - Affectation des résultats de l'exercice 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 2311-5,

Vu l'avis de la commission finances en date du 20 mars 2024,

Considérant que le Compte Administratif 2023 du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Senlis fait ressortir un excédent de la section d'investissement de 89 870.64 € et un excédent de fonctionnement de 1 481 438.81 €:

Considérant que le montant des restes à réaliser de la section d'investissement est égal à 1 179 828.39 € de dépenses,



Considérant en conséquence que le Compte Administratif 2023 du budget annexe Assainissement fait ressortir un besoin de financement de la section d'investissement, après report, de 1 089 957.75 €

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 du budget annexe Assainissement comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		89 870.64 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		1 089 957,75 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		391 481,06 €


Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

 Le Maire
Pastale LOISELEUR


Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 21 - Budget annexe Assainissement Budget Primitif 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un Débat d'Orientation Budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales insérant l'obligation d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Vu le débat d'orientation budgétaire acté au conseil municipal du 8 février 2024,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Budget primitif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a adopté le Budget Primitif annexe Assainissement 2024 tel que présenté et dont la balance s'équilibre comme suit :

- 2 480 700 € en section de fonctionnement,
- 3 215 000 € en section d'investissement.

Le Secrétaire de Séance
Chizlaine VALLER


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n° 21 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

Numéro SIRET 21600603100191	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	33

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	36
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	37
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	38
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	39
B1.7 - Etat des engagements reçus	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 480 700,00	2 089 218,94
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 391 481,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 480 700,00	2 480 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 035 171,61	3 125 129,36
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 179 828,39	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 89 870,64
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 215 000,00	3 215 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 695 700,00	5 695 700,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	78 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
Total des dépenses de gestion des services		144 000,00	0,00	121 700,00	121 700,00	121 700,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	460 000,00	0,00	684 000,00	684 000,00	684 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		621 000,00	0,00	805 700,00	805 700,00	805 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 036 000,00	0,00	1 145 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	560 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 596 000,00	0,00	1 675 000,00	1 675 000,00	1 675 000,00
TOTAL		2 217 000,00	0,00	2 480 700,00	2 480 700,00	2 480 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 480 700,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 260 080,37	0,00	1 258 218,94	1 258 218,94	1 258 218,94
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 310 080,37	0,00	1 347 218,94	1 347 218,94	1 347 218,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	582 000,00	582 000,00	582 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 310 080,37	0,00	1 929 218,94	1 929 218,94	1 929 218,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL		1 510 080,37	0,00	2 089 218,94	2 089 218,94	2 089 218,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	391 481,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 480 700,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 515 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	367 057,81	0,00	42 919,32	42 919,32	42 919,32
21	Immobilisations corporelles	1 249 056,43	1 167 906,35	1 807 252,29	1 807 252,29	2 975 158,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 922,04	0,00	0,00	11 922,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 616 114,24	1 179 828,39	1 850 171,61	1 850 171,61	3 030 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 656 114,24	1 179 828,39	1 855 171,61	1 855 171,61	3 035 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		200 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL		1 856 114,24	1 179 828,39	2 035 171,61	2 035 171,61	3 215 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 215 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	190 066,00	0,00	340 171,61	340 171,61	340 171,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		190 066,00	0,00	340 171,61	340 171,61	340 171,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	27 478,19	0,00	1 089 957,75	1 089 957,75	1 089 957,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 048,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		62 526,43	0,00	1 089 957,75	1 089 957,75	1 089 957,75
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		252 592,43	0,00	1 430 129,36	1 430 129,36	1 430 129,36
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 036 000,00		1 145 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	560 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	35 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 631 000,00		1 695 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
TOTAL		1 883 592,43	0,00	3 125 129,36	3 125 129,36	3 125 129,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	89 870,64
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 215 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 515 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	63 000,00		63 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00		55 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 700,00		3 700,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	684 000,00	0,00	684 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	530 000,00	530 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 145 000,00	1 145 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	805 700,00	1 675 000,00	2 480 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 480 700,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	160 000,00	160 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	42 919,32	0,00	42 919,32
21	Immobilisations corporelles (6)	2 975 158,64	0,00	2 975 158,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 922,04	20 000,00	31 922,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 035 000,00	180 000,00	3 215 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 215 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 258 218,94		1 258 218,94
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	89 000,00		89 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	582 000,00	160 000,00	742 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 929 218,94	160 000,00	2 089 218,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	391 481,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 480 700,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	340 171,61	0,00	340 171,61
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		530 000,00	530 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 145 000,00	1 145 000,00
Recettes d'investissement – Total		340 171,61	1 695 000,00	2 035 171,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	89 870,64
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 089 957,75
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 215 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	78 000,00	63 000,00	63 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	18 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	3 000,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	28 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 000,00	55 000,00	55 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	66 000,00	55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 700,00	3 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	3 700,00	3 700,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		144 000,00	121 700,00	121 700,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	460 000,00	684 000,00	684 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	460 000,00	584 000,00	584 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	17 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	800,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	16 200,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		621 000,00	805 700,00	805 700,00
023	Virement à la section d'investissement	1 036 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	560 000,00	530 000,00	530 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	560 000,00	530 000,00	530 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 596 000,00	1 675 000,00	1 675 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 596 000,00	1 675 000,00	1 675 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 217 000,00	2 480 700,00	2 480 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 480 700,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 260 080,37	1 258 218,94	1 258 218,94
704	Travaux	933 000,00	746 000,00	746 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	319 080,37	504 218,94	504 218,94
70613	Participations assainissement collectif	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	89 000,00	89 000,00
741	Primes d'épuration	50 000,00	89 000,00	89 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 310 080,37	1 347 218,94	1 347 218,94
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	582 000,00	582 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	582 000,00	582 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 310 080,37	1 929 218,94	1 929 218,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	160 000,00	160 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	160 000,00	160 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 510 080,37	2 089 218,94	2 089 218,94

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	391 481,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 480 700,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	367 057,81	42 919,32	42 919,32
2031	Frais d'études	367 057,81	42 919,32	42 919,32
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 249 056,43	1 807 252,29	1 807 252,29
21532	Réseaux d'assainissement	1 249 056,43	1 807 252,29	1 807 252,29
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 616 114,24	1 850 171,61	1 850 171,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	35 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 656 114,24	1 855 171,61	1 855 171,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	160 000,00	160 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>200 000,00</i>	<i>160 000,00</i>	<i>160 000,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>175 000,00</i>	<i>160 000,00</i>	<i>160 000,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>10 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>14 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>1 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 856 114,24	2 035 171,61	2 035 171,61

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 179 828,39
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 215 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	190 066,00	340 171,61	340 171,61
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	190 066,00	340 171,61	340 171,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		190 066,00	340 171,61	340 171,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 478,19	1 089 957,75	1 089 957,75
1068	Autres réserves	27 478,19	1 089 957,75	1 089 957,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 048,24	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	35 048,24	0,00	0,00
Total des recettes financières		62 526,43	1 089 957,75	1 089 957,75
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		252 592,43	1 430 129,36	1 430 129,36
021	Virement de la section d'exploitation	1 036 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	560 000,00	530 000,00	530 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	200 000,00	190 000,00	190 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	160 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 596 000,00	1 675 000,00	1 675 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	35 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 631 000,00	1 695 000,00	1 695 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 883 592,43	3 125 129,36	3 125 129,36

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	89 870,64
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 215 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					53 552,00									
1681 Autres emprunts (total)					53 552,00									
1078497 (AS-2018-01)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/10/2018	09/10/2018	09/10/2019	16 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1084444 (ASS-1084444)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/07/2019	19/05/2020	19/05/2021	36 660,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					53 552,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		40 589,35					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		40 589,35					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1078497 (AS-2018-01)	N	0,00	A-1	11 261,35	9,77	F	FIXE	0,000	1 126,13	0,00	0,00	0,00
1084444 (ASS-1084444)	N	0,00	A-1	29 328,00	11,38	F	FIXE	0,000	2 444,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 589,35					3 570,13	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	40 589,35	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	STATION D EPURATION	60	14/12/2022
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	14/12/2022
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		16 685,90	16 685,90	0,00	16 685,90
Provision pour litiges SCI GEP SENLIS LOGISTICS c/ Ville (PFAC)	0,00	22/03/2023	16 143,90	16 143,90	0,00	16 143,90
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	0,00	22/03/2023	542,00	542,00	0,00	542,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		16 685,90	16 685,90	0,00	16 685,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	89 870,64	89 870,64
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 179 828,39	-1 179 828,39
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 089 957,75	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 089 957,75	1 089 957,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 089 957,75	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 089 957,75

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	165 000,00	165 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 675 000,00	1 675 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 510 000,00	2 599 957,75

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		165 000,00	I 165 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 000,00	5 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	5 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		160 000,00	160 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	160 000,00	160 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
----------------	-----------------	-----------	--------------------	------------------------------------	-----------------------------

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



ETAT DES RESTES A REALISER 2023
 DEPENSES D'INVESTISSEMENT
 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VILLE DE SENLIS

Conseil Municipal du 3 avril 2024
 Délibération n° 21 - Annexe 2

Acte exécutoire le 12/04/2024
 Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
 Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

NATURE	ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
2315	AT22027001P	FOUILLES REMBLAIS CANALISATIONS	AGENCE COLAS SENLIS	2021/11	11 922,04	2 384,41	14 306,45	
21532	AT23014401P	TRAVAUX DAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ZAC LOT 2 - ASSAINISSEMENT	BARRIQUAND SAS	2023/15	720 089,00	144 017,80	864 106,80	
21532	AT23014801P	MOE TRAVAUX CENTRE VILLE : RENOUVELLEMENT EAU POTABLE ET MISE EN SEPARATIF ASSAINISSEMENT	AREA SARL	2023/14	8 452,50	1 690,50	10 143,00	
21532	AT23019701P	TRANCHE FERME : MAINTRISE D'OEUVRE TRAVAUX CENTRE VILLE : IMPASSE DU COURTILLET, RUE DE LA TONNELLERIE	TERRE ET PAYSAGES EUROL	2023/14	675,00	135,00	810,00	
21532	PT23020701P	TRAVAUX DAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ZAC LOT 2 - ASSAINISSEMENT	EUROVA PICARDIE CREIL	2023/15	438 689,85	87 737,97	526 427,82	
TOTAL					1 179 828,39	235 965,68	1 415 794,07	1 179 828,39

Le 05 Février 2024
 Vu l'exactitude
 L'adjoint délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS



IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice... 33
 Nombre de membres présents... 27 + 6 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés... 33
 VOTES : Pour... 33
 Contre... 0
 Abstentions... 0

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Madame Le Maire,
 A Hôtel de ville – Salle du Conseil, le 03/04/2024
 Madame Le maire

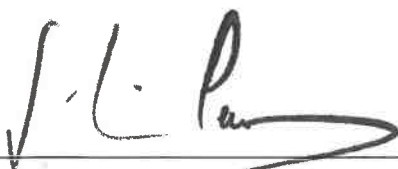
Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire
 A Senlis, le 03/04/2024
 Les membres du conseil municipal

LOISELEUR Pascale 	ROBERT Marie-Christine 	GAUDUBOIS Patrick 	SIBILLE Elisabeth 	GUEDRAS Daniel 
LUDMANN Veronique 	NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre 	PALIN SAINTE AGATHE Martine 	REIGNAULT Patrice 	MIFSUD Florence 
CURTIL Benoît 	BALOSSIER Françoise 	LEFEVRE Sylvain 	LECOMTE François-Xavier 	GORSE-CAILLOU Isabelle 
GAUDION Philippe 	MAUPAS Régine par pouvoir à Mme LOISELEUR 	DELACROY Emmanuel 	GLASTRA Delphine 	BOUTEMY Véronique 
DIEDRICH Wilfried 	LEPITRE Hélène par pouvoir à Mme SIBILLE 	AIT M BARK Fatiha par pouvoir à M. BARON 	BARON Jean-Marc 	VALLER Ghislaine 
CHAPUIS Thibaut par pouvoir à Mme ROBERT 	FLEURETTE Bernard 	PRUVOST-BITAR Véronique 	AUNOS Sandrine 	REYNAL Sophie 
BENOIST Magalie 	BOULANGER Damien par pouvoir à Mme REYNAL 	GEOFFROY Rémi par pouvoir à Mme BENOIST 		

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le 12/04/2024

A Mairie de Senlis le 12/04/2024

Publication sur le site internet de la collectivité le 12/04/2024



Pascale LOISELEUR
Maire de Senlis

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 22 - Budget annexe de l'Assainissement - Autorisation de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) - Révisions

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M49,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier des AP/CP de la Ville de Senlis applicables aux budgets annexes Eau Potable et Assainissement,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 8 février 2024,

Vu les délibérations du 21 juillet 2020 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2001 Diagnostic réseau assainissement, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2002 Schéma de gestion des eaux pluviales, et, du 8 avril 2021, du 7 avril 2022, du 22 mars 2023 modifiant ces AP/CP,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024

Considérant les évolutions, les aléas, le calendrier des études de chacune des opérations,

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2001 Diagnostic réseau assainissement et ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	ajustement échancier CP	Mandaté	% Dép Mandatées sur AP	Prévu rec.	ajustement échancier CP	Encaissé	% Rec. Encaissées sur AP
Total	407 000,00	407 000,00	376 240,84	92%	307 924,00	307 924,00	153 962,00	50%
2021	2 400,00	2 400,00	2 400,00		153 962,00	153 962,00	153 962,00	
2022	139 764,69	139 764,69	139 764,69		0,00	0,00	0,00	
2023	264 835,31	234 076,15	234 076,15		153 962,00	0,00	0,00	
2024	0,00	30 759,15				153 962,00	0,00	

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2002 Schéma de gestion des eaux pluviales et ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	ajustement échéancier CP	Mandaté	% Dép. mandatées sur AP	Prévu rec	Ajustement échéancier CP	Encaissé	% Rec. Encaissés sur AP
Total	106 000,00	106 000,00	93 839,84	89%	72 207,00	72 207,00	36 103,00	50%
2021	1 200,00	1 200,00	1 200,00	2,21%	36 103,00	36 103,00	36 103,00	150,00%
2022	45 577,50	45 577,50	45 577,50	73,51%	0,00	0,00	0,00	
2023	59 222,50	47 062,34	47 062,34	79,47%	36 104,00	0,00	0,00	0,00%
2024		12 160,16	0,00			36 104,00	0,00	

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a révisé les Autorisations de Programmes afin d'ajuster l'échéancier des Crédits de paiement comme décrit ci-dessus.

Il est précisé qu'en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

Le Maire
Pascale QISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 23 - Budget annexe Assainissement - Admission en non-valeur

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le budget annexe assainissement adopté par délibération du 3 avril 2024,

Considérant la demande du comptable public en date du 1^{er} décembre 2023 ci-jointe,

Vu l'avis émis par la commission des finances en séance du 20 mars 2024,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a admis en non-valeur le titre irrécouvrable pour un montant de 3 608,55 € et d'imputer la dépense sur les crédits ouverts de l'exercice du budget annexe assainissement au chapitre 65,

- a accordé décharge au comptable pour la somme ainsi constatée.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR

060043 SGC SENLIS

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n° 23 - Annexe 1Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 31701 - SERVICE ASSAINT SENLIS

Numéro de la liste 6551360711

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A, le 01 déc. 2023
Le Comptable Public

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	3 608,55 €	
6542	0,00 €	
Total	3 608,55 €	

A Le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 24 - Budget annexe ZAC ÉcoQuartier de la gare - Compte de Gestion 2023

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Considérant le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2023 établissant un reste à recouvrer dans les actifs du bilan (cession des réalisations effectuées pour 90 533,18 soldé par un paiement par la ville et intégration à son inventaire),

Considérant la balance règlementaire des comptes du grand livre constatant les comptes de la classe 4 en solde à 0 –ci jointe

L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2023 du Trésorier Municipal de Senlis.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2023 Budget annexe ZAC ÉcoQuartier de la gare.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

31704 - ZAC ECO QUARTIER GARE SENLIS

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4111	Redevables - amiable	90 533,18			90 533,18				90 533,18		0,00
4116	Redevables - contentieux			90 533,18	90 533,18				90 533,18		0,00
411	Sous Total compte 411	90 533,18		90 533,18	181 066,36				181 066,36		0,00
41	Sous Total compte 41	90 533,18		90 533,18	181 066,36				181 066,36		0,00
451004	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		90 533,18		90 533,18				90 533,18		0,00
451	Sous Total compte 451		90 533,18	90 533,18	90 533,18				90 533,18		0,00
45	Sous Total compte 45		90 533,18	90 533,18	90 533,18				90 533,18		0,00
	Total classe 4	90 533,18	90 533,18	181 066,36	181 066,36				271 599,54	271 599,54	0,00
	Total général	90 533,18	90 533,18	181 066,36	181 066,36				271 599,54	271 599,54	0,00

Conseil Municipal du 3 avril 2024
Délibération n°24 - Annexe 1

Acte exécutoire le 12/04/2024

Reçu par la Préfecture le 12/04/2024

Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 25 - Gestion du stationnement payant sur voirie de la Ville - Appel d'offres ouvert

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L. 2124-1, L. 2131-1, R. 2124-2 1°, R. 2131-16, R. 2151-8 à R. 2151-11 et R. 2161-2 à R. 2161-5,

Vu la délibération n° 7 du 5 juillet 2020 portant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, qui « autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous marchés dans la limite des seuils réglementaires et lorsque les crédits sont inscrits au budget, exception faite pour les marchés de travaux dont le montant est quant à lui plafonné à 500 000 euros H.T. et lorsque les crédits sont inscrits au budget. »,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 20 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Considérant la nécessité pour la Ville de confier la gestion du stationnement payant sur voirie de la Ville pour assurer les fournitures et pose d'équipements de gestion du stationnement payant de surface, le contrôle de la réglementation ainsi que la collecte, l'exploitation et maintenance des équipements suite à la définition d'un nouveau plan de stationnement,

Considérant que le marché public est passé en procédure d'appel d'offres ouvert à compter de sa date de notification, pour une durée effective d'exploitation de 3 ans à compter de la date mentionnée dans la notification, reconductible 2 fois pour une année, soit un maximum de 5 ans,

Considérant que les prestations donnent lieu à un marché composite conclu :

- En Partie A sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire comprenant notamment des prestations de travaux et investissements et prestations de services,
- En partie B sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande au sens des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, destinée à la réalisation de missions complémentaires sans montant minimum et pour un montant maximum pour cinq (5) ans de 350 000 € H.T.

Considérant que conformément aux R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, en complément de l'offre de base les candidats ont été autorisés à présenter une variante, circonscrite à la solution suivante : « mise à jour des 13 horodateurs existants »,

Considérant que, pour 2024, les crédits sont inscrits au budget de la ville de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (11 contres : M. DIEDRICH, Mme AIT M BARK par le pouvoir donné à M. BARON, M. BARON, Mme VALLER, M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a approuvé la procédure de passation du marché public de gestion du stationnement payant sur voirie de la Ville, et attribué au soumissionnaire dont l'offre est économiquement la plus avantageuse et satisfait au mieux l'ensemble des critères d'attribution du marché comme suit :

- INDIGO PARK / STREETEO pour son offre de base, Tour Voltaire, 1 place des Degrés - 92800 PARIS-LA-DEFENSE, aux montants suivants :

- Partie A à prix global et forfaitaire :

Les prestations de travaux et investissements s'élèvent à 182 037,16 € H.T., soit 218 444,59 € T.T.C.

Les prestations de services comprenant notamment la maintenance s'élèvent à un montant mensuel de 11 778,88 € H.T., soit 14 134,66 € T.T.C., soit sur une année à 141 346,56 € H.T., soit 169 615,92 € T.T.C.


La formation des agents s'élève à 197,99 € HT soit 237,47 € TTC .

Le taux prélevé sur le montant des transactions pour la mise en place et maintenance d'une 2^{ème} application mobile de paiement est d'un (1) % ;

- Partie B à bons de commande : le montant maximum pour cinq (5) ans est de 350 000 € H.T.

- a autorisé Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer le marché public et toutes pièces afférentes à la gestion du stationnement payant sur voirie de la Ville, incluant les éventuels avenants à intervenir.

Le Secrétaire de Séance
Chizlaine VALLER

 Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 26 - Exploitation des parkings hors voirie de la Ville - Appel d'offres ouvert

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-21 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L. 2124-1, L. 2131-1, R. 2124-2 1°, R. 2131-16, et R. 2161-2 à R. 2161-5,

Vu la délibération n° 7 du 5 juillet 2020 portant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, qui « autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous marchés dans la limite des seuils réglementaires et lorsque les crédits sont inscrits au budget, exception faite pour les marchés de travaux dont le montant est quant à lui plafonné à 500 000 euros H.T. et lorsque les crédits sont inscrits au budget. »,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 20 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Considérant la volonté de la Ville de mettre en enclos et barriérer deux poches de stationnement (parking du Cerf et parking Boutteville) et externaliser la gestion de ces parcs ainsi que celle du parking des Jardins de Brunehaut,

Considérant que l'exploitation de ces parkings hors voirie comporte des prestations de travaux, d'équipements des parcs en enclos et des prestations de services,

Considérant que le marché public est passé en procédure d'appel d'offres ouvert à compter de sa date de notification pour une durée de 3 ans d'exploitation, reconductible 2 fois pour une année, soit un maximum de 5 ans,

Considérant que les prestations donnent lieu à un marché composite conclu :

- En Partie A sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire comprenant notamment les travaux d'investissement et les prestations de services précités,
- En partie B sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande au sens des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, destinée à la réalisation de missions complémentaires sans montant minimum et pour un montant maximum pour cinq (5) ans de 200 000 € H.T.

Considérant que, pour 2024, les crédits sont inscrits au budget de la ville de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (11 contres : M. DIEDRICH, Mme AIT M BARK par le pouvoir donné à M. BARON, M. BARON, Mme VALLER, M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a approuvé la procédure de passation du marché public de gestion du stationnement payant sur voirie de la Ville, et attribué au soumissionnaire dont l'offre est économiquement la plus avantageuse et satisfait au mieux l'ensemble des critères d'attribution du marché comme suit :

FACILITY PARK, 38 avenue Franklin Roosevelt - 77210 AVON, aux montants suivants :

➤ Partie A à prix global et forfaitaire :

Les prestations de travaux et investissements s'élèvent à 189 701,30 € HT soit 227 641,56 € T.T.C., Les prestations de services (maintenance des équipements de contrôle, et mise à jour des solutions informatiques, collecte des fonds, nettoyage, télésurveillance, etc) s'élèvent à un coût forfaitaire mensuel de 8 383,33 € H.T., soit 10 060,00 € T.T.C., soit sur une année 100 599,96 € H.T., soit 120 719,52 € T.T.C.

La formation des agents (pour 10 maximum) s'élève à 2 500 € soit 3 000 € TTC.

➤ Partie B à bons de commande : le montant maximum pour cinq (5) ans est de 200 000 € H.T.

- autorisé Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer le marché public et toutes pièces afférentes à la gestion du stationnement payant sur voirie de la Ville, incluant les éventuels avenants à intervenir.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER

Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 27 - Charte éthique de la Ville de Senlis dans ses relations avec ses mécènes et donateurs

Madame ROBERT expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 mars 2024,

Dans le cadre de sa politique de mécénat et de recherche de soutien auprès d'entreprises et de particuliers de son territoire pour la mise en œuvre de projets d'intérêt général et/ou à caractère culturel, sportif, ou social, la Ville de Senlis souhaite définir les grands principes éthiques et déontologique à appliquer dans ses relations avec ses mécènes et donateurs.

Dans un contexte budgétaire contraint, le mécénat contribue à apporter des ressources complémentaires à l'effort financier déployé par la Ville de Senlis et ses partenaires publics et institutionnels.

Le mécénat est un « soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général »

Aussi, la Ville souhaite se doter d'une charte éthique, qu'elle et ses mécènes s'engageront à respecter.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à **l'unanimité**,

- a approuvé les termes de la charte éthique telle qu'annexée et autoriser Madame le Maire, ou l'élu délégué, à la signer.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER



Le Maire
Pascale LOISELEUR



CHARTRE ETHIQUE DE LA VILLE DE SENLIS DANS SES RELATIONS AVEC SES MECENES ET DONATEURS

Préambule :

Dans le cadre de sa politique de mécénat et de recherche de soutien auprès d'entreprises et de particuliers de son territoire pour la mise en œuvre de projets d'intérêt général et/ou à caractère culturel, sportif, ou social, la Ville de Senlis souhaite définir les grands principes éthiques et déontologiques à appliquer dans ses relations avec ses mécènes et donateurs.

Dans un contexte budgétaire contraint, le mécénat contribue à apporter des ressources complémentaires à l'effort financier déployé par la Ville de Senlis et ses partenaires publics et institutionnels.

1/ Rappel du cadre légal

Une première loi sur le développement du mécénat est promulguée le 23 juillet 1987 et constitue encore aujourd'hui le cadre général du mécénat. Elle est complétée par la loi du 4 juillet 1990 portant sur la création des fondations d'entreprises. L'instruction fiscale du 26 avril 2000 précise la distinction entre mécénat et parrainage. Enfin, la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite loi Aillagon, améliore le régime fiscal du mécénat.

2/ Définition

Le mécénat est un « soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général », à la différence du sponsoring qui constitue un échange marchand assorti à des contreparties publicitaires et/ou commerciales directes.

Le mécénat peut prendre trois formes:

- mécénat financier : don en numéraire
- mécénat en nature: don de biens, produits, marchandises, prestations. Il recouvre notamment la remise d'un objet d'art ou de tout autre objet de collection présentant un intérêt artistique ou historique
- mécénat en compétence: mise à disposition des moyens humains et/ou matériels de l'entreprise sur son temps d'activité.

Le mécène s'engage à valoriser les dons en nature ou en compétence conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

3/ Principes

1. La Ville de Senlis s'interdit de recevoir des dons contraires aux lois en vigueur en France, et en particulier avec la législation sur la publicité du tabac et des alcools ;
2. La Ville de Senlis s'interdit de recevoir des dons de toute nature de la part d'organisations politiques ou syndicales françaises ou étrangères, mais aussi de la part d'organisations à caractère religieux ;
3. La Ville de Senlis s'engage à refuser la conclusion de toute convention de mécénat avec une personne morale pour laquelle un doute raisonnable existerait quant à la régularité de sa situation relative aux droits fiscal, social, commercial, de la concurrence, ainsi que du droit pénal ;
4. La Ville de Senlis s'engage à bien séparer ses actions de mécénat de sa commande publique et s'engage à ne pas accepter le mécénat d'une entreprise qui pourrait être de nature à fausser une procédure d'appel d'offre ou de délégation, en cours ou à venir.

4/ Acceptation des dons

Chaque mécénat fera l'objet d'une acceptation du Maire par décision, au regard de la délégation que lui a confié le Conseil Municipal. Une convention sera conclue entre la Ville et chaque mécène.

5/ Affectation du don

La Ville de Senlis s'engage à assurer une affectation des dons conforme aux termes de la convention de mécénat entre La Ville de Senlis et le mécène. En cas d'annulation de l'action soutenue par le mécène et si pour une raison quelconque, indépendante de la volonté des parties, le projet venait à être annulé, l'une ou l'autre des parties ne serait redevable d'aucune indemnité ni pénalité. Le don alors effectué par le mécène sera soit restitué, soit reporté à la date du report éventuel du projet.

6/ Contreparties

Le mécénat implique une « disproportion marquée » entre la valeur du don et les contreparties accordées au mécène. Elles sont clairement énoncées dans la convention de mécénat qui lie le mécène et la Ville de Senlis.

7/ Avantage fiscal

Les dons effectués au profit des projets de la Ville de Senlis peuvent donner droit à un crédit d'impôts prévu par le code général des impôts.

A la réception du don, La Ville de Senlis établit et envoie un reçu fiscal au mécène

8/ Communication

La Ville de Senlis et le mécène définissent dans les termes de convention, la nature et la forme de communication autour du projet concerné. La Ville de Senlis s'engage à ne pas s'associer à un mécène susceptible de nuire à son image.

9/ Indépendance intellectuelle et artistique

La Ville de Senlis conserve son entière liberté d'action et reste libre du contenu de ses projets y compris de ceux soutenus financièrement, en totalité ou en partie, dans le cadre du mécénat. La Ville de Senlis s'engage, pour les projets relevant du domaine patrimonial et/ou culturel et artistique, à n'accepter aucune intervention sur le contenu artistique et/ou scientifique.

10/ Intégrité, conflit d'intérêts et transparence

Conformément aux statuts de la fonction publique, la Ville de Senlis veille à ce que ses agents n'entretiennent avec les mécènes aucun rapport susceptible de les conduire à méconnaître leurs obligations de discrétion, de probité et de neutralité.

Dans l'hypothèse d'un mécénat par un fournisseur de la collectivité, cette dernière met tout en œuvre afin de dissocier les agents en charge du contrôle de l'exécution des prestations et de leur paiement, de ceux en charge de gérer le mécénat.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 28 - Revalorisation du montant des titres-restaurant

Madame le Maire expose :

Vu les articles L3262-1 à L3262-7, R3262-1 à R3262-11 et R3262-36 du code du travail ;

Vu l'article 19 de l'ordonnance n°67-830 du 27 septembre 1967 ouvrant la possibilité aux collectivités publiques et à leurs établissements publics d'attribuer des titres-restaurant ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 décembre 2001 modifiée par délibération en date du 26 janvier 2009, portant instauration des titres-restaurant pour le personnel communal et fixant leur valeur faciale ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2013 relative à la gestion des titres-restaurant ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 15 mars 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission des finances en séance du 20 mars 2024,


Considérant que la valeur faciale des titres-restaurant fixée par délibération du 3 décembre 2001 modifiée par délibération du 26 janvier 2009 n'a pas été modifiée depuis et qu'elle est actuellement de 5€ (dont 3€ à la charge de l'employeur et 2€ à la charge de l'agent).

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a fixé la valeur faciale du titre restaurant à 7 euros à compter du 1^{er} mai 2024.
- a approuvé la conservation de la répartition actuelle de la charge des titres restaurant, à savoir 60% à la charge de l'employeur (soit 4,20€) et 40% à la charge de l'agent (soit 2,80€).
- a décidé qu'à compter de septembre 2024, les titres restaurant seront délivrés exclusivement sous forme de carte.

Les crédits seront inscrits au chapitre 012 du budget communal.

Le Secrétaire de Séance
Ghizlaine VALLER


Le Maire
Pascaline LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAUPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 29 - Versement d'une prime de pouvoir d'achat au bénéfice des agents municipaux.

Madame le Maire expose :

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ;

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité social territorial en date du 15 mars 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission des finances en séance du 20 mars 2024,

Considérant que le montant de cette prime est modulable en fonction du niveau de rémunération des agents publics dans le respect des plafonds définis réglementairement ;

L'autorité territoriale propose à l'assemblée délibérante, afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics, d'instaurer la prime forfaitaire de pouvoir d'achat, selon les modalités suivantes :

LES BENEFICIAIRES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La présente prime est attribuée aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public sous réserve de remplir les conditions cumulatives ci-dessous :

- avoir été nommés ou recrutés à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023,
- avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 € au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023,
- être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023.

La rémunération brute prise en compte est celle perçue au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, déduction faite de la prime de garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) et de la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées.

LA DETERMINATION DU MONTANT

Les montants pouvant alloués varient en fonction de la rémunération de l'agent sur la période de référence. Ils sont établis dans les conditions suivantes :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat pour un poste à temps complet
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Le montant de la prime, est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par l'employeur qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée si besoin pour correspondre à une année pleine.

LES CONDITIONS DE VERSEMENT

Cette prime est versée par l'employeur public qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023.

Lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent l'agent au 30 juin 2023 la prime est versée par chacun d'entre eux.

Cette prime est versée en un versement unique avant le 30 juin 2024.

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle n'est pas reconductible.

L'ATTRIBUTION INDIVIDUELLE

L'attribution de la prime exceptionnelle à chaque agent fait l'objet d'un arrêté individuel conformément aux modalités d'attribution définies par la présente délibération.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a institué la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et a décidé qu'elle sera versée aux agents remplissant les conditions réglementaires et selon les modalités présentées ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER



 Le Maire
Pascale LOISELEUR





Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du mercredi 3 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2024 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6 - Votants : 33 - Absents : 0

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - M. DELACROY - Mme GLASTRA - Mme BOUTEMY - M. DIEDRICH - M. BARON - Mme VALLER - M. FLEURETTE - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** Mme MAUPAS à Mme LOISELEUR - Mme LEPITRE à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à M. BARON - M. CHAPUIS à Mme ROBERT - M. BOULANGER à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Secrétaire de séance :** Mme VALLER - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 30 - Règlement du zonage d'eaux pluviales – Approbation et lancement de l'enquête publique

Monsieur GUÉDRAS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2224-10 qui prescrit aux communes ou à leurs établissements publics de coopération de délimiter et d'approuver un zonage d'assainissement des eaux usées et un zonage de gestion des eaux pluviales urbaines, après enquête publique,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 123-1 et suivants concernant les enquêtes publiques,

Vu la décision du 10 janvier 2024, de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Hauts de France (MRAE), après examen cas par cas sur l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Senlis, dispensant d'évaluation environnementale le zonage d'eaux pluviales,

Vu le projet de zonage des eaux pluviales joint en annexe,

Vu la présentation faite lors de la commission travaux du 28 mars 2024,

Considérant que le zonage pluvial constitue la traduction concrète de la stratégie de gestion des eaux pluviales retenue par la Ville en règles et recommandations, afin d'assurer la maîtrise des ruissellements, de lutter contre les inondations et de protéger le milieu naturel,

Considérant que le zonage des eaux pluviales met en place une réglementation et des recommandations concernant la gestion des eaux de pluie pour tout projet d'aménagement,

Considérant l'étude réalisée par le bureau d'étude AMODIAG environnement conclue sur l'élaboration du zonage eaux pluviales ainsi qu'un schéma directeur d'eaux pluviales,

Considérant que la commune doit poursuivre la procédure d'élaboration de son zonage d'eaux pluviales. Une fois approuvé par le Conseil Municipal, le projet de zonage pluvial sera soumis à enquête publique. Au terme de l'enquête publique et après prise en compte des conclusions et avis du commissaire enquêteur, le zonage d'eau pluvial sera proposé au Conseil Municipal pour approbation définitive,

Considérant que ce zonage des eaux pluviales, qui deviendra opposable aux tiers après l'enquête publique, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours de révision. Ce PLU sera lui-même soumis à enquête publique.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme REYNAL, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a approuvé le projet de zonage et règlement des eaux pluviales de la Ville de Senlis, tels que joints en annexe,
- a autorisé le lancement de l'enquête publique relative au zonage et règlement d'eaux pluviales,
- a soumis le projet de zonage, son règlement et annexes à enquête publique,
- a autorisé Madame le Maire à la mise en œuvre de la procédure d'enquête publique,
- a autorisé Madame le Maire ou son élu délégué à accomplir toutes les formalités rendues nécessaires pour la réalisation de cette enquête publique.


Le Secrétaire de Séance
Ghislaine VALLER


Le Maire
Pascale LOÏSELEUR



Schéma de Gestion des Eaux Pluviales de la Ville de SENLIS

Règlement du zonage des eaux pluviales

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

1. Prescriptions communes à tout le territoire de la Ville de Senlis :

D'une manière générale, sur tout le territoire communal, excepté les zones 1,2,3 et la zone 4, afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de limiter la création d'îlots de chaleur, pour tout projet, la mise en œuvre de tous les aménagements nécessaires pour qu'il n'y ait aucun rejet au réseau ou au milieu hydraulique superficiel, par voie de multiplication des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues, mares, haies, bassin d'infiltration, espaces verts, ouvrages de réutilisations des eaux pluviales, ...) est demandée.

2. Règlement applicable sur tout le territoire communal exceptées les zones 1,2,3 et 4 pour lesquelles des spécificités sont apportées :

Pour toutes demandes d'autorisations d'urbanisme comportant la création de surfaces imperméabilisées : la gestion à la parcelle par infiltration, stockage ou réutilisation de la totalité des eaux pluviales provenant des dites surfaces imperméabilisées **est obligatoire**.

Le rejet de tout ou d'une partie des eaux pluviales vers le réseau ou le milieu naturel superficiel peut être autorisé par dérogation si une étude de gestion des eaux pluviales démontre l'impossibilité de gérer la totalité des volumes d'eau à la parcelle et notamment l'impossibilité d'infiltrer (coef de perméabilité < 0,36 mm/h). Le cas échéant, le débit de rejet sera **limité à 1l/s/ha de surfaces imperméabilisées pour une pluie cinquantennale**.

Les zones de stationnement doivent être perméables ($K > 5$ mm/h) sauf contraintes techniques spécifiques. Le cas échéant, la nécessité de recourir à un revêtement imperméable doit être justifiée par une note technique.

Dans le cas de création de zones stationnement imperméables, suite à des contraintes techniques, la conception des parkings devra être étudiée de manière à éviter la concentration des eaux de ruissellement. Le rapport minimum entre la surface imperméabilisée créée et la zone d'infiltration devra être le suivant : 20 m² de parking imperméabilisé raccordé à 2 m² de zone d'infiltration.

Si la création de zones d'infiltration au prorata des surfaces imperméabilisées telles que précisées ci-dessus n'est pas possible, les eaux de ruissellement devront obligatoirement subir un traitement adapté pour réduire les sables, les matières décantables ou les hydrocarbures avant rejet dans le réseau pluvial ou le milieu naturel. L'ouvrage de traitement devra être dimensionné pour une pluie décennale et le débit de rejet sera **limité à 1l/s/ha de surfaces imperméabilisées pour une pluie cinquantennale**.

Zone 1 : Centre-ville historique (PSMV)

Si pour des raisons techniques, l'infiltration à la parcelle n'est pas possible, le rejet de tout ou d'une partie des eaux pluviales vers le réseau peut être autorisé :

- La gestion des eaux pluviales par tamponnement, des volumes d'eau générés par une **pluie décennale** est obligatoire avec une mise en œuvre d'un dispositif de stockage avant rejet au réseau, avec un **débit de fuite limité à 2l/s/ha** de surfaces imperméabilisées aménagées.

Zone 2 : Périmètres rapprochés des captages d'eau potable - infiltration des eaux pluviales est interdite

*Concerne toute la zone couverte par le **périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable** – Captages Bonsecours 1, Bonsecours 2 et le captage d'Aumont (dit le Tombray) : **l'infiltration des eaux pluviales est interdite.***

Zone dérogatoire où la gestion des eaux pluviales à la parcelle par infiltration **est interdite**.
L'infiltration dans les sols **est totalement interdite**, et il y a obligation de réaliser un dispositif de rétention étanche des eaux pluviales, avec un débit de fuite et une surverse vers le réseau :

- La gestion à la parcelle par tamponnement, des volumes d'eau générés par une **pluie décennale** est obligatoire avec une mise en œuvre d'un dispositif de stockage avant rejet au réseau avec un **débit de fuite limité à 2l/s/ha** de surfaces imperméabilisées aménagées.

Zone 3 : Zone avec des sols pollués - infiltration des eaux pluviales est interdite

*La zone 3 correspond **aux zones de sols pollués**, identifiées par arrêté préfectoral ou en cours de référencement. **La zone 3 concerne notamment le site de l'ancienne usine à gaz de Senlis (SSP00922401 – ancienne référence : 60SIS11129), ainsi que l'ancienne décharge de Senlis qui est en cours de référencement : : l'infiltration des eaux pluviales est interdite.***

Zone dérogatoire où la gestion des eaux pluviales à la parcelle par infiltration **est interdite**.
L'infiltration dans les sols **est totalement interdite**, et il y a obligation de réaliser un dispositif de rétention étanche des eaux pluviales, avec un débit de fuite et une surverse vers le réseau :

- La gestion à la parcelle par tamponnement, des volumes d'eau générés par une **pluie décennale** est obligatoire avec une mise en œuvre d'un dispositif de stockage avant rejet au réseau avec un **débit de fuite limité à 2l/s/ha** de surfaces imperméabilisées aménagées.

Zone 4 : Zone agricole sensible au ruissellement

Sensibilisation des acteurs aux problématiques liées au ruissellement de surface (adaptation de la pratique culturale). Conservation de la végétation existante, maintien des pâtures.

Si des modifications sont envisagées sur un site agricole, une étude de ruissellement spécifique au site doit être réalisée.

Le rejet de tout ou d'une partie des eaux pluviales vers le réseau ou le milieu naturel superficiel peut être autorisé par dérogation, si une étude de gestion des eaux pluviales démontre l'impossibilité de gérer la totalité des volumes d'eau à la parcelle et notamment l'impossibilité d'infiltrer (coef de perméabilité < 0,36 mm/h). Le cas échéant, le débit de rejet sera **limité à 1l/s/ha de surfaces imperméabilisées pour une pluie cinquantennale.**

Les zones de stationnement doivent obligatoirement être perméables ($K > 5$ mm/h) sauf contraintes techniques spécifiques. Le cas échéant la nécessité de recourir à un revêtement imperméable doit être justifiée par une note technique.

Dans le cas de création de zones stationnement imperméables, la conception des parkings devra être étudiée de manière à éviter la concentration des eaux de ruissellement. Le rapport minimum entre la

surface imperméabilisée créée et la zone d'infiltration devra être le suivant : 20 m² de parking imperméabilisé raccordé à 2 m² de zone d'infiltration.

Si la création de zones d'infiltration au prorata des surfaces imperméabilisées telles que précisées ci-dessus n'est pas possible, les eaux de ruissellement devront obligatoirement subir un traitement adapté pour réduire les sables, les matières décantables ou les hydrocarbures avant rejet dans le réseau pluvial ou le milieu naturel. L'ouvrage de traitement devra être dimensionné pour une pluie décennale et le débit de rejet sera **limité à 1l/s/ha de surfaces imperméabilisées pour une pluie cinquantennale.**

Lexique :

Surface imperméabilisée : *une surface imperméable est une zone sur laquelle l'eau de pluie n'arrive pas à s'infiltrer. Il s'agit des surfaces construites avec des matériaux imperméables comme : le béton, enrobé, bicouche, ardoise, tuile, acier, zinc, fibre de ciment, ...*

Tamponnement : *le tamponnement des eaux pluviales signifie leur stockage temporaire dans un ouvrage avant rejet avec un débit maîtrisé (régulé) au réseau d'eaux pluviales ou unitaire ou au milieu naturel.*

Surface active (S.A) : *désigne la surface imperméabilisée collectant les eaux pluviales sur un secteur donné. Dans le cas de surface active affectée à un ouvrage de stockage, elle désigne les surfaces imperméabilisées générant des volumes d'eaux pluviales concentrés dans l'ouvrage en question.*

Débit de fuite : *débit de vidange d'un ouvrage de stockage des eaux pluviales. Il est exprimé en litres/seconde/hectare de surface active raccordée à l'ouvrage.*

l/s/ha de S.A : *unité de mesure utilisée pour définir un débit d'eau exprimé en litres par seconde qui est conditionné par la surface active exprimée en hectare.*

Exemple :

Surface active du projet : 4 hectares

Débit de fuite conditionnée à 1l/s/ha de S.A









Valeur du débit de fuite en sortie d'ouvrage : 4 l/s

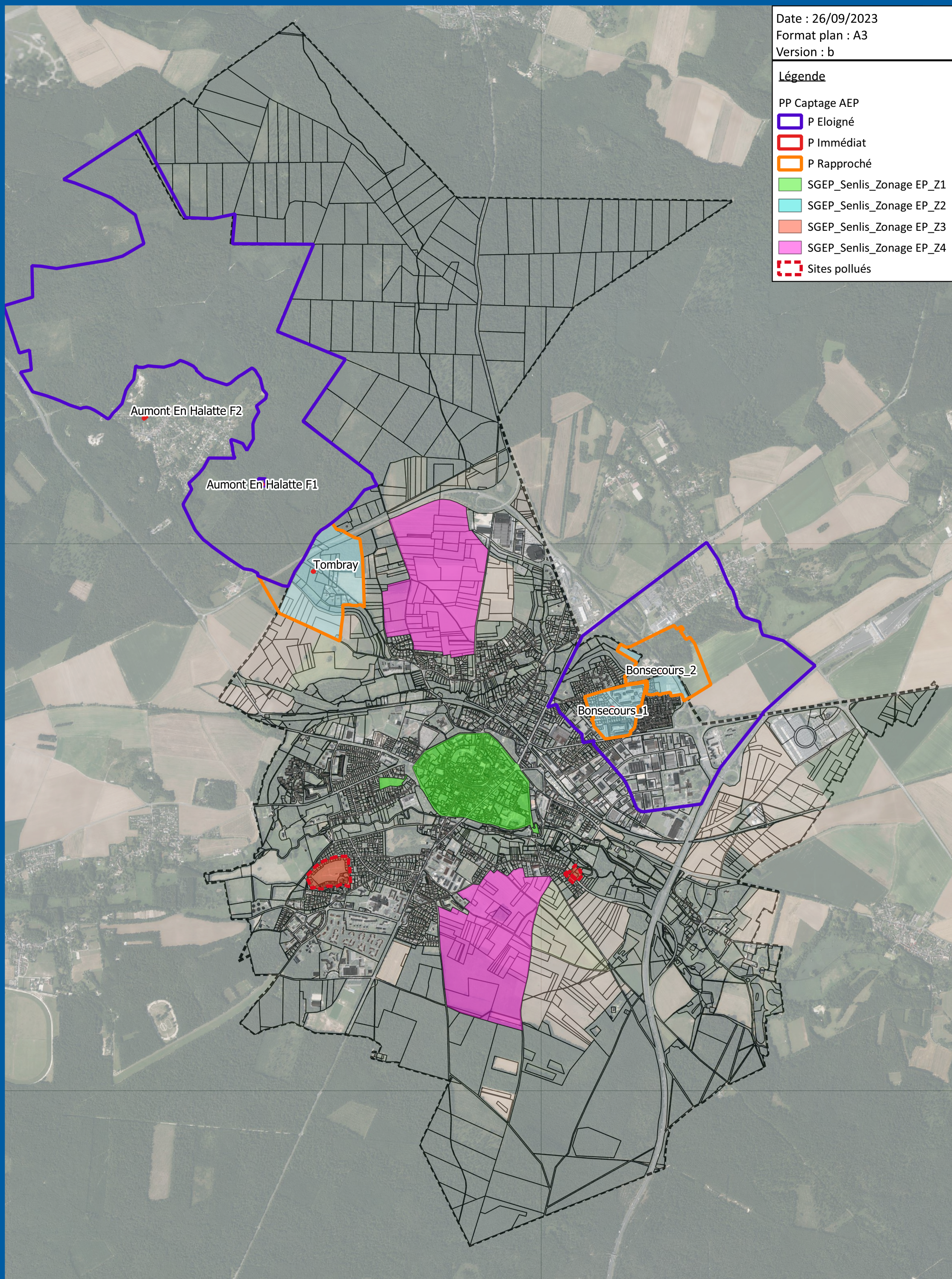
Pluie cinquantennale : *c'est une pluie qui est produite statistiquement à la fréquence d'une fois tous les 50 ans.*

Pluie décennale : *c'est une pluie qui est produite statistiquement à la fréquence d'une fois tous les dix ans.*

Date : 26/09/2023
Format plan : A3
Version : b

Légende

- PP Captage AEP
-  P Eloigné
 -  P Immédiat
 -  P Rapproché
 -  SGEP_Senlis_Zonage EP_Z1
 -  SGEP_Senlis_Zonage EP_Z2
 -  SGEP_Senlis_Zonage EP_Z3
 -  SGEP_Senlis_Zonage EP_Z4
 -  Sites pollués





Mission régionale d'autorité environnementale

Région Hauts-de-France

Acte exécutoire le 12/04/2024
Reçu par la Préfecture le 12/04/2024
Publié sur le Site Internet de la Ville le 12/04/2024

**Décision de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France après examen au cas par cas
sur l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales
de la commune de Senlis (60)**

n°MRAe 2023-7355

Décision après examen au cas par cas

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Hauts-de-France, qui en a délibéré collégalement, le 10 janvier 2024, en présence de Philippe Gratadour, Valérie Morel, Pierre Noualhaguet et Anne Pons,

Vu la directive n°2001/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et notamment son annexe II ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 122-4, R122-17 et R.122-18 ;

Vu le décret n°2016-519 du 28 avril 2016 portant réforme de l'autorité environnementale ;

Vu le décret n°2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable;

Vu le décret n°2022-1025 du 20 juillet 2022 substituant la dénomination « Inspection générale de l'environnement et du développement durable » à la dénomination « Conseil général de l'environnement et du développement durable » ;

Vu l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires du 30 août 2022 portant organisation et règlement intérieur de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires du 18 avril 2023 portant désignation d'un président de mission régionale d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe) ;

Vu l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires du 2 mai 2023 portant cessation de fonction et nomination de membres de la mission régionale d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe) ;

Vu l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires du 19 juillet 2023 portant nomination de membres de missions régionales d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe) ;

Vu le règlement intérieur de la MRAe adopté le 8 septembre 2020, et notamment son article 6 ;

Vu la décision de soumission à évaluation environnementale n° 2023-7355 du 19 septembre 2023 après examen au cas par cas sur l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Senlis ;

Vu la demande de recours déposée complète le 8 novembre 2023 par la mairie de Senlis, relative à l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Senlis (60) ;

Vu la consultation de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 24 novembre 2023 ;

Considérant que la commune de Senlis, qui comptait 15 128 habitants en 2023 et envisage la création de 1 000 logements supplémentaires ;

Considérant que le projet de zonage prévoit notamment :

- sur tout le territoire, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme comportant la création de surfaces imperméabilisées, la gestion à la parcelle par infiltration, stockage ou réutilisation de la totalité des eaux pluviales provenant des surfaces imperméabilisées sous réserve des dispositions spécifiques prévues ci-après pour les zones 1, 2, 3 et 4. Le rejet des eaux pluviales vers le réseau collectif ou le milieu naturel superficiel peut être autorisé par dérogation si une étude de gestion des eaux pluviales démontre l'impossibilité de gérer la totalité des volumes d'eau à la parcelle et notamment l'impossibilité d'infiltrer (coefficient de perméabilité $< 0,36$ mm/h). Le cas échéant, le débit de rejet sera limité à 1l/s/ha de surfaces imperméabilisées pour une pluie cinquantennale ;
- pour la zone 1 (centre-ville historique) : pour tout projet d'aménagement, la gestion obligatoire à la parcelle des volumes d'eau générés par une pluie décennale par les surfaces déconnectables du réseau et la mise en œuvre d'un dispositif de tamponnement et rejet au réseau ou vers le milieu naturel avec un débit de fuite limité à 2l/s/ha de surfaces imperméabilisées aménagées.
- pour la zone 2 (zone couverte par le périmètre de protection rapprochée des captages Bonsecours 1 et 2) et pour la zone 3 : l'interdiction de l'infiltration, avec tamponnement des volumes d'eau générés par une pluie décennale et un rejet au réseau d'eau pluvial limité à 2l/s/ha de surface imperméabilisées aménagées ;
- pour la zone 4 (zone agricole sensible au ruissellement) : la réalisation d'une étude de ruissellement spécifique en cas de modification envisagée sur un site agricole, l'autorisation par dérogation du rejet d'eau pluviale vers le réseau collectif ou le milieu naturel superficiel si une étude de gestion des eaux pluviales démontre l'impossibilité de gérer la totalité des volumes d'eau à la parcelle et notamment l'impossibilité d'infiltrer (coefficient de perméabilité $< 0,36$ mm/h). Le cas échéant, le débit de rejet sera limité à 1l/s/ha de surfaces imperméabilisées pour une pluie cinquantennale ;

Considérant que le règlement du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Senlis a été corrigé et prend en compte les enjeux du territoire communal (captages d'eau potable, ruissellement, site BASOL « ancienne usine à gaz de Senlis ») ;

Concluant qu'au vu de l'ensemble des informations fournies par la personne publique responsable, des éléments évoqués ci-avant et des connaissances disponibles à la date de la présente décision, le projet d'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Senlis n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ;

Décide

Article 1^{er}

En application des dispositions du code de l'environnement et sur la base des informations fournies par la personne publique responsable, l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Senlis, présentée par la mairie de Senlis, n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Article 2

La présente décision ne dispense pas des obligations auxquelles le projet présenté peut être soumis par ailleurs.

Elle ne dispense pas les projets, éventuellement permis par ce plan, des autorisations administratives ou procédures auxquelles ils sont soumis.

Une nouvelle demande d'examen au cas par cas du projet est exigible si celui-ci, postérieurement à la présente décision, fait l'objet de modifications susceptibles de générer un effet notable sur l'environnement.

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale.

Fait à Lille, le 10 janvier 2024

Pour la Mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-France
Son président



Philippe GRATADOUR